TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 501 — MERCREDI 20 JANVIER 1982

Attentat au lance-roquettes contre le chantier de « Super-Phénix »

LIRE PAGE 40



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4297 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Une « internationale » terroriste ?

Depuis son entrée en fonctions, l'administration Reagan n'a eu de cesse de dénoncer le « terrorisme international » qui frappe prioritairement les Etats-Unis, et, à travers eux, l'Occident. L'assassinat du lieutenant-colonel Ray, lundi 18 janvier à Paris, ne peut que renforcer la conviction de Washington.

« La seule défense contre les attaques des terroristes est probablement l'infiltration », a estimé le chef de la Maison-Blanche. Cette réflexion contredit les propos que tiennent, depuis un an, les responsables du département d'Etat, qui se flattent d'agir simultanément dans quatre directions : l'infiltration des groupes terroristes, certes, mais aussi l'élaboration de mesures de sécurité, de ripostes adaptées aux circonstances et de nouvelles règles juridiques internationales. En matière d'infiltration, d'ailleurs, les Etats-Unis sont en retard par rapport à d'autres pays comme l'Italie.

Il est vrai que le problème auquel les Américains se trouvent confrontés est particulier : c'est le plus souvent à l'étranger que leurs ressortissants — et singulièrement les diplomates — sont victimes du terrorisme. Mais, même en Italie où la violence politique s'exerce sur place et possède une dimension incontestablement nationale, les derniers développements de l'enquête sur l'enlèvement du général Dozier et les récentes révélations d'un haut magistrat viennent relancer le débat déjà ancien sur l'aspect international du terrorisme.

Certes, l'opération particulièrement sanglante qui était, dit-on, projetée contre la Démocratie chrétienne à l'occasion de son prochain conseil national avait, en apparence, un caractère exclusivement italien. Mais la nature des armements qui devaient être utilisés, les déclarations de plus en plus fréquentes de dirigeants politiques de tous bords, et tout dernièrement les propos du juge Imposimato, conduisent à reparler des liaisons entre la pègre, certains services secrets acharnés à la déstabilisation des démocraties et différents mouvements terroristes.

En vérité, l'existence de tels liens n'est pas nouvelle, ni particulière à l'Italie. Que l'Armée rouge japonaise, par exemple, s'entraîne avec les Palestiniens et utilise leurs arsenaux ne fait guère de doute. De même est-il établi que des éléments d'extrême gauche italiens se sont rendus à plusieurs reprises au Proche-Orient pour s'y procurer des armes. Et c'est de Beyrouth qu'a été revendiquée la responsabilité de l'assassinat du diplomate américain à Paris.

Ces contacts, patents, et que les milieux intéressés ne prennent plus la peine de dissimuler vraiment, autorisent-ils à parler d'un véritable complot international ? La réponse à cette question dépend sans doute du degré de coordination au-delà duquel on estime que celle-ci se mue en offensive concertée. La coïncidence de certaines dates (par exemple, entre le grand tournant du terrorisme italien en 1974-1975 et le début du terrorisme arménien) oblige, en tout cas, à s'interroger, même si l'on éprouve quelque scepticisme à l'égard de la thèse, jadis défendue par un ministre de l'intérieur français, du « chef d'orchestre clandestin ».

Il est vrai que, depuis 1968, selon les statistiques américaines, quelque trois cents diplomates ont été victimes du terrorisme, dont vingt ambassadeurs. C'est, en soi, un aspect essentiel de cette internationalisation du crime politique.

(Lire nos informations page 3.)

Le chômage en R.F.A.

Bonn n'exclut plus un plan de relance économique

Face à l'aggravation du chômage, qui pourrait toucher deux millions de personnes fin janvier, le gouvernement fédéral allemand n'exclut plus, contrairement à ses intentions premières, d'adopter un programme de relance de l'activité économique. Ce plan, souhaité par l'aile gauche du S.P.D., mais contesté par les libéraux, ne concernerait pas les travaux publics, comme le souhaitaient les syndicats, mais comporterait un soutien financier et fiscal aux entreprises industrielles.

De notre correspondant

Bonn. — Il y a quelques mois encore un vaste programme de relance, tel qu'il était proposé par la Confédération des syndicats (D.G.B.) et la gauche du S.P.D., paraissait exclu. Non seulement parce que les libéraux (F.D.P.) — dont l'appui est indispensable à M. Schmidt — étaient opposés à son principe, mais aussi parce que personne ne voyait où le ministre des finances, résolu à limiter l'endettement de l'Etat, pourrait trouver les quelque 10 milliards de marks par an qu'exigerait la réalisation d'un tel programme. Les choses ont changé et une relance n'est plus exclue.

La *montée du nombre* des chômeurs (1,7 million en décembre 1981) a produit un choc. La pression syndicale s'est accrue, et la résistance du F.D.P. s'est affaiblie.

Même dans le camp de l'opposition chrétienne-démocrate, les attitudes ont changé. La C.D.U. se rend compte que la condamnation d'un programme de lutte *contre le chômage ne favoriserait* pas ses chances lors des quatre élections régionales qui doivent avoir lieu cette année. Le ministre-président de Bavière, M. Strauss, a ainsi cru bon de faire savoir que, dans certaines conditions, il ne serait pas opposé à un plan ayant pour but de ranimer l'activité. Bref, personne ne doute plus que *« quelque chose va être entrepris »*.

Cette évolution ne change rien au fait que les esprits restent divisés quant aux objectifs à atteindre, aux méthodes à utiliser et plus encore à la façon de financer les mesures qui pourraient être mises au point. Une seule chose paraît certaine : il n'est plus question d'adopter un programme de grands travaux publics tel qu'il est encore envisagé par la Confédération des syndicats. Si tout le monde admet que les investissements de l'Etat doivent être développés — alors qu'ils ont été réduits dans le projet de budget pour 1982 —, le sentiment dans les milieux les plus divers est qu'il s'agit de stimuler surtout les investissements dans l'industrie privée.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 37.)

La révision de la loi de nationalisation

• L'indemnisation serait calculée à partir des seuls cours de Bourse, majorés de l'inflation
• Les banques non cotées n'entreraient dans le secteur public que le 1er janvier 1983

Le gouvernement devait présenter, ce mardi 19 janvier, au Conseil d'Etat, une nouvelle rédaction des articles de la loi de nationalisations rejetés par le Conseil constitutionnel.

En ce qui concerne le dossier le plus important, celui de l'indemnisation, trois décisions auraient été prises : la valeur d'échange des actions des sociétés nationalisables serait calculée à partir de la meilleure moyenne mensuelle des cours de Bourse pendant la période comprise entre le 1er octobre 1980 et le 31 mars 1981, cette moyenne étant majorée du taux de l'inflation de 1981, soit 14 % ; les banques dont les actions ne sont pas cotées ne seraient nationalisées qu'à partir du 1er janvier 1983. Entre-temps, une commission d'experts déterminera la valeur d'indemnisation cas par cas. Enfin, une soulte sera versée aux actionnaires au titre des dividendes 1981. Elle sera égale au dividende 1980 majoré du taux de l'inflation (14 %).

D'autre part, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a déclaré que « le gouvernement ne devrait pas attendre pour désigner les responsables des entreprises nationalisables. Il peut le faire dès à présent ».

A l'issue d'une longue journée de travail et de multiples réunions interministérielles, le gouvernement a mis au point, dans la nuit du lundi 18 au mardi 19 janvier, les nouvelles modalités d'indemnisation des actionnaires des sociétés nationalisables pour tenir compte de la décision du Conseil constitutionnel. Les derniers détails devaient être réglés ce mardi matin afin que la nouvelle rédaction des articles incriminés puisse être soumise au Conseil d'Etat dans la journée. Le conseil des ministres pourrait ainsi examiner ces textes — comme le premier ministre s'y était engagé — dès mercredi.

Un débat s'est ouvert dimanche et lundi matin au sein du gouvernement sur la question de l'indemnisation.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 9.)

Programme ou symbole

A la libération du territoire français, en 1945, les usines de Louis Renault devinrent Régie nationale parce que leur fondateur s'était montré trop arrangeant avec les forces d'occupation.

On était dans l'ordre de la nationalisation-sanction.

Mais, en même temps, étaient nationalisées quatre grandes banques de dépôt afin que le renouveau, qu'on imaginait prompt et brillant, ne fût pas compromis par l'entente des puissances d'argent ; afin que le relèvement du pays tout entier ne subît pas d'entraves qui seraient venues d'intérêts particuliers.

On se plaçait, cette fois, dans l'ordre de la nationalisation-mouvement. Tel est aussi, apparemment, le sens du projet actuel.

Aussi n'est-ce pas sans étonnement qu'on entend les milieux du crédit mutualiste — proches, comme ils le rappellent, de la majorité — gémir, à leur tour, que la décision du Conseil constitutionnel risque de les faire entrer dans le champ des nationalisations.

Serait-ce qu'une telle réforme est, instinctivement, reçue comme une contrainte avant de l'être comme un progrès ? Agir ou punir, la question ne se pose pas qu'à droite.

Progrès ou pas, il sera plus coûteux que prévu, ainsi que le reconnaissait M. Pierre Mauroy le 18 janvier en déclarant : « J'ai cru comprendre que ce que souhaitait le Conseil constitutionnel est qu'il fallait donner plus d'argent aux actionnaires. De toute façon, ce sont les Français qui vont payer. »

Les choses eussent été sans doute différentes si le pouvoir, plutôt que de nationaliser à 100 %, avait choisi de prendre des participations majoritaires dans les groupes par le biais d'augmentations de capital réservées à l'Etat.

A cela les « orthodoxes » du P.S. ont beau jeu de répondre que prise de participation n'est pas nationalisation, tant en ce qui concerne la gestion que les droits nouveaux des travailleurs. Reste que l'on a dans cette affaire un peu sacrifié au programme, sinon au symbole. Etait-ce dans l'ordre de la nécessité ?

AU JOUR LE JOUR

Anonyme

Après l'assassinat d'un diplomate américain à Paris, le parti républicain (français) a qualifié d'« irresponsable » *le nouveau pouvoir, qui* « autorise n'importe lequel des tueurs de ce monde à trouver asile en France ». « La France, *dit le P.R.*, est en train de devenir le refuge des assassins anonymes. »

On se demande quelle majorité irresponsable était au pouvoir en France lorsque Laïd Sebaï (1977), Henri Curiel (1978), Pierre Goldman (1979), les quatre victimes de la rue Copernic (1980), et tant d'autres, ont été assassinés en France par des tueurs qui courent encore.

Sans doute une majorité anonyme.

BRUNO FRAPPAT.

L'ALLEMAGNE ET NOUS

La fausse image

par ANDRÉ FONTAINE

La France et l'Allemagne ont de la peine à se faire à l'idée qu'elles n'ont été ennemies héréditaires que pendant soixante-quinze ans, de la guerre de 1870 à l'écroulement du Reich « *millénaire* ». Auparavant, il y avait toujours eu plusieurs Allemagnes (jusqu'en 343, en 1648, au moment de la paix de Westphalie), et la tradition séculaire du « diviser pour régner » voulait que le roi très chrétien s'appuyât toujours sur une ou plusieurs d'entre elles : voir Richelieu, les protestants et la Prusse. Napoléon aussi avait ses Allemands. Les deux cultures, loin de s'opposer, s'interpénétraient. Tout ce qui pensait outre-Rhin parlait français, tout ce qui pensait en France considérait l'Allemagne comme la patrie de la philosophie et de la culture : voir Goethe et Mme de Staël. Le Prussien (et poète) Anacharsis Cloots fut député à la Convention. Les révolutionnaires de Paris et de Francfort, en 1848, vibrèrent d'un même cœur.

La guerre de 1870 n'en fut que plus mal ressentie. Le *Not Kennt kein Gebot* — « La nécessité n'a pas de loi » — invoqué par Bismarck pour justifier l'agression apparut à l'intelligentsia parisienne comme un reniement du génie même de l'Allemagne : voir Renan et sa *Lettre à M. Strauss*. Deux générations vécurent dans l'obsession de la revanche. Une fois celle-ci acquise, le nouveau vaincu n'avait pas déposé les armes qu'il voulut à son tour se venger. Mais il ne s'écoulera que cinq ans entre la percée de 1940 *et le crépuscule des dieux hitlériens*. De Gaulle, un moment, cherche à morceler l'Allemagne, et à détacher durablement la Sarre, la rive gauche du Rhin et la Ruhr. Mais il comprend très vite qu'il n'a aucune chance d'y arriver et décide de tendre la main, sinon d'abord à l'Allemagne, du moins aux Allemands.

Rhénan, homme de double culture pour qui l'hostilité franco-allemande relève de la guerre civile, Robert Schuman conçoit en 1950 avec Monnet, Adenauer, De Gasperi, le projet d'une réconciliation éternelle au sein d'une Europe fédérale. La fédération échoue, la réconciliation reste et reçoit après le retour au pouvoir de celui-ci la consécration de l'homme le moins suspect de complaisance à l'égard des démons de l'Allemagne : Charles de Gaulle. Il va jusqu'à signer avec Adenauer, en 1963, un traité qui tisse entre les deux pays des liens privilégiés. Le dessein est clair, s'il n'est pas exprimé avec cette clarté : établir sur l'Europe, pour lui rendre son poids dans les affaires du monde, une hégémonie franco-allemande.

(Lire la suite page 2.)

« L'ÉTRANGER DANS LA MAISON » DE RICHARD DEMARCY

Contes de toujours, d'aujourd'hui

La nouvelle pièce écrite et mise en scène par Richard Demarcy, « l'Etranger dans la maison », est un chef-d'œuvre. Demarcy s'affirme comme l'un des créateurs résolument neuf et complet du théâtre d'aujourd'hui.

Premièrement, Demarcy est un auteur dramatique, un écrivain d'une voix distincte, un poète.

Inventant les images, les paroles, les faits, de « l'Etranger dans la maison », il donne une vision de notre pays, de notre vie à présent, il décrit, analyse, objecte, répond. Son théâtre se mêle de ce qui nous regarde, comme tout vrai théâtre.

Deuxièmement, cette intervention d'un poète dans notre vie publique nous apporte une conscience de plus, une approche de plus. Elle ne double pas l'information pure, la réflexion, la politique. Elle s'installe ailleurs, elle crève des écrans, elle branche d'autres ondes, elle met en jeu d'autres sens perceptifs.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 15.)

idées

L'ALLEMAGNE ET NOUS

L'opinion allemande s'alarme volontiers ces jours-ci de ce qu'elle considère comme une campagne germanophobe de la presse française. C'est la preuve que la réconciliation des deux pays, dont André Fontaine résume les étapes, laisse *subsister*, de part et d'autre, bien des préventions et des idées fausses. Gilbert Comte reprocherait volontiers aux Français — pour sa part — de se décharger sur les Allemands de leur propres culpabilités. Alfred Grosser, enfin, voudrait de toute façon qu'avant de jeter la pierre au voisin de l'Est on se demande ce que ferait la France si d'aventure un Lech Walesa faisait son apparition sur la scène politique *est-allemande*.

La fausse image

(Suite de la première page.)

Mais le véritable *hegemôn* veille. L'Amérique déteste cet aparté. Elle n'a pas de peine à convaincre la classe politique de Bonn que le mariage entre la France indépendante et nucléaire et l'Allemagne dépendante et divisée s'apparente à celui du cheval et de l'alouette au sein du *célèbre pâté*. Du coup le Bundestag assaisonne le traité d'un préambule qui l'émascule. De Gaulle, désabusé, compare la longévité des traités à celle des roses. Adenauer, quasi nonagénaire, est gentiment poussé dehors, le ministre fédéral des affaires étrangères, Gerhard Schroeder, donne dans la gaullo et *la gallo-phobie. Couve* de *Murville* et lui, un moment, ne s'adresseront plus la parole.

Le général se garde pourtant de casser quoi que ce soit. C'est en vain que les dirigeants soviétiques, auxquels il rend visite, en 1966, après avoir retiré la France du commandement intégré atlantique, le pressent de normaliser ses relations avec la R.D.A. Pour lui c'est là un Etat purement « artificiel » qu'il se refuse d'ailleurs à appeler autrement que « *la Prusse* et *la Saxe* » et qui n'existe que par le bon plaisir de l'occupant soviétique. Que l'on ne compte pas sur la France, donc, pour jamais la reconnaître. Et si, en ce qui concerne la réunification, elle n'est, dit-il quelques mois plus tard à Kossyguine, « *ni très ardente ni très pressée* », il importe de « *laisser au peuple allemand un espoir de réunification* ». On ne l'en fera pas démordre. Et d'ailleurs l'arrivée au pouvoir à Bonn de la grande coalition *chrétiens démocrates-sociaux* démocrates, avec Kiesinger à la chancellerie et Brandt aux affaires étrangères, entraîne un réchauffement des relations franco-allemandes.

Le « jamais oublié »

Pompidou sera plus circonspect. Il juge le poids de la R.F.A. au sein de la C.E.E., nettement excessif. C'est entre autres pour l'équilibrer *qu'il ouvre la porte de l'Europe à la* Grande-Bretagne. Bien que le rapprochement germano-soviétique se situe dans le droit fil du triptyque « détente-entente-coopération » célébré par le général, il éprouve une méfiance instinctive pour Willy Brandt, devenu chancelier au moment où il entrait lui-même à l'Elysée. Pour lui la réunification, d'ailleurs inévitable dans la foulée de l'également inévitable entente soviéto-américaine, demeure la *suprême pensée de Bonn qui sera* amené tôt ou tard pour l'obtenir à faire bon marché des intérêts de l'Occident. Henry Kissinger ne tenait pas à ses visiteurs, à l'époque, un langage très différent. Pompidou oubliera le « jamais » de de Gaulle pour reconnaître la R.D.A., mais ne le fera que dans le cadre d'un règlement général entre Washington, Moscou, Londres, Paris et Bonn comportant, entre autres, la consolidation du statut de Berlin-Ouest.

La roche Tarpéienne est toujours aussi près du Capitole. Willy Brandt vient à peine de recevoir le prix Noboel de la paix qu'on apprend que son chef de cabinet, Günther Guillaume, est un agent secret soviétique, et qu'il lui faut, en mai 1974, démissionner. Pompidou est mort un mois plus tôt. Helmut Schmidt et Giscard d'Estaing vont accéder presque en même temps à la tête de leurs pays respectifs. Le premier a beau appartenir à la social-démocratie, il n'a pas caché pendant la campagne électorale française qu'il formait des vœux pour le candidat du « changement sans risque » plutôt que pour celui de la gauche unie. En Giscard il salue l'un des rares hommes sur la Terre qui comprenne quelque chose — Schmidt *dixit — aux problèmes monétaires.* V.G.E., qui avait pourtant fait de l'ouverture à la Grande-Bretagne des portes de la C.E.E. l'une des conditions de son entrée dans le cabinet Chaban-Delmas, ne cache pas sa déception devant le comportement de Londres. Et puis Edward Heath n'est plus là, en qui Pompidou voyait, dans les derniers temps de sa présidence, « *le seul Européen du royaume* ». C'est à nouveau, entre Paris et Bonn, le grand amour.

Helmut Schmidt ne peut certes ignorer que Giscard a clairement laissé entendre aux Soviétiques qu'il était hostile à la réunification. Ce n'est pas *seulement pour tenter de se* concilier ses partenaires, peu portés, par tempérament et par doctrine, à la conciliation. C'est aussi parce que, comme Pompidou, il prend quelque ombrage de ce qui apparaît encore comme le « miracle » allemand. A lui aussi, au demeurant, et plus encore à certains de ses conseillers, il arrive de prêter l'oreille aux amateurs de politique-fiction prompts à annoncer l'imminence d'un nouveau Rapallo. Le chancelier, sagement, choisit d'ignorer les contre-assurances qu'essaye de prendre Paris et de souligner, en toutes circonstances, son accord profond avec le président de la République d'alors, dont il partage l'agacement, teinté de mépris, à l'égard de Jimmy Carter. Il ira jusqu'à lui accorder sinon des félicitations, du moins un *nihil obstat*, pour son initiative la plus contestable : la fameuse entrevue avec Leonid Brejnev à Varsovie, sous les auspices de l'infortuné Edward Gierek. L'un et l'autre veulent sauver la « détente », même et y compris après l'Afghanistan.

Exit, sur ces entrefaites, Giscard. Cette fois encore, Helmut Schmidt a voté pour lui. Il connaît à peine François Mitterrand, qui a noué au contraire avec Willy Brandt, au sein de l'Internationale socialiste, d'étroits contacts. Brandt est d'ailleurs présent aux fêtes de l'inauguration. Il n'empêche que le premier visiteur étranger à être reçu par le nouveau président est le chancelier fédéral et que l'un et l'autre se trouvent d'accord pour constater la convergence de leurs analyses et la *nécessité de confirmer* la *solidité* du lien franco-allemand. Alors que Giscard s'était montré d'une tiédeur éclatante sur le chapitre des euromissiles, de peur de mécontenter l'oncle Léonide, auquel il lui était arrivé de concéder, au cours d'un déjeuner de presse mémorable, une sorte de droit de regard sur les armements de l'Europe. Mitterrand s'empresse d'appuyer à fond la décision prise par l'OTAN à ce sujet en décembre 1979, donnant ainsi un coup de main appréciable au chancelier, aux prises avec l'aile pacifiste de son parti.

Willy Brandt, qui, en vieillissant, paraît de plus en plus porté à prêter l'oreille aux sirènes, manifeste quelque étonnement. Une entrevue à Latche avec le chef de l'Etat, l'été dernier, que le *Spiegel* a pu raconter en détail, montre qu'un large fossé sépare désormais le président du S.P.D. de celui de la République française. Le parti pris d'harmonie entre Mitterrand et Schmidt est en revanche manifeste, et ce n'est pas la visite éclair du chancelier à Paris, le 13 janvier, qui infirmera cette *constatation.*

Il n'empêche que lorsqu'on se donne tant de peine pour souligner son accord, c'est en général parce *qu'il existe quelque raison de le mettre* en doute. Le fait qu'il a suffi de quelques articles — et caricatures — désagréables dans les journaux français — la plupart d'opposition — à propos de l'attitude allemande dans l'affaire polonaise pour qu'une partie de l'opinion d'outre-Rhin s'enflamme et crie à la campagne anti-allemande. Willy Brandt n'a pas été le dernier à y participer. « *La presse française*, a-t-il déclaré le 12 janvier, *a tendance à faire de l'Allemagne un bouc émissaire. Les Français ont enfin l'occasion de taper sur la tête des Allemands.* » C'était le même homme qui avait gentiment traité les mêmes Français, il y a quelques années, de « *chiens endormis* ». Le Français de passage outre-Rhin, surtout s'il a le malheur d'être journaliste, se voit harcelé de questions sur les mobiles de cette campagne anti-allemande dont personne ne paraît mettre l'existence en doute. Avouons avoir été pour notre part fort surpris... de la surprise manifestée par un interviewer en nous entendant répondre à l'une de ses questions qu'il n'existait pas en France, à *notre connaissance*, « *d'angoisse de la réunification* », la majorité de nos concitoyens ayant, du chômage à la menace de guerre, des motifs d'inquiétude assurément plus immédiats.

Réaction à fleur de peau

Cette réaction à fleur de peau de nos voisins d'outre-Rhin est préoccupante. Elle prouve que plus de trente ans de politique de réconciliation voulue par les dirigeants successifs de *la IV[e] et de la V[e] République et* étayée par un fantastique développement des échanges de toute nature n'ont pas dissipé chez eux le soupçon qu'en dernière analyse on ne leur faisait pas confiance. Ni, plus grave, celui qu'on leur en voulait surtout, en fin de compte, d'être Allemands. Puisque, après tout, pour ne pas remonter au déluge et à ce qui l'a précédé, on a dénoncé leur docilité envers les États-Unis avant de leur reprocher leur complaisance à *l'égard de l'U.R.S.S., leurs* penchants militaristes prétendument héréditaires avant de s'en prendre à leur abominable pacifisme.

Nul doute *que l'image que* les Allemands se font aujourd'hui de l'image que les Français se font d'eux est tout à fait excessive. Il est proprement aberrant, de la part de certains d'entre eux, de s'en prendre à ce qui serait une germanophobie purement française, alors qu'on peut trouver dans la presse américaine *des critiques de l'attitude de Bonn* bien plus vives que celles qui s'expriment à Paris. Quant à nos commentateurs dont on dénonce sur les bords du Rhin les penchants anti-allemands, il faut bien voir qu'ils sont avant tout antisoviétiques. Ils seraient les premiers à féliciter la République fédérale de l'exemple qu'elle donne à ceux qui nous gouvernent si seulement elle voulait bien emboucher la trompette du péril rouge. Le premier objectif que devraient s'assigner nos gouvernements à propos des relations franco-allemandes, c'est donc de les *banaliser*, de les débarrasser des éléments affectifs qui les empoisonnent, comme ils empoisonnent si facilement aussi les relations franco-algériennes, franco-israéliennes, franco-espagnoles ou franco-américaines. « *La France et l'Allemagne*, écrivait justement Friedrich Sieburg dans *Dieu est-il français ?*, *ne sont prédestinées ni à une amitié ni à une hostilité éternelles ; elles ne sont que la formule abrégée de l'avalanche de problèmes qui nous menacent tous.* » Le couple qu'elles forment actuellement n'est pas né d'un coup de tête, d'un soudain engouement. Il est le fruit d'un mariage de raison. Qui ne voit que seule la déraison pourrait conduire à le remettre en cause ?

ANDRÉ FONTAINE.

L'interdit

par ALFRED GROSSER

ON est en droit de s'offusquer des différences. Deux hebdomadaires politiques à grand tirage, le *Spiegel* et le *Stern*, ont rivalisé d'ignominie pour parler de la Pologne et pour tourner en dérision les indignations. Et il y a eu trop de silences et trop de contradictions.

Il faut relever les ressemblances et les convergences. Dans la dénonciation : le Bundestag unanime dès les premiers jours à stigmatiser la perte des nouvelles libertés et à réclamer la libération des emprisonnés ; les condamnations nettes dans les textes des Dix et du conseil atlantique proposées par les Allemands au moins autant que par les représentants français (alors que les refus grecs sont à peine évoqués chez nous). Dans l'abstention aussi : où sont donc les propositions de sanctions du gouvernement français ?

Mais l'essentiel n'est pas là. Il est dans la simple question que nous devrions nous poser en France si nous voulons vraiment comprendre la situation allemande : que dirions-nous si se levait un Walesa est-allemand ?

La réponse est claire : nous demanderions instamment à nos partenaires de la République fédérale de bien vouloir ne pas l'encourager, sans doute même de chercher à le faire taire. Parce qu'il risquerait de déclencher dans l'Allemagne aux mains de l'U.R.S.S. des désordres — dont celui de mettre en cause l'ordre européen que nous avons accepté à Helsinki et qui comprend la division de l'Allemagne en deux Etats dont un seul a droit aux libertés proclamées par ailleurs.

C'est de là qu'il convient de partir pour *examiner* la *politique* ouest-allemande. Ne serait-ce que pour dissiper l'erreur la plus manifeste que commettent tant de Français ou d'Américains en évoquant l'*Ostpolitik*, une erreur qui rapprocha M. Henry Kissinger du président Pompidou, qui rapproche peut-être M. François Mitterrand du président Reagan : croire que cette politique tend à la réunification, au prix, s'il le faut, d'une sortie du camp occidental, alors qu'elle vise à créer un *rapprochement sur la base d'une* renonciation à l'unité, d'une acceptation de l'ancrage de chacun des deux Etats dans l'un des deux camps antagonistes.

De sa naissance en 1949 jusqu'au choc qu'a constitué l'érection du mur de Berlin en 1961, la République fédérale a cru ou fait semblant de croire qu'on pouvait envisager simultanément son inclusion dans le système européen et atlantique et son extension vers l'Est, préparée par le refus de reconnaître l'existence du second Etat allemand. Puis admit peu à peu l'idée qu'il fallait commencer par accepter l'inacceptable précisément pour ne pas approfondir encore le fossé qui séparait la République fédérale de dix-sept millions d'autres Allemands.

Aujourd'hui, quand M. Helmut Schmidt *rencontre* M. Erich Honecker, c'est pour chercher, comme il l'a dit devant le Bundestag, à diminuer l'éloignement dans lequel se trouvent ces autres Allemands. L'*Ostpolitik* leur a déjà donné le droit de recevoir des millions de visiteurs de l'Ouest, de téléphoner sans entrave à l'Ouest, de regarder la télévision ouest-allemande. *Grâce à la* reconnaissance du régime qui les opprime, qui leur interdit notamment d'avoir de vrais syndicats.

Ce n'est sûrement pas par hasard que le chancelier Schmidt, parlant de ses interlocuteurs de l'Est, les appelle dans ses discours « *le secrétaire général Honecker* », « *le secrétaire général Brejnev* ». M. Erich Honecker est pourtant en même temps chef de l'Etat. Le désigner comme chef du parti, c'est aller au-delà de la légitimation du partage de l'Allemagne en deux Etats. C'est accepter le règne du parti. Un parti qui représente tout ce qu'on déteste, mais qui détient les clés d'un minimum d'ouverture. Une ouverture qui consiste par exemple à ne pas mettre en prison les écrivains est-allemands qui viennent de le critiquer dans leur longue et franche conversation publique et télévisée avec des confrères ouest-allemands. Le dialogue sera-t-il poursuivi ? Oui, si la tension globale entre l'Est et l'Ouest ne devient pas trop forte dans la crise polonaise...

Quel prix ?

La République fédérale est-elle ainsi exposée à un constant chantage de l'U.R.S.S., puisque celle-ci peut rappeler à l'ordre son vassal de Berlin-Est si Bonn devenait trop agressif à propos de l'Afghanistan, à propos de la Pologne ? Il est vrai. *Mais* qu'avons-nous d'autre à lui proposer pour promouvoir au profit des Allemands de l'Est un agrandissement des fenêtres sur l'Occident et ses libertés ?

A moins de proclamer que nous refusons une fois pour toutes à ces Allemands parce qu'Allemands ce que nous réclamons pour les Polonais et devrions toujours réclamer pour les Tchèques, nous devons nous demander quelle est exactement notre politique face à l'Europe non libre. Qu'exigeons-nous de l'U.R.S.S. et quel prix sommes-nous prêts à payer pour soutenir notre exigence ? Que lui consentons-nous en lui accordant *plus ou moins* expressément le droit de considérer telle ou telle évolution comme inacceptable ? Les réponses à ces questions ne sont pas particulièrement enthousiasmantes quant à notre volonté d'aider vraiment les Walesa d'aujourd'hui et de demain. Alors ne nous faisons pas trop donneurs de leçons face à la République fédérale à laquelle nous ne consentons déjà pas le droit d'espérer en un Walesa allemand.

Le complexe français

par GILBERT COMTE

DES *Français pratiquent* volontiers la confession publique d'épouvantables fautes, bientôt suivie de remords spectaculaires. Sans débats ni recours, ils condamnent alors *le « colonialisme »*, Vichy ou quelque autre image du péché collectif. Mais il n'existe pas de chute sans démon, et cette sourde détestation de soi exige qu'un principe supérieur détermine la cause essentielle de toute damnation.

Du coup, l'exécration intérieure se *transfère au-dehors sur quelque* symbole du crime absolu, et tourne là en haine de l'Autre. Sur notre rive du Rhin, cette incarnation du forfait total incombe fréquemment aux Allemands.

Les crimes de guerre commis entre 1939 et 1945 justifient sans doute d'inapaisables rancunes. *Même si l'orgueil de sa force réveille* en n'importe quel peuple au combat des furies de bête, Ascq, Oradour, Tulle, Lidice, Babyi Yar, Auschwitz, Buchenwald perpétuent le cauchemar d'une volonté exterminatrice, rarement poussée à ces excès de perfectionnisme.

Pour les Français, cependant, l'identification à l'horreur d'un ennemi qualifié d'héréditaire, symptomatiquement, remonta à une époque un peu plus lointaine. Elle date du rapt de l'Alsace-Lorraine, lorsque, avec *Erckmann-Chatrian, Michelet*, presque tous les écrivains illustres d'alors assignent l'envahisseur devant le tribunal d'une conscience éternelle.

Selon cette distribution manichéenne des rôles, promise à un bel avenir, l'autre oppose à ces barbares le « *génie sympathique de la France* » (1). Maurras dénoncera « *la sauvagerie innée des instincts de la chair et du sang allemand* », et verra même de ce côté « *une race ignoble* » (2). A *gauche, à droite*, allègre ou furieuse, la France entière entra tour à tour dans cette frénétique danse du scalp. Le 24 août 1944, *l'Humanité* en résumait l'esprit vengeur par une inoubliable formule d'unanimité nationale : « *A chaque Parisien son boche !* »

L'histoire sélective

Les soldats de Bismarck et de Guillaume avaient abondamment semé sur leur passage mort et désolation. Du moins, ils n'atteignirent jamais la côte basque ni n'infligèrent aux victimes l'inoubliable humiliation d'y descendre en six semaines. Depuis cette *brûlante blessure*, la germanophobie des Français se complique des rapports presque pathologiques, en tout cas fort troubles, qu'ils entretiennent avec leur mémoire collective. Qu'auprès de Polonais, Juifs, Grecs, Soviétiques, Yougoslaves, pillés, massacrés, exterminés par un envahisseur chez eux *autrement impitoyable*, l'Hexagone ait, par comparaison, moins souffert ne diminue en rien son obsession superstitieuse de l'Allemagne. Son angoisse, en effet, ne résulte pas des *épreuves réellement* subies mais de l'abdication générale qui les a rendues possibles.

Malgré Leclerc au Tchad, Koenig à Bir-Hakeim, Juin en Italie, De Lattre sur le Danube, il garde d'abord du deuxième conflit mondial le souvenir d'un effondrement. La crainte explicitement formulée par Mme Simone Veil *qu'un film non conformiste* déculpabilise l'ennemi héréditaire obéit au besoin obscur de se sentir supérieur à lui, à travers quelque verdict irrévocable rendu par la communauté des nations. Des annales soigneusement sélectionnées retiendront de la guerre les seuls épisodes propres à rendre le vaincu odieux. Son déshonneur garantira notre vertu.

Le passé ainsi reconstruit n'épargne aucun détail sur Auschwitz, aucune *précipitation* sur la Gestapo. Il n'enseigne rien sur les qualités d'un pays, souvent humain comme tant *d'autres jusqu'au fond de l'abîme.*

Tandis qu'Oradour disparaissait dans les flammes, un million de soldats français attendaient en terre allemande leur cinquième hiver de captivité. L'administration des camps en expédia beaucoup comme main-d'œuvre gratuite dans les fermes sans hommes. Du Rhin à la lointaine *Prusse orientale*, les vieux paysans rescapés de Verdun les accueillirent souvent comme de jeunes frères. Beaucoup s'émurent de cet accueil familial. A leur libération, ils s'en *émerveillaient encore. Puisqu'une* vigilance inlassable entretient année après année le culte assurément très noble des victimes, quelle association d'anciens prisonniers rebâtira dans quelque vert vallon bavarois la fraîche petite maison où la vie, parfois, s'écoula si douce entre les champs, le chien, la grange et la *fermière ?*

En 1940, Hitler ne se borna pas à vaincre. Plus encore, il révéla le pays vaincu à lui-même, le divisa et s'appropria les recoins de son âme. Dans cette population éperdue sur les routes de l'exode, il recruta des traîtres, des dupes, des clients. Un parti allemand servit le Reich à Paris *comme un parti français travaillait* pour Louis XIV deux siècles plus tôt à Ratisbonne, à Ulm, à Mayence. Dès ce jour, un vieux peuple historique cessa d'exister comme prépondérance. Victorieuse ou vaincue, l'Allemagne l'épouvante toujours, tant il garde envers elle un immense complexe d'infériorité.

Satellite soviétique à l'Est, nain politique parmi les alliés des Américains, elle ne lui donne quand même aucun repos. « *Si nous avons échappé à la dépendance de l'Allemagne, nous restons dans la dépendance du problème allemand* », avertissait déjà Jacques Bainville. Maintenir la grande suspecte *perpétuellement coupable assure alors une* espèce de sécurité intime, vécue par chacun comme une impérieuse religion nationale.

Une vindicte sans appel peut consolider l'indispensable instinct de conservation. Mais seulement si elle *s'appuie sur un courage prêt au sacrifice*. L'antigermanisme viscéral de 1914 exposait au moins à perdre ses jambes ou sa vie sur le Chemin-des-Dames. Le nôtre ne brave plus si grands périls.

Ses trop réels forfaits, l'Allemagne *les expie désormais depuis* trente-sept ans. Les bombardements de Dresde et de Hambourg, le viol des femmes longtemps après 1945 en zone soviétique, la prostitution pour survivre chez les Occidentaux, des soldats prisonniers huit à dix ans au fin fond de la Sibérie, ce martyrologe-là non plus ne compte pas pour *une pichenette*. Nous voulons contraindre les Allemands à négliger cette terrible punition, et obtenir d'eux qu'ils servent d'avant-garde contre les chars russes, au titre d'une *réparation morale sans limites.* En somme, les enfants des nazis devraient *devenir* nos harkis ! Non sans se frapper la poitrine d'une honte héréditaire, bien sûr !

L'intelligent programme ! Les manifestations antinucléaires d'outre-Rhin répondent par un refus. Elles annoncent qu'un grand peuple finit *toujours par sortir d'un jeu où il perd* constamment. La France s'en alarme. Quelque part dans la justice des cieux, une voix murmure à son adresse : « *Malheur à l'imprévoyance !* »

(1) La France et l'Europe.
(2) Dictionnaire politique et critique. Tome I.

Le Monde

étranger

LA RECRUDESCENCE DU TERRORISME

Près de quatre attentats sur dix dans le monde sont dirigés contre les États-Unis

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis constatent qu'ils sont désormais l'une des cibles principales du terrorisme dans le monde. Mais leur situation est particulière : les attaques contre les citoyens ou les biens américains se produisent presque toujours à l'étranger et non sur le territoire national.

Aux Etats-Unis mêmes, on a compté l'an dernier quarante-deux actes de violence politiques (noyés parmi vingt mille homicides). Hormis les séparatistes portoricains, les auteurs de ces attentats — arméniens, croates ou cubains — cherchaient tous à régler des comptes « historiques » dans leur région, non à influencer le gouvernement de Washigton, à « déstabiliser » les Etats-Unis ou l'Occident. Si le F.B.I. les tient à l'œil, la C.I.A. est incapable d'en faire autant à l'étranger avec d'innombrables groupes anti-américains.

D'après les statistiques de Washington, le terrorisme a augmenté depuis treize ans, en quantité comme en degré de violence. En 1970, 5 % des attentats entraînaient la mort d'une personne au moins. Dix ans plus tard, cette proportion était doublée.

Le département d'Etat a recensé 760 actes de terrorisme en 1980 — avec un record de morts (643) et de blessés (1 078). Parmi ces attentats, 38 % auraient été dirigés contre des biens ou citoyens américains, même si le nombre des victimes (10 morts et 94 blessés) ne correspond pas à la proportion. Il faut dire que des entreprises américaines à l'étranger sont souvent victimes de rackets ou d'enlèvements qui ne causent pas de pertes humaines.

Les statistiques du département d'Etat indiquent que trois cents diplomates ont été tués dans le monde depuis 1968. Parmi eux, vingt ambassadeurs, dont cinq des Etats-Unis. L'assassinat du lieutenant-colonel Ray montre que les terroristes n'hésitent pas à s'en prendre à des fonctionnaires subalternes du moment qu'ils symbolisent l'« impérialisme yankee ». Or, les Etats-Unis comptent six mille fonctionnaires à l'étranger, qui ne peuvent être défendus un à un avec gardes du corps et voitures blindées.

Les mesures de sécurité prises depuis 1974 concernent essentiellement les ambassades. Elles se sont multipliées au cours de l'année dernière. Des dizaines de millions de dollars ont été prévus pour renforcer la défense d'immeubles américains dans des pays particulièrement dangereux. Le cas du Salvador est le plus flagrant : victime de sept attaques, l'ambassade des Etats-Unis y ressemble de plus en plus à un bunker.

On ne se contente pas d'installer des vitres à l'épreuve des balles ou des détecteurs d'armes à l'entrée des bâtiments. Diverses ambassades se préparent à résister à des attaques éventuelles de manifestants, pour éviter des épisodes comme celui de Téhéran en en 1979. On les équipe d'abris avec des réserves alimentaires, d'appareils de destruction rapide des documents, de systèmes invulnérables pour communiquer par radio avec Washington ou d'autres ambassades.

En cas de prise d'otages, les Etat-Unis possèdent désormais des brigades d'intervention spécialement entraînées. Parallèlement aux mesures de prévention ou de riposte qu'ils ont adoptées, ils cherchent à développer un climat de lutte contre le terrorisme dans la communauté internationale. Ils ont poussé plusieurs pays à adhérer à la convention de La Haye contre les détournements d'avions, à celle de Montréal contre les sabotages aériens ou à d'autres traités de ce genre (prise d'otages, protection des matériels nucléaires). L'idée générale est d'assimiler le terrorisme à la criminalité de droit commun et de soumettre ses auteurs à la loi, où qu'ils soient.

La main de Moscou ?

L'administration Reagan entend donner l'exemple de la fermeté. « *Les gouvernements qui engagent, ou soutiennent activement des actes de terrorisme contre nous peuvent s'attendre à une réponse rapide et certaine,* déclarait le 10 juin 1981 M. Richard Kennedy, sous-secrétaire d'Etat, devant des sénateurs. *Nous utiliserons tous les moyens à notre disposition, qu'ils soient diplomatiques, politiques, économiques ou militaires, pour répondre à ces actes d'intimidation internationale et d'extorsion.* »

Une position identique a été adoptée à l'égard du terrorisme privé. Le 29 octobre 1981, M. Frank Perez, directeur du bureau de lutte contre le terrorisme, déclarait à Baltimore : « *Nous résisterons au chantage. Nous ne paierons pas de rançon, ne relâcherons pas de prisonniers, ne marchanderons jamais.* » Cette attitude devait être réaffirmée il y a quelques semaines après l'enlèvement du général Dozier à Verone.

La Libye est officiellement dénoncée à Washington comme un Etat terroriste. On l'a même accusée récemment — sans fournir de preuves — de vouloir assassiner le président Reagan. En revanche, des déclarations contradictoires ont été faites sur la responsabilité de l'Union soviétique dans le terrorisme international.

Un document de la C.I.A., révélé l'été dernier, déclarait indémontrable la « main de Moscou ». Il fut aussitôt retiré de la circulation pour être réécrit. Le général Haig, secrétaire d'Etat, n'avait-il pas mis en cause l'U.R.S.S. dès le 28 janvier 1981 ? Cette mise en cause ambiguë ne précisait pas si le Kremlin appuyait des auteurs d'attentats ou seulement des mouvements révolutionnaires. Le même général Haig engagé aujourd'hui dans des négociations avec les Soviétiques, n'accuse plus Moscou de terrorisme. Ce thème l'intéresse personnellement : si le président Reagan avait été blessé par un maniaque en mars dernier, le général Haig, lui, avait échappé à un grave attentat politique en Belgique, deux ans plus tôt, lorsqu'il commandait encore les forces de l'OTAN.

ROBERT SOLÉ.

Une organisation libanaise revendique l'assassinat du lieutenant-colonel Charles R. Ray

« Les fractions révolutionnaires armées libanaises » (organisation dont on n'avait pas entendu parler auparavant) ont revendiqué, lundi 18 janvier, à Beyrouth, l'assassinat du lieutenant-colonel Charles R. Ray, attaché militaire adjoint de l'ambassade des Etats-Unis à Paris (*le Monde* du 19 janvier). Un communiqué adressé à l'agence Reuter de Beyrouth précise que M. Ray a été « *exécuté car l'administration du président Reagan et ses alliés étaient impliqués dans un accord visant à vaincre et massacrer le peuple libanais* ».

Le communiqué indique, d'autre part, que le même groupe révolutionnaire revendique l'agression, le 12 novembre 1981, contre le chargé d'affaires américain à Paris, M. Christian Chapman. En conclusion, le communiqué affirme : « *L'administration américaine sait pertinemment qu'elle doit s'attendre à des actions similaires contre ceux qui continuent à œuvrer pour le massacre des pauvres, au Salvador ou au Sud-Liban.* »

A sa sortie d'un déjeuner prévu de longue date avec le président de la République, M. Evan Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, a annoncé, lundi après-midi, que la sécurité des diplomates américains en France allait être renforcée. Il a indiqué que le chef de l'Etat lui avait proposé « *de donner tous les moyens nécessaires* » au renforment de cette sécurité.

Immédiatement après le meurtre, M. Galbraith avait déclaré : « *Je suis révolté par la nouvelle du meutre de sang-froid du colonel Ray. Ce que les lâches ont fait à sa famille est impensable. Le colonel Ray était un soldat qui a servi sa patrie dans la paix et dans la guerre. Comme il l'aurait fait lui-même, nous poursuivrons notre tâche. Ses amis et ses collègues conserveront de lui le souvenir de son sens du devoir et honoreront sa mémoire. Nous partageons le chagrin de ceux qu'il laisse derrière lui.* »

Les réactions

● *M. Ronald Reagan* a « *vivement déploré* » l'assassinat du diplomate. « *L'acte « gratuit » des meurtriers renforce notre détermination d'éliminer le terrorisme international, afin de faire en sorte que de telles tragédies ne se renouvellent pas* », a déclaré le président des Etats-Unis dans un communiqué. M. Reagan a rendu hommage au lieutenant-colonel Ray, qui, a-t-il dit, « *a donné sa vie dans l'exercice de ses fonctions comme il l'aurait fait au cours d'une bataille.* » M. Reagan a aussi déclaré que les terroristes frappent non pour défendre un idéal, mais pour créer un « *sentiment généralisé d'insécurité* ».

● *En France*, le gouvernement a fait part de sa « *vive émotion* » et a déclaré « *que tous les efforts seront déployés afin de retrouver le ou les auteurs de ce crime odieux* ». « *Il présente*, conclut un communiqué de l'hôtel Matignon, *au gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et à la famille du disparu ses condoléances très attristées.* »

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a adressé un message de sympathie au secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, à la suite de « *l'odieux attentat perpétré à Paris contre le lieutenant-colonel Ray* ». En présentant ses condoléances, le ministre exprime « *toute la sympathie des forces armées françaises* » et se déclare « *bouleversé que Paris ait été le siège d'un acte aussi lâche et barbare* ».

De son côté, le parti républicain a dénoncé « *les dispositions irresponsables prises par le gouvernement français, qui autorise aujourd'hui n'importe quel des tueurs de ce monde à trouver asile en France sans que, désormais, aucune vérification d'identité ou d'activité ne soit engagée et, ce, au nom des libertés élémentaires* ».

La thèse d'un complot international est relancée par un magistrat italien

De notre correspondant

Rome. — En direct à la télévision, l'extermination du groupe dirigeant du premier parti italien, la démocratie-chrétienne, pris sous le feu croisé des mitraillettes de quinze terroristes, tandis que le siège de la D.-C. était pilonné de l'extérieur par des lance-roquettes et des bazookas cachés dans des camionnettes : tel était le plan, révèle la presse italienne, de l'aile dite militaire des Brigades rouges pour le 22 janvier, à l'occasion du conseil national de la D.-C., à l'heure exacte du Journal télévisé de 13 heures retransmettant la session : « Un massacre en direct » titrait, lundi, *le Messagero*. (Nos premières éditions du 19 janvier.)

Découverte dans un lac, grâce aux aveux d'un terroriste repenti, des cadavres de hauts personnages connus pour leurs liens avec les trafiquants d'armes et de drogue, repérage de caches d'armes des brigadistes, indications ou « révélations » journalistiques dont on ne sait plus très bien, comme de l'œuf et de la poule, lesquels sont à l'origine des autres, mais qui, tous, donnent lieu à des extrapolations sur les liens entre les terroristes et les services secrets étrangers, enlèvement du général américain Dozier par les Brigades rouges, voici les degrés de l'escalade de la terreur à l'ordre du jour en Italie. A en croire la presse, la péninsule est sur le point de devenir un nouveau Liban, cible d'une stratégie déstabilisatrice orchestrée par une « *centrale terroriste internationale* ».

La thèse de la coopération terroriste n'est pas nouvelle. A la fin de l'année dernière, le président Pertini lui-même l'avait relancée, puis M. Spadolini, président du conseil, le 11 janvier devant la Chambre, faisait sienne l'hypothèse d'un « *centre de terrorisme à l'étranger* » chère aux socialistes. M. Spadolini a même évoqué, pour illustrer ses propos, l'expulsion de seize étrangers d'Italie en 1980 et de dix en 1981 : la presse avait tôt fait d'établir le lien. Après plus ample informé, ce lien était ténu : un diplomate soviétique, par exemple, ayant été expulsé non pour ses liens avec les terroristes, mais pour espionnage industriel, et ainsi de suite... Qu'importe, car l'opinion publique est déjà sensible à un nouvel événement « confirmant » ce qu'on l'appelle à croire : à Lausanne, en décembre, apprenait-on la semaine dernière, aurait eu lieu une « rencontre au sommet » de terroristes venus d'Irlande, d'Allemagne, de Palestine et d'Italie, dans le cadre d'une coopération entreprise depuis 1975.

Un coup de théâtre

Nouveau coup de théâtre pendant ce week-end : cette fois, après le dossier peu probant établi par le P.S., le juge d'instruction Imposimato, chargé notamment de la seconde enquête sur l'affaire Moro, qui relance la thèse du complot terroriste international en l'élargissant à une vaste entreprise de déstabilisation de l'Italie, à laquelle ont partie liée : organisations libyennes, services secrets israéliens, K.G.B., terroristes et trafiquants en tous genres.

Dans une interview au *Messaggero*, il livre ses conclusions : « *Les militants de la centrale internationale du terrorisme sont depuis des mois à l'œuvre dans un effort colossal pour répandre l'héroïne sur le sol italien. C'est pourquoi les gros trafiquants, ceux qui fournissent à jet continu les revendeurs, proviennent pratiquement tous du Liban et de la Syrie. D'un côté ils cherchent à intoxiquer notre jeunesse, à décimer toute une génération, et de l'autre ils obtiennent des capitaux qu'ils investissent dans le trafic d'armes.* »

La connexion entre la pègre, les services secrets et le terrorisme (notamment pour l'approvisionnement en armes) n'est pas un fait nouveau, et particulier à l'Italie. Que l'armée rouge s'entraîne avec les Palestiniens et utilise leur arsenal de guerre n'est un secret pour personne (son chef, la jeune Shigenobu, donne parfois des interviews de Beyrouth) ; que, d'autre part, le terrorisme soit un phénomène international, c'est une réalité. Qu'il y ait des contacts entre les organisations, c'est plausible. Mais de là à reconstituer une stratégie globale dirigée par une « *centrale* », de faire d'un phénomène international une « *internationale* » comme on parle de la deuxième ou de la IIIe Internationale, il y a un pas. On a toujours parlé en Italie du « grand vieux », cerveau des Brigades rouges. Aujourd'hui ce personnage tend à devenir un étranger, ou du moins travaillant pour l'étranger.

S'achemine-t-on vers une hallucinante affaire mettant effectivement en jeu des puissances étrangères tirant le ficelles du terrorisme, ou bien prosaïquement l'affaire s'enlisera-t-elle dans les limbes de la politique intérieure italienne ? En atetndant tous les pays dont les noms ont été cités à la suite d'indiscrétions ou d'interprétations démentent les allégations les concernant.

PHILIPPE PONS.

Les diplomates américains assassinés depuis 1968

● Le 16 janvier 1968, au Guatemala, le colonel John Webber et le capitaine Ernest Munro sont tués dans leur voiture d'une rafale de pistolet mitrailleur. Le colonel Webber dirigeait la mission militaire américaine au Guatemala et le capitaine Munro était attaché naval.

● Le 28 août 1968, au Guatemala à nouveau, John Gordon Mein, ambassadeur des Etats-Unis, est assassiné en plein cœur de la capitale. L'organisation clandestine, pro-castrite, des FAR (Forces armées rebelles) explique, dans un communiqué, que M. Mein « a été exécuté alors qu'il résistait à une tentative d'enlèvement politique ».

● Le 2 mars 1973, au Soudan, trois diplomates occidentaux, qui avaient été pris en otages par un commando palestinien dans les locaux de l'ambassade d'Arabie saoudite à Khartoum, sont exécutés après un siège de deux jours. Les victimes américaines sont Cleo Noel, ambassadeur à Khartoum, et George Moore, chargé d'affaires.

● Le 19 août 1974, à Chypre, Roger Davies, ambassadeur des Etats-Unis, est assassiné dans son ambassade autour de laquelle avait lieu une manifestation anti-américaine.

● Le 28 février 1975, en Argentine, John Patrick Egan, consul honoraire des Etats-Unis à Cordoba, est assassiné par des membres de l'organisation péroniste de gauche, les Montoneros.

● Le 23 décembre 1975, en Grèce, Richard Welch, conseiller de l'ambassade des Etats-Unis et chef de la C.I.A. en Grèce, est assassiné à Athènes par trois hommes masqués qui ne seront jamais identifiés.

● Le 16 juin 1976, au Liban, Francis Meloy, ambassadeur des Etats-Unis, et Robert Waring, conseiller américain, sont assassinés à Beyrouth au cours d'une embuscade dressée, selon M. Kissinger, par des « provocateurs ».

● Le 14 février 1979, en Afghanistan, Adolph Dubs, ambassadeur des Etats-Unis, qui avait été pris en otage par quatre « terroristes », est assassiné lorsque les policiers prennent d'assaut l'hôtel de Kaboul où le diplomate était prisonnier.

République fédérale d'Allemagne

QUATRE NÉO-NAZIS SONT JUGÉS POUR SEPT ATTENTATS

De notre correspondant

Bonn. — Le procès des quatre membres d'un groupe terroriste néo-nazi s'est ouvert lundi 18 janvier à Stuttgart. Les débats se déroulent dans la salle de la « prison forteresse » de Stammheim où, il y a près de huit ans, Andréas Baader et Ulrike Meinhof comparurent pour la première fois. Aujourd'hui cependant, l'intérêt du public n'est plus le même. Seule une vingtaine de sympathisants des accusés, portant des chemises noires, des vestes de cuir, des culottes de cheval et des bottes, sont venus assister à l'ouverture du procès.

Le principal inculpé est l'ancien avocat Manfred Roeder, qui s'est donné lui-même le titre d'« administrateur du Reich ». Plusieurs fois condamné pour avoir diffusé de la propagande national-socialiste, il avait, en 1978, cherché un refuge temporaire à l'étranger, tandis que son épouse continuait d'organiser des « rencontres d'amis », réunissant des nostalgiques de l'hitlérisme.

L'organisation, qui a pris le nom de « groupe d'action allemand », se voit reprocher sept attentats commis entre février et août 1980 dans diverses villes de la République fédérale, dont le plus grave a eu lieu à Hambourg, contre un immeuble où deux réfugiés vietnamiens furent tués le 22 août 1980.

Selon l'acte d'accusation, Roeder aurait noté alors dans son journal personnel que « *la libération de l'Allemagne a commencé* ». Il se voit non seulement reprocher aujourd'hui d'avoir pris la tête d'une organisation terroriste mais, en tant que tel, il est accusé aussi de complicité dans le meurtre des deux Vietnamiens, bien qu'il n'ait pas lui-même pris part à l'attentat. — J. W.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● VINGT - TROIS HAUTS FONCTIONNAIRES COLOMBIENS ont été inculpés pour avoir vendu deux cents enfants à l'étranger, essentiellement en Europe, a-t-on appris officiellement, samedi 16 janvier, à Bogota. Une enquête a permis d'établir que des employés du ministère des affaires étrangères, de l'Institut des affaires sociales, du département administratif de la sécurité, et des notaires, avaient violé les normes légales pour faciliter l'adoption de mineurs. Ils sont accusés d'avoir falsifié des passeports, des visas, des certificats d'adoption et des registres d'état civil pour faciliter, contre une rémunération, l'adoption d'enfants colombiens par des familles européennes. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

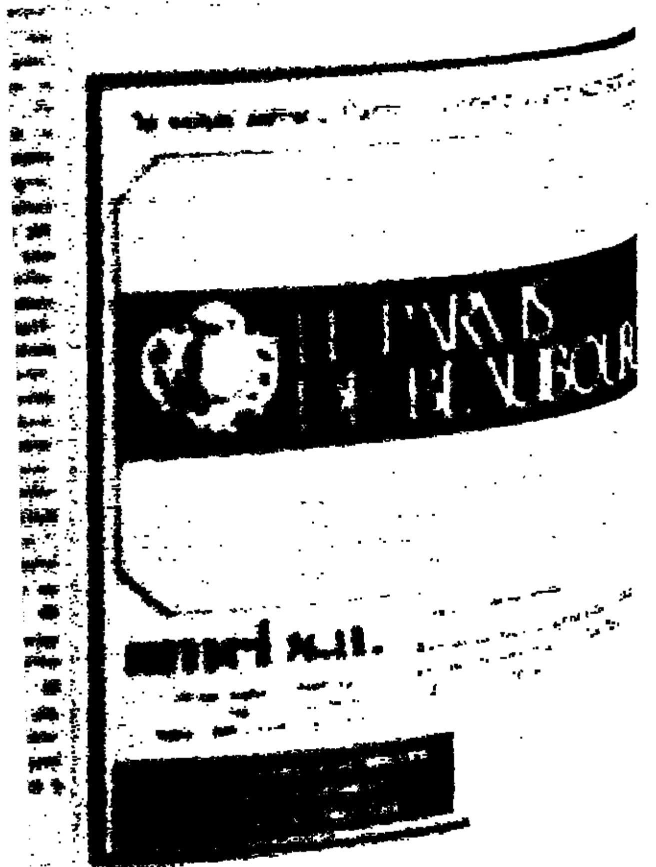
● LES QUARANTE-CINQ MERCENAIRES qui avaient détourné un appareil d'Air India après leur coup de main raté contre l'aéroport de Mahé, aux Seychelles (*le Monde* du 7 janvier), ont été inculpés, lundi 18 janvier, de piraterie aérienne par la justice sud-africaine. Leur procès s'ouvrira le 10 mars à Pietermaritzburg, dans la province du Natal. Ils sont passibles de peines allant de cinq à trente ans de prison. — *(Reuter.)*

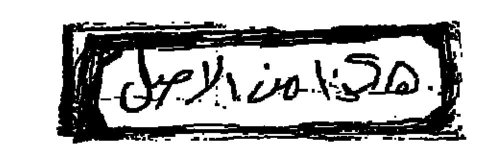
Tanzanie

● CAMPAGNE POUR LA LIBERATION D'UN UNIVERSITAIRE TANZANIEN DETENU AU ZAIRE. — Des universitaires tanzaniens ont lancé une campagne pour la libération d'un de leurs collègues, le docteur Wamba Dia Wamba, détenu au aïre depuis le 18 décembre. Le docteur Wamba, détenu au Zaïre depuis maître conférencier d'histoire zaïroise de l'université de Dar-Es-Salaam, avait été arrêté à l'aéroport de Kinshasa alors qu'il arrivait au Zaïre pour passer les vacances de Noël. — *(A.F.P.)*

Tchad

● CONFIRMATION DE LA CHUTE DE FAYA-LARGEAU. — La localité de Faya-Largeau, dans le nord du Tchad, est tombée il y a quelques jours aux mains des troupes de M. Hissène Habré (*le Monde* du 16 janvier), confirmait-on, lundi à Yaoundé, de source sûre. On ignore si cet événement a été précédé d'affrontements entre les forces rebelles et les unités gouvernementales basées dans la région, mais l'occupation de la ville porte un nouveau coup au pouvoir du chef de l'Etat, M. Goukouni Oueddei. — *(A.F.P.)*





EUROPE

Pologne

Le général Jaruzelski compte présenter « des mesures visant à réduire les inconvénients de l'état de siège »

La commission mixte Eglise-Etat s'est réunie, lundi 18 janvier, à Varsovie. Les représentants de l'épiscopat ont exprimé à nouveau leur préoccupation au sujet de l'« état de guerre ». Il leur a été indiqué que le général Jaruzelski compte présenter à la Diète « des mesures visant à réduire les inconvénients de l'état de siège ». D'autre part, il a été précisé, cette fois officiellement, qu'il n'était pas question pour le moment de libérer M. Walesa.

La commission mixte est présidée par M. Barcikowski, membre du bureau politique, et par Mgr Dabrowski, secrétaire de l'épiscopat. Dans un communiqué que cite Radio-Varsovie, les représentants de l'épiscopat se sont déclarés « *inquiets au sujet d'actes à caractère de vengeance dirigés contre certains citoyens et violant la dignité humaine* ». Les représentants du gouvernement ont alors déclaré que de tels actes « *n'étaient pas conformes aux intentions des autorités* ». Les deux parties, ajoute la radio, ont été cependant d'accord pour estimer qu'il était urgent de rechercher des solutions politiques qui permettent de parvenir « *à une entente et à une réconciliation réelle et durable* ».

L'action de l'Etat et de l'Eglise est « *un facteur important pour accélérer le processus conduisant à la levée de l'état de siège* ». Il a été constaté, dit encore le texte, que, « *dans une situation économique extrêmement difficile, le pays a besoin d'aide économique et que les sanctions rendent plus difficile la lutte contre la crise et freinent le retour au processus de renouveau conforme aux accords sociaux.* » C'est au cours de cette réunion qu'il a été indiqué que le général Jaruzelski présentera, le lundi 25 janvier, à la diète, « *des mesures visant à réduire les inconvénients de l'état de siège* ».

Cependant, il n'est pas question de libérer dans un proche avenir M. Walesa ni de lever l'état de siège. Un démenti officiel a été apporté, lundi, par le vice-ministre des affaires étrangères aux déclarations faites la veille par l'ambassadeur de Pologne en Grande-Bretagne, M. Staniszewski. Celui-ci, a remarqué le vice-ministre, est « *un grand optimiste* », mais il reste possible que certaines de ses déclarations aient été mal interprétées.

De fait, M. Staniszewski a précisé lundi que ses propos avaient été mal compris. Devant des membres du parti travailliste, il a remarqué que, si la situation continuait à évoluer comme elle le fait en ce moment, M. Walesa serait libéré et la loi martiale levée, *mais il n'a pas été en mesure* de fixer une date.

De son côté, M. Rakowski vice-premier ministre, déclare dans une interview à l'hebdomadaire allemand *Stern* que M. Walesa « *avait été dépassé par les événements* », que ce n'était pas lui mais ses conseillers qui avaient voulu transformer Solidarité en parti d'opposition. M. Walesa, affirme M. Rakowski, est « *un grand orateur mais il perd facilement le sens de la réalité. Il est difficile d'obtenir de lui une réponse claire et constructive à n'importe quel grand problème politique.* » Dans cette interview, le vice-premier ministre estime que la Pologne va connaître « *au moins cinq années difficiles* » pour remettre son économie en ordre. Il croit que les entreprises polonaises ont besoin *de système directorial... Quand un de système directorial... quand un système économique doit se développer avec efficacité, il doit s'appuyer sur des managers prêts à endosser leur responsabilité... Une cogestion absolue est un mythe.* »

Dans l'immédiat, l'Etat a lancé un emprunt en céréales auprès des agriculteurs privés et des fermes d'Etat. *Il demande aux producteurs* de livrer aux centres d'achat des céréales en supplément des contrats déjà fixés. En échange de ces livraisons qui devront être effectuées d'ici au 30 juin, les producteurs recevront des bons remboursables par les banques de 1983 à 1985 au prix de vente des céréales en vigueur à ce moment. Les augmentations de produits alimentaires et de l'énergie devraient d'autre part entrer en vigueur le 1er février. Le gouvernement envisage toutefois d'en atténuer quelques-unes et d'améliorer le système de compensations financières.

Certains établissements d'enseignement supérieur ont enfin rouvert leurs portes lundi : les instituts et centres de recherche (où les conférences et les projections de films sont cependant interdites), les écoles d'ingénieurs, les facultés de médecine (des cours d'instruction civique ont été ajoutés aux programmes). Les autres universités restent fermées et les manifestations sportives interdites.

● *Le fils de M. Brejnev* a été vivement pris à partie, lundi, par des dizaines de manifestants polonais, alors qu'il visitait une fabrique de tubes d'acier aux environs de Liège. *Le fils de M. Brejnev*, responsable d'une organisation soviétique d'import-export, visite la Belgique à la tête d'une délégation soviétique. — (*A.F.P.*)

« Votre devoir, monsieur le directeur... »

Le responsable de Solidarité pour l'usine de tracteurs d'Ursus, M. Zbigniew Janas, l'un des trois principaux *dirigeants du syndicat indépendant réfugiés dans la clandestinité*, a adressé, dès le 17 décembre, une lettre à M. St. Stawoszykiewicz : celui-ci, quatre jours après l'instauration de l'« état de guerre », venait d'être chargé par la junte d'exercer les fonctions de directeur général de cet établissement à la place de son ancien supérieur, M. Wilk, qui venait d'être limogé. Ce texte nous a été fourni par le comité de Solidarité en France.

« Monsieur le directeur, j'ai été très surpris d'apprendre que vous avez pris les fonctions de directeur général après le licenciement du directeur Wilk. Je lui avais écrit des lettres, qu'il n'a, hélas ! pas eu le temps de recevoir. Au nom de notre coopération de plusieurs mois déjà, je vous écris donc sur le même sujet. Depuis quelques jours, je suis poursuivi comme un voleur ou un bandit simplement parce que j'avais voulu reconstruire notre pays après sa destruction totale menée par les communistes avec une habileté surprenante. Mais je n'ai pas peur : j'ai été éduqué par l'opposition et trempé dans la lutte contre ce régime inhumain et antinational. Vous savez bien, monsieur le directeur, que tout ce que j'ai fait avait uniquement pour but de soulager les soucis quotidiens des gens.

» Aujourd'hui, on vous a mis à la place du directeur Wilk dans l'espoir que vous saurez opprimer les gens avec suffisamment de force. Je ne pense pas que vous nous ayez trompés ces derniers mois. Je voudrais croire que vous vous souviendrez de tout ce dont nous avons parlé. Solidarité n'est pas mort et ne périra pas. Le temps viendra où chacun devra rendre des comptes et dire ce qu'il a fait pour aider les gens, combien de personnes il a sauvées des licenciements. Et personne ne pourra se justifier en disant qu'il ne savait pas, qu'il avait peur, qu'il ne pouvait rien faire.

» Souvenez-vous que votre devoir et celui de vos collaborateurs est de ne pas s'opposer à ce que les gens s'organisent afin d'aider les familles de ceux qui sont arrêtés. Il est de votre devoir d'assurer à toutes ces familles les tickets de rationnement même si vous ou les autres directeurs deviez prendre les vôtres pour cela. Le temps des comptes viendra et je veux croire que la direction d'Ursus pourra se vanter de résultats positifs. Je voudrais, j'espère qu'il en sera bien ainsi et que, lorsque tout ceci sera terminé, toute la direction pourra marcher la tête haute, tout comme pourra le faire le directeur Wilk (si son attitude ne change pas).

» Vous devez faire ce que j'ai dit en tant qu'homme et en tant que Polonais. Et, n'oubliez pas : ce pays ne peut être longtemps gouverné à l'aide d'un canon placé contre la tempe. Les larmes qui coulent dans ma maison, dans celles de mes amis, connus et inconnus, se transformeront en pierres qui détruiront les espoirs des ennemis du peuple qui ignorent toute tolérance et ne connaissent que les armes.

» En ce qui me concerne, même si j'étais arrêté, même si je devais passer des années en prison, je ne cesserais de lutter pour mes idées. Le jour viendra où je serai devant vous et nous ferons nos comptes ensemble. Ces paroles sont peut-être dures, mais la réalité dans laquelle nous vivons et travaillons l'est également. Pour terminer, je salue tous ceux qui ont une sympathie réelle pour Solidarité et pour moi-même.

» P.S. — La vérité n'a pas besoin du secret : cette lettre est donc communiquée à l'ensemble du personnel d'Ursus. »

● *Un boycottage du contrat de gaz sibérien « n'est pas prévu pour le moment »*, a déclaré M. Jean-Pierre Brunet, ambassadeur de France à Bonn, dans un entretien à la *Bild Zeitung* publié mardi 19 janvier. « *Nous continuerons à livrer le matériel et nous conclurons probablement dans les prochaines semaines les négociations sur ce contrat* », a précisé M. Brunet avant de faire état du « scepticisme » des gouvernements français et ouest-allemand à propos des sanctions économiques à l'encontre de l'U.R.S.S. et de la Pologne. — (*A.F.P.*)

Finlande

M. Koïvisto (social-démocrate) est pratiquement assuré de devenir président de la République

Lors de l'élection au suffrage indirect du successeur de M. Urho Kekkonen à la présidence de la République, les Finlandais ont plébiscité le candidat social-démocrate, M. Mauno Koivisto, en élisant cent quarante-cinq grands électeurs de son parti sur les trois cent un qu'ils avaient à choisir les 17 et 18 janvier.

Mardi 26 janvier, les grands électeurs se réuniront pour procéder à l'élection du neuvième président de la République de Finlande. M. Koïvisto devrait alors aisément trouver les six voix d'appoint nécessaires à la majorité absolue parmi les trente-deux grands électeurs de la Ligue démocratique (communistes et socialistes indépendants).

De notre correspondant

Helsinki. — Pour la première fois de son existence, la République de Finlande aura de toute *évidence un chef d'Etat qui appartiendra pas à une formation* du centre ou de la droite. En effet la victoire du parti social-démocrate est écrasante : il a obtenu 43,3 % des suffrages des 3 900 000 électeurs qui ont pris part au vote.

Pour toute une génération de Finlandais, c'est la première fois qu'ils pouvaient choisir car les réélections successives de M. Kekkonen, depuis 1956, avaient toujours été acquises d'avance. Autre constatation, une partie de l'électorat communiste a préféré voter utile : l'Union démocratique populaire obtient 11 % des suffrages, soit environ 7 % de moins qu'aux élections législatives de 1979 et présidentielle de 1978.

Le parti communiste paie aussi sa division interne. Et si le président du parti, M. Saarinen, qui dirige la majorité nationaliste, soutient M. Koïvisto, la minorité pro-moscovite, elle, ne cachait pas ses sympathies pour un « outsider » centriste. Elle avait fait campagne pour M. Karjalainen qui n'avait pas été choisi par les centristes et que l'on présente comme le favori de Moscou.

Les deux plus grands partis bourgeois ont le moins souffert de la « vague Koivisto ». Le parti conservateur, dont l'électorat a peut-être été sensibilisé par « l'épouvantail socialiste » gagne quatre points par rapport à l'élection présidentielle de 1978 où il soutenait M. Kekkonen, mais en perd trois par rapport aux élections de 1979. La personnalité même de M. Virolainen, candidat du parti du centre, a permis à cette formation de bien résister à l'attraction du candidat social démocrate.

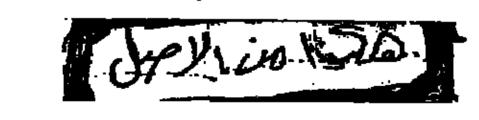
Si l'on exclut le parti suédois qui maintient sa position grâce à la personnalité de son candidat M. Jansson, les autres partis sont emportés par le raz de marée social démocrate. Les ruraux et les chrétiens, qui s'étaient affirmés en s'opposant à M. Kekkonen, perdent au total plus de dix points par rapport aux élections de 1978. Il est évident que l'électorat de ces petites formations n'a pas été convaincu du sérieux de leurs propres candidats.

Ces votes « utiles », de la gauche à la droite, ne signifient pas un glissement à gauche de l'opinion publique. Mais la population, irritée par les « jeux » des politiciens a tenu à manifester son soutien à une personnalité dans laquelle elle se reconnaît et qui se tient au-dessus de la mêlée.

PAUL PARANT.

LES RÉSULTATS DU SCRUTIN

PARTI ET CANDIDAT DESIGNE	Nombre de grands électeurs	En pourcentage		
		Voix obtenues	+ ou — par rapport aux Elec. prés de 1978	+ ou — par rapport aux Législatives de 1979
Social-démocrate M. Mauno Koïvisto	145	43,3	+ 20	+ 19,3
Conservateur M. Harri Holkeri	58	18,7	+ 4	— 3
Centre M. Johannes Virolainen	53	16,9	— 2,5	— 0,4
Ligue dém. (dont P.C.) M. Kalevi Kivistö (soc.)	32	11	— 7,2	— 6,9
Suédois M. Jan Magnus Jansson	11	3,8	+ 0,2	— 0,4
Libéral Mme Heivi Sipilä	1	1,8	— 1,1	— 1,9
Rural M. Veikko Vennamo	1	2,3	— 2,4	— 2,3
Chrétien M. Raino Westerholm	0	1,9	— 6,0	— 2,9
Divers	0	0,3	— 4,1	— 1,5
	= 301	100 %		



PROCHE-ORIENT

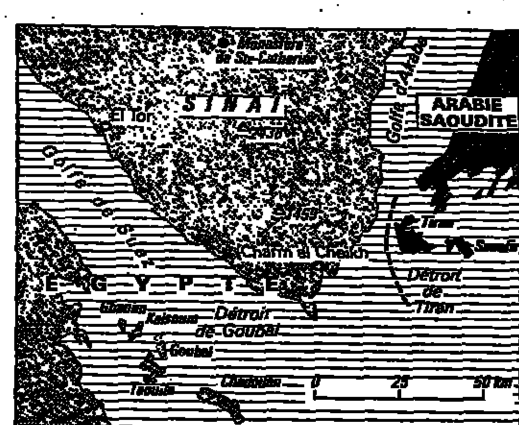
L'avenir des îles de Tiran et de Sanafir inquiète les dirigeants israéliens

Le gouvernement israélien a soulevé, au dernier jour de la visite du général Haig à Jérusalem, le problème de Tiran et de Sanafir. Les dirigeants israéliens ont indiqué qu'ils voulaient s'assurer que les deux îlots resteraient sous administration égyptienne et ne passeraient, en aucun cas, sous le contrôle de l'Arabie Saoudite, comme cela était le cas avant la guerre de 1967.

M. Sharon, ministre israélien de la défense, qui a entamé, le lundi 18 janvier, au Caire, l'examen des ultimes modalités du retrait de l'armée israélienne du Sinaï, a affirmé qu'aucun problème ne se posait en ce qui concerne le retrait des îlots de Tiran et de Sanafir, « qui se trouvent dans une zone qui, selon les accords de Camp David, sera placée sous le contrôle de la police égyptienne ».

Jérusalem. — A la pointe du Sinaï, les deux îles de Tiran et de Sanafir, qui commandent l'entrée du golfe d'Akaba, avaient été presque oubliées depuis près de quinze ans. C'est pourtant là qu'ont commencé les guerres de 1956 et 1967, Nasser ayant à chaque fois décidé de fermer le détroit de Tiran pour interdire la navigation vers le port israélien d'Eilat. Actuellement toujours occupées par l'armée israélienne comme le secteur de Charm-El-Cheikh, les deux îles devront être évacuées et restituées à l'Egypte en avril prochain avec le reste du Sinaï. Mais d'ici là ou dans les mois qui suivront, elles pourraient faire l'objet d'un conflit entre l'Arabie Saoudite et l'Egypte, d'une part, et l'Egypte et Israël, d'autre part, l'application du traité de paix pouvant ainsi être partiellement remise en cause.

De notre correspondant



Le régime de Ryad vient, en effet, de revendiquer à nouveau la possession de Tiran et de Sanafir.

Complémentaire de celle de Charm-El-Cheikh, l'importance stratégique de ces îles désertes demeure. Pyramide de granit fichée à la pointe de la mer Rouge, Tiran domine la passe dangereuse qui donne accès au golfe d'Akaba. Quelques centaines de mètres seulement séparent les deux bancs de coraux qui affleurent entre le rivage de l'île et celui du cap Nasrani au nord de Charm-El-Cheikh. De multiples épaves jalonnent le détroit, et deux navires se sont encore échoués à cet endroit en décembre. Territoire saoudien, ces îles avaient été « prêtées » à l'Egypte au début des années 50 pour permettre au gouvernement de Nasser de contrôler la navigation dans le golfe d'Akaba, et faire pression sur Israël en bloquant le passage des bateaux faisant route vers Eilat.

A la fin du mois de décembre, le prince Fahd a rappelé que Tiran et Sanafir devaient revenir sous souveraineté saoudienne, et il a déclaré qu'il tenait le gouvernement égyptien et le président Moubarak « *directement responsables* » de la restitution de ces îles à « *la mère patrie* ». Les dirigeants de Jérusalem, qui considèrent l'Arabie Saoudite comme l'un des « *principaux ennemis d'Israël* », se montrent très inquiets. Déjà, en novembre, on laissait entendre dans certains milieux politiques et militaires que l'armée israélienne pourrait exiger, coûte que coûte, de conserver ses installations dans les deux îles afin de garantir la liberté de circulation des bateaux israéliens en mer Rouge. Mais le gouvernement a apporté un démenti à cette rumeur, en faisant remarquer que ce serait une violation du traité égypto-israélien.

Cependant, le cabinet de M. Begin voudrait obliger les Egyptiens à refuser la demande saoudienne car il craint toujours que, après l'évacuation du Sinaï, le président Moubarak, soucieux de rompre l'isolement de l'Egypte, ne veuille opérer un rapprochement avec les autres pays arabes, et notamment avec l'Arabie Saoudite, qui joue un rôle de plus en plus important dans la région.

Le spectre d'un nouveau blocus

De la part du président égyptien, le retour de Tiran et Sanafir à leur propriétaire serait évidemment un geste appréciable pour le gouvernement du Caire. Il s'agit d'un grave dilemme, car le traité de paix avec Israël est en contradiction avec le droit des Saoudiens. Il prévoit, en effet, que les deux îles font partie des territoires qui seront rendus à l'Egypte. Le document précise même qu'un détachement de police égyptienne pourra y stationner en compagnie d'une partie des troupes de la force multinationale chargée de maintenir la paix dans le Sinaï (1).

Les dirigeants israéliens se trouvent aussi dans l'embarras. Quelle que soit l'issue de cette affaire, à leurs yeux, c'est le spectre d'un nouveau blocus du détroit qui apparaît si l'Arabie Saoudite reprend possession des îles. Mais si, dans ce cas, l'armée saoudienne laisse le libre passage aux navires israéliens, ce serait une preuve supplémentaire que le régime de Ryad n'est pas aussi hostile à Israël que M. Begin voudrait le faire croire. En outre, si l'Arabie Saoudite n'exige pas la restitution immédiate de Tiran et Sanafir, cela pourrait signifier qu'elle participe, à sa manière, tacitement, au processus de paix.

Lors d'un incident récent, en septembre 1981, le gouvernement de Ryad n'a-t-il pas déjà fait preuve d'une certaine bonne volonté en laissant pendant trois jours la marine israélienne renflouer l'une de ses vedettes échouée sur les côtes saoudiennes ? (*le Monde* du 7 octobre). Le gouvernement de M. Begin redoute vivement l'entrée de l'Arabie Saoudite dans un processus de paix différent de celui de Camp David, comme il l'a prouvé l'été dernier en rejetant aussitôt le plan proposé par le prince Fahd, qui laissait entendre une reconnaissance ou une « acceptation » d'Israël.

FRANCIS CORNU.

(1) La France, la Grande-Bretagne, l'Italie et les Pays-Bas doivent incessamment confirmer au gouvernement israélien leur participation à cette force.

Iran

LE DOCTEUR ALI AMINI LANCE UN APPEL POUR LA CONSTITUTION D'UN FRONT CONTRE LE RÉGIME DE TÉHÉRAN.

Le docteur Ali Amini, ancien premier ministre iranien, exilé en France depuis 1979, a lancé ce mardi 19 janvier, au cours d'une conférence de presse tenue à Paris, un « *appel au peuple iranien* » l'invitant à constituer un vaste front commun contre « *le fanatisme et l'oppression* » que font régner à Téhéran « *les usurpateurs du pouvoir* ».

Ce nouveau front, le Mouvement pour la libération de l'Iran — parallèle au Conseil national de la résistance, créé par les moudjahidin et présidé par B. Bani Sadr, — est ouvert à tous les « modérés », monarchistes ou non, qui accepteraient les sept points de la « charte » élaborée par M. Amini : combat pour renverser le régime khomeiniste ; après la chute de la République islamique, retour à l'ordre constitutionnel de 1906 en attendant la mise en place des institutions qui seront choisies par le peuple ; rétablissement des libertés « *en dehors de toute pression exercée par des idéologies étrangères* » ; respect des « *principes authentiques* » de l'Islam ; restauration de l'intégrité territoriale de l'Iran, qui pratiquerait une politique de non-alignement sur la scène internationale ; lutte contre la corruption ; redressement de l'économie nationale.

Rédigé dans des termes très vagues, le manifeste du docteur Amini a sans doute comme objectif de susciter le maximum d'adhésions.

● *L'avocat général du parquet de la révolution de Bandar-Abbas* (sud-ouest de l'Iran), M. Ramazan-Ali Chahvand, a été assassiné le lundi 18 janvier par deux « *motocyclistes contre-révolutionnaires* », a annoncé le quotidien iranien Keyhan. La victime a été atteinte de dix balles. — (*A.F.P.*)

Reçus à l'Elysée

DEUX MAIRES PALESTINIENS ASSURENT QUE M. MITTERRAND DEMANDERA A ISRAEL LEUR RETOUR EN CISJORDANIE.

M. Mitterrand a reçu, lundi après-midi 18 janvier, MM. Fahd Kawasmeh et Mohamed Melhem, maires de Hebron et de Khalhoul, en Cisjordanie, expulsés par les autorités israélienne en mai 1980 (*le Monde* daté 17-18 janvier). L'entrevue, qui a eu lieu à la demande des deux responsables palestiniens, a duré quarante-cinq minutes.

A l'issue de l'entretien, M. Kawasmeh a déclaré que M. Mitterrand avait promis de « *soulever la question de notre retour lors de son prochain voyage en Israël* ». Il a ajouté : « *En promettant de faire tout son possible pour favoriser notre retour, le président Mitterrand admet le droit des Palestiniens à leur retour dans leur patrie et condamne du même coup la politique d'expulsion pratiquée par le gouvernement israélien en vue d'affaiblir la représentation politique des Palestiniens dans les territoires occupés.* »

Selon M. Kawasmeh, l'absence à l'Elysée de M. Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P. à Paris, ne signifie pas que les deux maires palestiniens contestent la représentativité de l'O.L.P. « *Notre visite à Paris résulte d'une démarche personnelle et notre attachement à l'O.L.P. a été manifest (...). Même sous l'occupation israélienne, nous avons proclamé que l'organisation palestinienne était le représentant unique et légitime du peuple palestinien* », a-t-il dit.

DIPLOMATIE

TÉMOIGNAGE

La mort de Maurice Dejean

Maurice Dejean est mort (le Monde *du 16 janvier), et tous ceux qui l'ont connu ont été frappés de tristesse. Il représentait à leurs yeux un serviteur éminent de l'Etat, et, tout au long de sa vie, il a su discerner la voie à suivre.*

Avant la guerre, membre de l'ambassade de France à Berlin, il avait perçu avec clairvoyance la montée du péril hitlérien. Plus tard, dans la petite équipe qui entourait Paul Reynaud — l'homme politique qui comprenait aussi bien les nécessités économiques et monétaires que les exigences stratégiques, mais était venu trop tard à la tête de la France pour pouvoir la sauver, — il faisait partie non de la bande du défaitisme, mais du groupe des résistants et des lucides. Parmi les premiers, il vint à Londres rejoindre le général de Gaulle et occuper dans la France libre la place de commissaire aux affaires étrangères. Dans ce rôle, tout en restant entièrement fidèle au général, il tenta d'aplanir, au milieu des intrigues des Français, les multiples obstacles qui s'élevèrent entre de Gaulle et nos alliés. Toujours, il eut cette vertu du diplomate qui consiste à dire la vérité à ses interlocuteurs étrangers sans les offenser et la vérité à ses propres chefs au risque de les offenser.

La paix revenue, il occupa des postes importants, où toujours il se fit remarquer par la sûreté de son jugement. Rappellerai-je que, pendant la terrible épreuve de Dien-Bien-Phu, commissaire général en Indochine, il eut la vision de ce qui se préparait. « Je ne suis dans l'armée qu'un simple sous-officier, *disait-il aux généraux*, mais il me semble absurde de masser nos forces au fond d'une cuvette. » *Il fit part de ses appréhensions au gouvernement. Il ne fut pas écouté, et le désastre se produisit.*

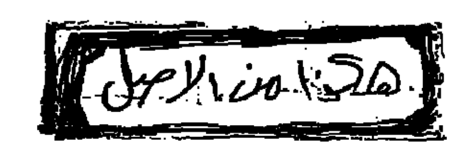
Huit ans à Moscou

Par la suite, il fut pendant huit ans ambassadeur à Moscou. Suivant l'expression du général de Gaulle, il y a « dignement et noblement représenté la France ».

Ainsi, au cours d'une carrière longue, diverse, mouvementée, Maurice Dejean aura fait preuve de cette qualité si rare, chose du monde en vérité la moins partagée en dépit de ce que prétendait Descartes, je veux dire le bon sens — et j'ajouterai le courage.

HERVÉ ALPHAND,
ambassadeur de France.

● *M. Van Den Broek*, secrétaire d'Etat néerlandais aux affaires étrangères, s'est entretenu, lundi 18 janvier, à Paris, des problèmes de l'Europe des Dix avec M. Chandernagor, ministre français chargé des questions européennes.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

Un an d'administration Reagan

II. – L'« économie vaudou » à l'épreuve

par NICOLE BERNHEIM

Personnage séduisant, mais parfois flottant, M. Reagan répugne aux détails et préfère laisser le soin de la conduite quotidienne des affaires de l'Etat à ses conseillers. La popularité du président reste grande même si certains Américains font une distinction entre l'homme, pour lequel ils éprouvent de la sympathie, et sa politique, qui ne les satisfait pas toujours (*le Monde* du 19 janvier). Dans le second article de cette série, Nicole Bernheim examine la politique économique du président et ses conséquences sociales.

M. Roanld Reagan a été élu, en novembre 1980, en grande partie parce que les Américains tenaient M. Carter pour responsable non seulement de la peu glorieuse prise d'otages de Téhéran mais aussi de la récession qui se profilait à l'horison.

Quatorze mois plus tard, l'affaire *iranienne est quasi oubliée, mais la* crise économique est là. L'inflation a, il est vrai, un peu reculé : mais à quel prix ! Il y a un an elle était de 12 % : elle est tombée à 10 %. Le chômage, qui était alors de 7,5 %, a atteint 8,9 %. Un million d'Américains de plus ont perdu leur emploi. Le chiffre des chômeurs était en décembre de 9, 5 millions tandis que, l'été dernier, le Congrès supprimait l'extension automatique, prévue en cas de crise grave, des allocations de chômage au-delà des vingt-six semaines auto*risées par la loi.*

Un peu plus de six mois de salaire partiel dans un pays où l'on vit largement à crédit, et où la couverture des frais médicaux ou pharmaceutiques n'est pas obligatoire et dépend, dans le meilleur des cas, du bon vouloir de votre employeur, plonge nombre de familles dans une situation dramatique.

Le *Wall Street Journal*, peu suspect de sympathie pour l'idéologie libérale, donnait récemment l'exemple d'un sidérurgiste, M. McNeely, qui *vient de perdre un emploi* à 22 000 dollars par an à Cleveland. M. McNeely reçoit 125 dollars par semaine en allocation de chômage, mais il paie 438 dollars par mois de *prêts hypothécaires sur sa maison et* il a un arriéré de 400 dollars de frais médicaux. Ce n'est pas la première fois que M. McNeely, qui est très qualifié, perd et retrouve un emploi, *mais c'est son quatrième licencie*ment en deux ans. Il aimerait aller s'installer dans le sud des Etats-Unis, où la récession est moins grave, mais il n'a pas d'argent pour déménager et acheter une nouvelle maison alors qu'il n'est pas sûr de pouvoir vendre celle qu'il occupe actuellement.

Une ville fantôme

La plus grave crise que connaît l'industrie automobile depuis les années 30 a des répercussions en *chaîne, en aval et en amont. La pe*tite ville de Silverbell, en Arizona, qui vivait totalement de sa mine de cui*vre, est en passe* de rejoindre le bataillon des villes fantômes du temps de la ruée vers l'or : la mine vient de fermer, ses mille cinq cents ouvriers ont été licenciés le 1er janvier et sont *priés de libérer*, le 15 *février*, les *mai*sons construites par la société qui les employait. Un mineur, interrogé à la télévision, disait ne pas savoir où aller avec ses onze enfants...

Les allusions à la grande crise de 1929 se font de plus en plus fréquentes, et on évoque, dans les régions les plus touchées, l'exode vers la Californie des petits fermiers du Middle-West, ruinés par la sécheresse, qui a été si bien racontée par Steinbeck dans *les Raisins de la colère.*

*Si les critiques, à l'égard de l'ad*ministration Reagan, restent mesurées, c'est en grande partie parce que la crise est, pour l'instant, cantonnée à certaines régions et à cer*tains secteurs industriels. Le Sud et* çertains Etats de l'Ouest vivent encore une période de relative prospérité, grâce à leurs industries liées à l'exploitation des sources d'énergie ou de technologies de pointe. Mais le champ de chômage et de l'appauvrissement s'étend, de l'automobile à la sidérurgie et à la construction avec tous leurs sous-traitants, des ouvriers non qualifiés appartenant souvent aux minorités ethniques jusqu'aux retraités. Combien de temps les « ghettos » noirs pourront-ils tenir avec des « poches » de chômage qui vont de 17 % pour les adultes à près de 50 % pour les moins de vingt ans ?

Le grand pari du président

Elu pour redonner de l'éclat au *drapeau et à l'économie, M. Reagan* a promis tout à la fois d'équilibrer le budget, de relancer la croissance en favorisant les entreprises créatrices d'emplois et de reconstruire la puis*sance militaire du pays. Un an après*, le seul gagnant indiscutable de ce pari est le Pentagone, qui voit, avec un budget de près de 200 millions de dollars, presque tous ses vœux *exaucés.*

L'équilibre budgétaire est aux oubliettes. Pis, chaque semaine apporte des précisions de plus en plus alarmantes sur l'impasse qui se creuse : après les optimistes 40 milliards de dollars admis cet été par M. Reagan, on en est à 80, voire 100 milliards. Ce sera pis en 1983, à moins que *M. Stockman ne sorte quelque re*mède miracle de sa besace. Mais l'avenir du brillant directeur du budget est quelque peu compromis depuis son étrange *mea culpa* à *l'Atlantic Monthly. Les doutes qu'il a émis* sur la « reaganeconomie » l'aideront-ils à faire avaler ses potions par le Congrès, ou ne sauveront-ils que son avenir politi*que ?*

Pour l'instant, le seul remède envisagé par M. Reagan, c'est un nouveau train d'économies budgétaires qui toucheront, encore un peu plus, les programmes sociaux. Il a pourtant déjà dû faire quelques concessions aux électeurs, qui pourraient lui jouer de méchants tours lors du renouvellement de la Chambre des représentants et du tiers du Sénat, en novembre 1982 : il a promis aux retraités de ne pas amputer davantage leurs bénéfices sociaux, il a aussi renoncé à réduire davantage les subventions aux cantines scolaires de l'enseignement public.

Mais il est de plus en plus évident que les coupes budgétaires ne suffi*ront pas à rétablir un semblant* d'équilibre. C'est ce que Wall Street avait compris dès la fin du printemps *en refusant d'accorder sa confiance* au plan Reagan et de prendre les mesures financières, comme la baisse des taux d'intérêt, propres à relancer l'économie. Etranglées par leurs emprunts, de nombreuses entreprises ont dû fermer. Celles qui survivent, malgré la baisse de la consommation, qui se fait de plus en plus précise, ne se soucient guère de créer des emplois.

M. Reagan ne veut toujours pas entendre parler d'appliquer l'une des deux seules mesures capables, aux yeux de certains de ses conseillers, de renflouer l'économie : renoncer *aux réductions d'impôts qu'il avait* promises à ses électeurs ou rogner le budget de la défense. Le président a *rejeté à plusieurs reprises ces hypo*thèses lors de récents entretiens avec des journalistes.

Un enjeu politique

Mais la bataille est engagée parmi ses proches : d'un côté, MM. Meese, Baker et Deaver, ses conseillers les *plus immédiats, qui, d'accord avec* M. David Stockman, suggèrent la création de nouveaux impôts indirects qui pourraient rapporter 45 milliards de dollars. De l'autre, le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, qui juge que tout alourdissement de la fiscalité, même indirecte, risque de compromettre l'expérience en cours.

L'enjeu n'est pas seulement économique, il est aussi politique. Le vice-président, M. George Bush, candidat probable à la succession de M. Reagan, est partisan des nou*veaux impôts, tandis qu'un de ses ri*vaux potentiels dans la course à l'investiture républicaine en 1984, M. Jack Kemp, représentant de l'Etat de New-York et « pape » des nouveaux économistes ultra-libéraux, adjure M. Reagan de ne rien céder de ses promesses électorales.

Pendant la campagne de 1980, *M. Bush avait accusé son concurrent* d'alors, M. Reagan, de croire à l'« économie vaudou » ! Devant l'aggravation de la crise et le peu de chances de voir réussir son pari assez *rapidement pour éviter ce qui pour*rait devenir une explosion sociale, M. Reagan risque de devoir changer de politique. Mais à observer le président, qui ne ménage pas ses apparitions à la télévision, on a l'impression que, plus que jamais, il croit en son flair. Ses conseillers auront sans doute des difficultés à convaincre un homme si sûr d'exprimer la *vox populi* et qui fait d'une forme de candeur sa meilleure arme politique.

Prochain article :

UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE PLUS MODÉRÉE QUE PRÉVU

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

AMÉRIQUES

États-Unis

Deux poids, deux mesures : Haïtiens « coupables » Nicaraguayens « légaux »

Vingt-cinq exilés haïtiens ont été jugés le lundi 18 janvier à Miami, en Floride. Ils avaient tenté de débarquer l'autre semaine sur l'île de la Tortue, au large de la côte nord-ouest d'Haïti. Leur « avant-garde », composée d'une demi-douzaine d'hommes, avait été deux jours plus tôt capturée et en partie massacrée par les « léopards », les troupes d'élite du gouvernement de Port-au-Prince.

Espéraient-ils vraiment renverser le régime de Jean-Claude Duvalier ou simplement attirer l'attention sur une république « *amie des Etats-Unis* » particulièrement corrompue et répressive ? Leur aventure, commencée sur un mauvais rafiot et avec un armement de fortune, a tourné court. Capturés par les garde-côtes américains officiellement chargés de stopper l'exode des *boat-people* haïtiens vers les Etats-Unis, ils ont été ramenés, menottes aux mains, à Miami.

Ils sont accusés d'avoir violé la loi sur la neutralité américaine pour avoir préparé une expédition navale et militaire contre le territoire d'une nation « *avec laquelle les Etats-Unis sont en paix* ». Une cinquantaine d'Haïtiens les ont acclamés lorsqu'ils sont arrivés au tribunal, enchaînés les uns aux autres. « *Le gouvernement américain nous traite comme des porcs...* », a dit un des Haïtiens venus du camp d'internement proche de Miami, où près de six cents *boat-people* attendent d'être refoulés vers Port-au-Prince. Les inculpés ont eu tort, sans aucun doute, de violer la loi américaine.

Mais les exilés nicaraguayens qui s'entraînent dans un camp proche des marais des Everglades ne cachent pas davantage leur intention de mettre au point une opération navale et militaire contre le gouvernement sandiniste de Managua. Guérilleros du dimanche, sans doute, mais qui viennent de préciser : « *Nous avons déjà envoyé une centaine d'hommes au Nicaragua via le Honduras.* »

La façon « d'interpréter la loi »

Les Nicaraguayens exilés se félicitent de la déclaration publiée par le département d'Etat à Washington, selon laquelle ils ne violent pas la loi sur la neutralité américaine. Ils auraient tort de ne pas crier victoire. Leur chef, le « commandant » Bombillo, a approuvé la manière dont les « *autorités américaines interprètent la loi* ».

Deux poids, deux mesures. Les exilés haïtiens, Noirs et indésirables, ne sont pas autorisés à conspirer contre le gouvernement « ami » de Port-au-Prince. Les exilés nicaraguayens ou cubains ont pratiquement le feu vert pour intervenir contre les régimes de Managua ou de La Havane. — M. N.

El Salvador

Selon une association de défense des droits de l'homme

LA VIOLENCE POLITIQUE A FAIT TRENTE MILLE MORTS EN DEUX ANS.

Lima (*A.F.P.*). — Plus de trente mille personnes sont mortes en deux ans au Salvador, victimes de la guerre civile, et près de cinq cent mille Salvadoriens ont dû fuir leur pays, selon une estimation publiée lundi 18 janvier à Lima par l'Association latino-américaine de défense des droits de l'homme.

En préambule à la conférence continentale sur la paix et l'autodétermination du peuple salvadorien, qui devait s'ouvrir dans la capitale péruvienne, l'Association dresse le bilan de deux années du régime de la junte civile et militaire dirigée par M. Duarte.

Selon elle, 42 % de la population est analphabète et 93 % des enfants en âge scolaire souffrent de malnutrition. Le produit national brut a baissé de 13 % en données constantes depuis décembre 1980, les exportations de 35 % et les importations de 23,3 %.

L'Association ajoute que les Etats-Unis ont accordé une assistance militaire de 10 millions de dollars au Salvador en 1981 et voté un crédit d'urgence de 20 millions de dollars.

Canada

● *RECTIFICATIF*. — Par suite d'une erreur de transmission, M. Edward Lumley, ministre canadien du commerce extérieur, a été crédité dans *le Monde* du 15 janvier d'un titre de lord qu'il n'a nullement. En outre, son nom a été écorché (M. Landely au lieu de M. Lumley).

ASIE

MALGRÉ LE CONTENTIEUX SUR TAIWAN

Pékin souhaite poursuivre le dialogue avec Washington

De notre correspondant

Pékin. — Le voile se lève peu à peu sur les entretiens qu'ont eus la semaine dernière, à Pékin, M. Holdridge, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires d'Asie et du Pacifique, et certains responsables chinois. Il se confirme, en particulier, qu'au-delà des protestations verbales qu'elle a émises à la suite de la décision « unilatérale » du président Reagan de poursuivre la coopération militaire avec Taiwan, la Chine ne souhaite pas, dans l'immédiat, envenimer excessivement ses relations avec les Etats-Unis, et encore moins commettre d'acte qui leur serait dommageable. Au contraire, Pékin continue de placer ses espoirs dans une poursuite des consultations avec Washington sur cette question, le but de ces négociations étant de trouver une « formule » qui assurerait un règlement à long terme du problème.

C'est en tout cas dans ce sens que s'est exprimé, lundi 18 janvier, un diplomate chinois de haut rang, qui a cependant refusé d'être nommément cité. Sur le contenu de cette « formule » magique, le diplomate en question n'a pas voulu entrer dans les détails. Selon une autre source chinoise, elle pourrait se résumer, pour l'essentiel, en deux points : il s'agirait pour les Américains, d'abord, de réaffirmer dans une déclaration l'existence d'une seule Chine et d'admettre que Taiwan est une « *province* » chinoise. Une telle formulation, tout en s'inspirant des principes retenus dans le communiqué de décembre 1978 sur la normalisation des relations sino-américaines, irait sensiblement plus loin, ce dernier ayant simplement constaté que Taiwan faisait partie de la Chine. Ensuite, les Etats-Unis devraient s'engager à poser une limite dans le temps à leurs livraisons d'armes à Taipeh.

Cette demande avait déjà été présentée à M. Reagan par M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, lorsqu'il s'était rendu à Washington en octobre dernier. Elle est, à l'évidence, tombée dans le vide. Le communiqué du département d'Etat du 11 janvier n'en prenait-elle pas très exactement le contre-pied ? Pékin, cependant, ne désespère pas de faire changer d'avis les responsables américains. Pour y parvenir, la diplomatie chinoise paraît prête à faire preuve d'une certaine patience. Selon la personnalité déjà mentionnée, la prochaine livraison de pièces détachées à Taiwan par les Etats-Unis entraînerait, bien sûr, une protestation de Pékin, mais ne provoquerait pas l'arrêt des consultations engagées avec Washington.

Les Etats-Unis ne devraient pas toutefois se faire trop d'illusions sur leur marge de manœuvre dans cette affaire. La Chine, pour des raisons stratégiques, est certes disposée à tenir compte des liens historiques entre Washington et Taipeh et, par conséquent, à tolérer pour le moment, à contre-cœur, l'aide militaire américaine au régime nationaliste.

Mais, malgré leur caractère rituel, les protestations de Pékin sont sincères. En outre, il est clair que la Chine ne peut faire machine arrière ou temporiser trop longtemps sur la voie de la reconquête pacifique de sa souveraineté sur Taiwan, et ce serait assurément de la part de Washington faire une erreur que de croire que la formule proposée par Pékin pour régler ce problème laisse beaucoup de place pour des tergiversations. Aussi bien, une rigidité excessive du gouvernement américain dans cette affaire entraînerait nécessairement une vive réaction de Pékin. Etant donné les sentiments du président Reagan à l'égard de Taiwan, un tel blocage n'est sans doute pas à exclure.

MANUEL LUCBERT.

AFRIQUE

Algérie

LA VISITE DU COLONEL KADHAFI

Les « menaces » américaines contre Tripoli favorisent le rapprochement avec la Libye

De notre correspondant

Alger. — Répondant à une invitation du président Chadli Bendjedid, le colonel Kadhafi est arrivé, lundi 18 janvier, à Alger, pour une visite officielle de plusieurs jours. Il est accompagné de trois ministres, MM. Ali Triki (affaires étrangères), Abdelhafid Ziltini (enseignement) et Abou Zeyd Dourda (économie). « *Ce voyage*, a déclaré le chef de l'Etat libyen, *a pour but d'essayer de franchir un nouveau pas dans la voie de l'unité arabe et d'infliger une défaite définitive à nos ennemis. Le moment est venu de prendre des mesures pratiques car l'ennemi constitue aujourd'hui un danger pour nous.* »

La dernière longue visite en Algérie du colonel Kadhafi, qui remonte à mai 1979, s'était terminée par un communiqué commun faisant référence à la déclaration d'Hassi-Messaoud de 1975 dans laquelle le dirigeant libyen et Boumediène s'étaient engagés à se porter mutuellement secours en cas de besoin.

Depuis lors, les relations entre les deux pays n'avaient pas été exemptes de tensions. L'Algérie, au début de 1981, avait refusé de cautionner le projet de fusion libyo-tchadienne, et le président précisé que. « *des questions de ce* précisé qu « *des questions de ce genre sont susceptibles de troubler le climat dans la région et d'ouvrir la voie aux provocations de certains pays colonialistes* ». Alger s'était employé à soutenir le gouvernement de M. Goukouni Oueddeï et l'idée d'une force interafricaine, afin de créer les conditions favorables à un départ des troupes de Tripoli.

Autre sujet de désaccord, le Sahara occidental. En avril 1981, le colonel Kadhafi était venu à Alger pour une rapide visite afin de proposer un plan prévoyant l'union de la Mauritanie et de la République sahraouie et la conclusion d'un « *pacte révolutionnaire* » entre la Libye, l'Algérie, la République sahraouie et la Mauritanie. Ces suggestions avaient été déclinées et n'avaient pas eu plus de succès auprès de Nouakchott et du Polisario. Les Algériens se souciaient peu de radicaliser un conflit auquel ils veulent garder, disent-ils, un strict caractère de « *décolonisation* ». Quelques semaines plus tard, Tripoli amorçait un rapprochement avec Rabat et laissait entendre qu'il n'aiderait plus militairement le Polisario. Parallèlement, une ouverture était faite en direction de l'Arabie Saoudite, de l'Irak et de la Jordanie. Candidat à la présidence de l'O.U.A. en 1982, le colonel Kadhafi s'employait ainsi à rassurer les pays africains.

Ce virage ne pouvait susciter qu'irritation à Alger, où l'on était mis devant le fait accompli. En septembre, un incident opposa les deux pays lors de la réunion du Front de la fermeté à Tripoli, à laquelle participait le président Chadli, lorsque la Libye tenta d'imposer la présence aux travaux de représentants de Téhéran.

L'homme fort de demain ?

Depuis lors, on se demande à Alger jusqu'où ira l'engagement de M. Reagan aux côtés des pays pro-occidentaux de la région (Maroc, Tunisie, Egypte). Les troupes libyennes se sont retirées du Tchad du Sud mais celles de M. Hissène Habré progressent ; le rebelle d'hier commence à apparaître comme l'homme fort de demain, qui devra son éventuel succès à Washington via l'Egypte et le Soudan. Le Front du refus a réussi à mettre en échec le plan Fahd, mais les Israéliens, exploitant les divisions du monde arabe, en ont profité pour annexer le Golan. Les Etats-Unis, enfin, semblent décidés à provoquer la chute du colonel Kadhafi. Les pressions économiques exercées sur lui par les Américains au mois de décembre ont suscité l'inquiétude d'Alger. « *L'Algérie ne saurait rester insensible devant les menaces d'intervention contre un pays frère et voisin auquel elle exprime sa complète solidarité* » avait indiqué un communiqué officiel en date du 12 décembre. Au moment où l'on parle de réunir un nouveau sommet arabe, les deux pays ont éprouvé sans doute le besoin d'avoir une franche explication pour pouvoir faire face à une « *offensive américaine* » qui pourrait bien n'en être qu'à ses débuts.

DANIEL JUNQUA.

Ghana

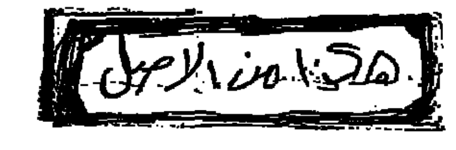
Selon un membre de l'ancien régime

SEPT CENTS PERSONNES AURAIENT ÉTÉ TUÉES DEPUIS LE PUTSCH DU CAPITAINE RAWLINGS.

Le barreau ghanéen a exprimé son opposition aux tribunaux populaires, créés le 5 janvier par le capitaine Jerry Rawlings, estimant dans un communiqué que « *le système pénal ghanéen, tel qu'il est, est apte à prendre les mesures qui s'imposent quand un citoyen ghanéen commet un crime, quel qu'il soit* » a annoncé lundi Radio-Accra. Le barreau demande en outre au conseil de « *ne pas conserver indéfiniment le pouvoir* » et suggère au capitaine Rawlings de poursuivre jusqu'à son terme le mandat du président déchu, M. Hilla Limann, qui prend fin en juin 1983 et de remettre alors le pouvoir à un gouvernement élu.

Trois semaines après le coup d'Etat, le Conseil national provisoire de défense (P.N.D.C.) que préside le capitaine Rawlings, n'est pas encore totalement formé. Le Ghana vit à l'heure de la chasse à la corruption — « *la guerre sainte* » comme l'appellent les nouvelles autorités — et les personnalités de l'ancien régime du président Limann sont chargées de tous les péchés qui ont conduit le pays au chaos et à la ruine économique. Le charisme et la personnalité du capitaine Rawlings permettent au P.N.D.C. d'exercer son autorité sans pour autant que soient clairement définies les nouvelles options politiques et économiques du Ghana.

Tandis qu'à Lagos, un membre de l'ancien régime ghanéen a affirmé lundi que plus de sept cents personnes avaient été tuées depuis le putsch, « *y compris des civils froidement assassinés* », à Abidjan, on indique de bonne source qu'une trentaine de militaires auraient été passés par les armes depuis le 31 janvier. — (*A.F.P., Reuter.*)



APRÈS LA DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL SUR LA

EXPRIMANT LES RÉSERVES DU GOUVERNEMENT

Le P.S. met en cause, à son tour, le rôle du Conseil

En mettant en cause, dès lundi matin, dans les colonnes de *l'Humanité*, au nom du bureau politique du parti communiste, le pouvoir suprême du Conseil constitutionnel, M. Philippe Herzog n'avait fait qu'exprimer tout haut le jugement que l'ensemble de la gauche porte depuis longtemps sur le rôle de la composition de l'assemblée du Palais-Royal. Le directeur du quotidien du P.C.F., M. Roland Leroy, revient à la charge, mardi, en accusant les membres du Conseil — « *représentatifs de rien*, à ses yeux, *sauf du grand capital et de sa volonté de revanche* » — de bafouer la volonté populaire en se livrant à une « *opération politique d'arrière-garde des battus du 10 mai* ». Il qualifie le Conseil de « *désuet organisme* ».

Dans un premier temps, lundi matin, les dirigeants socialistes se sont exprimés avec plus de modération. Le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, et le président du groupe socialiste, M. Pierre Joxe avaient, certes, exprimé leurs réserves sur la neutralité des neuf « sages ». Toutefois, leurs premières réactions ne paraissaient pas préluder à une rupture de la trêve que M. François Mitterrand avait instituée entre le nouveau pouvoir et le Conseil constitutionnel en manifestant personnellement, ces derniers temps, quelques égards au président de celui-ci. Notamment quand M. Roger Frey avait été intempestivement interpellé par M. Michel Berson, député socialiste de l'Essonne, au cours des débats sur la loi de nationalisations.

Cette trêve a été rompue, lundi *soir, par les députés socialistes*, dont le président, M. Pierre Joxe, a lui aussi posé ouvertement la question du rôle de l'assemblée du Palais-Royal, et par M. Lionel Jospin au cours du journal télévisé d'Antenne 2. Comme la direction du P.C.F., le premier secrétaire du P.S. estime que l'attitude des neuf « sages » crée « *problème* » dans la mesure où leur décision sur la loi de nationalisations démontre, selon lui, que « *le Conseil constitutionnel n'est pas l'instance objective et sage qu'on dit* ».

A l'Elysée et à l'hôtel Matignon on n'en pense pas moins, bien que, par respect des institutions, on se déclare, ici et là, respectueux de la décision rendue. Officieusement, le gouvernement fait plusieurs griefs au Conseil constitutionnel : celui d'avoir affirmé la nécessité d'étendre le champ de la nationalisation bancaire aux établissements mutualistes — qui gênerait le gouvernement sur sa gauche — dans le seul but, estime-t-on, de faire mieux accepter le refus de l'indemnisation proposée, qui donne satisfaction à la droite ; celui d'avoir cherché à donner un impact spectaculaire à la décision prise et de l'avoir fait délibérément à quelques heures des quatre élections législatives partielles. A l'hôtel Matignon, on assure que le cabinet du premier ministre a dû intervenir pour que la présidence du Conseil constitutionnel consente à retarder jusqu'à 20 h 30, samedi soir, la publication de la décision alors qu'elle l'avait prévue pour 19 h 30 en tenant compte des horaires des journaux télévisés.

Mais, dans l'entourage de M. Mauroy, comme dans celui de M. Mitterrand, on fait surtout grief aux neuf « sages » de n'avoir pas précisé leur conception d'une indemnisation « *juste* ». Ici et là, on s'interroge donc sur les desseins de l'assemblée du Palais-Royal. Escarmouche sans lendemain ou commencement d'une épreuve de force ?

« Une fois oui, deux fois non ! »

Pour l'hôtel Matignon, il est clair que toute nouvelle décision du Conseil constitutionnel impliquant un nouveau report de la promulgation de la loi de nationalisations traduirait une volonté d'obstruction et imposerait donc une épreuve de force.

« *Une fois oui, deux fois non, M. Mitterrand ne l'accepterait pas !* », déclarait lundi soir l'un des conseillers du premier ministre.

Personne, toutefois, ne se hasarde à dire comment une telle épreuve de force pourrait alors être surmontée. Réviser la Constitution, comme le suggéraient, sans y croire, lundi soir, plusieurs députés socialistes ? « *Nous n'en sommes pas là* », dit M. Jospin. Pour l'Elysée, la chose n'est pas « *mûre* ». En effet. Compte tenu de l'attitude du Sénat le chef de l'Etat sait fort bien que toute *tentative de révision de la Constitution* sur ce point ne recueillerait pas la majorité requise, selon l'article 89 de la Constitution, des trois cinquièmes des suffrages exprimés.

Organiser un référendum, pour en appeler au peuple souverain du comportement d'une instance dont la Constitution établit la légitimité ? Inconcevable dans l'immédiat.

Si dans les réactions actuelles l'irritation l'emporte sur la réflexion, ces questions sont néanmoins posées, désormais, et l'ampleur de la campagne menée depuis lundi après-midi par les principaux dirigeants du P.S. contre le Conseil constitutionnel indique que l'Elysée ne juge pas inopportun qu'elles le soient. A toutes fins utiles, en somme.

Plus certaine est la conséquence de ce débat sur l'attitude des parlementaires de la majorité. En demandant que « l'addition » supplémentaire que devront payer les contribuables soit portée sur la facture des « *capitalistes* », par le biais d'une augmentation de l'impôt sur les grandes fortunes, M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a donné le ton. M. Pierre Joxe, en reprenant cette proposition au compte des députés socialistes, laisse augurer une radicalisation du comportement de la majorité au cours des prochains débats.

Pour les socialistes, ce débat sur le rôle du Conseil constitutionnel présente, aussi, secondairement, l'avantage de faire quelque peu diversion du revers électoral qu'ils viennent de subir. Pour M. Pierre Mauroy, qui s'était personnellement impliqué dans la campagne, notamment en Seine-et-Marne et dans la Marne, la principale leçon à tirer du scrutin est la nécessité de préparer très sérieusement les prochaines cantonales. La meilleure façon de le faire, dit-on à l'hôtel Matignon, serait de libérer le plus tôt possible les élus du parti des contraintes parlementaires pour qu'ils puissent se rendre sur le terrain dès le début février, cet impératif concernant surtout les nouveaux élus dont l'implantation locale n'est pas encore assurée. Ce souci n'est pas étranger à la volonté de M. Mauroy d'utiliser une « *procédure à grande vitesse* » pour essayer de surmonter l'obstacle dressé devant le gouvernement par le Conseil constitutionnel.

ALAIN ROLLAT.

M. MAUROY : une procédure à grande vitesse.

M. Pierre Mauroy a déclaré, lundi soir 18 janvier, à l'issue du deuxième comité interministériel réuni à l'hôtel Matignon : « *Nous avons adopté une procédure à grande vitesse. Nous devons agir rapidement, car il y a l'économie du pays, l'ensemble des groupes industriels et des banques qui vivent. Toute attente prolongée serait donc préjudiciable aux intérêts généraux du pays. J'ai cru comprendre que ce que souhaitait le Conseil constitutionnel est qu'il fallait donner plus d'argent aux actionnaires. De toute façon, ce sont les Français qui vont payer. Dans notre projet initial, voté par le Parlement, nous avions estimé, à propos de l'indemnisation des actionnaires, faire des propositions qui étaient des points d'équilibre et étaient équitables.* »

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL DEPUIS LE 10 MAI

Le Conseil constitutionnel a eu, depuis le 10 mai, à se prononcer sur la constitutionnalité de huit projets de lois, après qu'il eut été saisi par des députés ou des sénateurs de l'opposition.

Le 30 octobre, il a déclaré conforme à la Constitution l'abrogation de la « loi Sauvage », mais a estimé le 31 octobre que les dispositions de la loi sur les radios locales privées n'étaient pas applicables aux territoires d'outre-mer.

De même, le 17 décembre, le Conseil constitutionnel a jugé non conformes à la Constitution les dispositions concernant les territoires d'outre-mer dans le projet de loi sur les grands fonds marins.

Le 31 décembre, le Conseil constitutionnel a approuvé le budget 1982 et le quatrième « collectif budgétaire ». Dans le troisième « collectif budgétaire », il a rejeté deux articles qui, n'ayant « pas de caractère financier », ne pouvaient « figurer dans une loi de finances ».

Avant de rendre, le 16 janvier, sa décision sur les nationalisations, le Conseil constitutionnel avait, le 5 janvier, déclaré conforme à la Constitution la loi d'orientation autorisant le gouvernement à prendre par ordonnances des mesures d'ordre fiscal.

Le Conseil consitutionnel a, d'autre part, rejeté quarante-neuf recours concernant le contentieux des élections législatives des 14 et 21 juin 1981 et a annulé, le 3 décembre, l'élection de quatre députés, annulation qui est à l'origine du scrutin de dimanche.

M. Pierre Joxe : nous, nous représentons le peuple

D'un côté, neuf « sages » nommés par des représentants de l'ancienne majorité ; de l'autre, les 15 714 598 Français qui se sont prononcés, le 10 mai 1981, au deuxième tour de l'élection présidentielle, en faveur de M. François Mitterrand. Les uns, forts de la légitimité que leur confèrent les institutions de la Vᵉ République approuvées par le peuple français remettent en cause l'une des pièces maîtresses — les nationalisations — de la politique mise en œuvre par le nouveau pouvoir en vertu de la légitimité que lui accordent les scrutins présidentiel de mai et législatif de juin. Laquelle de ces deux légitimités est la plus légitime ? Pour le P.C.F., le P.S. et leurs députés, la réponse est claire : le Conseil constitutionnel a tort car il freine le changement voulu par le pays.

Lundi soir 18 janvier, les députés socialistes se sont réunis à l'Assemblée nationale afin d'engager, selon leur président M. Pierre Joxe, une réflexion, qui devait se poursuivre mardi, « *sur le Conseil constitutionnel et son rôle dans le débat sur les nationalisations* », « *sur les moyens du changement et les obstacles au changement* ». A l'issue d'une discussion au cours duquel vingt députés sont intervenus, M. Joxe a affirmé : « *Nous, nous représentons le peuple. Eux, (les neuf « sages ») représentent des hommes politiques de la majorité d'autrefois.* » « *Neuf hommes peuvent-ils bloquer un processus de réforme ?* », a demandé M. Lionel Jospin. Le premier secrétaire du P.S. avait déjà donné sa réponse le 21 octobre dernier : « *Jamais les grands courants de réforme ne se sont laissés arrêter par une Cour suprême quelle qu'elle soit.* »

« *C'est la première fois dans l'histoire de la Vᵉ République que le Conseil constitutionnel empêche la promulgation d'une loi qui est au cœur même du dispositif mis en place par un président de la République et une Assemblée nationale légitimement élus* », a ajouté M. Jospin.

Le P.C. : la volonté des Français

Les députés socialistes sont unanimes pour souhaiter que le conflit soit réglé au plus tôt et que l'Assemblée nationale se saisisse d'un nouveau texte gouvernemental dans les meilleurs délais, dès jeudi 21 janvier si possible. Ils invitent également le gouvernement à nommer, sans attendre, les responsables des futures sociétés nationales. M. Joxe, qui n'était pas d'humeur à plaisanter, a souligné que ses amis et lui n'entendaient pas patienter pour faire appliquer les lois votées par le Parlement, jusqu'au moment où, de renouvellement partiel en renouvellement partiel, la composition du Conseil constitutionnel fera de lui un organe « *obéissant* » selon l'expression utilisée naguère par M. François Mitterrand.

Interrogé sur le financement du surcroît de l'indemnisation des actionnaires, M. Joxe a accueilli favorablement la suggestion formulée par le groupe communiste selon lequel il serait souhaitable de créer une tranche supplémentaire à l'impôt sur la fortune.

M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État chargé de l'extension du secteur public, avait prévu d'intervenir lors de la réunion de ses amis socialistes. Retenu par la préparation du nouveau dispositif d'indemnisation, il a renvoyé ses explications à mardi. En revanche, M. Le Garrec a rencontré, dans l'après-midi, une délégation du groupe communiste de l'Assemblée nationale. Les communistes estiment que la décision — de « *caractère politique* » — prise par le Conseil constitutionnel « *va à l'encontre de la volonté des Français exprimée par le suffrage universel* ». Cette décision, ont-ils ajouté, « *ne doit ni empêcher ni retarder longtemps la nationalisation, dont le principe n'est pas contesté* ». Outre l'alourdissement de l'impôt sur la fortune, ils demandent « *l'augmentation du rendement de l'impôt sur le bénéfice des sociétés par la suppression des provisions abusives dont elles bénéficient actuellement* », afin que les charges supplémentaires qu'entraînera la modification du système d'indemnisation « *ne soient pas supportées par les travailleurs* ».

En insistant sur le montant de la « facture » nouvelle que le Conseil constitutionnel exige afin d'assurer une « *juste* » indemnisation des actionnaires, communistes et socialistes s'efforcent de rendre impopulaire l'initiative des neuf « sages ». M. Joxe n'hésite pas à utiliser, rompant ainsi avec la rigueur d'anaylse à laquelle il s'était tenu jusqu'alors, des arguments plus polémiques que politiques. Ainsi, le président du groupe socialiste remarque-t-il que « *le Conseil constitutionnel intervient lorsqu'il s'agit de déterminer le montant des sommes à verser aux capitalistes* » mais qu'on ne l'a jamais entendu s'exprimer sur « *le bon niveau du SMIC* ». Le montant du SMIC étant automatiquement réévalué en fonction de la hausse des prix, sur décision gouvernementale, on ne voit pas comment le Conseil constitutionnel pourrait s'en mêler.

Il reste qu'en s'adressant à l'opinion publique pour la faire juge d'une décision prise par neuf hommes contre la volonté supposée de millions d'autres, socialistes et communistes lancent — à défaut de pouvoir exercer une réelle pression — un avertissement au Conseil constitutionnel, afin qu'il mesure les conséquences de ses décisions à venir. « *A force de nous assassiner, il va finir par se suicider* », déclarait lundi dans les couloirs du Palais Bourbon M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement.

L'opposition triomphe

La vigueur du conflit qui oppose *la gauche au Conseil* constitutionnel a relégué au second plan la déception ressentie par les socialistes après l'annonce des résultats des élections législatives partielles. Le premier choc de la défaite encaissé, les députés socialistes ont fait leur la réaction exprimée par le porte-parole du P.S., M. Bertrand Delanoë, selon lequel « *une douche froide peut être salutaire* » (*le Monde* du 19 janvier).

Comme M. Delanoë, ils expliquent, pour partie, l'échec de leurs candidats par le fait que les Français n'ont pas encore ressenti *suffisamment* de *changements* concrets dans leur vie quotidienne. M. André Lajoinie, président du groupe communiste exprime la même analyse, de manière plus radicale : « *Le changement n'est pas assez rapide ni assez complet.* »

Les socialistes contiennent cependant leur inquiétude. Ils disposent encore de quatre ans et demi pour consolider leurs positions électorales dans les circonscriptions législatives. Après tout, remarque M. Pierre Joxe, la gauche avait confirmé ses ambitions lors des législatives partielles des 29 septembre et 6 octobre 1974, ce qui ne l'a pas empêché « *de ramasser une gamelle aux élections générales de 1978* ».

En revanche, l'opposition triomphe. Elle y voit la confirmation de son analyse selon laquelle le raz de marée socialiste de juin n'était qu'un succès « de circonstance ». Députés U.D.F. et R.P.R. se sont promis, lundi, de sabler le champagne *mardi* afin de saluer l'entrée ou le retour au Palais-Bourbon de quatre des leurs. Au R.P.R., pas un des adversaires de M. Alain Peyrefitte n'a émis la moindre perfidie à l'égard de l'ancien garde des sceaux, « bête noire » de M. Chirac au temps où il était ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing. Seul M. Jean Foyer, député R.P.R. de Maine-et-Loire a tempéré sa joie. Les déclarations triomphalistes de M. Giscard d'Estaing l'inquiètent.

« *La majorité*, dit-il, *ne sera jamais à l'aise tant que cet individu continuera de s'agiter. Il faudrait qu'il comprenne que le succès des idées auxquelles il est attaché est lié à sa retraite politique.* »

JEAN-YVES LHOMEAU.



(Dessin de KONK.)

M. JOSPIN : le Conseil n'est pas l'instance objective et sage qu'on nous dit.

M. Lionel Jospin, qui était, lundi soir 18 janvier, l'invité du journal télévisé d'Antenne 2, a notamment déclaré, à propos de la décision du Conseil constitutionnel : « *On ne peut pas substituer le gouvernement des juges au gouvernement du peuple. C'est le peuple qui est souverain, cela ne peut pas être neuf personnalités, aussi sages fussent-elles, surtout quand on constate que huit d'entre elles sont en réalité d'anciens hommes politiques de la droite, d'anciens ministres, d'anciens députés, d'anciens responsables des partis de droite (...) Tant que la Constitution est ce qu'elle est, les décisions du Conseil constitutionnel ne sont pas susceptibles de recours (...) Le gouvernement doit respecter la Constitution.*

» *Moi, je suis un responsable politique, je ne suis pas tenu aux mêmes contraintes et mon sentiment est que le Conseil constitutionnel n'est pas l'instance objective et sage qu'on nous dit, qu'elle est à droite. Et si l'on se félicite tant à droite de cette décision, c'est pour les raisons que je viens de dire (...) Je m'étonne un peu de cette décision car le gouvernement a pris l'avis du Conseil d'Etat, autorité juridique composée, elle, de magistrats indépendants, et que c'est en fonction de cet avis qu'il a présenté ses propositions, notamment en matière d'indemnisation (...) Le Conseil constitutionnel ne me paraît pas appartenir à la tradition française.* »

Interrogé sur l'opportunité d'une révision de la Constitution, le premier secrétaire du P.S. a répondu : « *Nous n'en sommes pas là.* »

MM. MILLON ET D'AUBERT : notre Constitution n'est pas socialiste.

MM. Charles Millon et François d'Aubert, qui furent les porte-parole du groupe U.D.F. lors des débats sur les nationalisations à l'Assemblée nationale, estiment que « *la décision du Conseil constitutionnel a deux séries de conséquences qu'il faut nettement distinguer* ». « *D'une part*, ajoutent-ils, *elle oblige le gouvernement à ouvrir un nouveau débat devant le Parlement au cours duquel notre premier souci sera de nous assurer de la correcte application de cette décision quant à l'indemnisation des actionnaires, qui sont, comme on le sait, plusieurs centaines de milliers. Mais, surtout, elle consacre irréversiblement deux principes fondamentaux de notre société : le droit de propriété et la liberté d'entreprendre, auxquels aucune atteinte grave ne pourra être portée. Cette décision rappelle donc avec force que notre Constitution n'est pas socialiste et que le Parlement devra toujours respecter les principes de liberté qu'elle contient* », concluent les deux députés.

L'HUMANITÉ : il faut adopter des mesures de financement complémentaires.

Sous le titre « Les Sages et la poussière », Roland Leroy revient dans *l'Humanité* du 19 janvier sur la décision du Conseil constitutionnel, et sur le problème posé par l'augmentation du coût de l'indemnisation, en écrivant : « *Le Parlement doit adopter rapidement la loi de nationalisations. Et, puisque MM. les membres du Conseil constitutionnel exigent que l'indemnisation coûte plus cher, il est donc convenable d'adopter des mesures complémentaires.*

» *Il faut allonger le délai de remboursement des obligations. Il faut couvrir la dépense supplémentaire par l'établissement d'une tranche nouvelle de l'impôt sur la fortune et par l'augmentation de l'impôt sur les sociétés.*

» *La nation ne doit pas laisser empêcher ou retarder la mise en œuvre d'une réforme décidée.* »

LOI DE NATIONALISATI…

L'indemnisation serait calcul… des seuls cours de Bourse, majorés…

…Mitterrand doit tenir ses engagements …vis du secteur coopératif et mutualiste

Le Monde de L'ÉDUCATION

OÙ EN EST LA DISCIPLINE ?

LOI DE NATIONALISATION

L'indemnisation serait calculée à partir des seuls cours de Bourse, majorés de l'inflation

(Suite de la première page.)

Quelle interprétation donner aux « considérant » des neuf « sages » ? Quelle nouvelle méthode de calcul retenir ? Les uns étaient partisans de conserver la formule dite multicritères et de prendre effectivement en compte les actifs et bénéfices consolidés. La complexité de la tâche nécessitait cependant la mise en place de comités d'experts qui auraient évalué les sociétés concernées au cas par cas. Ce qui aurait pris quelques mois.

Aussi, la plupart des ministres étaient-ils plutôt partisans de revoir la méthode de calcul et d'en revenir à une solution plus simple : celle des seuls cours boursiers majorés d'un certain pourcentage. Après concertation entre le président de la République et le premier ministre, et un second conseil interministériel dans la soirée, cette seconde hypothèse a été retenue. La nouvelle rédaction des trois articles du projet de loi traitant de l'indemnisation reposerait sur trois grands principes :

1) Pour les sociétés cotées en Bourse (les cinq groupes industriels, les deux compagnies financières et dix-huit banques), la valeur d'échange retenue serait établie à partir de la meilleure moyenne mensuelle des cours de Bourse. La période de référence dans laquelle serait choisie cette moyenne irait du 1er octobre 1980 au 31 mars 1981. Cette meilleure moyenne mensuelle des cours serait majorée d'un pourcentage égal ou voisin des taux de l'inflation constaté en 1981 (+ 14 %).

2) Pour les sociétés non cotées (dix-huit banques, auxquelles s'ajoutent les trois banques mutualistes visées par le Conseil constitutionnel), il ne peut être fait référence aux cours de Bourse. Dans ces conditions, le gouvernement envisage de reporter la date d'effet de leur nationalisation au 1er janvier 1983. D'ici là, un comité d'experts, regroupant notamment des conseillers d'Etat et à la Cour des comptes, sera chargé de procéder aux évaluations cas par cas. En principe, et pour se conformer au vœu du Conseil constitutionnel, les trois banques mutualistes seront intégrées dans la liste des nationalisables. Toutefois, d'ici au 1er janvier 1983, rien n'empêche, semble-t-il, leurs dirigeants de procéder à un changement de statut — de l'aligner, par exemple, sur celui des caisses de Crédit agricole, de Crédit mutuel et des banques populaires — afin de les faire entrer dans la catégorie des établissements non nationalisables.

3) Le dividende 1981. — Le gouvernement se doutait que les « sages » en demanderaient le versement. Aussi avait-il préparé une formule qui répond à la décision du Conseil. Les entreprises concernées n'ayant pas encore arrêté leurs comptes pour 1981, et, à plus forte raison, fixé le montant des dividendes, le gouvernement a décidé de verser aux actionnaires des sociétés nationalisables une sorte de soulte égale au dividende 1980, majorée d'un pourcentage égal au taux d'inflation de 1981 (14 %).

Une nouvelle rédaction est prévue pour les trois articles donnant aux administrateurs généraux et aux conseils d'administration des nationalisables la possibilité d'aliéner totalement ou partiellement les participations des groupes nationalisés dans des filiales ou des succursales situées à l'étranger sans en référer au législateur. Le nouveau texte prévoirait que les administrateurs généraux pourront procéder à de telles cessions à conditions qu'ils en demandent l'autorisation préalable.

Avec ces nouvelles méthodes de calcul, l'indemnisation des actionnaires serait majorée d'un montant substantiel. S'il était encore impossible mardi de déterminer la valeur exacte pour chaque action, on peut penser que l'addition supplémentaire sera de quelques milliards, auxquels s'ajouteront les 2 milliards du « dividende 1981 ».

Reste à déterminer la procédure parlementaire. Faut-il ne soumettre que les sept articles revus et corrigés ou les cinquante et un articles de l'ensemble du texte ? Le Sénat, qui, en votant la question préalable puis l'exception d'irrecevabilité, n'avait pas examiné le projet de loi article par article, ne va-t-il pas demander que l'ensemble du texte lui soit soumis ? Le gouvernement et la majorité craignent, en tout cas, qu'une nouvelle bataille de retardement n'allonge encore un peu plus les délais...

Reste enfin la question de la nomination des P.-D.G. sur laquelle le gouvernement n'a pas définitivement arrêté sa position. Le conseil des ministres, qui n'entérine que des nominations effectives, ne les annoncera pas mercredi. Cependant, on songerait à une formule intermédiaire. Le ministre de l'industrie pourrait informer les intéressés, anciens et nouveaux P.-D.G., des choix du gouvernement... sans les rendre publics...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

M. Mitterrand doit tenir ses engagements vis-à-vis du secteur coopératif et mutualiste

déclare M. Théo Braun, président du Crédit mutuel

Commentant l'hypothèse d'une nationalisalton de trois banques mutualistes, la Banque fédérative du crédit mutuel (B.F.C.M.) d'Alsace, la Banque centrale des coopérateurs et des mutuelles et la Banque française du crédit coopératif, M. Théo Braun, président de la Confédération nationale du crédit mutuel et de la B.F.C.C., a rappelé « *les engagements pris par le président de la République vis à vis du secteur coopératif et mutualiste* », dont les organismes financiers devaient être écartés du champ des nationalisations. Il estime qu'il est parfaitement possible de concilier l'avis du Conseil constitutionnel avec ces engagements.

Citant les propres termes de la décision du Conseil, suivant lesquels « *le gouvernement est libre de déterminer les critères sur lesquels reposent les principes de la nationalisation* », M. Théo Braum assure : « *Une seule solution semble donc possible pour concilier les engagements du président de la République et l'avis du Conseil constitutionnel : porter la barre des nationalisations à 2,95 milliards de francs de dépôts résidents au 2 janvier 1981. Toute autre solution serait grave de conséquence et en contradiction avec les encouragements au développement du secteur coopératif et mutualiste clairement manifestés par le président de la République et le gouvernement.* »

M. FLORNOY : de « très belles opérations » boursières.

M. Bertand Flornoy, syndic des agents de change, a indiqué, lundi, au micro de Radio-Monte-Carlo que « *ceux qui ont eu le courage d'acheter des titres nationalisables dans le creux du mois de juin, à une époque où l'on n'avait aucune idée ni sur la date des nationalisations ni sur le niveau d'indemnisation ont pu faire de très belles opérations* ».

M. Flornoy a précisé qu'il « *pensait plus particulièrement à ceux qui ont acheté du Rhône-Poulenc, de la Banque Rothschild ou du Crédit lyonnais* » qui ont pu plus que tripler leur capital. « *A partir du moment où le Conseil constitutionnel dit, dans une décision raisonnable, qiu les indemnités ne sont pas justes et équitables dans l'ensemble, cela prêche, bien entendu, plutôt pour un relèvement de ces indimnités que pour un abaissement.* »

M. JEAN-MAXIME LÉVÊQUE, PRÉSIDENT DU CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE : la spoliation des actionnaires n'aura pas lieu.

M. Jean-Maxime Lévêque, président du C.C.F., à constater avec une profonde satisfaction que la spoliation dont les actionnaires du C.C.F. allaient être victimes n'aura pas lieu.

La décision du Conseil constitutionnel ayant, d'autre part, précisé que les règles applicables aux cessions d'actifs d'entreprises nationalisées relèvent exclusivement du domaine législatif, il souhaite que des dispositions soient proposées par le gouvernement et adoptées par le Parlemnet en vue de donner suite, en cas de nationalisation du C.C.F., à l'inteniton formulée par le Premier Ministre dans son discours-programme du 8 juillet 1981, de ne pas procéder à des nationalisations indues et de rendre au secteur privé les participations et les actifs non nationalisables. Il rappelle que le C.C.F. détient des participations et des actifs importants rentrant dans cette catégerie.

HONEYWELL CONFIRME SON RETRAIT PARTIEL DE CII-H.B.

La participation que le groupe américain Honeywell détient dans C.I.I.-Honeywell Bull va être ramenée — au moins — de 47 % à 19 %.

Dans un communiqué à ses actionnaires, M. Edson Spencer, P.-D.G. de Honeywell, indique qu'une telle mesure permettra de ne plus consolider les résultats de la société française. Les pertes de C.I.I.-H.B., en 1981, ont en effet pesé sur les comptes de la société américaine et sont la cause principale de la baisse de ses bénéfices (259 millions de dollars, contre 289 millions en 1980).

Si M. Spencer ne semble prendre en compte que l'hypothèse d'une diminution à 19 % de la participation d'Honeywell, il reste que la solution d'une reprise totale des 47 % de la société américaine n'est pas à exclure.

LES DIX-HUIT BANQUES NATIONALISABLES NON COTÉES

Banque de Paris et des Pays-Bas ;
Banque de l'Indochine et de Suez ;
Banque de l'Union européenne ;
Banque Varnes et commerciale de Paris ;
Crédit chimique ;
Banque parisienne de crédit ;
Banque corporative du bâtiment et des travaux publics ;
Banque régionale de l'Ouest ;
Banque La Hénin ;
Union de banques à Paris ;
Banque régionale de l'Ain ;
Banque Chaix ;
Banque Tarnaud ;
Banque industrielle et mobiliè.e privée ;
Sofinco La Hénin ;
Monod française de banque ;
Banque Odier Bungener Courvoisier ;
Banque Laydernier.

Les réactions après les élections législatives partielles

M. LAJOINIE (P.C.) : les Français veulent le changement vite et bien.

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, s'est déclaré, lundi 18 janvier, au cours d'une réunion avec la presse, « *surpris de l'écart* » par lequel les candidats de l'opposition l'ont emporté dès le premier tour. « *Je n'ai pas pu analyser dans le détail les résultats de ce scrutin, et personne n'est capable, actuellement, de dire quelque chose de sérieux à ce sujet*, a dit M. Lajoinie, *j'en tire, pour le moment, une seule leçon : les Français veulent le changement vite et bien* ».

« *Si le parti communiste avait présenté des candidats*, a-t-il ajouté, *on aurait dit : la droite est unie, la gauche est divisée. Au cours de la campagne* (pour ces quatre élections partielles), *nous avons fait tout ce que nos partenaires nous ont demandé.* »

M. Guy Ducoloné, député (P.C.) des Hauts-de-Seine, a déclaré, pour sa part, que certaines déclarations récentes de dirigeants socialistes, comme celle de M. Jean Poperen sur les raports du P.C.F. avec l'Union soviétique, n'avaient « *pas arrangé les choses* » entre les deux partis de la coalition gouvernementale.

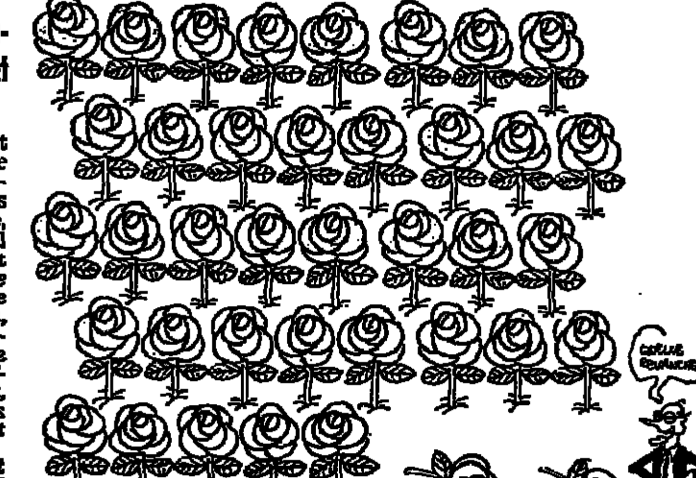
« L'HUMANITÉ » : RESSERRER L'UNION

René Andrieu, directeur adjoint de *l'Humanité*, s'interroge, mardi 19 janvier, dans le quotidien du P.C.F., sur les pertes enregistrées dans l'électorat de gauche des quatre circonscriptions où avaient lieu des élections législatives partielles. René Andrieu estime, en premier lieu, que cet électorat était « *moins motivé, moins mobilisé que l'électorat de droite* », les résultats de ces élections ne pouvant affecter la majorité de l'Assemblée nationale.

En second lieu, estime René Andrieu, « *si une partie non négligeable des électeurs de gauche ne sont pas allés aux urnes, c'est aussi parce que certains d'entre eux, même s'ils ne sont pas en désaccord avec la politique gouvernementale, estiment que ses fruits n'apparaissent pas encore avec assez de netteté* ». Il ajoute : « *Le parti communiste, qui, à titre exceptionnel, ne présentait pas de candidat au premier tour, avait apporté loyalement son appui aux candidats socialistes. Pourtant, il faut bien le dire, certains semblaient vouloir tout mettre en œuvre pour pousser une partie de son électorat à l'abstention.* »

A ceux-là — il cite « *les médias* », F.O. et *le Nouvel Observateur*, — René Andrieu rappelle qu'« *il ne pourrait y avoir de politique ni de gouvernement de gauche sans les communistes et à plus forte raison contre eux (...)*, que « *la droite n'a pas miraculeusement disparu et qu'il vaut mieux, face à elle, ne pas baisser sa garde ou se tromper d'adversaire* ». « *Ce qui suppose*, conclut-il, *de poursuivre la politique de changement et de resserrer l'union.* »

● ERRATUM. — Nous avons écrit par erreur (*le Monde* du 19 janvier, page 1) que les quatre circonscriptions législatives où l'on votait dimanche avaient été « enlevées par la gauche dans la foulée de l'élection présidentielle ». L'une de ces circonscriptions, la douzième de Paris, était demeurée fidèle à l'ancienne majorité à l'issue du second tour des élections législatives de juin 1981.



(Dessin de PLANTU.)

● *M. Lionel Jospin*, commentant lundi soir 18 janvier, sur Antenne 2, les élections partielles, a notamment déclaré : « *Il faut continuer, d'une part, à bien expliquer notre politique et à convaincre, d'autre part, à se soucier davantage que le changement concerne plus directement la vie quotidienne des Français.* »

● *Le bureau exécutif du Mouvement des démocrates* affirme : « *Les quatre victoires de l'opposition (...) ne résultent pas de la crédibilité de ses positions. Elles démontrent que la majorité présidentielle doit comme en mai et juin 1981 offrir aux électeurs qui ne sont ni socialistes, ni communistes le choix d'un courant démocrate, représenté au gouvernement par Michel Jobert et ouvert à ceux qui veulent plus d'initiative dans la vie économique et plus de responsabilité dans la vie quotidienne.* »

● *M. Léo Hamon*, ancien ministre, président d'Initiative républicaine et socialiste : « *Le trouble passager dans l'électorat majoritaire qu'ont fait apparaître les élections du 17 janvier peut et doit être surmonté en montrant davantage que le changement poursuivi s'accomplit sans fébrilité ni improvisation et que toutes les tendances de la majorité ont leur part de représentation assurée dans les instances de concertation et de décision. (...)* »

● *Les responsables d'Ecologie 82* reconnaissent que les scores de leurs candidats « *ne sont pas brillants* ». Ils jugent l'avertissement ainsi donné au gouvernement et à la majorité « *un peu sévère* », tout en considérant que « *cela leur apprendra à tenir leurs promesses* ».

● M. RAYMOND BARRE « se réjouit » des « brillants succès » remportés par les candidats de l'opposition. Selon l'ancien premier ministre, « *la victoire d'Alain Peyrefitte est la réponse éloquente que les électeurs ont voulu donner à la gauche, qui n'a cessé, au cours de ces dernières années, de prendre pour cible l'action courageuse de l'ancien garde des sceaux* ». M. Barre estime que « *ces résultats sont dus pour une grande part à l'union au sein de l'ancienne majorité, union qui a fait cruellement défaut au printemps 1981 et qui aurait évité à la France de s'engager sur une voie aventureuse* ».

● *M. Jean-Pierre Soisson*, député U.D.F. de l'Yonne, membre du conseil national de l'U.D.F. : « *L'électorat du parti communiste a virtuellement disparu. Les soupçons de M. Jean Poperen sur la stratégie communiste ont laissé des traces qui marquent l'évolution de la majorité. (...) L'électorat de l'opposition s'est retrouvé dans l'unité. On ne blesse pas impunément dans ses sensibilités, comme dans ses intérêts, une part importante de la nation.* »

● *M. Olivier Stirn*, député U.D.F. du Calvados, président du Mouvement des sociaux-libéraux constate : « *De nombreux électeurs de centre gauche (...) qui avaient fait confiance aux socialistes et aux communistes ont cette fois rallié l'opposition. (...) Il est nécessaire de leur montrer, dans un projet clair, qu'on peut vouloir des réformes et être responsable, concilier la justice et la liberté, et faire la majorité de demain avec les sociaux-démocrates et les libéraux.* »

● *Le C.D.S.* se « *félicite* » de « *l'éclatante victoire de l'opposition* ». Il observe : « *Ce verdict prouve la détermination de l'électorat à sanctionner la politique socialiste. (...) C'est un encouragement et un espoir pour l'opposition unie. L'échec de la majorité, malgré l'intense mobilisation de tout le gouvernement, premier ministre en tête, doit retentir dans le pays comme un avertissement. Puisse le gouvernement en tenir compte avant de s'engager plus avant sur la mauvaise pente.* »

● *Le Parti des forces nouvelles* (extrême droite) « *constate que sa consigne de vote, appelant au rassemblement de la droite, a bien été suivie* ». Il souligne « *la nécessité de l'union de toutes les forces qui s'opposent à la coalition socialo-communiste au pouvoir* ».

Trois élections municipales

MOSELLE : Bouzonville (1er tour) :

Inscr., 2 546 ; vot., 1 516 ; suffr. expr., 1 470 Liste « Bouzonville avenir », conduite par le maire sortant, M. Pierre Grandjean (sans étiq.), qui a obtenu 1 182 voix ; 23 sièges ; liste d'union de la gauche, conduite par M. Denis Paysant, qui a obtenu 334 voix ; aucun siège.

[Il s'agissait de procéder à l'élection du conseil municipal après la décision prise en 1981 par les communes de Bouzonville et de Brettnach de mettre un terme à une fusion opérée en 1974. Le conseil municipal avait été dissous le 31 décembre. L'implantation de la gauche a toujours été faible dans cette commune de 4 324 habitants. Cette situation s'est confirmée par l'élection, dès le premier tour, de l'ensemble de la liste Bouzonville avenir, menée par le maire sortant, M. Grandjean. En 1977, dix-sept des vingt et un membres de la liste de M. Grandjean avaient été élus dès le premier tour.]

ESSONNE : Quincy-sous-Sénart (2e tour) :

Inscr., 4 009 ; vot., 1 931 ; suffr. expr., 1 813. Liste d'union de la gauche : entre 914 et 931 voix, 16 ELUS ; liste d'union pour le progrès et l'efficacité municipale : entre 867 et 891 voix.

[Les résultats du premier tour avaient été les suivants : insc., 4 009 ; vot., 1 694 ; suffr. expr., 1 576. Liste d'union de la gauche, entre 793 et 815 voix ; liste d'union pour le progrès et l'efficacité municipale, entre 752 et 769 voix.

Il s'agissait de pourvoir les sièges de seize conseillers démissionnaires, parmi les vingt-trois qui avaient été élus en 1977 sur une liste apolitique. Aucun des démissionnaires ne sollicitait le renouvellement de son mandat. Parmi les sept conseillers restés en fonction, figurait le maire, M. Pierre Courtois (mod. maj.).]

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : Manosque (1er tour) :

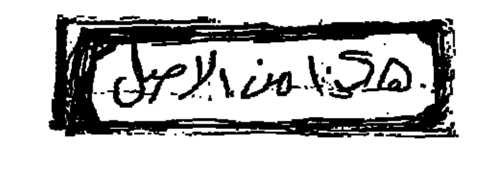
Inscr., 11 094 ; vot., 7 387 ; suffr. expr., 7 201. Liste U.D.F. : MM. Jean Cabanne (U.D.F.), 3 764 voix, Robert Michel (rad.), 3 689, 2 sièges ; liste M.R.G. : MM. Robert Honde, 1 726, René Michel, 1 563 ; liste P.S. : MM. Jean-Pierre Pietri, 1 094, André Rivet, 1 047 ; liste P.C. : M. Roger Bouffier, 787, Mme Nicole Cauvin, 734.

[Il s'agissait de pourvoir deux sièges : celui du maire, M. Jean Cabanne (U.D.F.), que le Conseil d'Etat avait invalidé le 4 décembre dernier — estimant que M. Cabanne n'était pas éligible puisque non inscrit sur le rôle des contributions directes de la commune lors de son élection en août 1980, — et celui de M. Robert Honde (M.R.G.), ancien maire (de mars 1977 à août 1980), qui, seul représentant de la gauche au conseil municipal, considérait que l'invalidation du maire aurait dû entraîner la démission de l'ensemble du conseil municipal et une élection générale.

A la suite de la décision du tribunal administratif de Marseille annulant la fusion entre Manosque et Saint-Martin-des-Eaux, et par là même les élections municipales de mars 1977 organisées dans le cadre de ce regroupement de communes, le préfet des Alpes-de-Haute-Provence avait prononcé, le 5 août 1980, la dissolution du conseil municipal de Manosque, alors composé de 2 P.C., 10 P.S., 4 M.R.G. et 11 modérés.

Au premier tour du scrutin d'août 1980, les résultats avaient été les suivants : inscr., 11 227 ; vot., 7 480 ; suffr. expr., 7 276. Liste de la majorité conduite par M. Jean Cabanne (U.D.F.) : 3 642 voix en moyenne, 14 sièges ; liste d'union de la gauche conduite par M. Robert Honde (M.R.G.), alors maire sortant : 3 539 voix en moyenne, 1 siège. Au second tour, la liste de M. Cabanne avait enlevé les douze sièges restant à pourvoir avec 4 072 voix en moyenne, contre 3 642 en moyenne à celle de la gauche.

Le conseil municipal est désormais composé de 3 centre gauche, 3 U.D.F., 3 R.P.R. et 18 modérés.]



POLITIQUE

LE PROJET SUR LE STATUT DE LA CORSE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le particularisme dans l'indivisibilité de la République

Définir un statut pour la Corse est une tâche délicate. La majorité, l'opposition, le gouvernement, personne ne peut prétendre détenir des certitudes ou échapper aux ambiguïtés. Défenseurs messianiques de l'unité de la République, les gaullistes sont à l'aise dans ce combat. Enfin une « grande querelle » ! La Constitution, disent-ils, ne supporte pas la coexistence de deux types de régions aux caractéristiques différentes. Accorder à la Corse un statut particulier, c'est porter atteinte à l'intégrité du territoire et créer, en outre, un dangereux précédent dont pourront se prévaloir, demain, d'autres régions. L'Alsace, la Ville de Paris, la région Ile-de-France, les communautés urbaines, les villes nouvelles, de nombreuses collectivités territoriales (« *stricto sensu* ») ont un régime dérogatoire au droit commun, rétorquent la majorité et le gouvernement.

Il n'empêche. La voie est étroite, reconnaît M. Defferre. Il faut aller assez loin pour que les Corses aient le sentiment que la gauche tient ses promesses, mais pas trop, pour ne pas risquer de compromettre l'unité de la République. M. Séguin (R.P.R.) ironise alors que, en effet, le gouvernement est condamné à élaborer un statut particulier qui ne soit pas trop particulier. Les socialistes, la commission des lois l'ont voulu ainsi : la Corse deviendra une « collectivité particulière », mais les textes feront expressément référence à la loi de décentralisation qui régira l'organisation des communes, des départements et des régions continentales, c'est-à-dire au droit commun. Le Conseil constitutionnel, qui devrait être saisi par l'opposition à l'issue de l'adoption définitive *du projet, devrait être sensible à cette* précision.

Pas de statut particulier ? Dès lors, que faire ? M. Séguin parle d'une « cogestion » (on suppose qu'elle ne sera pas socialiste...) entre l'Etat et la région. C'est ce que les précédents gouvernements ont tenté de faire : Paris multiplie les subventions pour tenter de surmonter les handicaps inhérents à l'insularité. Mais les résultats d'une telle politique sont connus : Aléria, Ghisonaccia, Bastelica, *Ajaccio*...

D'ailleurs, M. Séguin parle-t-il au nom de tous les membres corses du R.P.R. ? M. de *Rocca-Serra est beaucoup moins intransigeant* ; le statut ? Oui, s'il apporte une solution « permanente » aux problèmes spécifiques de la Corse.

A gauche, pour les députés membres du Mouvement des radicaux de gauche, la « corsitude » ne se satisfait pas pleinement des *options socialistes*. M. *Alfonsi* n'hésite pas à souligner la création d'un « droit discriminatoire en matière de citoyenneté » ; M. Luisi reconnaît un « mal de vivre » mais insiste sur la volonté des Corses de ne pas sortir du cadre de la République ; M. Zuccarelli invoque des raisons psychologiques pour justifier ses appréhensions.

M. Defferre a été contraint de faire vite. La trêve qui s'est instaurée dans l'île depuis le 10 mai est fragile. Le gouvernement souhaite restaurer l'unité du « peuple corse » et, pour cela, il offre notamment une large amnistie. Pour le reste, le ministre de l'intérieur n'ignore pas qu'en proposant ce statut il fait un pari. Sur la raison. Les indépendantistes, les autonomistes, sont-ils *des gens raisonnables* ?

LAURENT ZECCHINI.

Lundi 18 janvier, l'Assemblée nationale commence la discussion du projet de loi portant statut particulier de la Corse (ce texte a été analysé dans *le Monde* des 24 décembre et 7 janvier).

M. Bonnemaison (P.S., Seine-Saint-Denis), rapporteur de la commission des lois, réfute la thèse selon laquelle le texte heurterait le principe d'égalité de situation au motif qu'il n'y a pas, précisément, une telle égalité, et parce que de très nombreuses collectivités territoriales ont déjà un régime administratif ou législatif particulier (l'Alsace, la Moselle, la ville de Paris). Il ajoute : « *Il appartient au législateur de définir les situations différentes et de proposer des solutions diversifiées quand l'inégalité est frappante.* »

Aux termes de l'article 72 de la Constitution (1), indique M. Bonnemaison, « *toute autre collectivité territoriale peut être créée par la loi* ». Il cite à ce sujet le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon et l'ancien territoire des Comores, et ajoute : « *L'indivisibilité de la République n'est nullement mise en cause quand la collectivité concernée tient ses compétences de l'Etat et que celui-ci peut toujours les reprendre.* »

M. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, souligne que le choix fait le 10 mai par les Français a provoqué une « trêve » et que les violences qui ont eu lieu en Corse « *semblent déjà oubliées* ». Parlant du rôle de l'Assemblée de Corse, il indique : « *Elle disposera d'un pouvoir particulier et elle pourra suggérer les modifications à apporter aux statuts des collectivités territoriales de Corse, qu'il s'agisse des communes, des départements ou de la collectivité territoriale régionale elle-même. Elle pourra également être consultée sur des modifications que le gouvernement pourrait être amené à préparer à ces statuts. Je puis, pour ma part, prendre l'engagement qu'aucune disposition concernant les compétences, l'organisation ou le fonctionnement des collectivités territoriales de Corse ne sera prise par le gouvernement ou proposée au Parlement sans une consultation préalable de l'Assemblée de Corse.* » Le ministre déclare ensuite : « *Loin de porter atteinte à l'unité nationale, le statut particulier de la Corse la renforcera. Le peuple corse est une composante du peuple français, et son indéfectible attachement à la France, qu'il a, dans des circonstances difficiles de notre histoire, maintes fois prouvé ne saurait être discuté. Il doit construire son avenir dans un cadre institutionnel rénové qui tienne compte de ses particularismes et permette d'éviter l'enchaînement dramatique de la répression et de la violence.* »

M. SÉGUIN (R.P.R.) : les apprentis sorciers

M. Séguin (R.P.R., Vosges), défend une question préalable (dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer). Selon lui, le gouvernement fait un « *pari politique* ». Or, souligne-t-il, ce qui est en jeu, « *c'est sûrement le sort de la Corse, mais c'est probablement aussi une certaine conception de l'organisation de notre République. C'est peut-être également l'intégrité du territoire et l'unité nationale* ». Il précise que son groupe se réserve la possibilité de déposer un recours devant le Conseil constitutionnel et estime que l'article 74 de la Constitution (2) « *exclut formellement pour le territoire métropolitain la coexistence de deux types de région de type différent* ».

M. Séguin déclare qu'un statut fiscal spécifique « *orienté vers la promotion des investissements et non plus seulement celle de la consommation, serait seul en mesure de fonder une économie saine et maîtresse de ses décisions* », et relève ensuite la contradiction qu'il y a, selon lui, à faire de la Corse une « *collectivité d'un type nouveau* » et de lui appliquer l'article 45 du projet de loi de *décentralisation, c'est-à-dire* le droit commun. Bref, résume-t-il, « *on va faire un statut particulier, mais pas trop* ». Parlant des dispositions qui amnistient « *divers cas où il y a eu mort d'homme* », le député des Vosges déclare : « *Non seulement il peut sembler y avoir légitimation* a posteriori, *mais, qui plus est, limitation dans l'espace de cette légitimation. Il ne s'agit donc que de la légitimation de l'action violente en Corse.* » Le statut particulier, poursuit-il, risque d'être considéré « *comme une simple étape sur la voie d'une évolution qui devra se poursuivre* ».

Votre texte, conclut-il, « *qui n'est probablement que le camouflage et l'anticipation du droit commun, n'est pas suffisant pour les autonomistes, auxquels il est destiné. La démarche qu'il traduit est extrêmement dangereuse pour d'autres régions, où certains estimeront disposer de suffisamment de raisons pour se lancer dans des formes de revendication qui ont si bien réussi ailleurs. (...) Il faut prendre garde : à force d'habileté supposée, on peut risquer souvent de jouer les apprentis sorciers* ».

S'exprimant contre la question préalable, M. Colonna (P.S., Alpes-Maritimes) rappelle que l'île, qui comptait 300 000 Corses en 1900, n'en compte plus que 170 000 sur 225 000 habitants. « *N'évoquons plus le strict droit commun*, observe-t-il, *dont les résultats ont été catastrophiques* ». Il ajoute : « *Toutes les autres îles du monde dépendant d'un Etat continental ont d'ailleurs un statut particulier au moins dans le domaine économique.* »

Répondant à M. Seguin, M. Defferre relève les « *contradictions* » de son propos et le qualifie d'« *illusionniste de talent* ». Le texte, explique le ministre, irait trop loin et pas assez loin, il serait inconstitutionnel et vide en même temps. Le maire de Marseille ajoute : « *Certes, la voie est étroite. Il faut aller assez loin pour que les Corses aient enfin le sentiment que le gouvernement tiendra ses promesses mais pas trop, pour ne pas risquer de rompre l'unité de la République.* » M. Defferre précise que les agences qui seront créées auront à traiter des problèmes qui dépassent la compétence habituelle des conseils régionaux. Au fond, note-t-il, deux conceptions sont en présence : « *la conception centralisatrice et dominatrice et la conception décentralisatrice, faite de dialogue et de concertation* ». Evoquant enfin l'attitude des auteurs de violences, il indique : « *Mon but, c'est d'incorporer à nouveau cette minorité dans l'ensemble du peuple corse.* »

Mise aux voix, la question préalable est repoussée par 327 voix contre 154.

Dans la discussion générale, M. Léotard (U.D.F., Var) décrit le défi auquel la Corse doit répondre : « *Enregistrer la volonté quasi unanime des Corses de rester dans le cadre de la République ; apporter à cette région les correctifs économiques et financiers permettant de surmonter le handicap de l'insularité ; trouver avec eux les modes d'expression d'une culture épanouie et partagée ; tracer le cadre juridique dans lequel s'exprimera la volonté et la diversité corse.* » Or, selon lui, le texte ne répond pas véritablement à ces objectifs. Evoquant le projet de décentralisation, il note : « *Le Parlement se prononce sur le particulier avant le général, sur l'exception avant la règle.* » Le député U.D.F. estime que le projet va provoquer « *soit la déception, soit la surenchère* ». En conclusion, il remarque que les ressources « *que l'on ne pourra pas, ou que l'on ne voudra pas, prélever sur place, seront demandées à l'Etat. On aura ainsi créé un système assez particulier de droits sans devoirs, de solidarité sans contribution, et, finalement, d'assistance sans responsabilité* ».

M. PORELLI (P.C.) : une situation économique catastrophique

M. Porelli (P.C., Bouches-du-Rhône) insiste notamment sur la situation économique « *catastrophique* » de l'île. Il évoque « *les activités des barbouzes et du SAC* », et cite les noms de plusieurs militants de cette organisation qui, impliqués dans l'« *affaire Bastelica-Fech* », étaient également porteurs de cartes du R.P.R. Le député se félicite que le statut particulier ne mette pas en danger l'unité nationale, expliquant : « *Le danger de séparatisme ne vient jamais d'un excès de démocratie mais bien d'un manque de démocratie.* »

M. Porelli rappelle qu'il ne faut pas que le changement « *ne touche que les institutions sans traverser la vie* », que ce soit sur le plan économique, comme en ce qui concerne « *la moralisation de l'administration corse* ».

M. de Rocca Serra (R.P.R., Corse du Sud) déplore que le gouvernement n'ait pas jugé opportun de consulter les assemblées locales, notamment les conseils généraux. Il indique, d'autre part : « *Le statut dit particulier doit apporter une solution durable pour ne pas dire permanente aux problèmes spécifiques de la Corse. Nous ne sommes pas contre le statut, nous sommes pour un statut adapté aux moyens de notre île.* » M. de Rocca Serra définit ensuite trois priorités : 1) l'organisation d'une véritable continuité territoriale aérienne et maritime ; 2) un statut fiscal nouveau ; 3) la création d'un établissement régional de crédit.

M. Taddéi (P.S., Vaucluse) dénonce les accusations lancées contre les socialistes suspects de vouloir porter atteinte à l'unité de la République, « *ce petit air de la calomnie que certains ont érigé en méthode politique* », précise-t-il. Estimant que le capitalisme a conduit à développer, en Corse, « *une situation quasi coloniale* », le député socialiste, s'adressant à M. Séguin, affirme : « *Certains de vos amis ont quelque chose à voir avec certains plasticages, certaines opérations de barbouzes, dont les militants socialistes ont été les victimes.* » M. Taddéi souligne l'importance du phénomène que constitue, en Corse, la fraude électorale, qui représente quelque 80 % *du contentieux électoral* à l'échelon national. « *C'est un sujet sérieux*, insiste-t-il, *qui attente à la dignité même du peuple corse.* » Il demande à tous les parlementaires de s'associer au règlement de ce problème et à M. Defferre de préciser les dispositions qu'il compte prendre pour « *extirper ce fléau* ». Enfin, s'adressant une nouvelle fois à M. Séguin, il souligne : « *Vous avez fait une intervention de pousse-au-crime ; vous avez pris une lourde responsabilité.* »

Soulignant qu'il votera le projet, M. Alfonsi (app. P.S., Corse du Sud) déclare : « *En créant un droit discriminatoire en matière de citoyenneté, vous ferez surgir certaines difficultés : vous risquez d'être mis en demeure d'aller plus loin, sous peine de ne pas aider la Corse à sortir de sa crise d'identité. Mais*, souligne-t-il, *ces risques, il faut les assumer.* »

M. Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine) déclare que « *l'efficacité et la démocratie plaident pour un exécutif collégial, associant au président le bureau* » et estime, d'autre part, qu'il n'est pas opportun d'inclure dans l'amnistie les infractions ayant entraîné *mort* d'homme.

M. Sarre (P.S., Paris) souligne notamment : « *En retrouvant leur identité les Corses n'auront plus à rejeter une partie d'eux-mêmes pour être partie intégrante du pays.* »

M. Luisi (app. P.S., Haute-Corse), qui votera le projet, insiste sur le « pari », qui consiste à amener « *la part marginale de l'opinion (corse), qui s'est réfugiée dans la contestation systématique, voire violente des institutions, à participer au jeu démocratique* ».

M. Le Foll (P.S., Seine-et-Marne) insiste sur l'identité culturelle corse.

M. Zuccarelli (app. P.S., Haute-Corse) déclare notamment : « *Après deux siècles on nous demande de rompre soudain une longue habitude, qui n'était pas devenue notre seconde nature, mais bien notre seule nature. Ce n'est pas là chose facile.* » « *Nous ne sommes pas des fanatiques du régime de droit commun*, ajoute-t-il. *Nous lui sommes attachés pour des raisons de sécurité et pour des raisons psychologiques. Comment accepter, de plus, un statut dérogatoire lorsqu'on ne connaît pas encore le statut général ? Certaines des mesures envisagées, qui seraient acceptables dans un cadre général, seraient inopportunes et même blessantes si elles devaient s'appliquer à la seule Corse.* »

M. Goux (P.S., Var) insiste sur la situation économique de l'île, et M. Benedetti (P.S., Gard), explique qu'un « *projet de développement* » doit accompagner le statut particulier.

Dans la dicussion des articles, l'Assemblée repousse un amendement de M. Séguin tendant à supprimer l'article premier, qui érige la région de Corse en collectivité particulière. Elle adopte ensuite un amendement de la commission des lois qui, faisant référence à la loi de décentralisation, précise que la région Corse « *s'administre librement* » dans des conditions non contraires à cette loi (qui n'est encore qu'un projet). Il est précisé que l'organisation de cette région tient compte de ses spécificités « *résultant notamment de ses conditions et de son histoire* » et que « *des lois ultérieures définiront les compétences particulières et les ressources correspondantes de la région corse qui appellent ces caractères spécifiques* ».

La séance est levée à 0 h. 15, la suite du débat étant renvoyée à 9 h. 30.

(1) L'article 72 de la Constitution dispose notamment : « *Les collectivités territoriales de la République sont les communes, les départements, les territoires d'outre-mer. Toute autre collectivité territoriale est créée par la loi. (...)* »

(2) L'article 74 de la Constitution dispose : « *Les territoires d'outre-mer de la République ont une organisation particulière tenant compte de leurs intérêts propres dans l'ensemble des intérêts de la République. Cette organisation est définie et modifiée par la loi après consultation de l'Assemblée territoriale intéressée.* »

ÉDUCATION

UN COLLOQUE DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

Apprivoiser la télévision... ...et la rendre utile

La télévision est-elle, pour les jeunes, un facteur d'abrutissement, comme on le répète souvent, ou, au contraire, « le plus beau système d'éducation populaire » ? Peut-on transformer un enfant, rivé pendant des heures au petit écran, en téléspectateur *actif* ? La culture audiovisuelle fait-elle une concurrence déloyale à l'école ou apporte-t-elle le complément qui permet de relier l'institution scolaire à « la vraie vie » ?

Toutes ces questions ont fait l'objet du colloque réuni du 12 au 14 janvier à Evry (Essonne) et à Paris par l'Institut national de l'audiovisuel (INA), en présence de plusieurs centaines d'éducateurs, d'animateurs et de responsables d'associations — français et étrangers — et des représentants des différents ministères impliqués dans l'opération « Jeune téléspectateur actif » ou J.T.A. (agriculture, éducation nationale, solidarité nationale, temps libre, jeunesse et sports, famille).

Dès l'origine de la télévision en France, des éducateurs ont perçu les ressources que peut receler le petit écran. C'est, en effet, en 1949 qu'un directeur d'école primaire de la rue du Mont-Cenis à Paris eut, le premier, l'idée de mettre ses élèves en face de l'étrange lucarne — descendue à grand-peine de son appartement. Il aura donc fallu trente ans pour que le gouvernement français, à son tour, prenne l'initiative de former des téléspectateurs conscients qui ne se contentent pas de *« téléviser idiot »*.

On peut, bien sûr, faire le procès de la *« télé »*, instrument d'abrutissement des masses, voire de manipulation par la propagande ou la publicité. Beaucoup d'enseignants, jaloux d'une école parallèle qui leur fait une concurrence déloyale, s'accrochent à ce cliché. En analysant les effets du petit écran sur de jeunes enfants, on a même constaté les effets perturbants de la succession des images : aux Etats-Unis *« les interruptions d'un récit par la publicité, l'utilisation d'effets spéciaux des caméras, rendent difficile la distinction entre la réalité et la fiction »*, a souligné Mme Dorothy Singer, professeur à l'université de Bridge Port (Connecticut). Tout se ligue donc pour faire de la boîte à images un objet dangereux à ne pas mettre entre toutes les mains.

Et pourtant ! Il faut bien se faire une raison : les enfants *« marchent à fond avec la télé et ne la remettent pas en question »*, comme l'a rappelé Mlle Nicole Gauthier, de la revue *l'Education*, après enquête auprès des associations et organismes d'éducation populaire. Il serait donc vain d'essayer de prémunir les enfants contre le virus télévisuel. Mieux vaut apprivoiser le phénomène, le maîtriser pour pouvoir en tirer profit. Ainsi, on a souvent dit que l'alibi audiovisuel tuait la lecture. Faux, répond M. Gabriel Salomon, de l'université hébraïque de Jérusalem ; s'il est vrai que la télévision supplante parfois le temps de lecture, on ne peut pas dire qu'elle déshabitue de lire *« Il faut modifier la façon dont les enfants perçoivent la télévision en augmentant l'effort mental qu'ils consacrent spontanément au traitement des produits audiovisuels. »* De la sorte, si l'enfant apprend à *« lire »* le petit écran, il saura d'autant mieux lire un livre.

Les fédérations de parents d'élèves en France l'ont constaté : *« Ce n'est pas la télévision qui abrutit l'enfant, mais ce sont les enfants en difficulté scolaire qui se rabattent sur la télévision. »* En leur apprenant à utiliser leur récepteur, appareil d'usage facile et ludique, on peut les amener plus facilement à l'abstraction des disciplines scolaires.

C'est là que les divergences apparaissent. Certaines associations, comme la Ligue française de l'enseignement, voudraient obtenir *« le droit d'investir les médias et de faire des propositions aux chaînes »*, c'est-à-dire peser sur le contenu des programmes pour qu'ils offrent des *« produits de consommation culturelle »* à visées éducatives. D'autres comme M. Salomon, insistent sur *« l'amélioration de la manipulation des médias plutôt que sur l'amélioration des médias eux-mêmes »*. Par manipulation des médias, il faut entendre l'usage qui est fait du récepteur, le choix du programme — ou son refus. *« La place la plus importante de la télévision, c'est peut-être quand on ne la regarde pas »*, note à ce propos M. Max Egly, de l'Agence de coopération culturelle et technique. Pour lui, *« la télévision n'a que la place qu'on lui laisse »*.

Mais cette place est souvent grande et même dévorante. Les éducateurs s'en aperçoivent tous les jours en se contentant, trop souvent, de récriminer. C'est que l'éducation à la télévision n'est pas encore entrée dans les mœurs et lorsqu'on l'introduit, elle n'aboutit pas toujours à des résultats concluants. *« Dans la plupart des pays*, constate M. Reginald Grégoire, un expert canadien, *l'école échoue sur deux points : l'éducation sexuelle et l'éducation télévisuelle. »* Comme le sexe, le petit écran comporte sa part de tabous — chez les adultes.

La sensibilisation à la télévision « active » peut cependant déboucher sur des résultats tangibles. Ainsi, comme l'a constaté Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille, *« la télévision instaure un patrimoine commun pour des enfants de culture ou de mode de vie fort différents »*. A partir de ce fonds commun, on peut, dans les écoles maternelles et élémentaires, développer une pédagogie qui ne laisse pas *« au bord de la route »* les enfants de migrants. D'une télévision-creuset, on passe facilement à une *« télévision-manuel scolaire »* que les enfants apprennent à livre ouvert. Et l'on arrive parfois à ce résultat surprenant, cité par *la Télévision à la porte de l'école* (1) : les parents vautrés dans le salon à regarder *Sissi impératrice*, pendant que les enfants à la cuisine se passionnent pour les Dossiers de l'écran.

Roger CANS.

(1) *La Télévision à la porte de l'école*, de Josette Sultan et Jean-Paul Sartre. (200 pages, la Documentation française).

Le « jeune téléspectateur actif » et la pratique pédagogique

Lancée en octobre 1979, l'opération « Jeune téléspectateur actif » (J.T.A.) s'est étendue à onze zones de taille et de nature différentes : des villes comme Pau (Pyrénées-Atlantiques), Saint-Omer (Pas-de-Calais), Sèvres (Hauts-de-Seine) ou Toulouse (Haute-Garonne) ; des départements comme la Dordogne, la Lozère, le Maine-et-Loire ou le Vaucluse ; enfin, une région entière comme la Haute-Normandie (Eure et Seine-Maritime) avec quatorze lieux d'expérimentation (collèges, lycées, maisons des jeunes, etc.).

Les équipes J.T.A. ont, pendant dix jours, reçu une formation touchant à trois aspects essentiels du « phénomène » télévision : les habitudes d'écoute des téléspectateurs ; la fabrication et la programmation des émissions ; l'organisation des chaînes et des sociétés de production. Ces équipes, à leur tour, ont formé, sur le terrain, des animateurs et des éducateurs lors de stages locaux de dix jours également. Au terme de l'expérience, au bout de deux ans, on estime à plus d'un millier le nombre de formateurs (deux tiers d'enseignants, un tiers d'animateurs) et à vingt-quatre mille le nombre d'élèves touchés par l'expérience.

Le but de l'opération était de *« développer l'esprit critique des enfants »* à l'égard du petit écran et de les rendre *« intellectuellement autonomes et responsables »*.

Pour le ministère de l'éducation nationale, ainsi que l'a précisé M. Alain Savary, le 14 janvier à la clôture du colloque, *« il est logique que l'expérience, en tant que telle, s'achève dans les délais prévus et que la méthode « Jeune téléspectateur actif » soit réintégrée, ou plutôt intégrée, dans la pratique pédagogique »*. L'étape de sensibilisation des établissements scolaires est franchie. Reste maintenant à réfléchir, puis décider.

« Nous nous donnerons le temps de la réflexion », a cependant observé M. Savary, fidèle à sa méthode de maturation lente. — R. C.

Les élections aux comités de parents

La participation est en hausse

La participation des parents d'élèves aux élections de leurs délégués dans les conseils d'écoles a été plus forte cette année que les deux années précédentes. La Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E., présidée par M. Jean Andrieu) reste largement en tête.

De même que dans le second degré (*le Monde* daté 27-28 décembre 1981) la lente désaffection des parents pour la désignation de leurs délégués s'est interrompue cette année dans le primaire. Selon les résultats publiés le jeudi 14 janvier par le ministère de l'éducation nationale, le taux de participation pour l'élection des comités de parents a été de 38,45 %. Ce taux reste modeste ; en 1977-1978, date de mise en place de cette instance dans les écoles maternelles ou élémentaires, il avait été de 50,65 %. Depuis, il n'avait pas cessé de décroître, tombant à 36,46 % l'an dernier. Il remonte donc cette année, vraisemblablement grâce à la possibilité de faire acheminer par les élèves le vote par correspondance de leurs parents.

Cependant la proportion de suffrages exprimés est en légère diminution (92,57 % des votants, contre 93,41 % il y a un an) et le nombre de sièges non pourvus (faute de candidats aux élections et à cause de l'impossibilité d'y remédier par tirage au sort) est relativement élevé : 11,65 % (11,27 % l'an dernier).

La Fédération Andrieu demeure à la première place (51,72 % des voix, contre 51,78 % en 1980-1981 et 42,96 % des sièges contre 43,49 %). Elle devance, nettement plus que dans le second degré, la Fédération des parents de l'enseignement public (PEEP), présidée par M. Jean-Marie Schléret). Celle-ci recueille 10,17 % des voix (10,12 % l'an dernier) et 7,03 % des sièges (7,17 %). Les listes d'union perdent quelque peu : 9,5 % (10,30 %). Elles sont toutefois plus nombreuses que dans le second degré, où elles ont représenté, cette année, près de 2 %.

● *La première « S » officialisée.* — Le *Journal officiel* du 9 janvier a publié les modalités d'organisation des classes de première et des classes terminales des lycées, avec le détail des horaires obligatoires et optionnels. Ces textes confirment, sans le modifier, le projet d'arrêté que nous avons analysé dans nos éditions du 25 novembre 1981, en particulier la création d'une classe de première « S » (scientifique), qui remplace les anciennes premières C et D.

A Saint-Etienne

DES COLLÉGIENS FONT GRÈVE POUR OBTENIR « DES RÈGLES DE DISCIPLINE STRICTES ».

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Les quelque neuf cents élèves fréquentant le collège Puits-de-la-Loire, à Saint-Etienne, ont, lundi 18 janvier, boycotté les cours afin de protester contre le climat de violence régnant, selon eux, dans l'établissement. Le dernier incident date du jeudi 14 janvier. Ce jour-là, organisant une expédition punitive, un commando, à l'issue d'un cours, pénétra dans une salle de classe et « corrigea » si sévèrement un autre collégien que celui-ci dut recevoir des soins au centre hospitalier. Une plainte a été déposée par le père de la victime. Les auteurs de cette agression ont pu normalement se présenter au collège le lendemain de l'incident, s'est indigné le porte-parole des grévistes, ajoutant notamment : *« Nous voulons des surveillants en plus grand nombre. Ils ne sont que quatre en permanence pour tout le collège. C'est insuffisant. Nous voulons également des règles de discipline strictes et qu'elles soient appliquées. »*

Le chef de l'établissement, de son côté, a précisé que six exclusions avaient été prononcées depuis le début de l'année scolaire. *« On ne peut tout de même pas renvoyer des classes entières pour obtenir le calme. (...) Quant à accroître le nombre des surveillants, c'est une fausse solution »*, a-t-il ajouté.

A l'inspection académique, on se montre assez décontenancé par cette sorte d'anti-mai 68. *« On n'a jamais assisté à une telle prise de conscience des phénomènes de violence. Ce désir d'autorité après la vague de permissivité amène à s'interroger. Quelque neuf cents élèves réagissant contre des éléments perturbateurs, c'est pour ces derniers une mesure disciplinaire qui dépasse toutes celles qu'on pourrait imaginer. »*

PAUL CHAPPEL.

● *Un colloque sur les missions nouvelles de l'Université.* — *« Les demandes et sollicitations nouvelles dont l'université est la cible de même que les réponses qui leur sont données sont très rarement l'objet d'une réflexion collective »*, explique M. Philippe Lucas, président de l'université de Lyon II, dans un document préparatoire au colloque qu'organise cet établissement les 3, 4 et 5 mars. Pour favoriser une réflexion collective des universitaires, des étudiants et des partenaires sociaux, à l'occasion de la révision de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, des thèmes aussi variés que le rôle de l'Université dans la vie culturelle, l'orientation ou la pédagogie de la recherche seront évoqués au cours du colloque. Sa préparation étant, selon les organisateurs, *« aussi importante que sa consommation »*, des groupes de travail se sont constitués. Les équipes intéressées peuvent se faire connaître et faire connaître leur projet, avant la fin du mois de janvier, en écrivant à Mme Thévenin, université Lyon II, 86, rue Pasteur 69365 Lyon Cedex 2.

AÉRONAUTIQUE

EN COMMANDANT DES RÉACTEURS MODERNES C.F.M.-56

Les armées de l'air française et américaine décident de prolonger la carrière de leurs avions ravitailleurs

Le président américain, M. Ronald Reagan, vient d'autoriser le financement de la première tranche d'un programme dit de « remotorisation » des avions ravitailleurs KC-135 de l'armée de l'air américaine avec des réacteurs CFM-56 de General Electric et de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA). De son côté, l'armée de l'air française a aussi décidé de « remotoriser » ses avions C-135 F, dérivés du quadriréacteur américain.

Selon la société CFM International, commune à General Electric et à la SNECMA française, le financement américain (250 millions de dollars, dans l'immédiat) couvre la « remotorisation » de neuf premiers avions, l'outillage de série, les approvisionnements à long cycle, les pièces de rechange et le matériel de formation. La France participe au financement de cette opération destinée à placer un réacteur moderne sur la cellule d'origine des KC-135, avions servant au ravitaillement en vol d'appareils militaires.

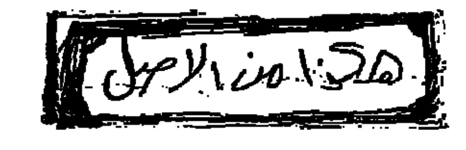
Dans un premier temps, l'armée de l'air américaine prévoit de « remotoriser » avec des CFM-56 de 10 donnes de poussée un minimum de deux cent cinquante-deux avions ravitailleurs et l'armée de l'air française ses onze avions du même modèle. A l'heure actuelle, les Etats-Unis possèdent six cent dix-sept avions de ce type que Boeing devrait moderniser.

Le réacteur CFM-56 permet d'améliorer les performances du KC-135 (augmentation de la poussée, décollage à pleine charge sur des pistes plus courtes et économie de carburant de 25 %). Par avion, la commande porte sur cinq réacteurs (dont un de rechange). Le premier vol d'un KC-135 de série « remotorisé » est prévu en août 1982.

Cette décision des Etats-Unis et de la France d'installer des CFM-56 sur leurs quadriréacteurs de ravitaillement s'ajoute aux choix de vingt-deux compagnies aériennes de « remotoriser », de la même façon, leurs avions commerciaux long-courriers DC-8 série 70. A ce jour, quatre-vingt-douze avions DC-8 seront ainsi modernisés par contrat ferme conclu avec les constructeurs du moteur, et cent trente-cinq avions DC-8 sont l'objet de prises d'option pour cette même « remotorisation ».

A la SNECMA, qui a la responsabilité de l'ensemble basse pression (soufflante, compresseur intermédiaire, turbine), des boîtiers d'accessoires, de l'inverseur et de l'installation du CFM-56 sur l'avion, on estime que ce programme de « remotorisation » devrait procurer du travail à quatre mille cinq cents personnes pendant une dizaine d'années. En effet, la pose d'un CFM-56 sur un KC-135 donne une nouvelle existence opérationnelle à l'avion jusqu'en l'an 2020.

● ERRATUM. — Une erreur typographique a fait écrire dans *le Monde* daté 17 et 18 janvier que le prix du nouveau char de combat AMX-30 B2 de l'armée de terre française était de 3 millions de francs l'exemplaire. Il s'agit, en réalité, de 8 millions de francs.



JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

L'avocat et les douaniers

Pour un peu, on aurait pu *imaginer un titi parisien bougonnant : « Mais il leur faut la valise diplomatique ! »* Mais ce lazzi aurait été du plus mauvais effet. On examinait en référé, vendredi 15 janvier, au tribunal de Paris, une histoire d'avocat. La gouaille n'était pas de mise. Mᵉ Didier Spuhler, à la fois ressortissant *français et suisse*, avocat au bareau de Paris, venait se plaindre et s'indigner de ce que les douanes françaises lui aient saisi des documents professionnels. Il en réclamait, par l'intermédiaire de son confrère Mᵉ Julien Turczynski, la restitution immédiate.

Voyons les faits. A la fin de décembre, Mᵉ Spuhler se rend en Suisse pour affaires. Au poste-frontière de Saint-Louis-Bâle, les douaniers lui font garer sa Mercédès sur le côté et entreprennent, durant plus de trois heures, de le fouiller, lui, son véhicule et ses effets. Dans un attaché-case, *ils* tombent sur un projet de cession d'actions d'une société de droit suisse appartenant à deux résidents français. *Comme* cela, *sur* le champ, Mᵉ Spuhler est dans l'impossibilité de justifier la régularité de la détention, par ses clients, de titres étrangers. Les douaniers dressent alors un procès-verbal pour infraction à la législation sur les changes et saisissent les documents.

Mᵉ Spuhler refuse de signer ce procès-verbal. Mieux, il accuse l'administration des douanes d'avoir violé le secret *professionnel* des avocats, d'avoir baloué les droits de la défense et d'avoir placé le « droit douanier » au-dessus de tous les autres droits. Aussi *l'objet de l'action en justice est*-il de faire reconnaître, comme le précise Mᵉ Turczynski, que *« le dossier de l'avocat est une continuation de son cabinet »*.

Fort de cette idée, Mᵉ Spulher décide d'en *remontrer* aux douanes le 2 janvier, lors de son retour en France. Cette fois, les *douaniers le refouillent, mais sa* mallette est fermée à clé... Il refuse de l'ouvrir et se déclare haut et fort avocat. En raison de son attitude, disant les douanes, un nouveau procès-verbal est dressé pour *« opposition aux fonctions »*. Et la mallette est saisie, placée sous scellés.

Cette saisie, ces scellés, les douanes en font aujourd'hui la preuve de leur bonne foi. Lorsqu'un avocat fait connaître clairement *sa profession et* le *secret* qui s'y attache, il n'y a, selon elles, pas de problème. D'éventuels documents ne sont examinés que par l'intermédiaire du bâtonnier de l'ordre le plus proche du poste-frontière. Mais le secret professionnel, a fait justement valoir Mᵉ François Urbino-Soulier, pour les douanes, ne peut en aucun cas devenir privilège, ni immunité.

Mᵉ Spuhler, qui entendait récupérer *son dossier, n'a pas été* entièrement convaincu. Malheureusement pour lui, M. Marcel Caratini, président du tribunal de Paris en rendant une ordonnance d'incompetence, l'a, d'une certaine manière, invité à saisir certaine *manière*, invité à saisir le tribunal administratif. Mᵉ Spuhler a donc perdu son affaire, même s'il a marqué le coup.

LAURENT GREILSAMER.

APRÈS L'ASSASSINAT DU JUGE MICHEL

Des magistrats soulignent les dangers de la spécialisation

Une délégation de magistrats devait remettre, mardi matin 19 janvier, au garde des sceaux, les résultats d'une réflexion menée par plusieurs centaines d'entre eux sur l'initiative des juges d'instruction de Caen (Calvados) après l'assassinat, à Marseille, de leur collègue Pierre Michel, juge d'instruction spécialisé dans les affaires de trafic de drogue.

« Considérant l'assassinat du magistrat Pierre Michel comme un acte particulièrement grave et inquiétant non seulement pour la justice mais aussi pour la liberté de tous », les juges d'instruction de Caen avaient décidé — *« en dehors de toute organisation ou syndicat »*, précise l'un d'eux, — M. Jean-Pierre Poussin — d'envoyer à leurs collègues un questionnaire en vue d'une réflexion collective sur cette affaire. Ils l'ont adressé aux premiers présidents et procureurs généraux de la Cour de cassation et des cours d'appel, aux présidents et procureurs des tribunaux et aux doyens des juges d'instruction quelques semaines après l'assassinat.

Ils demandaient aux magistrats de s'interroger sur ce crime *« fait divers ou fait de société ? »*, sur l'attitude à avoir devant de tels actes, sur la spécialisation des magistrats : *« Représente-t-elle intrinsèquement un risque pour le magistrat ?* demandaient-ils ; *n'est-elle qu'un facteur aggravant d'un risque inhérent à certaines affaires ? Doit-elle être limitée dans le temps ? Faut-il prévoir une répression accrue des atteintes aux représentants de la justice ? »*

Plus de quatre cents réponses sont déjà parvenues à Caen, provenant de trente-neuf juridictions réparties dans vingt-deux ressorts de cours d'appel. Elles révèlent notamment que les magistrats considèrent l'assassinat de leur collègue non seulement comme la manifestation d'*« un trouble de société »* mais comme *« une menace pour le principe même de justice »* et *« une atteinte à la démocratie »*. Certains y voient *« le résultat d'une perte des valeurs favorisée par une politique mal expliquée, confondant humanisme et laxisme »*, *alors* que d'autres y voient *« un risque du métier »*. Cependant, tous s'accordent pour dire leur volonté de réagir tant pour prévenir le renouvellement de tels crimes que pour restaurer l'autorité de la justice.

A partir des réponses les magistrats ont élaboré une série de propositions sur lesquelles ils souhaitent que le ministre se prononce. Outre une amélioration des conditions de travail et de sécurité, ils réclament un aménagement de leur statut, la possibilité d'être déchargés d'un dossier ou mutés en cas de danger. Ils demandent *« soit que l'on mette un terme à la spécialisation par la généralisation du tour de service, soit qu'on évite les excès de spécialisation, notamment par l'institution d'une collégialité, soit encore qu'on limite la spécialisation dans le temps »*. Enfin, ils désirent que les médias *« évitent la personnalisation des affaires en cessant de mentionner le nom des magistrats saisis »*.

Jo. S.

● *Les parents de Guillaume de Gérando*, qui accusent un pédiatre de Sceaux (Hauts-de-Seine) d'avoir provoqué la surdité presque totale de leur fils en prenant une méningite pour une rougeole, ont décidé de se pourvoir en cassation après la confirmation, par la cour d'appel de Versailles, de la relaxe du docteur François Toutée.

FAITS ET JUGEMENTS

Pilleurs de patrimoine

Lille. — La cour d'assises du Nord, présidée par M. Hugues, a condamné, vendredi 15 janvier, deux pilleurs d'églises, René Knockaert, quarante-deux ans, et Louis Carpentier, trente-deux ans, à sept ans de prison. L'avocat général, M. Bonhomme, avait requis sept ans de réclusion pour les auteurs de vols *« sacrilèges et mutilants »*.

En 1978 et 1979, les deux accusés ont visité et pillé une trentaine d'églises de la région, emportant *environ deux cents* pièces, notamment des reliquaires, des statues, des candélabres, etc. Ces objets étaient transportés en Belgique et écoulés avec l'aide d'un *receleur*, Lambert Stefen, d'origine luxembourgeoise, qui a été arrêté puis remis en liberté provisoire après le versement d'une caution de *80 000 francs, en dépit* d'un avis défavorable de la chambre d'accusation confirmé par la Cour de cassation. Son cas a été disjoint.

Les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme et les vingt-quatre communes concernées, ainsi que le ministère de la culture, se sont portés partie civile et ont réclamé près de 4 millions de francs. Sur ce point, la cour n'a pas tranché puisque Stefen peut encore être jugé

Si la valeur des objets dérobés a pu être estimée à 4 millions de francs, combien plus important apparaît le préjudice à l'égard du patrimoine régional amputé d'œuvres irremplaçables. C'est pourquoi on a entendu parmi les témoins, M. Guillouet et M. Decroix, conservateurs des antiquités du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que M. Christian Pattyn, directeur du patrimoine au ministère de la culture, pour qui ces vols constituent un *« véritable fléau »*. *« Ils viennent*, dit-il, *au deuxième rang des affaires criminelles par leur nombre et leur importance, après les affaires de stupéfiants. »* — Corresp.)

La mort d'un syndic

Un syndic, M. Charles Benes, cinquante-quatre ans, chargé de procéder à la liquidation des biens d'un restaurant en faillite, a été *assassiné, samedi 16 janvier*, à Nanterre (Hauts-de-Seine), par l'ancien patron de ce restaurant, M. Rémi Le Bourhis, cinquante-cinq ans, qui le rendait responsable de ses ennuis commerciaux.

Le syndic, domicilié au Vésinet (Yvelines), avait été découvert mort, samedi soir, dans son bureau, 74, avenue Pablo-Picasso, à Nanterre, par le concierge de l'immeuble. La victime présentait plusieurs enfoncements de la boîte crânienne, provoqués à l'aide d'un objet contondant.

Après une rapide enquête, les policiers de la brigade criminelle arrêtaient, dimanche 17 janvier, M. Le Bourhis, actuellement chauffeur de grande remise, qui, d'après des *témoins*, avait été aperçu à plusieurs reprises à proximité de l'immeuble de la victime. Lors de son interrogatoire, l'ancien restaurateur de Vaux-sur-Seine (Yvelines) a reconnu avoir tué le syndic, après une vive discussion qui aurait mal tourné. *Les* policiers ont, semble-t-il, une autre opinion sur l'affaire, puisqu'ils parlent eux de préméditation en se fondant notamment sur le fait que M. Le Bourhis s'était introduit par effraction chez sa victime.

M. Le Bourhis devait être déféré ce mardi 19 janvier au parquet de Nanterre.

CORRESPONDANCE

Les conséquences des inondations et les prévisions de la Météorologie nationale

Les représentants des syndicats C.G.T., C.G.T.-F.O. et C.F.D.T. de la Météorologie nationale nous ont adressé la mise au point suivante :

A la suite des inondations survenues dans le Sud-Ouest de la France, *le Monde* daté du 10-11 janvier a mis en cause, dans le titre d'un article occupant l'essentiel de sa dernière page, les prévisions météorologiques. Les personnels de la direction de la Météorologie, se sentant à juste titre concernés par cet article, leurs organisations syndicales souhaitent réagir à ce sujet. En effet, si le titre constitue une attaque directe contre la Météorologie nationale, aucune justification ne figure dans le texte même de l'article, pas plus d'ailleurs qu'une indication quelconque de ce qui aurait pu paraître comme une carence de notre service public dans son rôle de prévision du temps.

Cette situation provient-elle d'une équivoque que notre lettre devrait contribuer à dissiper ? La direction de la Météorologie est responsable des prévisions de précipitations (pluie ou neige) mais en aucune façon des prévisions de crues, qui font intervenir d'autres paramètres (état des sols, écoulement, retenues, etc.) et sont confiées à d'autres organismes. Si les critiques sur notre travail sont plus fondamentales, il est regrettable qu'elles ne soient pas plus argumentées, les météorologistes se sentant incapables de se défendre sur le fond devant l'imprécision totale de ce qui leur est reproché.

SPORTS

PLANCHE A VOILE

Christian Marty a traversé l'Atlantique de Dakar à Kourou

L'Atlantique vaincu par un véliplanchiste : c'est l'exploit réalisé par le Français Christian Marty, un pilote de ligne âgé de trente-quatre ans. Parti le 12 décembre 1981 de Dakar, il a atteint Kourou, en Guyane, lundi 18 janvier, au terme d'une traversé de 2 400 milles couverts en trente-sept jours sans avoir mis le pied sur le bateau accompagnateur.

Le ministre des transports, M. Fiterman, a adressé un télégramme de félicitations, au nom du gouvernement, à Christian Marty.

Christian Marty n'est pas le premier à tenter cet exploit. En octobre 1981, un kinésithérapeute marseillais, Frédéric Giraldi, champion du monde d'endurance en planche à voile avec 55 h 48 min. et 280 milles, avait notamment entrepris la traversée. Parti le 9 décembre de l'île Hierro (Canaries), il avait atteint Pointe-à-Pitre le 4 janvier après une traversée d'environ 2 600 milles. Cinq jours après son départ un des flotteurs qui lui permettaient de dormir sur *son embarcation s'étant détérioré*, il avait dû revenir *sur* le bateau accompagnateur.

Marty, qui est marié et père de deux enfants, a commencé à se faire connaître dans le monde de la planche à voile à partir de 1978 : il effectua alors successivement la jonction Guadeloupe-Marie-Galante, le premier raid Guadeloupe-Martinique (87 milles en 17 h 50 min.), puis le tour de la Guadeloupe, ce qui lui permit d'établir un premier record d'endurance (111 milles en 51 heures) et la première liaison continent-Corse (92 milles).

Pour s'attaquer à la traversée de l'Atlantique, où il est resté près de 900 heures sur la planche, Marty avait soigneusement préparé son opération. La planche, longue de 3 mètres et large de 75 centimètres, un modèle de série, avait été munie de flotteurs gonflables qui la transformaient en véritable barque la nuit. Le véliplanchiste disposait de vêtements en matériaux imperméables déjà expérimentés par des expéditions himalayennes. La voilure — trois jeux de neuf voiles de 2,80 mètres carrés à *9 mètres carrés* — a été manœuvrée pendant les six à huit heures de navigation quotidienne par un mât métallique dont le maniement était facilité par un *harnais spécialement étudié pour* les allures portantes. La nuit, l'adaptation d'une manche à air sur ce mât permettait de stabiliser l'embarcation sans la tracter.

Ce matériel très sophistiqué a été complété par de nombreuses mesures de sécurité : un voilier de 21 mètres, où se tenaient trois opérateurs de télévision, suivait les évolutions grâce à un repérage radar et une liaison radio constants avec Marty, dont l'état physique (potassium, calcium, magnésium) était contrôlé régulièrement.

Tout cela n'a pas épargné à Marty les incidents que peut engendrer pareille aventure. Une première tentative, commencée le 28 novembre, avorta le 3 décembre par suite d'une avarie de gouvernail du bateau accompagnateur. Reparti le 12 décembre, il connut plusieurs nuits difficiles après 600 milles de navigation lorsque le vent atteignit 36 nœuds. Il chavira plusieurs fois et les suiveurs le perdirent de vue pendant plusieurs heures. — A. G.

D'un sport à l'autre...

AUTOMOBILISME. — *La Française Michèle Mouton, sur Audi Quattro, favorite, avec son coéquipier finlandais Mannu Mikkola, du 50ᵉ Rallye de Monte-Carlo, a dû abandonner mardi 19 janvier dans la deuxième épreuve spéciale du parcours commun. Sa voiture a été très endommagée par une sortie de route mais Michèle Mouton et sa copilote Fabrizzia Pons sont indemnes. L'Italien Michele Sinotto ayant dû abandonner la veille, il ne reste plus qu'une Audi Quattro en course, celle de Mikkolo, qui accède à la quatrième place qu'occupait Michèle Mouton.*

SKI ALPIN. — *L'Américaine Holly Beth Flanders, vingt-cinq ans, a remporté, le 18 janvier, à Badgastein (Autriche) sa première descente de Coupe du monde devant les Autrichiennes Lea Soelkner et Sylvia Eder. L'Allemande de l'Ouest Irène Epple, qui a terminé quatrième devant la Française Elisabeth Chaud, a consolidé sa première place au classement général de la Coupe du monde.*

VOILE. — *Le voilier néerlandais* Flyers *de Cornelius Van Rietschoten a remporté, le 18 janvier, à Mar-del-Plata, sa troisième victoire en temps réel dans la troisième étape de la course autour du monde.* Flyer, *qui avait quitté Auckland le 26 décembre, n'a mis que vingt-quatre jours, une heure vingt-deux minutes et trente secondes pour parcourir les 5 800 milles, soit une moyenne de 10,2 nœuds. Comme à Auckland,* Ceramco New Zealand, *barré par Peter Blake, a pris la deuxième place avec un retard de sept heures.*

FAITS DIVERS

LES INCIDENTS DANS LE QUARTIER DE LA GOUTTE-D'OR

Une vingtaine d'arrestations parmi des Turcs et des militants d'Action directe

Une vingtaine de ressortissants turcs et des militants d'Action directe, et parmi eux M. Jean-Marc Rouillan et Mlle Nathalie Ménigon ont été interpellés mardi 19 janvier, peu après 6 heures, lors d'une perquisition aux « squatts » des 12 et 14, rue de la Charbonnière à Paris (18ᵉ). Celle-ci a été décidée par le parquet de Paris à la suite de l'arrestation dimanche soir de M. Mehmet Unsalan pris, alors qu'il lançait un cocktail Molotov, pendant les violents affrontements entre des squatters et les forces de l'ordre.

La police, venue en très grand nombre et encore présente dans le quartier à 8 heures ce mardi matin, n'a pas trouvé d'armes ni de cocktails Molotov, mais a arrêté un jeune homme qui tentait de s'enfuir avec 40 000 F en coupures de 500 F dont la provenance n'a pu être établie. Une femme enceinte se trouvait également parmi les personnes interpellées. Plusieurs des personnes gardées à vue, dont M. Rouillan, devraient être confrontées à des témoins des scènes de violence de dimanche soir.

A la préfecture de police comme au parquet de Paris on souligne qu'il ne s'agissait pas d'expulsion mais d'interpellation à la suite d'une perquisition décidée après une arrestation en flagrant délit.

Régulièrement, la mairie de Paris s'inquiète de la multiplication des « squatts » et demande leur évacuation (*le Monde* daté 10-11 janvier). Elle ne souhaite pas comme nous l'expliquait, mardi matin, un de ses représentants que s'établisse à Paris *« une situation à la berlinoise »*...

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples déplore, dans un communiqué, les tensions qui se sont créées dans le quartier de la Goutte-d'Or : *« Il estime que les graves problèmes humains posés dans ce quartier ne sauraient se résoudre par la violence et la répression. Le droit au logement doit être assuré à tous par des mesures urgentes comportant la construction, à Paris même, d'habitationss de caractère social excluant à la fois la spéculation et la ségrégation. Le MRAP entend renouveler ses interventions dans ce sens auprès des autorités concernées. »*

Cinq cent quarante revolvers sont volés entre Bayonne et Liège

Un conteneur de cinq cent quarante revolvers Barracuda 357 magnum de calibre 9 mm, destinés à la Fabrique nationale d'armes d'Herstal, à Liège (Belgique), a été vidé de son contenu au cours de son transport depuis la manufacture d'armes de Bayonne (MAB) dans les Pyrénées-Atlantiques entre le 7 janvier et le 18 janvier. La police belge chargée de l'enquête estime que le vol a été commis à Lille dans les entrepôts de la gare où les armes sont restées *jusqu'au 14 janvier*.

Le conteneur avait été livré en gare de Bayonne le 7 janvier au soir par la société MAB qui assemble les pièces fabriquées dans la ville espagnole de Guernica (province de Biscaye). Il est arrivé le 8 janvier au matin en gare des Batignolles à Paris avant de repartir dans la soirée *à destination de Lille où* il est resté jusqu'au 14 janvier. Le conteneur a passé la frontière le 15 janvier avant d'être entreposé à Courtrai. Le vol a été découvert *lundi* 18 janvier. Les scellés avaient été violés et le chargement évalué à environ 5 millions de francs belges avait disparu.

Selon les enquêteurs, deux éléments donnent à penser que ce vol pourrait éventuellement être l'œuvre de militants de l'ETA. Tout d'abord, le fait que ces armes correspondent au calibre habituellement utilisé par les commandos de l'ETA. Ensuite, parce que les pièces sont fabriquées dans le Pays basque espagnol. Mais il ne s'agit là que d'une hypothèse parmi d'autres. C'est la première fois que la MAB procédait à l'expédition de ce type d'armes. En général, il s'agissait de 22 long rifle.

Déjà en 1970, le dépositaire parisien de cette manufacture s'était fait dérober mille armes et leurs munitions. Peu après, des malfaiteurs avaient détourné un camion destiné à une firme de République fédérale d'Allemagne. Une partie seulement de son contenu avait été retrouvée dans un entrepôt de Charenton (Val-de-Marne).

NOUVEL ACCIDENT MORTEL D'UN PILOTE DE LA PATROUILLE DE FRANCE

Le lieutenant Gérard Tardif, trente et un ans, « solo » de la patrouille de France, a trouvé la mort, lundi 18 janvier, dans l'accident de son avion Alpha-Jet qui s'est écrasé, sur la base de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) au cours d'une séance d'entraînement avec ses équipiers. Entré à la patrouille il y a deux ans, le lieutenant Tardif avait été auparavant pilote de chasse sur Mirage-III à Nancy.

Depuis que la patrouille de France est équipée du biréacteur d'entraînement et d'appui tactique Alpha-jet, en octobre 1980, c'est le deuxième accident mortel d'un équipier de cette célèbre unité de l'armée de l'air française. Le 7 octobre 1981, le lieutenant-colonel Guy Charvet, directeur des équipes de présentation de l'armée de l'air, s'était tué aux commandes d'un Alpha-jet, qui s'était écrasé dans le Var, au cours d'un vol solitaire.

Il n'y a probablement pas de lien entre ces deux accidents. Mais il convient d'observer que la patrouille, avant l'entrée en service de l'Alpha-jet, a dû résoudre des problèmes d'extinction en vol des réacteurs, à cause des désamorçages des pompes d'alimentation en carburant en vol sur le dos, qui est l'une des évolutions les plus classiques de la formation. Depuis, cependant, les figures exécutées le sont en fonction des possibilités de l'avion.

● *Quatre appareils T-38* de la patrouille acrobatique américaine des Thunderbird se sont heurtés en plein vol, lundi 18 janvier, au-dessus du Nevada et se sont désintégrés en retombant à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Las Vegas. Les quatre pilotes ont été tués. Cet accident porte à dix-huit le nombre des pilotes de cette patrouille acrobatique qui ont trouvé la mort depuis sa création, il y a vingt-neuf ans. — *(A.F.P.)*

● *L'enquête de police sur le vol d'armes de Foix* pourrait bien être terminée. Avec l'arrestation de René Marquet, quarante-neuf ans, et Roger Doumenc, trente ans — après celles de Francis Emourgeon, vingt-huit ans, et Vincent Coronna, vingt-cinq ans, — le commando pourrait, en effet, être au complet. Les quatre hommes sont inculpés de vol avec port d'armes. Un seul, René Marquet, déjà condamné pour vol à main armée, nie sa participation au vol de Foix.

Après l'accident ferroviaire de Gevrey-Chambertin

LE MINISTRE DES TRANSPORTS DEMANDE UN RENFORCEMENT DES MESURES DE SÉCURITÉ

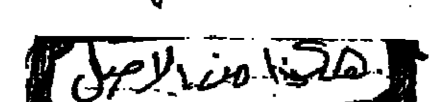
L'accident qui s'est produit, le 18 janvier au matin, près de la gare de triage de Gevrey-Chambertin, en Côte-d'Or (une camionnette d'entretien a été percutée par un train de marchandises alors qu'elle traversait les voies), a provoqué la mort de cinq cheminots ; cinq ont, aussi, été blessés, don tdeux étaient, ce mardi état grave. Une information judiciaire a été ouverte par le parquet de Dijon.

Il semble que le brouillard soit à l'origine de l'accident, mais la section des cheminots C.G.T. a, sur place, estimé que *« la sécurité du passage à niveau non muni de barrière sur lequel s'est engagée la camionnette entre pour une bonne part dans les causes de la collision »*.

Rappelant les accidents ferroviaires qui se sont produits ces temps derniers, M. Charles Fiterman, ministre des transports, indique dans un communiqué qu'il a *« demandé à la direction de la S.N.C.F. de procéder sans tarder à un examen attentif de l'ensemble des circonstances de ce nouvel accident et d'en tirer rapidement, en concertation avec les représentants du personnel, les conclusions concrètes visant à renforcer la sécurité »*.

« En outre, ajoute le ministre, *il s'agit maintenant, conformément aux décisions prises lors de la négociation sociale, de prendre des dispositions en vue de la création d'une commission mixte nationale d'hygiène et de sécurité et d'élargir le rôle et les attributions des délégués à la sécurité. »*

● *Quatre morts dans les Alpes.* — Un accident de montagne a coûté la vie, dimanche après-midi 17 janvier, à une cordée de trois alpinistes grenoblois ; quatre autres personnes ont été grièvement blessées. L'accident s'est produit vers 2 100 mètres d'altitude, au-dessus du lac Besson. Plusieurs cordées d'alpinistes s'entraînaient sur une cascade de glace, lorsqu'un énorme bloc de glace s'est détaché de la montagne, fauchant le groupe d'alpinistes. Les trois morts sont : Mlle Clara Clavier, de Biviers (Isère) ; Mme Régine Laurent et M. Jean Candoras, d'Echirolles (Isère). D'autre part, une skieuse de vingt-quatre ans, Mme Paulette Rochas, de Grenoble, s'est tuée samedi, aux Sept-Laux. — *(Corresp.)*.



FAITS DIVERS

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

Le rapport général du colloque sur la recherche et la technologie

Au terme de six mois d'une collecte d'opinions dont on ne connait pas d'autre exemple, puis de trois jours de débats parfois intenses et passionnés, le colloque national sur la recherche et la technologie a trouvé sa conclusion dans le rapport général qu'a présenté samedi 16 janvier M. Philippe Lazar, président du conseil scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, et qu'il a établi en collaboration avec M. Michel Callon, sociologue, maitre de recherche à l'Ecole des mines de Paris.

Nous publions ci-dessous de larges extraits de ce rapport, qui met en lumière les principaux acquis du colloque et en dégage la philosophie. Les mots de démocratie, de liberté, de responsabilité fondent cette philosophie. De manière plus concrète, on peut l'illustrer par les trois dissociations que propose le rapporteur général : dissociations entre formation initiale et fonction, entre fonction et carrière, entre carrière et responsabilités assumées.

Après la réflexion l'action

APRES le temps de la réflexion, celui de l'action. Les semaines et les mois qui viennent devraient montrer si les « cent fleurs » qui se sont épanouies à l'occasion des différentes phases du colloque se transforment, finalement, en fruits. M. Chevènement a annoncé, à la fin des journées, qu'un « bilan » serait fait dans un an. Il devra, bien sûr, porter sur ce qui aura été réalisé au sommet et à la base.

Au sommet, la volonté politique, au niveau du gouvernement notamment, ne devrait pas manquer de se traduire en décisions. Dans les toutes prochaines semaines sera définitivement mis au point le projet de « loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France » dont les lignes générales, cohérentes avec les grandes leçons du colloque, sont déjà connues (1).

Plus concrètement, cette loi sera accompagnée de textes réglementaires qui devraient tout particulièrement réformer certains organismes et fixer, dans le détail, les nouveaux statuts des personnels de recherche. Là commenceront sans doute les difficultés que certaines oppositions font déjà pressentir.

Dès lundi 18 janvier, par exemple, la direction du Centre national de la recherche scientifique a ouvert le dialogue avec les syndicats sur la réforme à venir du principal organisme de recherche ; des remises en cause assez profondes peuvent en sortir : les chercheurs vont vivement réclamer que leur opinion puisse être entendue dans tous les organes de décision. A écouter certains, une restructuration de l'organisme pourrait s'imposer : on évoque, par exemple, la possibilité de voir le secteur des sciences humaines et sociales acquérir, au sein du C.N.R.S., une certaine autonomie, par exemple, par la création d'un « institut national » qui leur soit propre.

Il sera plus difficile de juger le résultat « à la base » et, en premier lieu, dans les laboratoires. Assurément, comme le disait Michel Crozier, « *on ne change pas la société par décret* ». Mais, si les propos et les engagements entendus à la porte Maillot ont quelque cohérence, on peut — on doit — s'attendre, à la base, à un foisonnement d'initiatives, témoignant, notamment dans les domaines de l'information et de la communication, de ce « décloisonnement » qu'a appelé de ses vœux, à plusieurs reprises, le rapporteur général. Des mesures, issues « du sommet », ne seront certes pas inutiles, par exemple, pour que la carrière des chercheurs prenne en compte ces nouvelles missions, ou pour doter les *organismes de structures* d'information et de valorisation des connaissances dignes de ce nom.

Mais il s'agit, plus largement, de tirer les leçons de cette « *révolution culturelle* » dont les travaux du colloque ont, à bien des égards, témoigné. Des initiatives multiples sont déjà annoncées, tout particulièrement au niveau local et au niveau régional : mise en place de conseils régionaux de la science et de la technologie, créations de centres d'action culturelle et scientifique, d'associations, de « boutiques de science », de revues régionales, etc.

Certains chercheurs ont regretté que le colloque ait, aussi, été l'expression d'un « certain mandarinat ». Le ministère, les organisations syndicales, ont pris, et vont continuer de prendre, leurs responsabilités. La « base » va devoir, à son tour, prendre la balle au bond.

XAVIER WEEGER.

(1) *Le Monde* du 9 janvier.

LA SCIENCE DOIT RESTER AU CONTACT DE LA SOCIÉTÉ

APRES avoir rappelé l'importance des Journées nationales de la recherche et de la technologie, qui concrétisent « six mois d'activité souvent intense de plusieurs dizaines de milliers d'hommes et de femmes », *M. Philippe Lazar note :*

« Nous sommes encore, ce soir, au cœur de l'action, et il faut la mener à son terme avant que d'en mesurer l'impact et les effets véritables — au-delà de l'agitation prometteuse des esprits et des cœurs.

» Je dis bien des esprits et des cœurs. Car s'il est normal qu'une consultation de cette ampleur et sur ces thèmes fasse appel à toutes les ressources de l'esprit, il est moins usuel qu'interviennent des composantes plus affectives, et qui osent s'affirmer comme telles. Et pourtant, ce grand débat que nous avons engagé entre nous, et avec le pays et ses responsables politiques, ce n'est pas seulement l'expression de notre capacité intellectuelle à participer à l'effort national qu'appellent les circonstances présentes, c'est aussi et je dirai même d'abord la parole, l'échange, la confiance retrouvés (...).

» Et je dis bien aussi : *agitation !* Car l'agitation est le reflet même de la vie. Certes une agitation sans projet porteur n'aurait-elle que peu de chance d'aboutir à des résultats utilisables. Mais ici, est-on sérieusement fondé à craindre que toute cette activité déployée aux quatre coins du pays, dans toute la métropole et jusqu'aux plus lointains départements et territoires d'outre-mer, et même, au travers de l'action dynamique de nos coopérants, dans certains pays liés à la France par un long passé commun, que toute cette activité n'ait été qu'agitation désordonnée ? (...)

» Tout permet d'espérer que nous n'en resterons pas au stade du discours : il faut, pour cela, le vouloir. Tel est l'enjeu politique à compter d'aujourd'hui. »

La volonté de contacts et d'échanges

Le rapporteur développe ensuite trois thèmes. Le premier est la volonté de contacts et d'échanges. « Le colloque national, *indique-t-il*, a permis de dégager de remarquables convergences d'intentions entre la plupart de ses participants. Le vocabulaire dominant a lui-même changé. Le pilotage par l'aval a sombré dans un oubli de bon aloi ; chacun s'accorde à trouver de nouvelles vertus à la démocratie des fonctionnements, à la transparence des délibérations ; la libre circulation des hommes succède à la mobilité, aux rigidités des structures institutionnelles on préfère maintenant la souplesse des réseaux...

» Mais il ne faudrait pas se contenter d'un unanimisme de façade (...). Il faut donc mener à son terme le débat démocratique, et son terme ne peut être qu'un ensemble de choix, une fois les diverses causes entendues et les contradictions, dans toute la mesure du possible, dépassées. Gouverner, M. Pierre Mendès France nous l'a appris une fois pour toutes, c'est choisir. »

Le rapporteur revient ensuite sur les assises régionales, et note que « leur premier effet a été d'établir des liens nouveaux ». *Mais* « il faut aller plus loin (...). S'il est une demande qui soit unanime et pressante, c'est bien celle de la rupture des barrières, qui trop souvent — si souvent ! — empêchent la libre circulation non seulement des idées, mais aussi des hommes, entre le monde de la production et celui de la recherche. Or chacun sait que ce sont les hommes qui sont les meilleurs transporteurs d'idées ».

L'insuffisance des échanges tient « d'abord à la multiplication et à la rigidité des statuts, mais aussi, et sans doute de façon plus intime, aux divergences et aux cloisonnements qui s'introduisent progressivement tout au long de la formation, depuis les classes les plus élémentaires jusqu'aux études supérieures, et que sanctionne la quasi-ségrégation résultant de notre double système d'universités et de grandes écoles (...). L'une des clés de l'indispensable évolution réside sans doute dans la notion de *dissociation* appliquée ici à la *fonction* vis-à-vis de la formation initiale (...). Au plan des fonctions, il est parfaitement inadmissible que certaines d'entre elles soient complètement inaccessibles — et beaucoup d'autres presque complètement — dès lors qu'on n'a pas pris la « bonne » filière dès l'âge de vingt ou de vingt-cinq ans ».

Envisageant les moyens « de répondre à l'intense demande qui se manifeste en faveur d'une ouverture réciproque des divers milieux impliqués et que devrait encore incontestablement favoriser l'extension du secteur nationalisé », *le rapporteur estime qu'il y faut des modifications statutaires qui* « favorisent la « fluidité » interprofessionnelle, notamment en veillant à ce que les carrières individuelles, non seulement n'en subissent pas de conséquences négatives, mais qu'elles en soient plutôt favorisées et aussi en prévoyant des procédures de réintégration dans le corps d'origine sans retard de carrière, l'une des meilleures incitations au départ étant sans doute l'assurance-retour, à laquelle, comme toute assurance, il ne devrait logiquement être fait appel que de façon relativement rare (...).

» Cet accroissement de la circulation interprofessionnelle doit à l'évidence s'accompagner d'un décloisonnement interne, de part et d'autre.

» Cela est vrai au sein des organismes publics de recherche — où les passages réciproques entre les fonctions actuellement désignées comme celles de « chercheur » ou d'« ingénieur », « technicien », « administratif » devraient être très largement facilités, mais aussi au sein des entreprises, où les fonctions de direction administrative et d'animation scientifique et technique devraient, elles aussi, être plus largement interchangeables (...).

» S'il fallait, d'un mot, résumer la demande générale d'une véritable libération des échanges à tous les niveaux, je dirais qu'il faut, une deuxième fois, faire appel maintenant au concept de *dissociation* de la *carrière* vis-à-vis de la *fonction principale*. Cette dernière, dans le respect d'une légitime progression salariale, ne devrait-elle pas être déterminée par l'évolution permanente des aptitudes, des goûts et des possibilités ? »

ÈVE ET L'ARBRE DE LA CONNAISSANCE

Dans la troisième partie de son rapport, M. Philippe Lazar fait référence « aux mythes fondateurs de l'aventure humaine : le mouvement de la main vers l'Arbre de la connaissance — bravant les interdits et l'ordre établi du monde ». Il indique alors que « c'est la femme qui, la première, fit ce geste » et souligne à cette occasion « l'impérieuse nécessité de rendre aux femmes dans la recherche et la technologie, comme dans le reste de la société, la place dont l'histoire les a progressivement frustrées ».

C'est aussi l'occasion de préciser que si les femmes n'étaient qu'une petite minorité parmi les participants des Journées nationales, ce sont en grande majorité des femmes qui, sous la houlette de la secrétaire exécutive, Mme Marie-Simone Detœuf, ont assuré l'organisation matérielle du colloque.

Les hommes et les idées

M. Philippe Lazar développe ensuite le second thème de son rapport : la nécessité de prendre appui sur les hommes et leurs idées. Cela suppose que soit reconnue, « de la façon la plus nette », *la dignité de la fonction sociale des travailleurs de la recherche. Ce qui* « veut d'abord dire *garanties légitimes de carrière et de protection sociale,* dans les mêmes conditions que les autres travailleurs du même secteur ».

De ce principe dérivent certaines conséquences, différentes pour le secteur privé et le secteur public, que le rapport expose ensuite, rappelant que « appliqué sans précautions, le statut de fonction publique — dans sa forme actuelle — comporterait des contraintes incompatibles avec le bon fonctionnement de la recherche, en particulier tant du point de vue des modalités du recrutement que de celles de la promotion des personnels. »

Mais, avec la dignité, va la responsabilité sociale. « Les métiers de la recherche et de la technologie sont des métiers d'abord tournés vers la découverte et l'innovation, mais dont les frontières débordent largement le stade premier de la mise en lumière de faits nouveaux ou de la mise en œuvre de nouvelles techniques pour recouvrir les activités de transfert de tous ordres qui en sont le prolongement naturel, que ces transferts soient de nature sociale, économique ou culturelle. De même qu'il n'y a pas de livre sans lecteur, il n'y a pas d'œuvre scientifique ou technique sans communication et partage des conclusions acquises et des incertitudes qui subsistent.

» Comment croire sérieusement que c'est par un autoritarisme institutionnel qu'on parviendrait à établir ces relations de façon optimale ? »

Le mot responsabilité a une « double acception : responsabilité qu'on exerce et responsabilité qu'on vous confie ». *La seconde implique une évaluation qui* « prend une importance exceptionnelle dans un domaine où il n'existe pas de critère externe de référence, comme par exemple la réussite commerciale dans le cas de l'entreprise ou comme la sanction des urnes dans le cas de l'exercice du pouvoir républicain. » *Tout en soulignant* « la qualité et l'originalité du système d'évaluation sur lequel fonctionnent certains organismes de recherche publique, qui ont institutionnalisé le jugement par des commissions scientifiques statutaires comprenant une forte représentation élue des personnels, ce qui n'est malheureusement pas le cas de tous », *le rapport en énumère* « les faiblesses majeures.

» Ainsi, au plan de la structure des instances d'évaluation : la représentation des ingénieurs, techniciens et administratifs est manifestement insuffisante, l'absence de représentation symétrique des chercheurs dans les instances universitaires crée une situation hiérarchique de plus en plus mal tolérée de part et d'autre ; au plan de leur fonctionnement : les modalités actuelles d'élection et de nomination de leurs membres permettent trop souvent l'expression dominante d'une pouvoir mandarinal sous les apparences d'un respect scrupuleux de la démocratie ; au plan du développement des disciplines marginales, de la science encore « indisciplinée » : les effets majoritaires ont tendance à en freiner ou même à en interdire le développement.

» Mais plus encore que les défauts de ce système (...), sans doute convient-il de souligner avec vigueur que c'est son état d'esprit qu'il conviendrait avant tout de modifier en profondeur, même si cela peut paraître utopique à certains. Nous vivons encore, dans le domaine scientifique, sous le régime de l'évaluation-sanction : il s'agit d'éliminer plus que de conseiller, alors même que dans bien d'autres domaines on a parfaitement compris qu'on avait bien plus à gagner à guider qu'à briser.

» Il faudrait mettre un terme, en particulier, à la si préjudiciable assimilation d'un changement de fonction à une insuffisance qualitative, qui provoque des réflexes de crispation parfaitement contraires à l'effet escompté. Il faut redonner à la mobilité fonctionnelle sa dimension positive, créatrice, permettant à chaque équipe, à toute étape de son existence, de prendre un nouveau départ. C'est dans cet esprit qu'il faudrait mettre en œuvre, à tous les échelons de responsabilité, une troisième forme de *dissociation*, celle du déroulement des *carrières* vis-à-vis des *responsabilités assumées*. Elle permettrait, notamment, de donner aux responsabilités de direction un caractère réellement temporaire, et, le cas échéant, récurrent, ce qui permettrait de leur consacrer tout le temps nécessaire lorsqu'elles sont exercées. »

Savoir-faire et faire savoir

Dans la troisième partie de son rapport, M. Lazar explore « les verbes savoir et faire, et leurs associations binaires savoir-faire et faire-savoir ». *C'est pour, bientôt, remarquer que* « le verbe comprendre serait sans doute plus proche de la notion de recherche que savoir, qui marque plutôt l'aboutissement du processus, l'accumulation des connaissances plus que leur genèse. Et cette distinction est essentielle, car la recherche est, et doit rester, mouvement (...).

» Les véritables découvertes ne peuvent être que le fruit aléatoire de recherches méthodiques et démultipliées, le mot aléatoire jouant un rôle crucial : il implique, en effet, que l'on ose prendre des risques — c'est-à-dire, le plus souvent, pour un individu, celui de perdre, de ne pas trouver ».

Passant ainsi de savoir à comprendre, et de faire à agir « qui est à la fois faire et dire », *le rapporteur leur ajoute* « la volonté politique, porteuse de la légitimité démocratique » ; *il retrouve ainsi* « le triptyque comprendre, vouloir, agir, que certains ne manqueront pas de reconnaître (1) ».

Il relie ensuite les débats du colloque à trois grands thèmes de l'action gouvernementale : l'emploi, la liberté et la paix. Sur le premier point, il remarque qu'il faudrait « accroître dans nos milieux le niveau général de compétence technique vis-à-vis des processus générateurs de chômage ou d'emploi : un plus grand nombre d'acteurs pourraient ainsi se sentir encore plus directement concernés par le problème et apporter leur concours à son évolution. Mais le problème de l'emploi a été également posé de façon quantitative et qualitative dans la perspective de l'évolution du monde et des techniques, des nouveaux modes de développement technologique, de la croissance permanente des concentrations urbaines, et du dépeuplement corrélatif des campagnes, du devenir des régions métropolitaines, des départements et territoires d'outre-mer. Il l'a été en termes d'inégalités, d'adaptation et de désadaptation, de santé, d'environnement. Il l'a été en termes économiques, sociaux et culturels ».

Le thème de la liberté a aussi été présent. Libertés fondamentales, individuelles et collectives d'abord ; et plus spécifiquement libertés revendiquées pour « le choix des orientations de la recherche de base ». *Le rapporteur estime que les débats ont été un peu superficiels.* « Il eut sans fallu pousser plus avant, *remarque-t-il*, l'analyse de l'exercice de cette liberté — ou plutôt de ces libertés.

Finalement, après avoir relevé les convergences entre « les visions des acteurs politiques, scientifiques et techniques », *le rapporteur conclut sur les devoirs de la science :* « Système essentiellement ouvert, la science doit chercher en permanence à se libérer des contraintes idéologiques susceptibles de retarder ou de détourner son évolution ; elle doit dans le même temps éviter toute complaisance vis-à-vis de l'autorité abusive que pourrait lui conférer sa technicité ou son efficacité et oser révéler, à côté de ses réussites, ses incertitudes et ses controverses ; bref, elle doit savoir, tout en préservant son identité, rester au contact de la société dans laquelle elle puise ses forces et au progrès de laquelle elle a le devoir de contribuer. »

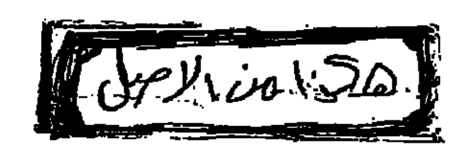
(1) Comprendre, vouloir, agir, sont les trois parties du projet socialiste « *Pour la France des années 80* » dont M. Jean-Pierre Chevènement fut le principal rédacteur.

PAIX, RACISME ET TIERS-MONDE

Pour le rapporteur, M. Philippe Lazar, le thème de la paix n'a pas été absent des débats ; il y a été « explicitement ou implicitement présent. Peut-être de façon trop discrète au travers des informations sur les problèmes de recherche militaire — qu'on aimerait voir évoluer dans le sens d'une recherche nationale, comme le service du même nom ».

Et le rapporteur propose de reconnaître formellement l'importance de certaines recherches pour la paix comme les « études sur le racisme ou la xénophobie, et sur les expressions du droit à la différence ».

Dans le même ordre d'idées, il souligne l'intérêt d'accroître « le réseau des échanges internationaux, notamment avec les pays du tiers-monde, non seulement en vue de l'ouverture de nouveaux marchés, mais aussi et surtout pour trouver les occasions de travailler ensemble à un nouvel ordre culturel, social et économique mondial, garant du renforcement de l'entente entre les peuples et respectant la volonté de développement autonome de chacun d'eux ».



LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

TÉMOIGNAGE

Pour une nouvelle philosophie de la recherche industrielle

par FRANÇOIS MAISON (*)

A l'heure où la France entière se penche sur la recherche, il paraît utile d'établir un bilan des problèmes propres à la recherche en milieu industriel.

Ce bilan répond à deux préoccupations majeures :

● Si la recherche publique a fait l'objet de nombreuses études, de critiques documentées et souvent fondées, rares sont les témoignages émanant de la recherche industrielle française. Les raisons m'en paraissent claires et tiennent essentiellement à deux facteurs : les centres de recherche industriels français sont peu nombreux et très corporatifs, communiquent peu entre eux d'une spécialité à l'autre. Ils ne possèdent donc pas cet esprit de corps qui est l'une des caractéristiques de la recherche publique et qui favorise l'expression. La seconde raison tient au fait que l'autocritique, voire même l'auto-analyse, sont des pratiques considérées comme incongrues en milieu industriel, où le concept de hiérarchie régit les rapports selon un formalisme bien établi.

D'où l'utilité d'un éclairage basé sur vingt années de pratique de la recherche industrielle.

● Une analyse objective d'une situation ne présente d'intérêt que si l'on peut en espérer un effet correcteur. A ce titre, l'intervention croissante, directe ou indirecte, des pouvoirs publics dans la stratégie et la direction des entreprises de pointe (celles où se pratique la recherche) offre peut-être l'opportunité de ne pas reconduire les erreurs passées.

Ne pas témoigner dans ce contexte serait vil.

Après ce préambule, il convient de situer le problème crucial de tout centre de recherche industriel : la place qu'il occupe dans l'entreprise et sa liaison avec l'aval, c'est-à-dire le transfert entre la recherche et le développement.

En effet, si ce centre se distingue du reste de l'entreprise par le fait qu'il a un droit à l'erreur ou à l'échec que n'ont pas les autres unités opérationnelles, il doit impérativement *valoriser les fruits de travaux* ayant abouti.

Or, l'expérience montre que la valorisation par l'aval des travaux de recherche industrielle n'est pas, en informatique et dans l'Hexagone, une règle générale mais plutôt une exception.

Faisons ici intervenir les principaux interlocuteurs d'un centre de recherche industrielle, qui sont : la direction générale, son organisme de tutelle ; les unités de développement, qui sont ses « clients » ; les laboratoires de recherche publics, qui sont ses partenaires ; les organismes de financement de la recherche, sur le rôle desquels nous reviendrons plus loin.

● LA DIRECTION GENERALE : Quels sont les problèmes liés aux rapports entre celle-ci *et le centre de recherche ?*

Même lorsque l'entreprise a reconnu la nécessité d'entretenir une activité de recherche, ce n'est pas pour autant qu'elle a su prendre les dispositions favorables à l'exercice de cette recherche et à la valorisation de celle-ci. *Le désir de contrôler* ce centre de recherche selon les mêmes méthodes que celles employées pour l'ensemble de la société constitue une aberration très répandue. Les chercheurs, dans l'entreprise, forment une population particulière. Leur rythme et leur style de travail sont différents. Le niveau de leurs compétences et de leurs diplômes est totalement hors norme. Un bon chercheur industriel peut devenir un excellent développeur, alors que l'inverse n'est pas vrai. Pour ces différentes raisons et du fait de sa notoriété, car le chercheur industriel publie et communique beaucoup avec l'extérieur de son entreprise, il est constamment sollicité par la concurrence, même et peut-être surtout en période de crise. S'il ne change pas d'employeur, c'est plus souvent par intérêt pour son travail qu'en raison de problèmes salariaux. Enfin, la formation d'un bon chercheur industriel coûte aussi cher à la collectivité et à l'entreprise que celle d'un pilote de chasse par l'armée. Il doit donc jouir d'un *statut interne qui tienne compte* de ces différences.

Financiers et ingénieurs

Spécialiste de haute compétence, le chercheur présente l'inconvénient de ne pouvoir être mis « à toutes les sauces ». Les méthodes de management industriel, basées sur la mobilité des individus au sein de l'entreprise en fonction des charges, sont donc inapplicables à un centre de recherche.

Si toutes ces remarques apparaissent comme évidences au lecteur, j'ai pu constater qu'elles n'avaient pas toujours cours dans nos entreprises. Durant les dix dernières années, à l'inverse des tendances américaines et japonaises, les financiers ont progressivement remplacé les ingénieurs dans les équipes dirigeantes des entreprises de pointe. Selon le même processus de pensée, qui conduit au mépris des activités manuelles, la place de l'ingénieur régresse vers les activités de production et d'exécution. Dans ces conditions, l'équipe de direction adopte généralement une attitude de mécène à l'égard des chercheurs, dont elle comprend mal l'activité dans un environnement de mutation technique constante et d'un rythme effréné.

Il est vrai qu'il est difficile d'évaluer globalement la qualité des travaux de chercheurs travaillant dans des domaines aussi divers que ceux que couvre l'informatique et dont les résultats ne sont mesurables qu'au terme de plusieurs années. Aussi la tentation est-elle grande de tomber dans l'excès qui consiste à juger un centre de recherche essentiellement sur le respect des objectifs financiers qui lui sont imposés.

Cette solution de facilité a des conséquences aussi nombreuses que fâcheuses :

— Elle privilégie, par la chasse aux aides publiques, l'adoption des thèmes de recherche en vogue parmi les administrations au détriment des axes stratégiques pour l'entreprise ;

— Elle favorise les travaux à faible coût et investissement, tels que ceux relatifs au logiciel, au détriment de la technologie dont pourtant la nécessité est impérieuse ;

— Elle instaure un malaise entre l'ensemble des chercheurs, qui acceptent mal une politique de recherche conditionnée par le financement public, la direction générale, préoccupée par des contraintes financières particulièrement aiguës dans le contexte actuel, et le directeur scientifique, qui, pris en *tenaille* dans la pyramide hiérarchique, est transformé en chercheur de contrats.

● LES UNITES DE DEVELOPPEMENT : Les rapports entre un centre de recherche et les unités de développement sont essentiellement conditionnés par deux facteurs que l'on passe trop souvent sous silence :

— Le remplacement progressif, au niveau des responsables, des ingénieurs par des hommes à formation financière, extension du phénomène cité plus haut qui a des conséquences d'autant plus graves que l'on se rapproche du niveau technique. Le résultat est très négatif du point de vue du *transfert de la recherche au développement*, car il est plus facile à un ingénieur d'apprendre la gestion financière qu'à un financier d'appréhender la technique de l'informatique ;

— La méthode de jugement personnel des directeurs, d'abord sur la tenue d'objectifs financiers et, en second lieu, sur la tenue d'objectifs techniques. Cela, dans le contexte français, stérilise toute initiative en matière de développement. Prenons un exemple : pour améliorer un produit, deux voies se présentent au *directeur du développement* : adopter une innovation provenant du centre de recherche, innovation dont la faisabilité a été démontrée mais dont le coût de développement est encore difficile à préciser et qui peut donc engendrer des risques d'appréciation préjudiciables à la carrière même de ce directeur, ou encore attendre qu'un concurrent ait assumé les risques de l'opération, développé le nouveau produit et en cède la licence au moment où il en commence la commercialisation.

Dans ce dernier cas, le risque personnel est alors nul ; il est en fait reporté sur l'entreprise dont la compétitivité ne survivra pas longtemps à ce régime.

Des maux endémiques

● LES LABORATOIRES PUBLICS : Il existe de très nombreux rapports analysant la recherche publique dans ses rapports avec l'industrie, et je n'émettrai donc que quelques remarques.

Durant les cinq dernières années, la coopération entre la recherche publique et l'industrie s'est sensiblement améliorée. Je considère que, aujourd'hui, la majorité des difficultés rencontrées dans cette coopération est due, directement ou indirectement, au dénuement relatif de la recherche publique (et de l'enseignement supérieur). Dans le domaine de l'informatique, les conséquences de ce dénuement sont de deux ordres :

— Exclusion des travaux technologiques, trop onéreux en investissements à courte durée de vie. A titre d'exemple, la recherche publique en semi-conducteur est encore, à un laboratoire près (qui dépend du Commissariat à l'énergie), dans sa première enfance. Quant à la recherche en matière de technologie de périphériques, elle est pratiquement inexistante alors que 70 % du coût des systèmes informatiques est imputable aux périphériques... ;

— Recherche, par ces laboratoires, de financement complémentaire provenant de l'industrie, ce qui constitue un frein sensible à une collaboration pourtant souhaitée par tous les partenaires en cause.

Le seul laboratoire n'ayant pas souffert, dans le passé, de moyens restreints, est le Centre national d'études des télécommunications. Malheureusement c'est aussi le seul laboratoire avec lequel l'industrie informatique n'a pu parvenir, jusqu'à un passé récent, à tisser des liens techniques et scientifiques.

● LES ORGANISMES DE FINANCEMENT : Les propos qui suivent ne s'appliquent pas aux organismes relevant de la défense, qui poursuivent avec continuité un objectif bien précis. Les règles du jeu étant claires, le dialogue avec ces organismes est donc dénué d'ambiguïté. Il n'en est pas de même avec leurs équivalents civils qui souffrent de maux endémiques que l'on peut, peut-être, voir s'atténuer dans un proche avenir.

Parmi ces maux, citons :

— Une diversité d'organismes rattachés à des ministères différents et développant des stratégies dont la convergence scientifique et industrielle est loin d'être évidente ;

— Une absence de planification dans les actions, incompatible avec l'inertie inhérente aux laboratoires de recherche publics et privés ;

— Un dirigisme scientifique d'autant plus efficace que les aides distribuées sont devenues nécessaires à la survie des équipes de recherche ;

— Un désintérêt profond pour les recherches à caractère technologique, dû là encore au coût relativement plus élevé de ce type de travaux et au goût des responsables en place pour l'abstraction.

Il faut tout de même reconnaître, à la décharge de ces organismes, que la recherche industrielle leur doit sa survie, non seulement par leur aide financière passée mais aussi par la caution technique qu'ils ont su apporter à certaines recherches industrielles qui paraissaient trop hardies à l'origine.

Si l'on admet que la finalité de la recherche se situe plus dans ses applications que dans l'accroissement pur de la connaissance, la « *stimulation par l'argent* » de la recherche doit impérativement être précédée d'une révision des rapports entre recherche et développement.

Pour passer d'une philosophie selon laquelle on diminue les dépenses de recherche en période de crise à la stratégie gouvernementale qui tend à résoudre la crise par les résultats de la recherche, il convient de bouleverser bien des traditions et bien des préjugés. La raison l'emportera-t-elle sur les sectarismes scientifiques et politiques ?

(*) Directeur scientifique de CII-Honeywell-Bull.

En toute logique

Imagination

PROBLEME N° 214

La représentation d'un solide par ses projections orthogonales peut laisser perplexe si l'on ne voit que deux des projections. Si les figures ci-contre représentent un même solide vu de dessus et de face, saurez-vous imaginer la vue de côté ?

SOLUTION DU PROBLEME N° 213

La formule

$$n - E\left(\frac{2n}{13+n}\right)$$

due à A. Karak et Michel Destenay

et la formule

$$n - E\left(\frac{1}{(n-13)^2+1}\right)$$

due à Daniel Reisz, donnent chacune la suite des entiers consécutifs, moins le « trou » du nombre 13.

PIERRE BERLOQUIN.

L'ACTUALITÉ MÉDICALE

La réforme des études médicales va faire l'objet de négociations interministérielles

Le professeur Maxime Seligmann, chargé de mission auprès de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, vient de rendre publiques les propositions du groupe de travail qu'il a animé au cours du dernier trimestre de l'année 1981. Ces propositions pour la réforme des études médicales ont été remises à M. Savary et le document de travail est actuellement étudié par son cabinet.

Au ministère de la santé, la commission présidée par le professeur Jacques Roux, directeur général de la santé, avait rédigé en août 1981 un document exposant les grandes lignes d'un autre projet de réforme des études médicales. Un document plus élaboré est en cours de rédaction.

Les deux séries de propositions diffèrent nettement sur plusieurs points et, dans les semaines qui viennent, des négociations sur ce sujet vont être entreprises entre les deux ministères. Les textes définitifs devraient être présentés à l'Assemblée nationale en juin prochain.

APRES la décision prise par les ministères de la santé et de l'éducation nationale de maintenir, pour 1983, le régime actuel de l'internat, et depuis le voyage, en septembre dernier à Bordeaux, de M. Jack Ralite, ministre de la santé, au cours duquel les modalités de la période transitoire avaient été précisées (*le Monde* du 26 septembre 1981), on restait dans l'attente d'informations officielles concernant la réforme à venir des études médicales.

Dans ses remarques préliminaires, le document, rédigé par les membres de la commission Roux, critique à la fois le régime actuel des études médicales et la réforme mise en place, en 1979, par voie législative, qui devait entrer en vigueur en 1983. La commission Roux s'est essentiellement intéressée aux deuxième et troisième cycles des études médicales. Elle propose notamment un examen de classement en fin de deuxième cycle (soit après au minimum six années d'études), qui reprendrait en partie le schéma prévu par les textes d'application de la loi de 1979. Au terme de cet examen, tous les étudiants reçus seraient nommés internes.

Charpenté et détaillé — encore que le groupe précise qu' « *enfermé dans un calendrier contraignant il n'a pas pu travailler dans des conditions optimales* », — le rapport Seligmann aborde le problème de manière plus générale et se fixe des objectifs ambitieux. Rappelant et critiquant le fait qu'on favorise « *la mémorisation par rapport au comportement* », il estime, d'autre part, que l'enseignement de la médecine aujourd'hui « *se ramène souvent à la biologie appliquée et à la pathologie d'organe* ». Pour remédier à cette carence, le rapport estime que la formation médicale « *doit tendre à enseigner comment résoudre les problèmes, comment décider et comment apprendre* ».

On retrouve également un objectif déjà souligné dans le rapport Gallois sur l'organisation du système de soins français (*le Monde* du 28 novembre 1981) : « *Remplacer une médecine d'organe par une médecine de personne.* »

Suit une analyse critique de la loi de 1979 dans laquelle les auteurs trouvent de nombreuses lacunes (insuffisance de valorisation du généraliste, place insignifiante de la formation en santé publique, absence de la recherche, de la biologie, et de toute rénovation de la pédagogie des deux premiers cycles).

Présélection et sélection motivée

Le rapport propose ensuite la mise en place des quatre grandes filières au cours du troisième cycle (médecine générale, médecine spécialisée, médecine de santé *publique* et médecine de recherche). La filière médecine spécialisée serait elle-même divisée en quatre options : spécialités médicales, spécialités chirurgicales, biologie médicale et psychiatrie.

L'un des principaux chapitres concerne les modalités de passage du deuxième au troisième cycle en remplacement de l'actuel concours de l'internat des hôpitaux. Après une analyse des différentes possibilités envisageables, le groupe se prononce pour un examen de classement national obligatoire avec multiclassement. Il s'agit, est-il expliqué, d'une *formule qui donnerait* à chaque étudiant autant de scores (autant de classements) qu'il y a de filières et d'options. La formule retenue des coefficients de motivations avantagerait, dans chaque filière, les étudiants les plus motivés.

Une autre proposition, si elle était retenue, apporterait de profonds bouleversements : la transformation de la première année du premier cycle en année propédeutique. Elle constituerait un tronc commun pour la médecine, *la pharmacie et l'odontologie*.

Considérant que la mise en place de cette réforme se heurterait « *à de considérables difficultés d'organisation liées au grand nombre d'étudiants inscrits* », le groupe envisage une sélection en deux temps : au début et à la fin de cette première année. L'examen de fin d'année donnerait lieu à un classement et les places disponibles en odontologie, en pharmacie et en médecine, seraient choisies par les étudiants en fonction de leur ordre de mérite.

JEAN-YVES NAU.

Concessions

Les deux séries de propositions faites par les groupes de travail des ministères de la santé et de l'éducation nationale pour la réforme des études médicales conservent le cadre général de la loi de 1979 qu'elles tendent l'une et l'autre à aménager, quelquefois de manière différente. Si l'accord est sans ambiguïté sur la nécessaire revalorisation de la médecine générale, les avis divergent, dans d'autres domaines, sur plusieurs points. C'est notamment le cas en ce qui concerne les régions d'internat (maintien des régions sanitaires actuelles ou mise en place des « grandes régions » de la loi de 1979). De même, la présélection envisagée par l'éducation nationale n'est pas souhaitée au ministère de la santé.

Au cours des prochaines semaines auront lieu plusieurs réunions interministérielles chargées d'élaborer un projet commun. Chaque partie saura-t-elle faire suffisamment de concessions ? L'arbitrage du premier ministre sera-t-il nécessaire ? Au ministère de la santé, on se montre confiant, estimant qu'au total il y a peu de points d'opposition. On souligne aussi que, désormais, les choses doivent avancer rapidement, les textes devant être présentés en juin à l'Assemblée nationale.

D'autre part, l'accord semble acquis en ce qui concerne les limitations à venir des effectifs des étudiants admis, au terme de la première année de premier cycle, à poursuivre leurs études médicales.

J.-Y. N.

Le Monde

culture

THÉATRE

« Trahisons » de Pinter, au Montparnasse

Autour du silence

Harold Pinter est un auteur particulièrement vicieux : il peut occuper la scène pendant des heures en plaçant dans des situations d'une banalité écœurante des personnages au bord de l'inexistence, sympathiques à force d'être falots. Il n'essaie pas d'approfondir leur singularité, il s'applique au contraire à ne pas dépasser leur caractère linéaire, à les laisser dans le flou qui fabrique le mystère. Procédé simple, dont Pinter ne dissimule pas l'artifice, puisque l'intérêt de son théâtre tient à la manière dont il en utilise le moindre grain.

En ce sens, *Trahisons* est un modèle. Les personnages – le mari, la femme et l'amant qui est le meilleur ami du mari – appartiennent à la moyenne bourgeoisie éclairée. La pièce commence deux ans après la rupture et la femme annonce son prochain divorce à son ex-amant, qui discute ensuite avec le mari.

Au fil de ces conversations que remuent le passé, apparaissent des séries de trahisons – au pluriel. Au singulier, ce serait un bien grand mot. Il s'agit à peine de mensonges, tout juste de décalages de vérité. Ces gens ont de la morale, de l'éducation, s'aiment bien et remettent à plus tard ce qui les gêne à dire.

La pièce est une mise au point par retours en arrière, comme quand une phrase apparemment inoffensive vérifie des soupçons qu'on a voulu étouffer, qui éclatent en surface, sèchement et font mal. D'autant plus mal que soi même on n'est pas tout blanc, mais que tout ça a été réellement étouffé, qu'on en est détaché et qu'on souffre de ce détachement qui minimise tout un pan de vie.

Chacun des trois personnages frôle la lucidité mais pas au même moment, ils se parlent écourtées, répétitives encombrées de ces silences si difficiles à jouer pour des comédiens non britanniques. Des silences inhabités, des silences de disponibilité indispensables, car paradoxalement, ils forment la charpente de la pièce. Ils correspondent au rythme du parler anglais et seulement anglais. Dans toute autre langue, même l'américain, ils ajoutent un ton d'affectation qui dévie les personnages. Comme les acteurs sont à peu près aussi stables que sur du verglas, ils ont tendance à se contraindre, à ralentir, et le spectacle à languir.

Caroline Cellier, Sami Frey (le mari) André Dussolier (l'amant) n'offrent aucune surprise, mais sont banals avec élégance. Le décor de Pace est sobre, ingénieux. La mise en scène de Raymond Gérôme fine, précise, intelligente. Un peu plus de méchanceté dans l'humour aurait peut-être stimulé les comédiens. Pinter, après tout, n'est pas un gentil.

COLETTE GODARD

★ Montparnasse – 21 h.

Pasolini au Havre et à Lyon

L'EXILÉ

Sur le sable blanc de la plage d'Ostie, un homme est étendu. Il semble dormir, il est mort, c'est Pasolini. La femme enveloppée de voiles qui glisse autour de lui modulant une étrange litanie représente sa mère. Elle sera le lien du spectacle que Jean-Louis Martinelli consacre au cinéaste, au mystère de sa vie, non à celui de sa mort, aux tourments d'un génie qui obsède et rend coupable l'image idéalisée d'un frère tué au cours d'une opération de guérilla, en Yougoslavie.

Le décor mêle les éléments du cinéma et du théâtre drapés de velours rouge, ruines de carton, grilles, herses, projecteurs, travelling et un écran. Dans ce paysage, dans cette boîte à images mouvantes qui raconte un amour immense de la beauté, un pur amour du théâtre, sont joués quelques épisodes de la vie d'un exclu pour cause de lucidité à l'égard d'une société qui refuse les contradictions trop voyantes – « scandaleuses » même – dans ses couches les plus marginales.

Pasolini, que le crime ait été politique ou crapuleux, a été éliminé par ces « ragazzi » qui le fascinaient tant pour leur apparente liberté animale, exilé par l'Université, le parti communiste, selon Jean-Louis Martinelli, qui ne traite pas directement les questions du cinéma. C'est seulement dans la seconde partie que l'on voit un tournage, celui d'un scénario sur saint Paul, que Pasolini n'a pas eu le temps de réaliser.

Ce n'est pas la partie la plus claire. Martinelli n'évite pas les difficultés habituelles à ce type de spectacle fait de collages : ce qui paraît d'une évidence logique aux auteurs imprégnés d'une documentation complète ne l'est pas forcément pour tous. D'autre part, le souci de ne pas « récupérer » le poète assassiné freine les élans subjectifs, enferme les comédiens dans un ton de récitant.

Le spectacle vaut pour ce qu'il fait voir, ressentir. Créé en coproduction à la maison de la culture du Havre, il est repris à Lyon puis en tournée et peut encore trouver son équilibre.

C. G.

* Théâtre de l'Ouest lyonnais, du 20 au 30 janvier.

DANSE

Hommage à Diaghilev au T.M.P.

Le mirage des Ballets russes

Les Ballets russes de Diaghilev sont proches de nous grâce à la mode rétro. Ils sont l'écho d'une société à la veille de la guerre mondiale dont Nijinsky, au bord de la démence, mimait les ravages lors d'un pathétique récital en Suisse en 1918. Son passage météorique dans le monde de la danse l'a fait entrer de son vivant dans la légende, si bien que peu d'artistes osent prétendre rivaliser avec son ombre et reprendre ses ballets.

Invité par Jean-Albert Cartier, à la fois directeur du Théâtre musical de Paris (T.M.P.) et du ballet de Nancy, Rudolf Noureev interprète trois ballets immortalisés par Nijinsky sur cette même scène du Châtelet où le public en eut la révélation en 1909. Ce qu'il a perdu en force et en élévation, Noureev le compense par une ligne souple et nerveuse et des attaques félines qui surprennent. Est-ce parce que *Le spectre de la rose* est lié à l'image d'un Nijinsky bondissant dans l'espace au risque de s'éclater le cœur ? Le voici qui s'épuise lui aussi dans des sauts meurtriers le menant au bord de l'asphyxie. Alors qu'on attendait l'incarnation maîtrisée d'un rêve d'adolescent, Noureev joue volubilement des poignets et s'accroche à sa partenaire Dominique Khalfouni comme un noyé à une algue. C'est inattendu et plutôt pathétique.

Son interprétation de *l'Après-midi d'un faune*, plastiquement très belle, n'est pas une danse harmonieuse liée, mais une suite d'attitudes, qui se juxtaposent à la manière saccadée des images d'un film muet. Elle ne tient nullement compte de la musique expressionniste de Debussy suggérant l'éveil sensuel de l'adolescence. Noureev a tenu d'ailleurs à se démarquer de Nijinsky : « *Son style très personnel avec une touche d'affectation moscovite ne me siérait pas* », dit-il (1).

Petrouchka lui convient mieux. Il y est attachant parce qu'il vit le rôle, parce qu'à tout moment il exprime par le mouvement la souffrance de la marionnette traversée par des sentiments humains. Le visage à peine maquillé, il détaille toutes les nuances suggérées par la partition de Stravinski. Dominique Khalfouni, poupée souple et fébrile, est virevoltante à souhait, mais Rudy Bryans fausse le trio en escamotant le caractère cynique et cruel du Maure.

Deux ballets datant des années folles sont également à l'affiche : *la Boutique fantasque* (Massine) et *les Biches* (Nijinski). Ils sont dansés par la troupe du ballet théâtre de Nancy, vouée à la rétrospective des œuvres de Diaghilev, mais encore trop verte malgré des talents pleins de promesses comme Jessica Funt ou Adeline Charpentier, pour assumer un tel fardeau.

On s'interroge alors sur le léger sentiment de désenchantement qu'apporte le spectacle. La faute en revient peut-être au mirage des Ballets russes, entretenu par les récits éblouis des témoins de l'époque, les photos, les maquettes, source de regrets et de nostalgie. Leur souvenir est là, palpable dans les magnifiques décors et costumes de Bask, Benois, Derain, Marie Laurencin, mais la fièvre de la création n'y est plus. Si toute une génération s'est passionnée pour *le Spectre, les Biches* et tant d'autres ballets, c'est que chacun de ces ouvrages, conçu par les meilleurs artistes, interprété par les meilleurs danseurs du moment, suscitaient à chaque fois la surprise, le scandale, l'événement.

MARCELLE MICHEL.

* Théâtre musical de Paris.

(1) La revue *Avant-scène-ballet-danse* publie un numéro spécial sur *l'Après-midi d'un faune*, qui réunit des analyses du poème, de la partition et de la chorégraphie, ainsi que de nombreux commentaires et témoignages.

PHOTO

Arnaud Claass à la B. N.

Une question doit se poser au photographe qui a déjà montré son travail, ici et là : comment tenir, comment continuer, comment se distinguer, comment se représenter ? Le choix d'un format entre souvent en ligne de compte : qu'il soit minuscule ou gigantesque, mais outrancier. Arnaud Claass a opté pour la miniature, dans une exposition de paysages absolument déconseillée aux presbytes.

Si l'on se penche un peu sur ses formats précieux, on repérera surtout des matières de feuillages, de gazons, des plans d'herbes battues, et quelques ombres, inévitables dans ce genre d'exercices. Tous ces taillis courbés, foulés par l'empreinte peuvent aussi suggérer le théâtre de crimes, ou leurs alentours, une fois qu'ils ont été nettoyés, lors des investigations policières visuelles. Cette nature, en effet, crayonnée par le noir et le blanc, grouille de métamorphoses : des yeux poussent dans les bosquets, des corps bougent dans les futaies, toute une matière inerte, mais tourbillonnante, comme la préparation microscopique.

HERVÉ GUIBERT

★ Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue de Louvois, 75002 Paris. – jusqu'au 15 février.

VARIÉTÉS

Deka au New Morning

Deka définit sa musique comme une synthèse des musiques des peuples noirs. Il dit qu'il joue de l'« afro-funky ». En réalité, ce jeune guitariste (et chanteur) ivoirien qui est arrivé en France en 1970, qui a accompagné beaucoup de formations et qui a vécu en Allemagne plusieurs années avant de fonder son propre groupe en 1979, fait partie de ces musiciens qui ne savent pas quelle ligne choisir. On y trouve de tout : du jazz, du free jazz, du blues, des rythmes antillais, du funky et, bien sûr, du reggae. Sans que ça ne décolle jamais, sans que ça swingue non plus.

CATHERINE HUMBLOT.

* New Morning, le mardi 19 janvier et le 20, à 21 heures.

Contes de toujours, d'aujourd'hui

(Suite de la première page.)

Pour ce faire, Demarcy n'emploie pas une technologie de pointe. Au contraire. Il « fait donner » un toucher, un magnétisme, éternels. Il est le petit dernier de la grande famille des sorciers, magiciens et enchanteurs. Avec lui, nous découvrons des choses, parce qu'il met les pieds dans le plat avec des sandales étoilées. Les paroles dites par les acteurs de *l'Etranger dans la maison* sont bien du français 1982, mais la substance spirituelle de ces paroles, la nature de leur énergie, sont anciennes et universelles, comme le chaud et le froid, le feu de bois et l'eau de mer, ou le sang et la fièvre, ou la folie qui prend la tête, ou la douceur calmante des berceuses, ou les yeux ronds aussi et les sauts de carpe de celui qui fait l'imbécile pour casser la glace : les paroles à jouer écrites par Demarcy, si neuves soient-elles, si ajustées à des jours qui sont là, sont des filles des contes de toujours, paroles-fées, paroles chansons ou chants des morts. Il existe un fil d'argent, tressé peut-être en rayons de lune, qui traverse les écrits des temps, les dieux, les ogres, les poucets, les Aladins et les trois petits enfants qui s'en vont glaner aux champs, et plus d'une fois dans l'histoire de cette terre-ci il est arrivé que ces colporteurs de chansons avaient mis le doigt sur une plaie vitale.

Troisièmement, Richard Demarcy est un magicien d'images. Une scène de théâtre, et d'ailleurs n'importe quel coin de grange où il fait, un soir, du théâtre, c'est toujours, dans les doigts de Richard Demarcy, une île de lumière où des gosses en loques déterrent un trésor. Et là, je ne crois à aucune analyse possible. Il s'agit d'un don qui ne s'explique pas.

Trois enfants sur un lit-radeau

Cet ancien hangar d'usine du Théâtre de la Tempête, combien de fois y sommes-nous venus voir de belles choses, dans d'excellents décors. Mais Demarcy arrive, et c'est méconnaissable, et ce n'est pourtant qu'une bûche, une hache, une couverture rouge, un oreiller blanc, une boule de pain, une grosse armoire, mais il y a des êtres habités, traversés, d'habitude fort généreux, qui ont ce don de manipuler les choses comme ils manipulent les paroles, ils savent les amitiés des choses, leurs complicités, ils savent qui on peut inviter ensemble pour que ça chauffe, pour que ça s'aime et que ça cause, et ils savent comment poser le pain à côté du rouge et la canne près de la porte, et mettre tout ce monde à l'aise.

Et le voilà le théâtre, quand dans une respiration et une émotion curieuses, la vie commune et les flammes de bougies, les draps froissés et les paroles, la méchanceté sans savoir et le claquement d'une porte, les cordes de la guitare et les permis de séjour, les comédiens là sur la scène et les fusillés plus loin ailleurs, oui quand tout cela, sous la vue et par le toucher d'un animateur timide, angoissé, se marie, s'embrasse, s'illumine et devient un événement réel, grave, qui fait comprendre, alors que tout ici est invention, imagination, presque extravagance et folie.

L'Etranger dans la maison, ou le conte de Zerbi Larbi de Berbérie, poursuivi par la police, qui se réfugie dans une maison de Paris où trois enfants volent à la rame sur leur lit-radeau juste le jour où le roi de France s'invité chez eux à dîner avec sa cuisinière alias Gorillo alias Mlle Marguerite et la grande bataille qui s'ensuit, cette farce-comptine-mystère-chanson-tragi-comédie pose une fois de plus la question-clé du rire.

Le rire est sans cesse présent dans cette soirée, devant cette œuvre qui, par la poésie la plus forte et la plus réfléchie, dévoile des aspects, des profils, de phénomènes comme le racisme, la violence de l'Etat, la liberté de penser et d'agir. Demarcy prouve que certaines limites ne peuvent être repoussées, que certains aveuglements ne peuvent être ôtés, et tout simplement que certaines vérités premières ne peuvent enfin être dites, que si le fou rire intervient comme une étincelle d'illumination, comme un cri de libération, et cela même lorsque, comme chez Demarcy, la poésie inouïe des paroles et des images saisit la conscience d'une brûlante émotion, et que cette émotion continue pendant que le rire éclate.

La mise en scène a été faite par Richard Demarcy et sa femme, Teresa Motta (ils font un peu tout à eux deux). Les lumières sont de Pierre Rovai. Les acteurs, Alain Aithnard, Saïd Amadis, Gilette Barbier, Jean-Claude Broy, Etienne Marest, Teresa Motta, Jean Obé, Bernard Spiegel, sont merveilleux.

Après un conte de mille et une nuits, *la Grotte d'Ali* (1974), et un cycle de quatre pièces liées à la révolution portugaise (1975-1978), Richard Demarcy avait cessé d'inventer entièrement son théâtre, pour adapter deux œuvres, de Lewis Carroll et de Werner Herzog, qui ont été d'admirables spectacles. *L'Etranger dans la maison* prouve que Demarcy est un créateur dramatique entier et que son théâtre n'est jamais plus grand, plus beau que lorqu'il invente son histoire, ses personnages, ses paroles : c'est alors une poésie populaire, comme toutes les grandes fables.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Tempête, Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30.

■ Pour les Césars 1982 (équivalents des oscars américains) qui seront décernés le samedi 27 février Salle Pleyel, quatre films ont été présélectionnés par mille membres de l'Académie des arts et des techniques du cinéma : *Coup de torchon*, de Bertrand Tavernier, *Garde à vue*, de Claude Miller, *la Guerre du feu*, de Jean-Jacques Annaud et *les Uns et les Autres*, de Claude Lelouch.

CINÉMA

« L'Amour des femmes », de Michel Soutter

Un voyage à Bâle

Michel Soutter dit que, si un cinéaste est dans le doute, « *il n'y a pas de raison que le spectateur ne le ressente pas aussi, plutôt que de proposer une illusion sur laquelle tout le monde serait d'accord* », et il a raison. Il dit aussi éprouver « *un grand désarroi devant le cinéma de maintenant* », qui n'est pas « *exemplaire* », où « *il n'y a personne pour faire une percée, être un point de repère, aider, donner envie de suivre* ». Soutter constate « un tassement, un vieillissement, une absence de pari et la recherche de la sécurité à tout prix, alors qu'au théâtre, aussi bien chez le spectateur que sur scène, il y a une invention, une audace ». Tout cela, ce doute, c'est *l'Amour des femmes*. Heureux au théâtre (1), Michel Soutter a fait un film malheureux.

Les trois hommes de ce film, à qui l'on va tenir compagnie sans forcément éprouver de la sympathie à leur égard, sont Bruno (Jean-Marc Bory), architecte, Paul (Jean-Pierre Malo), son assistant, et Philippe (Pierre Clémenti), journaliste. Bruno et Philippe ont quarante ans, ils ont une femme dans leur vie, ils sont dans la vie d'une femme, mais il n'y a pas d'échange, seulement beaucoup de paroles solennelles (jusque dans leur trivialité, parfois) et une existence en porte à faux. Paul, plus jeune, attrape l'amour au passage, il est encore disponible, il ne tourne pas encore en rond, il n'est pas encore tourmenté par l'idée du couple.

Michel Soutter n'a pas assigné de but à ces personnes ; il ne s'agira donc pas de savoir, commme dans tout film ou roman classique, s'ils parviennent ou non à leurs fins. On les regarde se débattre, on les écoute de près, ils sont plutôt narcissiques, sans charme.

Le charme arrive avec un voyage dont Soutter, quand il en parle, décrit avec humour les limites : ce ne sont que 300 kilomètres, la Suisse, le football, résume-t-il. Mais c'est tout de même une aventure, ces 300 kilomètres en voiture pour aller de Genève à Bâle, rapporter son imperméable à un vieil ami retrouvé par hasard, saoul, dans un bar. L'ami, Manfred (Heinz Bennett), est ancien professeur, libraire, et... arbitre.

Cet individu-là, auprès duquel les autres se rendent pour voir, pour vérifier une histoire d'amour fou qui n'existe pas, appartient aux précédents films de Michel Soutter. Avec lui, surgissent une folie, des surprises ; avant lui, il y en avait peu. Le voyage lui-même provoque la rencontre la plus mystérieuse : celle de Paul et de Zoéé (Aurore Clément), serveuse dans un snack au bord de l'autoroute. Aurore Clément irradie de beauté, de poésie vaillante et drôle, elle a un pouvoir que les femmes du film, sinon, ne possèdent pas. On ne comprend pas très bien, à ce propos, quel rôle ont pu jouer celles que Michel Soutter, dans le générique du film, appelle ses « interlocutrices » : Anne-Marie Miéville et Madeleine Chapsal.

Avec ces éléments, qui ne forment pas une histoire ni le contraire d'une histoire, on dirait que *l'Amour des femmes* est dans l'œuvre de Michel Soutter comme ce voyage aller-retour à Bâle d'où il ressort essentiellement qu'il fallait le faire. Comme si à ce moment de sa vie de cinéaste, il avait eu envie de rendre visite aux personnages désincarnés d'un cinéma qui n'a plus cours, de même que Manfred, un peu pantin, a perdu la magie dont Bruno et Philippe se souvenaient. *L'Amour des femmes* contient cette transition, est cette transition, dans une filmographie ; il est aussi fidèle par sa forme et son contenu au « désarroi » du cinéma lui-même.

CLAIRE DEVARRIEUX.

* Voir les films nouveaux.

(1) *L'Échange*, de Paul Claudel (*le Monde* du 21 octobre).

Ouverture du premier Festival de Manille

Le premier Festival international du cinéma de Manille a été inauguré le 19 janvier par M. Ferdinand Marcos, président des Philippines. Plus de deux mille invités sont attendus. Cependant, l'aéroport de Manille n'a enregistré, le 18 janvier, qu'une centaine d'arrivées. De nombreuses personnalités ont refusé de participer au Festival (notamment les acteurs américains, Jodie Foster et Christopher Reeves). En France, la Société des réalisateurs de films a appelé à un boycottage de la manifestation demandant aux cinéastes de ne pas cautionner de leur présence la « *politique du président Marcos* » (*le Monde* daté 6-7 décembre).

« Le Prince de New-York » de Sidney Lumet

Héros, lâche et martyr

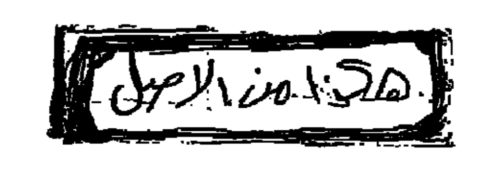
On ne peut s'empêcher de songer, tout au long de cette méticuleuse reconstitution d'un cas de corruption dans la police new-yorkaise, au film cinglant qu'aurait pu nous offrir sur le même sujet un Pasolini, avec son goût naturel de la provocation. C'est bien à un hommage en règle du flic-roi que nous convient Sidney Lumet et son scénariste Jay Presson Allen : à un simulacre de « cinéma-vérité » qui ne s'approche de la vérité que pour mieux la bafouer et la noyer dans un brouillard d'arguties.

Un jeune inspecteur de la brigade des stupéfiants est un jour détaché au service spécial de renseignements, qui a carte blanche pour pénétrer le milieu. Il découvre un monde sans frontières nettement tracées, et, dévoré lui-même par la procédure – il passe en jugement à son tour, – il ne survit aux accusations portées contre lui qu'en dénonçant ses pairs. New-Yok sert de toile de fond à ce drame de la mauvaise conscience, un New-York rongé par une forme de gangrène maccarthyste ou néostalinienne. Un New-York de fin de civilisation.

Sidney Lumet, s'il révèle une fois de plus son talent de polygraphe, capable de passer sans effort d'Eugène O'Neill à Agatha Christie puis au *Prince de New-York*, perd vite toute perspective ; il n'exalte le brave petit policier victime des circonstances que pour mieux refuser de s'engager davantage dans ce labyrinthe dostoïevskien. Il ne joue si amoureusement de la dialectique que pour tromper plus subtilement le public, éluder la question fondamentale : comment faire face à la délation permanente, surmonter le flic en nous ?

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.



CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

INSTITUT NEERLANDAIS, 121, rue de Lille, Mercredi 20 janvier à 18 h. 30 — p.e. Valmalète
Harrie STARREVELD, Flûte; René ECKHART, Piano. MUSIQUE CONTEMPORAINE: ROLIN, BOULEZ, LOEVENDIE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, Mercredi 20 janvier à 20 h. 30 — (Werner)
PHILHARMONIE DE SOFIA. Soliste : MINTCHO MINTCHEV. VLADIGUEROV, PAGANINI, TCHAIKOVSKI : SYMPH. N° 4. Direction : CONSTANTIN ILIEV

CENTRE CULTUREL PORTUGAIS FONDATION GULBENKIAN, 51, av. Iéna, Jeudi 21 janvier à 20 h. 45 — p.e. Valmalète
RECITAL DE CHANT Liliane BIZINÈCHE. Piano : Adriano JORDAO. SCHUMANN, G. ENESCU, E. WOLF - FERRARI. ENTRÉE LIBRE

SALLE GAVEAU, Samedi 23 janvier à 17 heures — p.e. Dandelot
AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE - Prog. Mus. FRANCE-CULTURE. Boris BELKIN, violon; Irina ZARITSKAÏA, Piano. MOZART, BEETHOVEN, BRAHMS

EGLISE DES BILLETTES, Dimanche 24 janvier à 17 heures — (p.e. Kiesgen)
JOËL PONTET, CHRISTIANE WOLF. Récital à deux clavecins. J.-S. BACH

THEATRE NATIONAL DE L'OPERA, Lundi 25 janvier à 20 heures — p.e. Valmalète Kiesgen
THÉO ADAM. BRAHMS, SCHUBERT, SCHUMANN. Piano : Jörg DEMUS

SALLE GAVEAU, Lundi 25, mardi 26 janvier à 21 heures — (p.e. Dandelot Musicaglotz de Valmalète)
« PIANISTES ET CONCERTS » SCHUMANN. ALEXIS WEISSENBERG (Concert du 25 : complet)

ST-ETIENNE-DU-MONT, Mardi 26, Mer. 27 janv.; Fac de Droit ASSAS, Jeudi 28 janvier à 20 h. 30 — (p.e. Werner)
BACH MAGNIFICAT. Cantate 195, Suite n° 3. ENSEMBLE BACH DE PARIS. Dir. : J. von WEBSKY

SALLE GAVEAU, Jeudi 28 janvier à 21 heures. Location : Salle Gaveau — (Werner)
AUSTRALIAN CHAMBER ORCHESTRA. ROUSSEL, MOZART, BACH, DVORAK : SERENADE. Leader et sol. : John HARDING

SALLE GAVEAU, Vendredi 29 janvier à 21 heures — (Valmalète)
Ramzi YASSA. BACH, LISZT, SCRIABINE

SALLE PLEYEL, Dimanche 31 janvier à 17 h. 45 — p.e. Valmalète
Concerts LAMOUREUX. Sous le patronage de « Prestige et Beauté de Paris ». Jean-Pierre RAMPAL joue et dirige MOZART, BEETHOVEN

SALLE PLEYEL, Vendredi 12 février à 20 h. 30 — (Valmalète)
Richard STRAUSS. Dietrich FISCHER-DIESKAU. Piano : Hartmut Höll

Le récital de la cantatrice GRAZIELLA SCIUTTI au THÉATRE DE L'ATHÉNÉE le lundi 18 janvier, est reporté au lundi 24 mai 1982. Les places seront validées ou remboursées aux caisses du THÉATRE DE L'ATHÉNÉE.

PIANO ★★★★
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
LUNDI 25 JANVIER 20 H 30
Marie Françoise BUCQUET
Sonate Hob XVI/46 de HAYDN
Sonate XVI/52 de HAYDN
2 Chants du Rhin de BIZET
Variations chromatiques de BIZET
Variations de LISZT
LOCATIONS 723.47.77

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Délégation régionale à la Musique d'Ile-de-France
Avis de recrutement
1 délégué départem. à la Musique
2 chargés de mission
- Niveau universitaire (licence ou grande école)
- Connaissances musicales
- Expérience de gestion d'Association culturelle

Candidature à adresser avant le 30 janvier 1982
Délégation régionale à la Musique d'Ile-de-France, Grand-Palais, porte C, Av. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris

CONCERTS Radio France

ORCH. NATIONAL DE FRANCE — THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, Jeudi 21 janvier à 20 h. 30 (COMPLET). Dir. : Lorin MAAZEL. Dvorak - Beethoven

PRESTIGE DE LA MUSIQUE — SALLE PLEYEL, Vendredi 22 janvier à 20 h. 30. Musique de Chambre française: DEBUSSY - LEGUERNEY, POULENC - RAVEL avec R. LANDRY - D. BALDWIN, M. BEROFF - Trio R. PASQUIER, R. PIDOUX - J.-C. PENNETIER

MUSIQUES SACRÉES — EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, Vendredi 22 janvier à 20 h. 30. Mendelssohn ELIAS. I. GARCISANZ - M. ZAKAI, A. ROLFE-JOHNSON - B. LUXON, CHŒURS ET MAITRISE DE RADIO FRANCE, NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE. Dir. : Uri SEGAL

ORCH. NATIONAL DE FRANCE — THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, Samedi 23 janvier à 20 h. 30. Dir. : Lorin MAAZEL. Sol. S. Accardo. DEBUSSY - PROKOFIEV, STRAVINSKY

MUSIQUE DE CHAMBRE — RADIO FRANCE Grand Auditorium, Lundi 25 janvier à 20 h. 30. MOZART - X. DARASSE. TRIO A CORDES DE PARIS, M. CROCQUENCY

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE — THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, Vendredi 29 janvier à 20 h. 30. Direction et soliste: Sandor VEGH. SOLISTES ET FORMATION DE CHAMBRE DU NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE. Schubert, Chausson, Mendelssohn

SAISON LYRIQUE — THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, Samedi 30 janvier à 20 heures. KORNGOLD Die Tote Stadt. R. Rocca, R. Hesse, W. Goetz, M. Lecocq, J. Trigeau, M. Borghi, C. Byrne, J. Patrick, E. Guy-Kummer. Chœurs et maîtr. de R. France, Nouv. Orch. Philharmonique. Dir. Henry LEWIS

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

IRCAM
18-19-20-21 janvier à 20 h 30
musique informatique et temps réel
ensemble intercontemporain
direction **Peter Eötvös**
2 créations
Morton Subotnick
Mesias Maiguashca
ESPACE DE PROJECTION
31, rue St-Merri 4e loc. 278.79.95

groupe vocal de france
VENDREDI 29 JANVIER A 21H
direction JOHN ALLDIS
avec Marie-Claire ALAIN orgue
Françoise BLOCH viole de gambe
MONTEVERDI
NUNES (Création)
LISZT
ÉGLISE ST. GERMAIN DE ST-GERMAIN-EN-LAYE
PLACES : 40 F
Tarif réduit : 25 F
LOCATION : MAIRIE, OFFICE DU TOURISME DE ST. GERMAIN-EN-LAYE

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

AIN SALAH, Théâtre de l'Epicerie (271-51-00), 20 h.
LES JOIES DE LA VIE, Théâtre Noir (797-85-15), 20 h 30.
CHÉRI, Variétés (233-09-92), 20 h 30.
TRAHISONS, Montparnasse (320-89-90), 20 h 30.
SUSN, Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h 30.
ENTRETIEN AVEC M. SAID HAMMADI, Chaillot, grand foyer (727-81-15), 18 h 15.
L'ÉTRANGER DANS LA MAISON, Théâtre de la Tempête, Cartoucherie (328-36-36), 20 h 30.
LA FUNESTE PASSION DU PROFESSEUR FORENSTEIN, Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30.
LE MISANTHROPE, Espace Marais (271-10-19), 20 h 30.
CE TITRE, TU ES NÉ AVEC, Cité Internationale, Resserre (589-38-69), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Andromaque.
Chaillot (727-81-15), 20 h 30 : Faust ; salle Gémier, 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : le Palais de justice.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30 : Dorval et moi ; 21 h 30 : le Neveu de Rameau.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Le Grand Magic Circus (le Bourgeois gentilhomme).
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : Marionnettes Richard Bradshau.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : Beaux Arts Trio, 20 h 30 : Quoi qu'on fasse, on casse.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24) : le Nombril.
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : la Tragédie de Carmen.
Bouffes parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Écrits contre la Commune ;
Centre d'Arts celtiques (258-97-62), 20 h 45 : Évasion.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : Visages (mimodrames).
Cité Internationale (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : La Religieuse.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : le Chanteur d'opéra.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : Motus et Paillasse.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : les Trois Jeanne .
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Ça fait mal quand je touche ; 22 h : Est-ce que les fous jouent-ils ?.
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : le Divan.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Yerma ; 20 h 30 : Anatole ; 22 h 15 : Elle lui dirait dans l'île ; Théâtre Rouge ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : le Combat de la Mouche ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie Stuart (508-17-80), 20 h 30 : l'Ile des chèvres ; 22 h 15 : Pourquoi la robe *d'Anna ne veut pas redescendre ?*
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 18 h 30 : le Grain de sable ; 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Moderne (280-09-30), 20 h 30 : le Journal d'une femme de chambre.
Montparnasse (320-89-90), *petite salle*, 20 h 30 : les Archivistes.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Orties... chaud.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Plaisance (320-00-06), 20 h 45 : Frère et Sœur.
Roquette (805-71-51), Petite salle, 20 h 30 : Il était trois fois.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
TAI - Théâtre d'Essai (270-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire ; 23 h 15 : Vinci avait raison.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h 30 : Méli-mélomane ; 22 h : Rosine Favey.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre du Parvis (633-08-80), 20 h 30 : Écoute le vent sur la lande.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : le Grand Bilan ; II., 21 h : Aima.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (633-01-21), 20 h 30 : Christophe Colomb.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Strauss, Weill).
Eglise St-Roch, 21 : Ensemble Los Chacos, chœurs du Mesnil-St-Denis, dir. J.-P. Lore (Ramirez).
Salle Cortot, 21 : Trio Euterpe, A. Denis (Mozart, Haydn, Britten, Boccherini, *Mozart*).

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : P. Font et P. Val ; Riou-Pouchain.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 15 : M. Benin ; 22 h : G. Pierron chante G. Couté.
Fontaine (874-74-40), 22 h : Lacombe - Asselin.
Gymnase (246-79-79), 21 : le Grand Orchestre du Splendid.
Lucernaire (544-57-34), 21 : Manolo Moreno.
Mutualité (329-12-99), 20 h 30 : Boys of the Lough.
Olympia (742-25-49), 21 h : Renaud.
Palais des Glaces (607-49-93), grande salle (20 h 30) : Les Étoiles.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 : France Gall.
Potinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Métayer.
Trottoirs de Buenos Aires (260-44-41), 21 h : R. Caldarella, Jacinta.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : R. Franc.
Cirque d'Hiver (503-47-59), 21 h : Jacques Higelin.
Dreher (233-48-44), Memphis Slim.
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : Cl. François Quintet.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : Trio R. Urtreger.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : Art Zoyd.
Palais des Glaces (607-49-93), 22 h 15 : M. Ripoche.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Hommage à Fats Waller.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : D. Pifarely, P. Authier, D. Lemerle, E. Dervieu.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : C. Luter.

La danse

American Center (321-42-20), 21 h : M. Moretto.
CISP (343-19-01), 20 h 45 : Création Danse.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : l'Ensemble de Pékin.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Lolita.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 15 : Tohu Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Blancs Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + S 24 h : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : Demain, j'enlève le noir . — II., 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? ; 22 h 15 : Le Chasseur d'ombre.
Connétable (277-41-40), 22 h : Djalma, 23 h : Coco Briaval.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h 30 : le Petit Prince (D., L., Mar., Jeu.) ; 22 h : Feydeau - Courteline - Labiche.
L'Ecume (542-71-16), 20 h 30 : Ph. Pelloquët.
La Gageure (367-62-45), 22 h : Architruc.
Le Petit Casino (278-36-50), I., 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 + S 22 h 30 : Du ronron sur les blinis.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 19 h : C. Epinal, D. Bourdon ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : Annonces matrimoniales.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez Français.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

En Région Parisienne

Choisy, kiosque (852-27-54) 20 h 30 : J. Chesta.
Clamart, cc. J. Arp (645-11-87) 20 h 20 : Los Angeles Jubilee singers.
Nanterre, Th. des Amandiers (721-18-81), 21 h : la Chambre d'Echo.
Sartrouville, Th. (914-23-68), 21 h : A. Ionatos.
Villeparisis, cc. J. Prévert (427-94-99), 20 h 30 : Falstaff.
Vincennes, Th. D. Sorano (374-73-74), 21 h : 7 pièces de Courteline.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
DIRECTION : MARIE-CLAIRE VALÈNE
27 ET 28 JANVIER 1982 A 20H30
ENGLISH BACH FESTIVAL
DIRECTOR : UNA LALANDI, O.B.E.
JEAN-PHILIPPE RAMEAU
CASTOR ET POLLUX
VERSION 1754
ENGLISH BACH FESTIVAL BAROQUE ORCHESTRA
DIRECTION : CHARLES FARNCOMBE
ENGLISH BACH FESTIVAL DANCERS
CHOREGRAPHIE : BELINDA QUIREY
MISE EN SCÈNE BAROQUE DE TOM HAWKES
COSTUMES RÉALISÉS D'APRÈS LES ORIGINAUX
Castor : PETER JEFFES - Pollux : JAN CADDY
Télaïre : JENNIFER SMITH
LOCATION AUX GUICHETS ET PAR TÉLÉPHONE AU 723.47.77
TOUS LES JOURS DE 11H A 19H SAUF DIMANCHE - FNAC ET AGENCES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Prestige de T. Garnett ; 19 h : Hommage à George Cukor : Les invités de huit heures ; 21 h : L'or de mes rêves de W. J. Has ;

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
AMERICAN POP (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
***ARTHUR** (A., v.o.) : U.G.C. Odéon*, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.) George-V, 8e (562-41-46).
LA CHÈVRE (Fr.) : *Gaumont* Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-27-78) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
CONDORMAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
***COUP DE TORCHON** (Fr.) : Marivaux*, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
EAUX PROFONDES (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Calypso, 17e (380-30-11). H. sp.
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
LA FILLE OFFERTE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES FILLES DE GRENOBLE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e *(359-92-82) ; Maxéville, 9e* (770-72-86).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 2e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
HAPPY BIRTHDAY SOUHAITEZ NE JAMAIS ÊTRE INVITÉ (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chi., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe Huchette, 5e (633-08-40).
HOTEL DES AMÉRIQUES (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), h. sp.
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All., muet) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LE MAITRE D'ÉCOLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e *(359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
MÉTAL HURLANT (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
L'OMBRE ROUGE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA PEAU (It., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Athéna, 12e (343-00-65).
POPEYE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic Convention, 15e (828-20-34) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (326-12-39) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
QUAND TU SERAS DÉBLOQUÉ FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RAGTIME (A., v.o.) : *Gaumont Halles*, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) h. sp.
LA REVANCHE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).

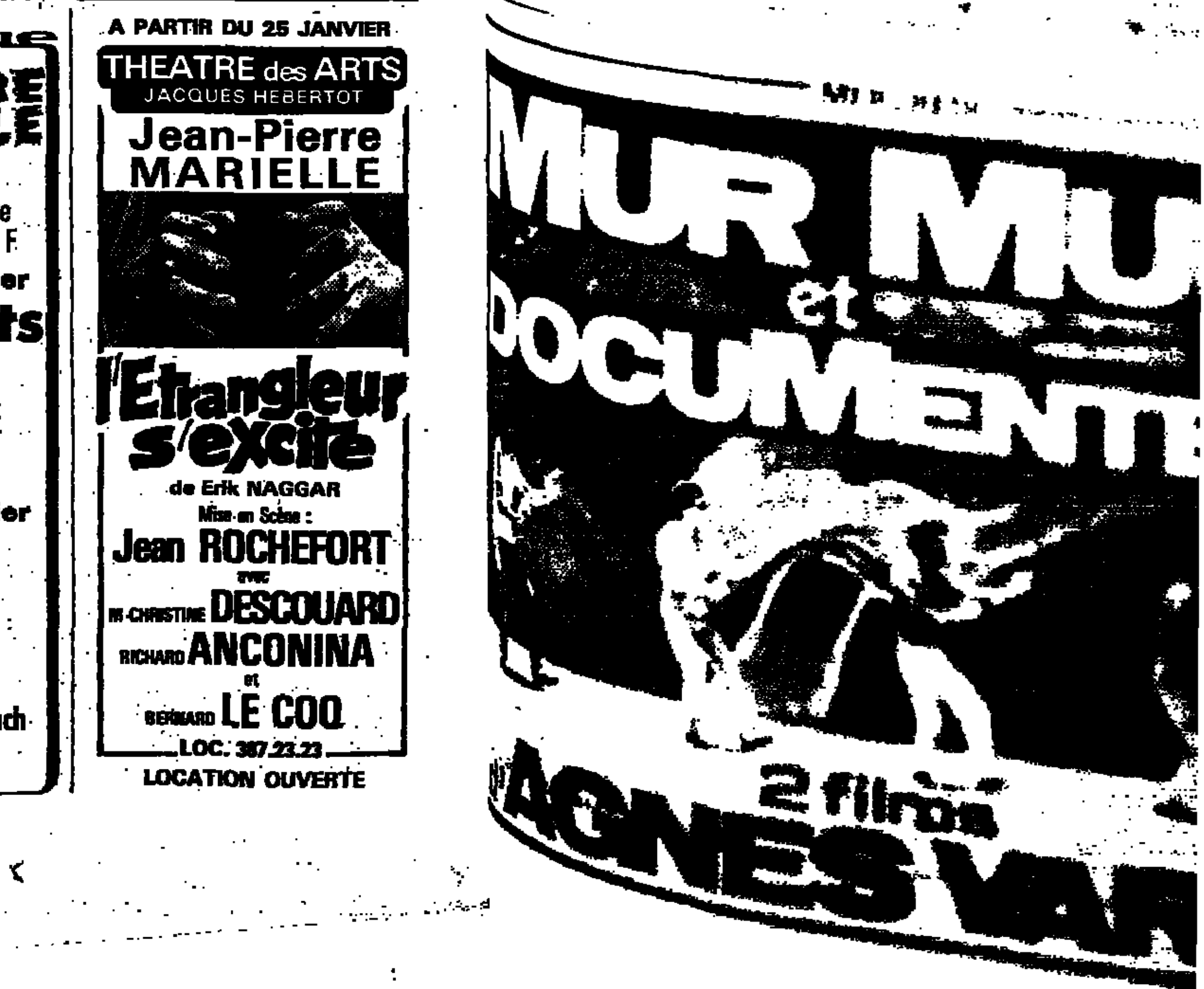




18 h 30
une heure sans entracte
du mardi au samedi 25 F
du 19 au 23 janvier
beaux-arts trio
de New York
2 programmes
du 26 au 30 janvier
i musici
26-28-30 janvier
Mozart - Vivaldi
27-29 janvier
Mozart - Respighi - Bach
tél. 274.22.77

A PARTIR DU 25 JANVIER


l'Etrangleur s'excite
de Erik NAGGAR
Mise en Scène : Jean ROCHEFORT
avec Christine DESCOUARD
Richard ANCONINA
et Bernard LE COQ
LOC. 387.23.23
LOCATION OUVERTE





SPECTACLES

LE ROSE ET LE BLANC (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Action République, 11e (805-51-33).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SALUT L'AMI ADIEU LE TRÉSOR (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
SANGLANTES CONFESSIONS (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
SI MA GUEULE VOUS PLAIT (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
SOLIDARNOSC (Pol., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
STALKER (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; André Bazin, 13e (337-74-39).
T'ES FOLLE OU QUOI ? (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOTO APOTRE ET MARTYR (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
TOTO LE MOKO (It., v.o.) : Studio Cujas 5e (354-89-22).
UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
VOTRE ENFANT M'INTÉRESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

Les festivals

TEX AVERY, (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).
BUSTER KEATON, Marais, 4e (278-47-86) : le Mécano de la « General ».
MARX BROTHERS, (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
DOUGLAS FAIRBANKS, Marais, 4e (278-47-86) : Robin des Bois.
CHARLIE CHAPLIN, (v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) : Monsieur Verdoux.
L'EMPREINTE DE L'ACTOR'S STUDIO (v.o.), MARLON BRANDO : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; 17 h 30 : le Saboteur ; 19 h 45 : Désirée ; 22 h : la Vengeance aux deux visages.
BETTE DAVIS (v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) : Mister Skeffington.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : L'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : le Héros sacrilège.
KUROSAWA (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (328-56-00) : Rashomon.
VINCENTE MINNELLI (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Au revoir Charlie.
UNE HISTOIRE DU FILM NOIR (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Gator.
ROBERT REDFORD (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11) ; 15 h 45 : Nos plus belles années ; 17 h 50 : les Hommes du président ; 20 h : Gatsby le Magnifique ; 22 h 30 : les Trois Jours du Condor.

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 19 janvier 1982

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR DES FEMMES, film franco-suisse de Michel Soutter. St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BLUE SUEDE SHOES, film américain de Curtis Clark, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (*), film italien de Marco Ferreri, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Max-Linder, 2e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

DIVINE CRÉATURE (*), film italien de Giuseppe Patroni, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

MAD MAX (**), film australien de George Miller, v.o. U.G.C. Danton (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Marbeuf 8e, (225-18-45) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

LE PRINCE DE NEW-YORK, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

QUI CHANTE LA-BAS ?, film yougoslave de Sijan Slobodan, v.o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

TOUT FEU, TOUT FLAMME, film français de Jean-Paul Rappeneau, Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE TUEUR DU VENDREDI (**), film américain de Steve Miner, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
CHERCHEUSES D'OR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68) H. sp. : Boîte à films, 17e (622-44-21) H. Sp.
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
DEUX LOUSTICS EN BORDÉE (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27) ; Gloria, 18e (627-60-20).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3 Haussmann, 2e (770-47-55).
LE DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
DUELLISTES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ÉCRIT SUR DU VENT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LA FORÊT PÉTRIFIÉE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA GRANDE NUIT (A., v.o.) : Action La Fayette, 8e (878-80-50).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES HOMMES DU PRÉSIDENT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
IVANHOE (A.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 6e (359-36-14).
LE MEPRIS (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) (v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
1900 (1re partie) (It.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Français, 2e (770-33-88) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MONTHY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) (A.) (v.o.) : Cluny-Ecoles (354-20-12).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
PANDORA (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PARRAIN (I et II) (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
POLICE PYTHON 357 (Fr.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
REMPARTS D'ARGILE (Fr.-Alg., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-35).
SATYRICON (It., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15).
TAXI DRIVER (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio Galande, 5e (354-72-71).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
TOUS EN SCÈNE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

Les séances spéciales

AGATHA ET LES LECTURES ILLIMITÉES (Fr.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99), 18 h 30.
AFFREUX, SALES ET MÉCHANTS (It., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99), 16 h 10 et 20 h 10.
AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-44-56), 19 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 24 h.
FREAKS (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32), 24 h.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), 16 h 30, 22 h 30.
LE GUEPARD (It., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32), 20 h.
L'HÉRITAGE (Fr.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99), 14 h et 20 h 15.
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h 20.
JOHN LENNON FOR PRESIDENT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), 19 h 30.
JOUR DE FÊTE (Fr.) : Templiers, 3e, (272-94-56), 22 h.
LA MERE (muet) (Sov.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 20 h 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82), 19 h, 20 h 40, 22 h 20.
PLAY TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 16 h, 21 h 30.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) : (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; 19 h 45.
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h.

DAVIA BINDER et THÉRÈSE DUSSAUT viennent d'enregistrer à Berlin pour Ueb Deutsche Schallplaten - Eterna - Nova, la sonate pour alto et piano du compositeur Ernst Hermann Meyer, président honoraire de l'Union des compositeurs de la R.D.A., cette œuvre qui leur est dédiée paraîtra aux Editions Breitkopf à Leipzig.



RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 19 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Formule 1 + 1.
Autour de J. Higelin : B. Lafont, M. Berger, C. Laure, etc.

21 h 40 Série : La nouvelle malle des Indes.
Réalisation de Christian-Jaque.
Tom et Martial s'évadent et s'attaquent au col du Grand-Saint-Bernard pour rejoindre Milan.

22 h 40 Regards entendus : Saint Savin, par Mérimée.
Réal. J. Barounet.
La découverte, par Mérimée, des fresques des onzième et douzième siècles dans la Vienne.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Sud.
D'après le roman d'Y. Berger.
Un père perdu dans son rêve et pour qui le temps s'est arrêté en Virginie en 1842. Son fils n'échappera pas à la tentation de fuir aussi dans le passé malgré l'amour de sa sœur.
Adaptation réussie pour un sujet délicat.

21 h 55 Magazine : Cinéma cinémas
De M. Boujut.
Avec notamment Serge Gainsbourg, Angelo Rinaldi : l'actualité cinématographique et un hommage au réalisateur Jean Eustache.

22 h 55 Histoires courtes.
« Les photos d'Alix », de J. Eustache.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 La dernière chance.
Cette nouvelle série d'émission, réalisée par Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui, deux fous du cinéma américain — celui de leur enfance, celui des années 50 — propose de nous montrer chaque mois deux films, mais en nous replongeant dans l'atmosphère des cinémas de quartier de l'époque, avec ses dessins animés, ses bandes annonces, ses pubs, etc.

20 h 35 Premier film : le Corsaire rouge.
Film américain de R. Siodmak (1952), avec B. Lancaster, E. Bartok, N. Cravat, T. Thatcher, J. Hayter, M. Grahame.
Au XVIIIe siècle, un flibustier de la mer des Caraïbes, trafiquant d'armes, joue un double jeu envers un envoyé du roi d'Espagne et un chef rebelle dont il aime la fille.
Des aventures volontairement extravagantes, une démystification ironique et savoureuse du film de pirates façon Hollywood. Un aspect inattendu du talent de Siodmak; une irrésistible drôlerie de Burt Lancaster et Nick Cravat.

22 h 40 Deuxième film : Bandido Caballero.
Film américain de R. Fleischer (1956), avec R. Mitchum, U. Thiess, G. Roland, Z. Scott, R. Acosta (rediffusion).
En 1916, au Mexique, un aventurier américain, amoureux de la femme d'un trafiquant d'armes, se trouve pris entre l'armée régulière et les combattants révolutionnaires.
Le flegme et les exploits de Robert Mitchum dans un film d'action mené avec maîtrise et humour, semé d'étonnants « morceaux de bravoure » cinématographiques.

24 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : État-providence et société solidaire, avec P. Rosanvallon et H. de Jouvenel.
21 h 15, Musiques de notre temps : O. Revault d'Allones.
22 h 30, Nuits magnétiques. Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, *Concert (donné à l'École normale de musique de Paris,* le 8 octobre 1981) : « Sonate n° 2 pour violoncelle et piano », « Sept chansons sur des vers de Clément Marot », « Quatuor à cordes », « le Silence du musicien, sur des vers de Fernand Gregh », d'Enesco, par le Quatuor Enesco et D. Fodoreanu, violoncelle, S. Fodoreanu, piano, J. Piso, baryton, E. Ricci, piano.
22 h 30 La nuit sur France-Musique : Œuvres de Schubert, Tchaïkovski ; 23 h 30, Le jazz-club, le trio du pianiste R. Urgreger.

Mercredi 20 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 40 *Un métier pour demain :*
La céramique industrielle.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Avec les marionnettes d'E. Delessert ; 14 h 10, Heidi ; 14 h 30, J. Trémolin ; 14 h 55, Salty ; 15 h 20, La belle santé ; 15 h 25 La maison magique de Garcimore ; 15 h 50, Bazoum ; 16 h, Mantalo ; 16 h 50, Dessins animés ; 17 h 35, Studio 3.
18 h 25 *Un, rue Sésame.*
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
La Boucle de Gao, reportage de G. Loreau et J. Kargayan.
Le rallye automobile Paris-Alger-Dakar.
21 h 40 Portrait : Daniel Barenboïm.
De B. Carreau, réal. A. Ferrari.
22 h 35 Court métrage : L'aube noire.
Réalisation : R. Lloyd et D. Kraft.
Les peintures haïtiennes et l'atavisme africain.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Des animaux et des hommes.
Les bébés d'animaux sauvages.
14 h 50 Récré A2.
Mia-Mia O ; Casper ; Bouquin-Bouquine ; Zeltron ; La panthère rose ; Candy...
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Scotoni.
Ascension d'une paroi abrupte du cœur des Dolomites.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.).
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Alain Decaux raconte : Enlevez Adolf Eichmann.
Filmés en Israël et en Argentine, la reconstitution des épisodes de la longue chasse des services secrets israéliens, décidés à capturer le responsable de la déportation de millions de juifs.
21 h 55 Magazine médical : Les jours de notre vie.
De P. Desgraupes.
La transfusion sanguine.
22 h 45 Document : Les enthousiastes. Rembrandt, « Le retour de l'enfant prodigue ».
Avec l'abbé Paul Baudiquey, découvrant au musée de l'Ermitage cette peinture « chaude comme le bonheur » dont il a longtemps rêvé.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Fédération nationale travail et culture.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Circé la magicienne.
20 h Les jeux.
20 h 30 Ciné-parade.
Une émission de C. Villers et P. Godeau.
Un débat autour du thème « Pouvoir et cinéma ».
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : La communication sociale ; l'adoption.
8 h, Les chemins de la connaissance : Paul Diel et l'éducation (une société inadaptée) ; à 8 h 32, La vie de la pieuvre : l'encre et le venin.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, La matinée des sciences et des techniques : Au colloque de Chamarande 1981 (communicabilité, incommunicabilité dans la technique) ; La pompe à chaleur ; l'informatique dans l'imprimerie ; le scanner à l'hôpital.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : « Le complot ordrien », avec C. Grenier.
11 h 2, Rendez-vous avec le ballet : l'éclatement du ballet au vingtième siècle (et à 17 h 32, les Ballets russes).
12 h 5, Agora : Laque et marqueterie, avec L. Anza.
12 h 45, Panorama : Les dix ans du Festival d'Avoriaz.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : A. Saint-Lazare.
14 h 5, Un livre, des voix : « Connaissez-vous Maronne ? », de D. Boulanger.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : *La grande fatigue des écoliers.*
15 h 2, Le monde au singulier : Changements sociaux et nouvelles techniques.
15 h 45, Archimedia : Automates et robots.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : « L'esprit Tango », de C. Hudelot.
18 h 30, Feuilleton : Le hussard sur le toit, d'après J. Giono.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Le seigneur aux anneaux, avec P. Kohler.
20 h, La musique et les hommes : Musique américaine au début du vingtième siècle.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Granados, Morales, Smetana, Janacek, Chostakovitch.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 2, Le matin des musiciens : Les symphonies non vocales de Mahler.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : La chanson de Louis Armstrong.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 109) : Musique ancienne par le groupe de Maurache.
14 h, Microcosmos ; 14 h 10, Kaléidoscope, œuvres de Dutilleux, Tchaïkovski ; 14 h 45, le billet du jour ; 14 h 50, dossier instrumental ; 15 h 10, les éphémérides de la musique ; 15 h 50, le jeu et la bricole ; 16 h, la petite histoire ; 17 h 40, violoncelle, viole de gambe ; œuvres de Couperin, Bach, Telemann ; 16 h 25, dossier instrumental ; œuvres de Schubert, Villa-Lobos.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Puccini, Ravel.
18 h 30, Studio-concert (en direct du Studio 116) : Œuvres de Beethoven, Stravinski et Fauré, par le Quatuor Via Nova.
19 h 35, Jazz. Où jouent-ils.
20 h, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert (donné au Grand Théâtre de Genève le 21 mai 1981), « Boris Godounov », de Moussorgski, par l'orchestre de la Suisse romande, dir. Y. Ahronovitch ; les chœurs du Grand Théâtre, chef des chœurs P.-A. Gaillard, et les chœurs d'enfants, chef des chœurs B. Petroff. M. Salminen (Boris Godounov), W. Ochman (Grigori).
23 h 15, La nuit sur France-Musique, Œuvres de Rimski-Korsakov, Stravinski, Liadov.

A VOIR

Le visage des radios libres

La fantastique émergence des radios libres et la démarche pressante pour une libéralisation du monopole s'inscrivent dans la mouvance du « changement » et l'euphorie du dernier printemps. Mais le public a-t-il pris conscience de l'ampleur de ce phénomène, totalement imprévisible il y a un an ? La radiophonie a traversé tout le pays et la « nouvelle » télévision ne pouvait l'ignorer.

Antenne 2 entreprend cette semaine, dans son journal de 23 h 15, de raconter les radios libres, montrant ainsi que la télévision du service public a peut-être bien changé d'esprit. Il ne s'agit pas de conter leur histoire, mais d'éclairer par quelques flashes successifs, la vie de ces nouvelles radios plus enthousiastes les unes que les autres, de mettre un visage sur les voix pirates de la bande FM.

Même si la première enquête sur le thème de : « Comment monter sa radio » est un peu décevante et peu critique sur les pratiques des vendeurs d'émetteurs qui se partagent depuis huit mois un marché en or, les autres reportages de Jean-Louis Saporetto sont bien construits, informatifs et ne manquent pas d'humour. Ainsi, le mardi 19 janvier, on passe de Radio-Soleil (au succès considérable dans les milieux essentiellement maghrébins), à Radio-Tomate (légèrement intellectuel soixantuitard), en passant par Fréquence-Gay, où quelques jolis garçons lancent au micro des salutations aimables *« à tous les pédés »* de Paris. Mercredi, ce sera le tour des radios provinciales avec l'exemple de Troyes et, jeudi, celui de R.F.M., qui, en l'espace de deux mois, a créé un phénomène étonnant et polarise aujourd'hui tous les brouilleurs.

Le dossier est tonique, sympathique, bien mené, même si l'on regrette que les problèmes de fond n'aient été que très partiellement évoqués : la loi votée en septembre est-elle vraiment applicable à long terme ? Quelles sont dès à présent les propositions du gouvernement sur le financement des radios ? Sans doute, le débat qui suivra la diffusion des reportages permettra-t-il de les aborder. On se réjouit, en tout cas, de voir la question traitée sur le petit écran.

ANNICK COJEAN.

* Jusqu'au 21 janvier, Antenne 2, 23 h 15.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 20 JANVIER

— *M. Michel d'Ornano,* député du Calvados (U.D.F.), participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 15.

● PRÉCISION. — Dans l'information sur la cessation de la radio périphérique Radio Midi (*le Monde* du 19 janvier), précisons que cette radio fonctionnait « *avec un budget d'environ 300 000 F. par mois* ».

LETTRES

L'écrivain soviétique Varlam Chalamov est décédé

L'écrivain soviétique Varlam Chalamov, auteur des *Récits de Kolyma*, sur les camps de concentration sous Staline, est mort dimanche 17 janvier à Moscou, dans un asile de vieillards où il vivait depuis plusieurs années. Il était âgé de soixante-quinze ans.

Il y a des vies qui ne devraient jamais avoir été vécues... Des vies qui ne furent qu'une suite de malheurs, d'injustices et de souffrances ; l'expérience *sur terre* de l'enfer. Un enfer dont on ne sort jamais, même après avoir été libéré, « réhabilité ». Varlam Chalamov a eu une de ces vies.

Né le 18 juin 1907 à Vologda, Varlam Tikhonovitch Chalamov aura passé vingt-deux ans dans des camps — dont dix-sept à Kolyma — avant de mourir à l'asile, seul et malade.

Arrêté la première fois en 1929, alors qu'il était étudiant, il avait purgé une peine de cinq ans aux îles Solovetz ; accusé d' *« agitation antisoviétique trotskiste »* en 1937, condamné une seconde fois, envoyé en Sibérie orientale dans les mines d'or de Kolyma, il en sera libéré en 1953, l'année de la mort de Staline. Ayant survécu, ce qui était un exploit, il revient à Moscou en 1957 après sa réhabilitation ; mais c'est un homme brisé.

L'Encyclopédie littéraire soviétique, qui signale que Chalamov avait été *« frappé illégalement par la répression »*, le cite comme poète, mais passe sous silence l'œuvre de sa vie, ces *Récits de Kolyma*, une centaine de textes, qui, au-delà de l'atroce, au-delà du constat froid, révélaient un grand écrivain, le plus grand écrivain des camps avec Soljenitsyne. Son témoignage est capital. Il n'attend ni compréhension, ni indignation, ni secours ; il ne plaide pour personne et n'a pas d'illusions sur l'utilité de ce qu'il écrit : il rend compte du camp. *« En cela réside la supériorité particulière de Chalamov sur les autres écrivains,* remarquait André Siniavski dans sa préface à l'édition complète de *Kolyma. Il écrit comme s'il était mort. »*

Refusés par toutes les maisons d'édition soviétiques, diffusés clandestinement par *samizdat*, les *Récits de Kolyma* avaient paru sous une forme abrégée en 1969 chez Denoël, grâce à Maurice Nadaud, puis chez Gallimard. Une édition complète en trois tomes — traduite par Catherine Fournier — est en cours aux éditions Maspero (deux tomes sont déjà parus).

En 1981, le Prix de la Liberté, parrainé par le Pen Club français, a été attribué à Chalamov. Mais l'a-t-il su ?

NICOLE ZAND.

Exilé depuis quarante ans

L'ÉCRIVAIN ESPAGNOL RAMON SENDER EST MORT

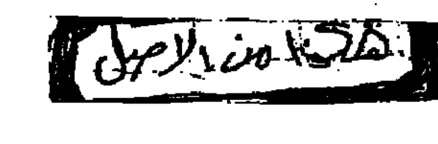
L'écrivain espagnol Ramon Sender, considéré comme l'un des « grands » du roman espagnol contemporain, est mort samedi 16 janvier, près de San-Diego, en Californie. Il vivait en exil volontaire depuis la guerre civile espagnole. Il était âgé de quatre-vingts ans.

[Né en 1902, à Alcolea-de-Cinca, en Aragon. Dès ses premières œuvres, notamment Cronica del Alba (« Chronique de l'aube ») dans les années 30, Ramon Sender fut reconnu comme un écrivain de très haute valeur non seulement dans son pays, mais en France, en Angleterre, aux États-Unis. Il participa à la guerre civile comme officier dans l'armée républicaine. Après la victoire de Franco, il fut d'abord interné en France, puis il gagna le Mexique avant de se fixer, en 1942, aux États-Unis, où il vivait depuis lors. Il avait enseigné jusqu'en 1973 la littérature espagnole à l'Université de Californie du Sud, à Albuquerque et à Los Angeles.

Exilé de son pays depuis plus de quarante ans, mais aussi exilé de la littérature vivante, Sender, cependant, avait commencé à être réédité en Espagne à *partir de 1965* et, en *1967*, avait reçu le prix Ciudad de Barcelona pour la publication de *Cronica del Alba*, première reconnaissance accordée à l'émigré à la reconquête de son pays. Quatre ans plus tard, on lui décernait, toujours dans la capitale catalane, le prix Planeta, l'équivalent de notre Goncourt. Depuis la mort de Franco, on édite toute son œuvre. Un de ses derniers ouvrages avait été consacré à Lope de Aguirre.

Il avait été traduit en France pour une faible part de son œuvre : *Contre-attaque en Espagne* (Éditions sociales internationales, 1938), *Noces rouges* (Seghers, 1947), *le Roi et la Reine* (Seuil, 1955), *le Bourreau affable* (Robert Laffont, 1970), *la Sphère* (Robert Laffont, 1972), *Requiem pour un paysan espagnol* (Federop, 1976), *M. Witt chez les cantonards* (Federop, 1979).]





INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Premiers tricots

Sitôt après les soldes, les tricots apparaissent dans les vitrines de magasins ; souples et déstructurés, en matières naturelles dans une gamme importante de coloris.

Ainsi chez Rodier, trois silhouettes consacrent les thèmes vedettes de la saison : une ligne sportive, inspirée des pulls marins ou des chandails de tennis. Pour la ville et le bureau, les tailleurs sont irremplaçables, à jupes ou à pantalons, à moins qu'on ne préfère les modèles de tricots fluides. Enfin, le style paysan contraste les hauts en jacquard ou à dessins façonnés avec de grandes jupes à fronces.

Matière de base, le kasha est un mélange de laine et de fibre acrylique à l'aspect moelleux. Il existe dans les trois groupes en dégradés de beige, de gris ou de blanc. Et puis il y a des tons d'eau atténués en vert, bleu ou jaune voilé. Les tenues de vacances se parent de coloris claquants de drapeaux, mêlant souvent le rouge orangé, le vert billard et fuchsia, qui existent aussi en unis, comme le jaune soleil ou le turquoise des mers du Sud.

Pour les tricots d'été, le kasha se complète d'un crêpe de même composition. La flanelle pure laine fait partie de la panoplie tennis. La gabardine de laine, enfin, se taille en pantalons et blazers. En effet, la gamme Rodier réussit aussi bien en mailles qu'en tissus chaîne et trame, toujours conçus en cordonnés. La collection comprend, en outre, d'innombrables tee-shirts, rayés ou imprimés de motifs couvrants, souvent étirés en robes dans les cotons, les jerseys acryliques ou les soies.

N. MONT-SERVAN.



Croquis de MARCQ

Rodier : ensemble de chandail style tennis rayé de deux couleurs sur fond à choisir entre six coloris et quatre pour la jupe de flanelle de laine. 360 F et 500 F environ, dans les deux cent trente points de vente de la marque à travers la France.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 18 et 19 janvier :

DES DÉCRETS

● Relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles dans le territoire de la Nouvelle-Calédonie.

● Déclarant d'utilité publique l'acquisition par l'État de terrains archéologiques sis à Plounéventer dans le Finistère.

● Relatif au plafond limite de classement pour certains vins d'appellation contrôlée.

DES ARRÊTÉS

● Fixant la limite dans laquelle est autorisé le remboursement de la rémunération demandée par la caution en cas de constitution de garanties consécutives à une réclamation contentieuse.

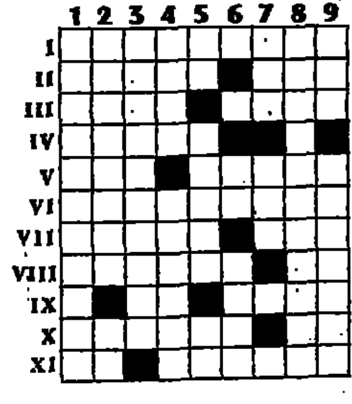
● Relatif à la suspension de l'importation d'huiles et de denrées préparées à l'huile originaires d'Espagne.

TRANSPORTS

TRAFIC RÉTABLI SUR LA LIGNE C DU R.E.R. – La desserte de la section *intra-muros* Paris-Austerlitz-Invalides-Boulevard-Victor de la ligne C du R.E.R. (Étampes et Dourdan, Versailles rive gauche et Saint-Quentin-en-Yvelines) sera rétablie mardi 19 janvier, à 5 heures du matin.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3107



HORIZONTALEMENT

I. La plus hardie est rarement arrêtée par des gendarmes. – II. S'éclaircit quand le ciel s'assombrit. Brame ou barrit. – III. Domestique très cher. Comme un magot, mais pas comme un « trésor ». – IV. Suivre. – V. Elément d'une protection. Le poisson convient à son entrée. – VI. Incite ceux qui ne peuvent pas se voir à se donner des coups. VII. Est écartée du bar dans un restaurant. En dos d'âne. – VIII. Il faut être jeune pour les avaler. En toile. – IX. Pronom. Régaler est une façon de le faire. – X. Tache sur une robe. Pronom. – XI. Lettre grecque. Poussins et tapirs.

VERTICALEMENT

1. Inspire les grands airs de personnes qui composent. – 2. Fume quand son ventre est plein. Symbole du cuivre. – 3. Opération exécutée aux grenades. – 4. Pronom. A perdu la tête. – 5. Adverbe. Mûre. Quartier de Lille. – 6. Initiales d'un grand poète. Sortie fréquente en été. – 7. Au Pérou. Manche à plis. – 8. Excellent cachet pour un artiste. – 9. Refuge de tyrans. Deux plus deux font « cinq ».

Solution du problème n° 3106

Horizontalement

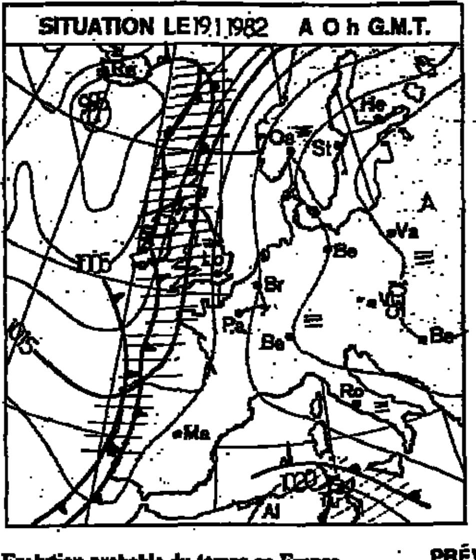
I. Raison. Es. – II. Antimoine. – III. Va. Nîmes. – IV. Igües. Nid. – V. S.R. Pile. – VI. Saoul. Sem. – VII. Embruns. – VIII. UM. Et. Eon. – IX. Sel. Teint. X. Arès. Di. – XI. Sade. Tuer.

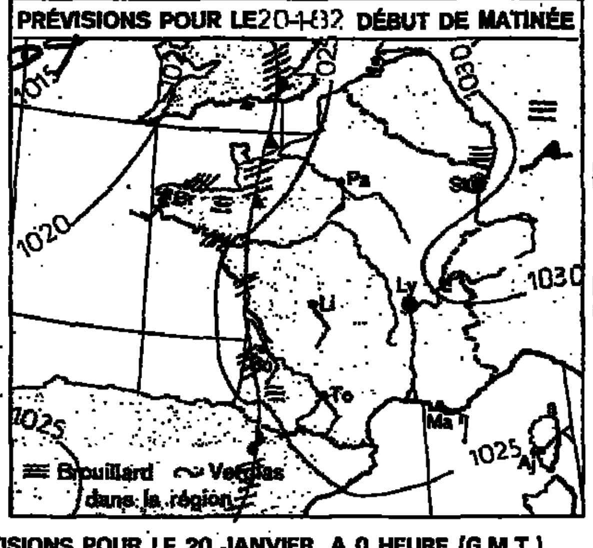
Verticalement

1. Ravisseuses. – 2. Anagramme. 3. IT. Ob. Lad. – 4. Sinécure. Ré. – 5. Omis. Lutte. – 6. Nom. Est. – 7. Ienisseï. – 8. Ensile. Onde. – 9. Se. Démentir.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 19 janvier à 0 heure et le mercredi 20 janvier à 24 heures :

Persistance des hautes pressions sur l'Europe centrale, freinant la progression du courant perturbé du proche Atlantique qui n'intéresse que faiblement nos régions occidentales.

Mercredi, le temps restera doux pour la saison, toutefois de la Lorraine à l'Alsace et au Jura on observera des gelées de – 2 à – 4, accompagnées au lever du jour de brouillards givrants qui se dissiperont rapidement.

A l'ouest d'une ligne Toulouse-Reims, le temps sera le plus souvent nuageux, brumeux avec de faibles pluies de la Bretagne aux Flandres ainsi que près des côtes atlantiques.

Ailleurs après quelques brumes ou bancs de brouillards dans les vallées, le temps sera ensoleillé, toutefois quelques averses isolées pourront se produire en Corse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 19 janvier 1982 à 7 heures, de 1022,8 millibars, soit 767,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19 janvier) : Ajaccio, 17 et 5 degrés ; Biarritz, 17 et 9 ; Bordeaux, 14 et 8 ; Bourges, 13 et 5 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 12 et 4 ; Cherbourg, 11 et 5 ; Clermont-Ferrand, 15 et – 1 ; Dijon, 6 et – 2 ; Grenoble, 11 et 1 ; Lille, 6 et – 1 ; Lyon, 14 et 0 ; Marseille, 16 et 11 ; Nancy, – 2 et – 9 ; Nantes, 12 et 9 ; Nice, 14 et 7 ; Paris-Le Bourget, 8 et 2 ; Pau, 16 et 3 ; Perpignan, 12 et 9 ; Rennes, 11 et 7 ; Strasbourg, – 5 et – 8 ; Tours, 15 et 6 ; Toulouse, 15 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 9 degrés ; Amsterdam, 9 et – 1 ; Athènes, 15 et 5 ; Berlin, – 2 et – 7 ; Bonn, 4 et – 4 ; Bruxelles, 10 et 3 ; Le Caire, 19 et 9 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, – 2 et – 6 ; Dakar, 23 et 18 ; Genève, 1 et – 1 ; Jérusalem, 9 et 0 ; Lisbonne, 13 et 9 ; Londres, 10 et 3 ; Madrid, 12 et 6 ; Moscou, – 4 et – 13 ; Nairobi, 27 et 16 ; New-York, – 18 et – 18 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 16 et 8 ; Stockholm, 0 et – 10 ; Téhéran (non parvenu).

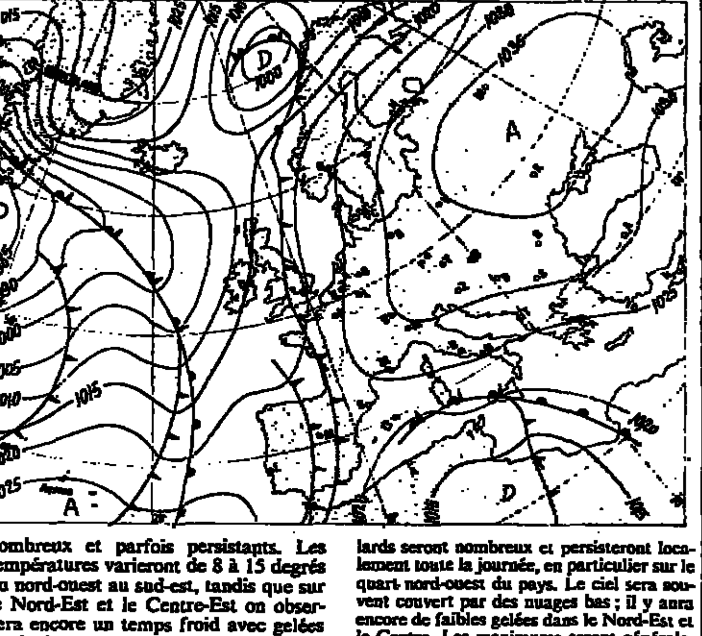
PROBABILITÉS POUR LA FIN DE LA SEMAINE

Jeudi, une zone de temps perturbé avec ciel très nuageux et faibles précipitations traversera le nord-ouest du pays et atteindra en soirée le Bassin parisien, le Nord et les Ardennes, tandis que des éclaircies se développeront de nouveau sur l'extrême Ouest. Sur les régions méditerranéennes, beau temps ensoleillé. Ailleurs les brumes et brouillards seront nombreux et parfois persistants. Les températures varieront de 8 à 15 degrés du nord-ouest au sud-est, tandis que sur le Nord-Est et le Centre-Est on observera encore un temps froid avec gelées matinales.

Pour vendredi et le week-end, temps bien ensoleillé du Languedoc-Roussillon au sud des Alpes. Ailleurs les brumes et brouillards seront nombreux et persisteront localement toute la journée, en particulier sur le quart nord-ouest du pays. Le ciel sera souvent couvert par des nuages bas ; il y aura encore de faibles gelées dans le Nord-Est et le Centre. Les maximums seront généralement proches des normales saisonnières.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 20 JANVIER, A 0 HEURE (G.M.T.)



SOCIÉTÉ

COUPLES EN DIFFICULTÉ

Voici une liste d'organismes et d'associations spécialisées qui peuvent apporter aide et informations aux couples en difficulté ou aux personnes confrontées avec les conséquences d'un divorce :

– *Association française des centres de consultation conjugale*, 19, rue Lacaze, 75014 Paris ; tél. : 540-80-40.

– *Foyers dissociés*, 9, rue Guénégaud, 75006 Paris ; tél. : 329-77-19.

– *Association de centres d'accueil des femmes seules*, 6, avenue du Général-Balfourier, 75016 Paris ; tél. : 647-73-58.

– *Union féminine civique et sociale*, 6, rue Béranger, 75003 Paris ; tél. : 272-19-18.

– *Divorcés de France*, 8, rue Albert-Bayet, 75013 ; tél. : 586-29-61.

– *Alliance brisée*, 59, avenue Georges-Clemenceau, 92330 Sceaux ; tél. : 350-07-03.

– *Association sociale du Marais et des Halles*, 14, rue Brantôme, 74003 Paris ; tél. : 296-69-45.

– *Mouvement de la condition paternelle*, 144, avenue Daumesnil, Paris ; tél. : 341-45-18.

– *Mouvement de la condition masculine*, 221, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris ; tél. : 563-62-12.

– *Mouvement pour l'égalité parentale*, 50, rue de Sèvres, 92100 Boulogne ; tél. : 603-85-17.

– *Groupe pour l'association parentale active (PAPA)*, 181, rue de Courcelles, 75017 Paris ; tél. : 380-20-21.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 20 JANVIER

« L'île de la Cité », 14 h. 30, façade de Notre-Dame, portail central, Mme Colin.

« Musée Guimet », 15 heures, 19, avenue d'Iéna, Mme Bachelier.

« Les caves de Chaillot », 15 heures, square Charles-Dickens, Mme Pennec.

« Hôtel Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

« Bordeaux, ville d'art », 18 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Fastes du gothique », 15 h. 45, Grand-Palais (Mme Angot).

« Fastes du gothique », 15 h. 15, Grand-Palais (Approche de l'art).

« Père Lachaise », 15 heures, entrée boulevard de Ménilmontant (Art et histoire).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, métro Mabillon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Mme Ferrand).

« La mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Mme Hager).

« Montagne Sainte-Geneviève », 14 h. 30, métro Cardinal-Lemoine (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 13 h. 30, haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 heures, 71, avenue Henry-Martin, Mme Saint-Girons : « Degas ».

17 heures, Palais du Louvre, M. R. Chevallier : « La christianisation des cultes du Saint-Bernard ».

18 h. 30, 30, boulevard de Port-Royal, M. H. Meschonic : « La signification du rythme dans la littérature biblique » (Centre Rachi).

19 h. 30, Amphithéâtre Bachelard, Sorbonne-I, 1, rue Victor-Cousin, Père H. Biondi : « La personne et l'immortalité » (Université populaire de Paris).

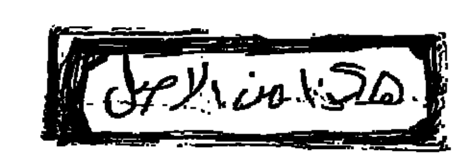
20 h. 30, 26, rue Bergère, docteur J. Donnars : « L'angoisse ou comment vivre » (L'homme et la connaissance).

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Y. Diénal : « Les caractères rythmes de l'esprit » (Psycho-Santé).

EXPOSITION

L'ART EN SOIE. – L'exposition *L'art en soie*, au Musée des arts décoratifs, relance cette indispensable collaboration entre l'art et l'artisanat qui a fait, autrefois, la gloire internationale de soyeux lyonnais. Sous l'égide d'André Parinaud, Hilaire Colcombet a réalisé sur soie des œuvres des peintres Agam, Alechinsky, Delvaux, Dewasne, Hartung, Hundertwasser et Matta, tissées à Lyon par Bucol, sur des fonds spécialement conçus à cette occasion par les peintres eux-mêmes.

★ **Palais du Louvre – Pavillon de Marsan, rue de Rivoli ; jusqu'au 30 janvier.**



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	J,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

usine clé en main

MOYEN ORIENT

Une Société de fabrication de composants et appareils électroniques, leader sur son marché, recherche dans le cadre de la construction d'une usine clé en main, au Moyen Orient :

directeur de site

Rattaché hiérarchiquement à la Maîtrise d'œuvre, disposant d'une large autonomie, il assurera avec l'appui de ses adjoints et des services fonctionnels locaux la direction générale du chantier, la coordination des travaux techniques, la gestion du contrat, l'administration d'une base vie de 400 personnes.

Il devra posséder une solide expérience de la direction de chantiers, d'usines, ou de la construction de complexes industriels acquise en expatriation. Il sera âgé d'au moins 35 ans et de formation supérieure. *(Réf. 82.02-M)*

responsable implantation industrielle

Rattaché au Directeur de Site dont il sera le remplaçant désigné, il assurera la coordination des opérations techniques jusqu'à leur achèvement, la planification d'ensemble du chantier, en gérera les moyens communs, et contrôlera la conformité des réalisations aux exigences du contrat (délais et performances). Il organisera les procédures de recette. Ses interlocuteurs seront les Ingénieurs d'Affaire responsables de la réalisation des différents lots, et les conseillers techniques des clients.

Ce poste conviendrait à un homme âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, possédant une solide expérience en production dans une activité de l'électronique ou de l'électromécanique. *(Réf. 82.03-M)*

responsable de centre

Rattaché au Directeur de Site, il sera responsable de la logistique interne nécessaire au fonctionnement du centre. Il veillera à l'application des règles de sécurité générale. Il gérera le personnel local du centre. Il organisera et administrera une base vie d'environ 400 personnes (ravitaillement, logement, transports, communications) et sera en relation avec les autorités administratives locales.

Ce poste conviendrait à un homme âgé d'au moins 30 ans, possédant déjà une expérience de gestion du personnel et des services généraux, ayant de préférence une formation supérieure. *(Réf. 82.04-M)*

Pour chacun de ces postes, la pratique de l'anglais est indispensable. Une expérience de l'expatriation serait appréciée. A la rémunération France s'ajoutent les avantages liés à l'expatriation.

Si l'une de ces offres vous intéresse, écrivez en précisant bien la référence aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

TECHFOR

TECHFOR est une jeune société française à vocation internationale, spécialisée dans l'exploitation du *FORAGE PETROLIER.*

Nos projets sont ambitieux, dans un secteur en forte croissance.
Pour compléter les équipes existantes, nous recherchons des professionnels confirmés ayant déjà eu une expérience à l'étranger dans ce secteur et parlant Anglais.

Nous proposons les postes suivants :

- **CHEF de CHANTIER**
- **CHEF de POSTE**
- **SECOND**
- **CHEF MECANICIEN**
- **CHEF ELECTRICIEN**
- **CAPITAINE**

Les avantages sont ceux liés à l'expatriation, dans le cadre d'une entreprise *qui réussit.*

Merci d'adresser votre candidature détaillée à TECHFOR
6, rue Anatole de la Forge - 75017 PARIS.

RESPONSABLE MATERIEL
Cameroun

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE
recherche pour importants chantiers Terrassements et Routiers,
un Ingénieur ou Technicien Matériel
très confirmé pour mettre le matériel en place et en assurer le suivi.

Avantages liés à l'expatriement.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous réf. 8708/M à Entreprise Jean Lefebvre - 37, rue Anatole France
92309 Levallois Perret Cedex.
Candidatures traitées avec discrétion.



JEAN LEFEBVRE

CITY OF LONDON POLYTECHNIC
DEPARTMENT OF MODERN LANGUAGES

Lecturer II - French

This is a new post available as from 1 september. The successful applicant should be an experienced *teacher of French* Language at a variety of levels and be fully conversant with recent developments in Modern language teaching. She/he would be expected to participate in the teaching and production of materiel for all of the language courses being taught. Preference will be given to candidates who have in addition to the above commitment to language teaching, qualifications and research interests in Social Institutions and Economic Aspects of Contemporary France.
Previous applicants for a post in this department need not submit a new application.

Salary : £ 7,221 - £ 11,190 per annum including London Weighting.

For further details and anapplication form please write on a postcard, quoding reference number 82/2, to the Staff Records Officer, City of London Polytechnic, 117 Houndsditch, London EC3A 7BU.

GROUPE BANCAIRE FRANÇAIS
recherche pour l'une de ses filiales un ou une

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE DE HAUT NIVEAU

Responsable de la gestion du centre informatique de cette filiale implantée en Belgique, il (elle) aura la charge de :

- contrôler les applications existantes assurant l'exploitation d'ensemble de la société;
- coordonner les interventions techniques de notre sous-traitant ainsi que celles de la Direction Centrale Informatique du Groupe;
- diriger la mise en place de nouvelles applications avec bases de données et télétraitement.

CE POSTE APPELLE DONC LES COMPÉTENCES D'UN GÉNÉRALISTE DE L'INFORMATIQUE

Situés en Belgique (Bruxelles) pendant une première période de 2 à 3 ans, la fonction et son titulaire réintégreront ensuite le centre informatique du Groupe, dans la Région Parisienne, cadre dans lequel évoluera la carrière à moyen terme.

Outre la rémunération attachée à ce poste de haut niveau, toutes compensations (indemnisations, avantages en nature divers) seront étudiées en réponse aux éventuels problèmes posés par une expatriation temporaire.

Veuillez transmettre votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) sous référence 39222 à
HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

Les dossiers seront étudiés avec une totale discrétion et il sera répondu à toutes les candidatures.

HAVAS CONTACT

Nos relations très privilégiées avec les Compagnies Pétrolières en ANGOLA nous conduisent, dans le cadre de notre expansion, à rechercher :

UN INGÉNIEUR D'UNE GRANDE ÉCOLE

Il lui sera confié la direction de notre filiale dans ce pays. Il devra pouvoir participer très rapidement à l'action commerciale, disposer par conséquent d'une bonne facilité d'expression, ainsi que du goût des contacts.

PROFIL :
- expérience indispensable (3 ans minimum, travaux offshore) ;
- créativité, ambition, capacité d'animer et de motiver une équipe d'une centaine de techniciens.

Pour ce poste, la connaissance de l'anglais est appréciée.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions à :



S.T.A.P.E.M.
5, rue du Maire-Kuss,
67000 STRASBOURG.

Pour séjours en Afrique société française recherche

INGÉNIEUR V.R.D.
et
INGÉNIEUR-PORTUAIRE

Libres immédiatement.
Merci d'adresser C.V., photo et lettre manuscrite en précisant sur l'enveloppe la réf. 1.625 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
Etablissement public de l'Etat recherche pour son centre de SOPHIA ANTIPOLIS (Alpes-Maritimes) :

2 INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE
(X, Ponts et chaussées, Mines, Centrale...) ou
DOCT. D'ÉTAT

pour effectuer des recherches sur les applications THERMIQUES DE L'ÉNERGIE SOLAIRE et les possibilités du stockage de chaleur dans le bâtiment.

Adresser C.V. et prétentions à :
C.S.T.B., B.P. 21
06562 VALBONNE CEDEX.

FORMATEUR

Nous sommes l'un des leaders dans l'industrie du B.T.P.

Nous recherchons
L'ADJOINT DU RESPONSABLE DE LA FORMATION
d'un très important chantier situé en

IRAK

Le suivi et la coordination de la formation du personnel ouvrier local constituera l'une des premières missions confiée à ce formateur.

Le candidat est âgé de 30 ans minimum, il est de FORMATION TECHNIQUE, de préférence BTP, il a acquis une bonne expérience de la formation sur les plans de l'organisation et de l'animation.

Il pratique couramment l'anglais.

L'expatriation s'effectuera selon le choix du candidat retenu en célibataire ou en famille.

Adresser votre candidature sous No 21433
CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra,
75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

---

recrutons

POUR SOCIÉTÉ SUD-AMÉRICAINE TRAVAILLANT EN AMAZONIE

JEUNE ENTOMOLOGISTE

Préférence célibataire pour travaux lutte phytosanitaire et recherche sur maladies dans *cadre plantation industrielle.*

Envoyer C.V. avec références
I.R.H.O.
11, Square Petrarque
75016 PARIS

bleu

Société française d'Ingénierie bâtiment (500 personnes) recherche

LE DIRECTEUR

DE SA FILIALE CAMEROUN
(Créée en 1977)

Il devra assurer la bonne exécution des contrats en cours et développer l'implantation locale en liaison avec la Direction Générale de la Société-mère dont il dépendra directement.

PROFIL DEMANDE :
- Ingénieur diplômé de Grandes Ecoles.
- 10 ans d'expérience dans le bâtiment, en *bureau d'étude et en entreprise.*
- Capacité commerciale indispensable.
- Sens de l'animation d'équipe et des responsabilités.

Les candidatures seront examinées avec la plus grande discrétion.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 3149 à PIERRE LICHAU S.A. — B.P. 220 — 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

SOCIÉTÉ TUNISIENNE, pour son activité énergies nouvelles, recherche JEUNES INGÉNIEURS TUNISIENS, débutants ou ayant acquis une première expérience professionnelle.

INGÉNIEUR THERMICIEN : activités développement des applications (énergie solaire) dans le domaine de l'habitat.

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉC. activité développement des applications éoliennes pour le pompage de l'eau et la production énergie électrique.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN activité services de fabrication d'installation et d'entretien de matériel solaire et éolien.

INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL ce poste conviendrait à un ingénieur ayant des connaissances de mécanique et de thermique et ayt acq. une tr. b. exp. de la vente. Perspect. de carrière tr. ouverte.

Adr. lettre man., C.V. et photo :
SEREPT TUNIS,
Elmenar II, route X.
B.P. 145 1002 Tunis,
Le Belvédère Tunis.

JEUNE FEMME DYNAMIQUE PROPOSE PLUS QU'UN SIMPLE JOB

Si vous êtes indépendante et souple (minimum 25 ans).
Si vous avez le coup d'œil opportun...
Je suis paraplégique et occupe une position de responsabilité qui sollicite tout mon emploi du temps...
Vous pourriez devenir mon aide-soignante avec quelques manipulations quotidiennes qui faciliteraient certains de mes obstacles physiques. J'aurais par-dessus tout besoin de vous comme bras droit pour mon organisation domestique.
Il est également nécessaire que vous possédiez un permis de conduire et une solide expérience de conduite. Lieu d'activité : environs de Francfort, nourrie logée.
Il n'est pas indispensable de parler allemand.
Veuillez envoyer votre candid. avec C.V., référ. et photo à : Mme Marie Riehl, 11, r. Goethe, 67770 Sessenheim, France.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



PONTS, CENTRALE, AM, ESTP...
DEBUTANTS OU PREMIERE EXPERIENCE

De jeunes entrepreneurs pour construire notre expansion

La société : filiale d'un groupe international -1100 personnes - dans l'Ouest de la France. Ses chantiers : bâtiment et TP (ouvrages d'art - Génie Civil nucléaire - travaux industriels)
Une entreprise aux structures décentralisées, mettant en œuvre les dernières applications informatiques (études techniques, études de prix, gestion de chantiers...) et dotée d'un bureau d'études performant.
Vous, jeune ingénieur ou futur diplomé 82, esprit neuf et curieux, vous constituerez notre force vive.
Nous vous donnerons la maîtrise complète dans votre métier pour des missions :
- TRAVAUX
- ETUDES TECHNIQUES
- COMMERCIALES
- INFORMATIQUES

Ceci pour accéder très vite à des responsabilités globales.
Votre avenir : ouvert sur le monde, métropole ou étranger, dans la société ou le groupe.
Une sélection rigoureuse vous permettra d'être retenu par notre Direction Générale.
RSCG Carrières nous transmettra votre candidature : merci d'écrire sous référence 4175 - 48 rue St Ferdinand - 75017 PARIS.

rscg carrières

---

240 000 +

Directeur industriel

— Produits en matériaux composites —

Responsable de la production et des projets d'automatisation

Notre Société - filiale d'un groupe européen performant - est spécialisée dans la fabrication de produits de haute technicité en fibres de verre, carbone...
Nous avons une bonne image de marque sur nos marchés.
Rattaché au Directeur Général, le Directeur Industriel est Membre du Comité de Direction ; il dirige une unité de production de 350 personnes —située à proximité d'une grande ville du Nord— avec l'assistance directe de deux ingénieurs très qualifiés : fabrication, service technique/développement.
Responsable de ses objectifs de production, il prend toute initiative en vue d'améliorer notre productivité et assurer le développement/industrialisation des produits nouveaux.
Cette fonction s'adresse à un **Ingénieur Grande Ecole** : E.P.C.I., A.M., Centrale. . ., ayant au moins 40 ans, possédant une expérience de la fabrication de nos produits - ou de produits similaires - ayant eu la responsabilité d'une gestion de production informatisée, sachant mettre en place un planning de charges. Une bonne maîtrise de l'anglais est souhaitée.
La rigueur et le réalisme sont indispensables pour ce poste.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous réf. 71601/M
à R. VERDET, Sélé-CEGOS, TOUR CHENONCEAUX
204 Rond-Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX

Membre de SYNTEC

---

unisabi

Spécialiste des Aliments préparés pour animaux familiers (CANIGOU, RONRON, KITEKAT, PAL, FROLIC, LOYAL, WISKAS) leader de son marché, filiale d'un Groupe International.

jeunes ingénieurs grandes écoles ou équivalent

Si vous recherchez *POUR VOTRE PREMIÈRE EXPÉRIENCE*, une Société :
- en croissance, sur un marché porteur et ayant déjà d'excellents résultats,
- mettant en œuvre des techniques modernes et réalisant des investissements importants,
- cooptant de véritables partenaires, très impliqués dans le développement de leur Société,
- offrant de larges responsabilités et des rémunérations en rapport avec celles-ci (110.000 F/an minimum).

Nous vous proposons au départ des postes en :

- PRODUCTION,
- MAINTENANCE,
- TRAVAUX NEUFS,
- ORGANISATION...

Situé dans un de nos centres de production du Val de Loire, le premier poste qui vous sera ainsi offert, permettra de mieux préciser vos aspirations et vos réelles aptitudes.
Ensuite nous favoriserons votre évolution en vous offrant des possibilités de changement de fonction et d'orientation.
Seront pris en compte votre détermination, vos qualités de communication, d'animation, votre imagination, votre bon sens.

Adresser C.V. + photo en précisant la nature du poste souhaité sous référence 2406/Ab à Organisation et Publicité 2, rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

OP

---

génie génétique

Réf. D 1 M

LE GROUPE BSN réalise au plan international environ 4,5 Mds de Frs de CA dans le secteur des Boissons : 9 sociétés, 10000 personnes : bières, eaux minérales, boissons gazeuses et sucrées.
Situé près de Nancy, le TEPRAL est le Centre de Recherche et Développement spécialisé dans les boissons et les procédés de fermentation. Il emploie une équipe pluridisciplinaire d'une trentaine de personnes, et dispose de laboratoires et d'un atelier pilote particulièrement bien équipés. Il collabore de façon permanente avec un certain nombre d'Universités et de Centres de Recherche et Développement, en France et à l'étranger. Il recherche un Chef de Projet Microbiologie. Celui-ci prend en charge les projets relevant de cette discipline et met en œuvre les découvertes les plus récentes de la génétique, appliquées aux process de fermentation industrielle. Il travaille en étroite relation avec les autres chefs de projet.
Cette fonction convient à un Docteur d'État en génétique ou biochimie. Elle peut également intéresser une Docteur de 3e Cycle ou Docteur-Ingénieur, disposant de quelques années d'expérience de recherche en fermentation. La connaissance de l'Anglais est nécessaire.

ingénieur débutant planification et suivi des investissements

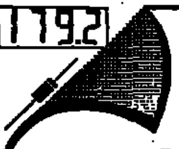
Réf. F 4 M

Vous êtes ingénieur AM, IDN, ECL,... et vous avez affiné vos connaissances de base en informatique. Vous avez concrétisé votre intérêt pour les questions économiques par une formation complémentaire de type IAE.
LES BRASSERIES KRONENBOURG - 1,8 Md de Frs de CA, 2600 personnes - vous proposent de mettre à profit cette double formation et d'acquérir une vision globale du fonctionnement de l'entreprise.
Vous serez responsable de la planification et du suivi des investissements au sein de la Direction Technique. Ces investissements permettront aux deux unités de production de s'adapter à l'évolution des technologies et d'améliorer leur productivité. Ils seront aussi facteurs de progrès en matière de sécurité et de conditions de travail.
A partir des prévisions de vente, des objectifs de production et de réduction de coûts, vous serez chargé d'élaborer les plans d'investissements à moyen terme. En collaboration étroite avec les responsables opérationnels et fonctionnels des usines, vous réaliserez le montage du budget annuel d'investissements. Vous suivrez l'évolution des commandes et des facturations ainsi que le planning industriel de réalisation. En liaison étroite avec l'informatique, vous assurerez l'adaptation permanente des procédures et du système de gestion.
La situation de ce poste au sein de l'entreprise, les contacts variés qu'il ménage avec les différents services de la Direction Technique et les usines, permettent des évolutions de carrière très ouvertes. Lieu du poste : Strasbourg.

Adressez votre candidature avec CV détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone • bsn

HAVAS CONTACT



ITT COMPOSANTS ET INSTRUMENTS
DIVISION ELECTROMECANIQUE

RESPONSABLE DE PRODUCTION

POUR SON UNITE DE CIRCUITS IMPRIMES (60 personnes) SITUEE DANS LE LOIRET

MISSION : — Gérer la fabrication des circuits imprimés «Grand Public» et «semi professionnel» dans le cadre d'objectifs budgétés : prix de revient, délais, qualité.

RESPONSABILITES :
— organiser la production (planning, ordonnancement) afin de répondre rapidement aux demandes des clients.
— réduire après analyse des écarts, les coûts de fabrication avec l'assistance de la direction industrialisation de la Division Electromécanique.
— optimiser l'utilisation de la main d'œuvre
— gérer les approvisionnements et stocks
— assurer les performances qualité.

PROFIL :
— **INGENIEUR MATERIAUX, ou MECANIQUE ou ELECTROMECANIQUE**
— 3 à 5 ans d'expérience dans une fonction de fabrication de préférence dans la production des circuits imprimés
— être un leader sachant animer une équipe
— la connaissance de l'anglais est appréciée
— grande possibilité d'évolution pour un candidat de valeur ayant un bon potentiel.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 21021 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

*annonce parlée**

secap

Directeur régional

Sologne, Morvan, Bourgogne...

L'homme que nous recherchons en aura la fonction, la rémunération, la compétence et les responsabilités, mais non le titre : dans notre société on dit "responsable régional". Au demeurant son rôle sera autant celui d'un animateur commercial que celui d'un gestionnaire responsable de deux agences, de leurs cellules techniques après vente et de l'administration. Le poste sera confié à un praticien de la vente ou du service aux entreprises ayant le potentiel nécessaire pour accéder à un niveau élargi de responsabilités.

** Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre, conçu pour vous par Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, référence 1141.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris

OSNOR

Filiale française d'une société internationale, nous sommes le premier constructeur européen de matériel de conditionnement d'air. Nous réalisons un chiffre d'affaires de 360 millions de francs et employons 1100 personnes.

Poursuivant notre expansion, nous recrutons, pour notre siège social, situé dans les Vosges

Ingénieurs Etude

Assistés par une équipe de dessinateurs, ils seront notamment chargés de :
- Concevoir une gamme d'équipement de conditionnement d'air, en fonction des besoins du marché.
- Assurer les programmes de développement des nouveaux produits.
- Promouvoir des actions de réduction des coûts.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs diplômés ayant de bonnes connaissances en électricité et mécanique, une première expérience industrielle et parlant l'anglais couramment.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'envoyer un C.V., photo et prétentions s/réf. 8007 à :
PIERRE LICHAU S.A.
16 rue Joseph Guerber — 67100 STRASBOURG
qui transmettra.



COMEX SERVICES
Département Inspection et Maintenance

contrôle non destructif

Ultrason — magnétoscopie — rayonnement ionisant — inspection visuelle et télévisée sur structure offshore.

Ingénieur AM ou équivalent, 30 ans mini, pratiquant l'anglais et ayant une bonne expérience technique et commerciale dans ce domaine.

Pour rejoindre l'équipe en charge des procédures et spécifications, des tests et des essais, du suivi des chantiers et de l'aide technique aux opérationnels des régions en liaison avec les clients.

Poste basé à Marseille. Déplacements à l'étranger à prévoir.

Adresser dossier de candidature, réf. M 374 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
48, rue Grignan 13001 Marseille.

OSNOR

Pour faire face à son développement
LA FROMAGERIE DES CHAUMES
(leader sur le marché du fromage à la coupe)
recrute :

UN CHEF DE PRODUITS JUNIOR

— Formation ESC ou équivalente.
— 2 à 3 années d'expérience si possible dans l'industrie alimentaire.

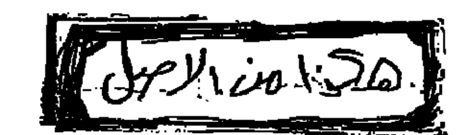
Poste basé à PAU

Envoyer C.V. et prétentions à :
FROMAGERIE DES CHAUMES
BP 5 - 64110 — JURANCON

JEUNE INGENIEUR D'ETUDES

Grande Entreprise Industrielle de Lorraine recherche un jeune ingénieur pour tenir au départ un poste d'ingénieur d'études dans les domaines de la mécanique traditionnelle.

Adressez C.V détaillé sous réf. 3303 à rscg carrières - 48 rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



SEREG occupe une place prépondérante sur le marché des biens d'équipements destinés aux industries de l'énergie. Notre usine de La Bassée, près de Lille, fournit des produits spécialisés en chaudronnerie répondant aux exigences particulières de la production d'énergie nucléaire et de la pétrochimie. La taille de ces produits (jusqu'à long. 40 m, diamètre 5 m), les difficultés de réalisation, la nécessité du respect des normes et de l'Assurance Qualité en vigueur chez les utilisateurs nous amènent à rechercher notre

ingénieur responsable technique et assurance qualité

En liaison directe avec le directeur d'activité, il interviendra dans toutes les phases du processus : cahier des charges, production, recette client.
Issu d'une école d'ingénieurs, il possède une expérience minimum de 5 à 10 ans en chaudronnerie industrielle (ou par exemple en construction navale, aéronautique...).
Spécialiste des techniques de soudage, il doit être familiarisé avec la pratique de l'Assurance-Qualité.

Technicien complet, il a un sens développé des contacts et de la relation commerciale.
La réussite dans ce poste clé permettra une évolution vers des responsabilités plus étendues. Le niveau élevé de rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat.
Merci d'adresser votre dossier de candidature à J. GENOT, SEREG Schlumberger Direction du Personnel, B.P. 65 91302 MASSY CEDEX.

média-system

SEREG
Schlumberger

MINISTERE DES PTT



cnet LANNION

Centre National d'Études des Télécommunications
recherche pour son service de documentation localisé à LANNION (Côtes du Nord) un

Ingénieur informaticien

Diplômé de l'Université ou d'une grande école, il a une formation et si possible une expérience professionnelle en informatique de gestion, il devra assurer l'informatisation du service de documentation et sa coordination au niveau des centres du CNET (Grenoble, Paris, Rennes)et au niveau régional

L'Anglais lu,écrit et parlé est indispensable

Adressez CV photo et prétentions au

CNET à Lannion
département AMG/EDB
BP 40 22301 LANNION

---

chargé d'études

(développement)

Nous sommes un groupe industriel (C.A. 200 millions de francs) dont les activités sont liées au BTP ; pour nous aider dans notre développement, nous recherchons pour notre siège (région lyonnaise) un chargé d'études.

Il sera rattaché au Directeur opérationnel et assurera pour l'entreprise le montage complet de tous les dossiers. Son rôle comprend les études de marché et de faisabilité aux plans technique et économique et le suivi des statistiques nationales. Ce poste convient à un diplômé de l'Enseignement Supérieur (Ecoles d'Ingénieurs, Ecoles Commerciales) justifiant d'une expérience de quelques années (conducteur de travaux par exemple) et d'une réelle connaissance de la gestion. Un candidat de valeur doit occuper par la suite des fonctions de direction opérationnelle dans le groupe.
La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 130. 000 Francs.

Ecrire avec CV., photo et prétentions à No 19302 - COFAP - 40, rue de Chabrol 75010 PARIS - qui transmettra.

VILLE MOYENNE DU NORD-EST DE LA FRANCE
recherche, dans le cadre de l'évolution de son Service Organisation et Méthodes informatiques

ANALYSTE-PROGRAMMEUR (H-F)

débutant (e) ou jeune professionnel (e)

MISSION :

Il (elle) secondera le chef de service dans la mise en place et le développement d'un mini 6 (12 terminaux +) et de ses progiciels, et dans ses missions d'organisation.

PROFIL :

Ce poste motivant offre de réelles perspectives d'évolution. Il s'adresse à un candidat à fort potentiel, de formation supérieure en informatique (minimum licence, MIAGE très appréciée).

Merci d'adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référ. 11.J.1.



CENTRE ARDENNAIS DE PRODUCTIVITÉ

BP 301, 08105 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

ADJOINT AU CHEF DE FABRICATION
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE SUD-OUEST

c'est un Ingénieur diplômé d'une des bonnes Écoles de mécanique ou d'électromécanique (ECP, IDN, AM, ICAM, etc.) de plus de 30 ans. Il a une expérience des Méthodes, du process ou de l'entretien préventif dans l'industrie lourde (sidérurgie, engrais, cimenterie).
Il est maintenant en Fabrication où il piaffe en attendant d'y aller.
POSTE VIVANT ET ÉVOLUTIF.

Adressez votre dossier sous nº 698 LM.
GABRIEL MARCU
154 boulevard Malesherbes 75017 Paris.

AVENIRS A PRENDRE
DANS L'EST DE LA FRANCE

Notre société est spécialisée en transformation de l'acier et plus particulièrement en laminage et frappe à froid.
Nous recherchons :

UN INGÉNIEUR (DUT, DEUG...)

qui deviendra notre CHEF DU SERVICE ENTRETIEN

Ses missions : la prévention, les contrôles, la gestion des différentes pièces, l'exploitation de certains services de distribution – entre autres la distribution électrique et l'air comprimé – ainsi que le bilan énergétique de la société.
Son âge : 30 à 35 ans environ.

UN JEUNE INGÉNIEUR

issu d'une Grande Ecole
qui sera ATTACHÉ à notre DÉPARTEMENT PRODUCTION

Il s'intéressera aux problèmes de la métallurgie à froid.
Adjoint au Chef du Service « Méthodes », il devra animer les activités « pièces nouvelles »... une fonction où dynamisme et créativité sont déterminants.

UNE DE CES DEUX CARRIÈRES D'AVENIR VOUS INTÉRESSE ?

N'hésitez pas à envoyer votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et de vos prét. s/nº 115.363 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE
recherche
dans le cadre de sa diversification en FRANCE et à l'ÉTRANGER

DIRECTEUR pour chaîne FAST-FOOD

Le candidat :
– Devra avoir une solide expérience de la restauration rapide ;
– Sera responsable, en liaison avec la D.G., de la mise au point et du développement de cette chaîne originale ;
– Disposera d'une grande mobilité, écrira et parlera couramment anglais et si possible espagnol.

Situation stable et d'avenir.
Résidence SUD-EST.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à EUROSUD, nº 1.269, 2, rue Breteuil, 13001 MARSEILLE.

LORRAINE

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche un

jeune ingénieur de production

qui sera, dans un premier temps, chargé de mission entre l'usine qui est en train de démarrer et les autorités locales.

Cette mission étant remplie, ce jeune ingénieur prendra ses responsabilités en fabrication.

Adressez C.V détaillé sous réf. 3302 à rscg carrières - 48 rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS.

rscg carrières

Directeur des Etudes

Ecole Supérieure de Commerce de Brest

Pour occuper ce poste en création nous demandons :
- une formation supérieure Grande Ecole,
- une expérience réussie au sein d'une direction d'entreprise,
- une pratique éprouvée de l'enseignement dans un environnement pédagogique structuré,
- une pratique des relations humaines.

Nous vous confierons :
- l'animation et le contrôle pédagogique des enseignants,
- l'assistance auprès des étudiants,
- la recherche et le suivi des stages,
- la coordination des programmes, la recherche pédagogique et l'exercice de quelques heures d'enseignement.

Poste évolutif pour candidat de valeur, débouchant sur la fonction de directeur de l'E.S.C., à terme.

Adresser lettre + photo + C.V., sous référence D.E. 5218, à J.-M. CLOAREC, CAPFOR, 49, rue Navarin, 29200 BREST. Tel. : (98) 46.20.78.

MEDIAPA

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - BREST - QUIMPER - LORIENT - NIORT

Annonceur V.P.C recherche pour ROUEN
CHEF DE PUBLICITE

Niveau : Etudes supérieures + expérience professionnelle souhaitée.
Fonctions : Contrôle et analyse des éléments quantitatifs publicitaires. Définition du plan média presse.
Evolution du poste : contact agences - plan divers média.
Envoyer CV, photo, prétentions à Mme DOULAY 1083, Route de Neufchâtel - 76230 Bois-Guillaume

---



LLOYD CONTINENTAL
Cie d'ASSURANCES

Nous recherchons :

RESPONSABLE RÉGIONAL DU RÉSEAU DE VENTE

S.C. ÉCO DROIT E.S.C.
ou autre diplôme de l'enseignement supérieur.

Sont appréciés : stages volontaires en entreprises et première expérience professionnelle.

Après une année de formation au siège et sur le terrain, il intégrera l'INSPECTION DU CADRE et se verra confier la responsabilité d'une région pour former, animer, gérer le réseau existant et recruter de nouveaux agents.

Une absolue mobilité géographique est requise.

Adresser C.V. photo et prétentions à : M. Pierre FREY 76, 6, rue de l'Herrengrie, 59700 MARCQ-EN-BARŒUL.

Société située à 100 km Ouest Paris, leader européen de sa spécialité (70% à l'exportation – effectif 600 personnes) recherche

INGENIEUR de fabrication

5 ans minimum dans responsabilité de production. Expérience souhaitée en montage électromécanique et fabrication tôlerie,
Qualités d'organisateur et d'animateur exigées.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 11356 à PIERRE LICHAU S.A. – B.P. 220 – 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SEB
recherche pour sa DIRECTION MARKETING

CHEF DE PRODUITS

130/150.000

Nous souhaitons confier à un diplômé Grande Ecole de Commerce, ayant 3 à 4 ans d'expérience marketing des biens de grande consommation, UNE GAMME DE NOS PRODUITS.

RATTACHE AU DIRECTEUR MARKETING :
ce poste a pour mission de recueillir, d'analyser les éléments marketing de la gamme de produits dont il a la charge afin d'en réaliser la synthèse pour :
– établir les prévisions de vente à 1 an et 3 ans,
– déterminer la stratégie marketing et publicitaire adaptée à chaque produit,
– mettre en oeuvre cette stratégie en animant et coordonnant les actions des différents services concernés.
– Poste à pourvoir à 35 km de Dijon.

Adresser votre CV. manuscrit complet, avec photo et rémunération actuelle à S.A. SEB - Direction du Personnel - 21260 SELONGEY qui traitera confidentiellement votre candidature.

GOPAP

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
recherche

POUR LA RÉGION PROVENCE

RESPONSABLE DE PROGRAMMES

Formation supérieure.
permis de conduire obligatoire.
Première expérience du poste souhaitée.

Adresser curr. vitae et prétentions, sous nº 30.658 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LYON

FISCALISTE confirmé

Cabinet international de révision recherche pour son bureau de Lyon, un FISCALISTE CONFIRME
Pour participer à la création d'un département fiscal local.

Le poste nécessite :
– un diplôme d'enseignement supérieur
– 3 à 5 ans d'expérience en fiscalité.

Une formation à l'expertise comptable sera appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous réf.20.471 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

JEUNE DIRECTEUR FINANCIER
ESC (option Finance Comptabilité), DECS ou similaire

Une industrie très moderne et compétitive (250 personnes), nord du Bas-Rhin, faisant partie d'un groupe anglo-saxon, propose ce poste relevant directement du D.G.

Responsabilités : Comptabilité (générale, analytique, bilan), Reporting mensuel (à partir de la tenue d'une comptabilité anglo-saxonne), Gestion financière (trésorerie, relations avec les banques, études de financement), Exploitation informatique (IBM 34 — supervision de mise en place de nouveaux traitements), Dossiers fiscaux, juridiques.

5 à 10 ans d'expérience de responsabilité de gestion financière et comptable, une bonne connaissance de l'informatique de gestion sont nécessaires.

Poste d'avenir stable, logement facilité.

Adresser CV détaillé s/réf. 974 à

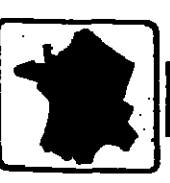
seletec Conseil 67000 STRASBOURG CEDEX

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux

SOCIÉTÉ COTE ATLANTIQUE

recherche

INGÉNIEUR DE PRODUCTION MOTEUR DIESEL

25 à 30 ans (environ)
3 à 5 ans d'expérience

- Formation A.M. ou équivalent pour poste méthodes et montage de moteurs Diesel,
- Anglais indispensable

INGÉNIEUR CALCUL

25 à 40 ans (environ)

- Formation grande école souhaitée pour exécution calculs techniques (vibrations de torsion, suspensions élastiques, vibrations de structures, etc.), préparation, exécution, et exploitation des mesures correspondantes.

INGÉNIEUR

- Diplômé ou Autodidacte pour Service Technique Diesel. Liaisons techniques entre les différents services et fournisseurs.

Age indifférent.
Anglais indispensable.

Adresser C.V., prétentions et photo sous le nº 11.637, H.A.P., hall des petites annonces, 7 × 44040 NANTES CEDEX.

GENERAL MOTORS
STRASBOURG S.A.

recrute pour son Département ENGINEERING

UN INGENIEUR CARBURATEUR

Cet ingénieur ayant quelques années d'expérience sera chargé de l'étude et du développement de systèmes d'alimentation pour moteurs à combustion interne.

Prière adresser C.V. détaillé au Département du Personnel de GENERAL MOTORS STRASBOURG B.P. No 33 - 67026 STRASBOURG CEDEX.

SOCIÉTÉ COTE ATLANTIQUE

recherche

1 TECHNICIEN ÉLECTRICIEN

pour essais Moteurs Diesel
Libéré des obligations militaires

- Formation : Bac Technique ou Brevet Technique.

1 TECHNICIEN MÉTHODES

libéré des obligations militaires

- Formation : Brevet Technique ou B.T.S. fabrication mécanique.

1 TECHNICIEN

pour Service Calcul
Libéré des obligations militaires

- Formation : B.T.S. Moteurs ou fabrication mécanique ou électrique,
- ayant des connaissances en mécanique générale, dessin industriel, électronique.
- Anglais indispensable.

1 TECHNICIEN

libéré des obligations militaires
pour rédaction et gestion des spécifications techniques.

- Formation : B.T.S.

connaissant :

- Mécanique des fluides, thermodynamique, électricité, moteurs Diesel.
- Anglais si possible.
- Aptitude aux contacts humains.

1 TECHNICIEN SUPÉRIEUR

libéré des obligations militaires

- Formation : B.T.S. électronique.
- Connaissance en instrumentation, automatisation, schémas électriques et fluides.

Pour toutes ces candidatures, adresser C.V., prétentions et photo sous référence nº 11638 H.A.P., Hall des Petites Annonces 7× 44040 NANTES Cedex.

---

pharmacien (ne)
CONTROLE

Nous sommes un important Laboratoire Pharmaceutique Francais et nous recherchons un (e) Jeune PHARMACIEN (NE) pour notre Département Contrôle de Qualité. Ce poste s'adresse à un (e) candidate (e) ayant de bonnes connaissances du Contrôle Analytique. Une première expérience d'une ou 2 années de la fonction serait appréciée mais n'est pas indispensable. Répondant directement à notre Pharmacien Responsable il (elle) devra mettre en route des structures nouvelles (G.L.P.) au sein d'une unité de production moderne.
Lieu de travail : 150 km Paris Ouest par autoroute et trains rapides.

Envoyer lettre manuscrite. C.V. détaillé et photo récente sous réf 411-M à

sélor
29 rue Tronchet
75008 Paris

Cadre gestion des ressources humaines

UNE SOCIETE FRANÇAISE DU SECTEUR METALLURGIQUE
pratiquant une politique du personnel dynamique, recherche pour une de ses usines (1.000 personnes) un **Cadre de Personnel.**

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, ayant une première expérience professionnelle, capable de collaborer activement aux actions déjà engagées. Il aura une activité d'études (études de postes, de salaires...) de gestion des carrières (recrutement, formation, mutation...) et d'amélioration des conditions de travail (enrichissement des tâches, délégation des responsabilités...).
Poste motivant pour un candidat à l'aise au sein d'une usine, capable d'apporter une contribution personnelle.
Poste : ville 100 km de Paris.

Ecrire sous référ. CM 239 AM

4,rue Massenet 75016 Paris **etap**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE PRODUITS CHIMIQUES
recherche

DIRECTEUR FABRICATION

formation ingénieur chimiste ou électro-mécanicien. Expérience minimum 10 ans. Production chimique ou équivalent. Age minimum 35 ans. Lieu province. Rémunération selon expérience. Env. C.V. + photo s/réf. 2.979 à SWEERTS, B.P. 289, 75424 Paris Cedex 09 qui transmettra.

STÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
SOISSONS (Aisne)
recruta
expert-compt. ou mémorialiste pour étoffer son équipe de direction. Missions révision, commissariat et conseil haut niveau. Possibilité association.
Ecr. s/nº 7.700 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FIDUCIAIRE DE PICARDIE
SOISSONS (Aisne)
recrute chef comptable, secrétaire général pour direction service interne. Poste de confiance avec responsabilité élevée. Situation intéressante. Ecrire au journal qui transmettra.
Ecr. s/nº 7.699 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

P.M.I. en forte expansion
CHAUDRONNERIE,
TUYAUTERIE MÉCANIQUE

recherche

INGÉNIEUR

ADJOINT
au DIRECTEUR GÉNÉRAL
pour poste à responsabilités étendues et évolutives.

RÉGION BEAUVAIS

- Connaissances :
Techniques, commerciales ;
Administration, gestion ;
- Expérience :
Fonction similaire exigée ;
- Age 35 ans environ ;
- Salaire de base en fonction des références ;
- Conviendrait à candidat aimant les contacts, ayant le sens du contrôle et de la gestion.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à G. VIOT, B.P. 1403, 80014 AMIENS Cedex.

Discrétion assurée.

Atelier de création audiovisuelle, Saint-Cadou, 29237 SIZIN (Finistère), tél. : (98) 68-82-39, recrute animateur (trice) socio-culturel (CAPASE-DEFA), expérience prof. exigée et apte à assurer des actions de formation et de réalisation audio-visuelle (photo-MAV-S8). Expédier dossiers avant le 23 janvier.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

pour travaux dans le domaine hydraulique et équipements sanitaires
Anglais parlé
Connaissance en informatique souhaitée
Réf. M. MAMBOURG.

TECHNICIEN I.U.T.

B.T.S. physico-chimique
Courts déplacements en France.
Réf. M. MAYDATCHEVSKY.

Adresser C.V. et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à Station de Recherche du C.S.T.B., Service T.E.O., 84, avenue Jean-Jaurès, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE.

IMPORTANT
GROUPE FRANÇAIS
spécialisé
dans les équipements électroniques et électromécaniques

recherche
pour son unité de production dans la VIENNE

INGÉNIEUR DE FABRICATION

30 ans minimum

Ingénieur électronicien de base ou électromécanicien avec expérience professionnelle indispensable en fabrication de « matériel électronique, moyenne et grande série ».

MISSIONS :
— Assistance technique à fabrication.
— Mise en place nouvelles techniques de production.

Adr. C.V. et prét. à nº 21.195, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Société dynamique, fabriquant du matériel de connexion pour industrie, administration et distributeurs,

cherche

CHEF DES VENTES

jeune et ayant expérience réussie dans la vente.

- Basé au siège - région Centre-Ouest.
- Patron du réseau de vente.
- Participe à la définition des objectifs.
- Est responsable de leur réalisation.

Envoyer C.V. + photo s/nº 7.684 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

MARKETING INDUSTRIEL
un diplômé grande école pour participer à la compétition internationale
référence EU 330 AM

SAFT **Le groupe SAFT est leader mondial dans l'étude, la réalisation et la vente de produits de pointe** destinés à des secteurs en développement de grands groupes industriels; Télécommunications, Informatique, Aéronautique...
Nous recherchons pour l'intégrer à une équipe dynamique et performante d'une grande division réalisant 60% de son CA à l'exportation, un candidat de haut potentiel (ECP, Mines, Chimie de Paris, HEC...) capable d'assumer des **responsabilités importantes de Marketing Opérationnel :**

- appui aux réseaux de vente France et étranger (information, animation, formation),
- synthèse des informations sur les marchés,
- participation à l'élaboration des politiques et des stratégies.

La réussite à ce poste implique :

- une expérience de marketing ou de vente dans le domaine des composants ou de biens d'équipements destinés à des secteurs industriels de pointe,
- une personnalité affirmée, un dynamisme marqué, la capacité d'assumer des contacts à un niveau élevé,
- une parfaite connaissance de l'anglais.

Poste à Romainville.

Un avocat pour importantes responsabilités de direction
référence FV 331 AM

UN DES PREMIERS ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS FRANÇAIS propose à un **Avocat**, ayant 15 ans d'expérience professionnelle réussie, la possibilité de s'intégrer, à un niveau élevé, dans un service contentieux particulièrement étoffé.
Poste de premier plan, qui conviendrait à une personnalité affirmée et pondérée, capable de dominer un ensemble de problèmes extrêmement variés, d'animer des équipes de juristes de bon niveau, d'entretenir des contacts nombreux, tant à l'intérieur du groupe qu'à l'extérieur.
Réelles perspectives d'évolution de carrière pour un candidat de tout premier plan.
Rémunération à la mesure des responsabilités à assumer.
Poste à Paris.

Futur Directeur Commercial
référence GW 332 AM

Nous sommes une entreprise à taille humaine (450 personnes) solidement implantée, comptant parmi les leaders de notre profession. Nous venons d'effectuer des investissements très importants dans des ateliers automatisés. Nous fabriquons la gamme complète des produits de notre spécialité et nous créons plusieurs produits nouveaux tous les ans, que nous commercialisons sur tout le territoire national et à l'exportation (+ de 25%).
Pour poursuivre notre développement, nous recherchons notre **Futur Directeur Commercial** qui sera progressivement mis en place par le titulaire actuel du poste avant son départ en retraite.
Il sera ainsi formé pour **remplir des fonctions importantes :**

- participation à l'élaboration de la politique générale de la société,
- responsabilité du chiffre d'affaires, des marges, du développement,
- animation du réseau.

Ce poste conviendrait à un candidat HEC, ESSEC, ESC... ayant 5 à 10 ans d'expérience commerciale dans le secteur des produits industriels. La connaissance du domaine second œuvre bâtiment serait un atout, mais notre choix sera surtout dicté par les qualités personnelles du candidat : capacités d'animateur, aptitude à précéder l'évolution des besoins de la clientèle, créativité alliée à la rigueur et au sens de la gestion, excellent esprit d'équipe.
Anglais pratiqué indispensable.
Poste ville agréable nord France.

Un jeune Manager pour créer la fonction personnel et relations sociales
référence HX 333 CM

Le Directeur Général chargé d'organiser et de rentabiliser une filiale récemment intégrée au sein d'un puissant groupe français souhaite associer, de façon constante et étroite à son action, un homme de personnel fort potentiel, dynamique et motivé.
Sa contribution à l'équipe de direction sera constante et concernera **tous les aspects de la mise en place d'une gestion efficace du personnel et des relations sociales.**
Il disposera d'une grande autonomie pour élaborer une politique sociale basée sur le dialogue et les réalisations.
Poste intéressant et évolutif pour candidat de formation supérieure, juridique et/ou psychologique, justifiant d'une expérience réussie d'au moins 5 ans, ayant le goût des réalisations.
Poste : ville sud-est.

Adjoint évoluant vers direction des achats
référence CS 328 CM

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE FABRICATION DE PETITS APPAREILLAGES ÉLECTROMÉCANIQUES ET ÉLECTRONIQUES GRANDE SÉRIE : 400 millions de CA, recherche l'**Adjoint du Directeur des Achats.**
Ce poste peut convenir à ingénieur AM ou équivalent, école supérieure des approvisionnements appréciée, 40 ans mini, disposant d'une expérience très confirmée des achats et approvisionnements, capable de diriger plusieurs groupes d'achat matières premières : métaux et plastiques, appareils électriques et électroniques : 1 600 produits, 3 000 références, budget global de l'ordre de 180 millions de francs. Approvisionnement France et étranger. Service informatisé mettant en œuvre des méthodes modernes de gestion.
Ce poste débouchera à **moyen terme sur la Direction des achats** pour un cadre ayant des qualités d'animateur et de gestionnaire.
Pratique de la langue anglaise obligatoire.
Poste à Paris.

Responsable système
référence DT 329 AM

LA FILIALE FRANÇAISE (900 personnes, 240 millions de CA) D'UN GROUPE INTERNATIONAL, propose un poste de **Responsable Système.**
Il s'agit d'une société à vocation technique et production ayant largement développé et intégré une informatique moderne (IBM 370/148 sous DOS/VS – réseaux de télétraitement – plus de 60 terminaux...).
Ce poste, directement rattaché au Responsable Organisation et Informatique implique :

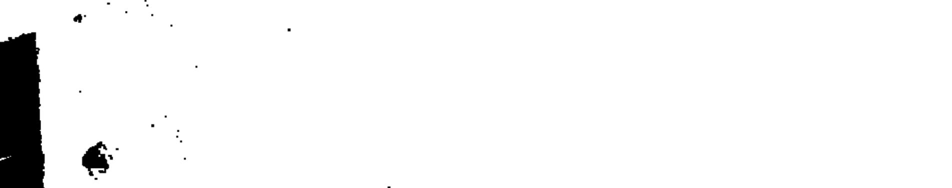
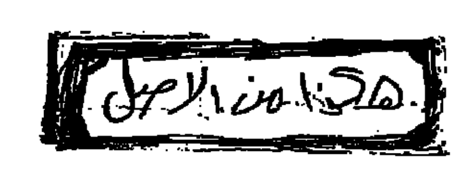
- la gestion du système d'exploitation,
- la mise en place de nouveaux produits et la préparation des investissements,
- de conseiller et former techniquement les équipes en place.

Cette fonction devant déboucher sur une responsabilité opérationnelle plus complète nécessite une formation d'ingénieur ou équivalent et une expérience d'au moins 5 ans en informatique (comprenant une fonction système dans un environnement télétraitement.
Lieu de travail : proche banlieue nord-est de Paris.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

L'INFORMATIQUE DANS LA RESTAURATION

une réelle opportunité pour un jeune ingénieur informaticien

Nous sommes une jeune société créée en 1972. Notre situation est la suivante : à ce jour, l'ensemble de notre gestion et comptabilité est traité manuellement, puis sous-traité à l'extérieur.

Notre société est arrivée à un C.A. de 300 Millions de Francs qui doit doubler d'ici fin 1984. Actuellement 8 centres de profit sont en activité, 4 sont en ouverture pour 1982, et un programme ambitieux existe pour les années à venir.

Nous voulons acquérir et mettre en place un matériel et une application "de pointe" sur les centres de profit. Ces exploitations seront reliées à un ordinateur central au siège Paris 8e. Nous engagerons les moyens nécessaires à cette mise en place primordiale pour notre développement.

Rattaché au PDG, vous aurez la responsabilité globale de cette opération. Votre fonction devra évoluer vers une direction en organisations et méthodes.

Nous offrons à un jeune ingénieur de formation supérieure ayant acquis une 1ère expérience proche de notre situation actuelle, une responsabilité et une rémunération très motivantes au sein d'une entreprise reconnue comme très dynamique sur le plan commercial et de ses résultats.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser votre candidature à notre conseil qui l'étudiera confidentiellement et vous recevra pour vous présenter notre entreprise. Référence AS 01/82

NORAY CONSULTANTS

28, rue de l'Echiquier
75010 PARIS - Tél. 246.12.28

Réponse et discrétion assurées
Membre de la CSNCR

bleu

LA TÉLÉMATIQUE: UNE NOUVELLE RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

Notre nom est associé aux plus grandes réalisations informatiques. Dans le domaine de la Télématique et des Télécommunications, nous nous voyons aujourd'hui confier des projets d'envergure, et nous souhaitons dans ce cadre élargir nos équipes à des

INFORMATICIENS
Expérimentés (1 à 5 ans)

Ils participeront à nos activités dans l'un des domaines suivants:

Réseaux, Téléinformatique, Micro-informatique, Logiciel de base.

En contrepartie des compétences qu'ils nous apporteront, ces cadres trouveront dans leurs premières affectations, une opportunité concrète de renforcer leur niveau technique, et d'évoluer vers des responsabilités importantes d'expertise ou d'encadrement.
Les rémunérations de départ sont parmi les plus élevées du secteur, et progresseront ensuite régulièrement.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73280 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT



recherche
pour sa Direction Après-Vente

des rédacteurs techniques

FONCTION :
- rédiger ou faire rédiger des textes techniques relatifs à nos matériels en vue de constituer des notices techniques destinées à des techniciens,
- garants du produit documentation,
- coordinateurs spécialistes/formateurs,
- centralisateurs de la documentation interne et des actions de FEED - BACK.

PROFIL :
- ingénieurs ou techniciens supérieurs en électronique expérimentés dans cette fonction,
- anglais apprécié.

Lieu de travail : Bruyères-Le-Châtel (proche Arpajon) puis Massy 91 (5'R.E.R.)

Ecrire avec CV et prétentions à
Catherine BONNIER
TRANSAC ALCATEL
91680 BRUYERES-LE-CHATEL.

VOTRE AVENIR: LA FONCTION PERSONNEL

Vous possédez déjà une première expérience opérationnelle réussie dans le domaine de la GESTION DES HOMMES.

Vous êtes un homme d'idées et d'action, votre enthousiasme vous pousse à passer à une fonction supérieure.
Aussi, vous aspirez maintenant à une responsabilité qui vous permettra d'affirmer vos qualités dans une ambiance sympathique et stimulante.

Nous sommes la PRINCIPALE FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL INDUSTRIEL ET COMMERCIAL qui met en œuvre des techniques avancées en matière de gestion sociale.

Dans le cadre de l'évolution de nos structures et de nos hommes, nous recherchons un diplômé de l'enseignement supérieur. Nous lui confierons, dans un premier temps, *un rôle important dans notre*

Département emploi et gestion des ressources humaines.

C'est à notre Siège Social de Paris-La Défense qu'il prendra en charge des activités liées à la qualification du travail, au recrutement et à l'appréciation.
Nous vous proposons, au cours d'un entretien, de vous exposer cette activité ainsi que les idées que nous avons pour l'avenir.

A cet effet, veuillez adresser votre dossier de candidature avec photo sous référence 8626 à MÉDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS.

média-system

Un important établissement public
(Paris)
recherche pour son département
"Consultation et contentieux internes"
un

JURISTE

Le candidat retenu, obligatoirement diplômé de 3ème cycle, devra justifier d'une première expérience en cabinet ou en entreprise et maîtriser à la fois droit public et droit privé.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence 7444 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/SUR TRANS.

l'Audit vous intéresse

- Vous avez une formation supérieure (comptable, informatique ou bancaire).
- Une expérience en tant qu'Auditeur interne.

Un établissement financier
vous propose un poste

d'Auditeur Interne

au sein d'une petite équipe.
Envoyer CV, photo, références et prétentions sous N° 5446 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

SECIM (Groupe Creusot-Loire)

80 % de son CA à l'exportation

Vous êtes motivé pour faire avancer une technique et la rendre très performante par une amélioration constante de son automatisation.
Nous vous proposons de venir renforcer la compétence du service RÉALISATION de notre Département LAMINOIRS.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

- Ayant une première expérience ou débutant, de formation ENSEEIHT ou équivalent, vous réaliserez des études complètes d'informatique de process en temps réel: organigrammes, *programmation, tests en laboratoire, intervention et mise au point sur site lors des installations* de matériel.
- Vous avez acquis une bonne connaissance de l'anglais.
- Un stage d'environ un an à COURBEVOIE (92) vous permettra de vous perfectionner avant d'être affecté à notre unité de MAUBEUGE (59).

Adressez-nous votre dossier de candidature avec photo et rémunération actuelle:
SECIM - Service Gestion des Cadres - Réf. CR2 M - 107, bd de la Mission-Marchand 92402 COURBEVOIE CEDEX.

HAVAS CONTACT

Importante Société d'Ingénierie
Filiale de l'un des premiers Groupes Industriels Français
recherche pour assister sa
Division Internationale

Diplômé HEC, ESSEC, Sup de Co

Age : minimum 35 ans.
Expérience : au minimum 5 ans dans les techniques administratives et financières liées à la réalisation d'usines clés en mains à l'étranger (fiscalité, COFACE, financements internationaux, banques, risques économiques, etc ...).
Poste : basé à PARIS.
Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6000 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

Cadres financiers
Débutants. ESC, Licence...

Vous êtes **jeune**: Vous avez acquis dans une **Ecole de Commerce** ou à l'**Université** (Droit, Gestion), une solide formation en comptabilité et finance.
Nous vous proposons de prendre dès maintenant des fonctions de **contrôle de gestion** au sein d'une importante entreprise de Travaux Publics. Les postes à pourvoir sont situés en proche banlieue Nord.

FORCLUM Adressez C.V., et prétentions à Service du Personnel B.P. 201 93153 LE-BLANC-MESNIL Cedex

MEDIA PA

SAPHYMO STEL, filiale THOMSON CSF INFORMATIQUE
recherche pour son département RADIAMETRIE

INGENIEUR COMMERCIAL FRANCE

ESE - IEG ou équivalent

ayant au moins 2/3 ans d'expérience. Il sera chargé de commercialiser des systèmes électroniques pour des applications nucléaires.
Adressez lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à Madame *JAULIN* - 29, avenue Carnot - 91301 MASSY.

SAPHYMO-STEL

Dessein



La Fédération des Caisses de
Crédit Mutuel
d'Ile-de-France
recrute dans le cadre de son développement des

Animateurs Commerciaux

Par leur action d'assistance conseil auprès des caisses locales, ils contribueront à la définition et à l'application de la politique commerciale à travers des actions de vente et de dynamisation de réseau.

Agés d'environ 30 ans, ces hommes de terrain possèderont une bonne expérience de commercial dans une banque à réseaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous référence M 50 au Département des Relations Humaines et Sociales, 5, place des Fêtes - 75019 PARIS.

MEDIA PA

FONCTION PLANNING

Notre société, leader sur le marché de l'électronucléaire, développe son activité, tant en France qu'à l'étranger.

Elle recherche des Ingénieurs ou Techniciens, professionnels du planning ; ils devront justifier d'une expérience d'au moins 3 ans, dans le cadre d'importants projets clés en main (pétrochimie, génie civil export, sidérurgie...).

Nous leur offrons une affectation :
- soit au siège parisien ;
- *soit à l'étranger* (Extrême-Orient, possibilité d'expatriation familiale, minimum 3 ans).

Ils auront pour mission la coordination de l'avancement d'une affaire dans son ensemble, c'est-à-dire de l'étude à la réalisation sur chantier.

Envoyer CV détaillé, en précisant l'affectation souhaitée, sous référence 73326 à HAVAS CONTACT 156 boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS

Un analyste «trappu» pour un grand projet

THOMSON-CSF

DEVELOPPEMENT ET INDUSTRIALISATION

SIEMENS

Chef comptable

chef de

fonction

managing

SAXBY

INGENIEUR

GIAT

INGENIEUR ELECTRONICIEN

ingé

Un analyste «trappu» pour un grand projet

Ce projet : repenser le système de comptabilité générale et analytique de la société. Vaste projet quand on sait que la société compte 4500 personnes en France.

Pour le mener à bien, nous recherchons un analyste chevronné. Il peut avoir une formation ingénieur + économie ou une formation de type IEP, ESC, ... Ce qui nous importe surtout c'est la qualité de son expérience : 2/3 ans au moins sur systèmes comptables et financiers. Il aura à sa disposition des moyens informatiques puissants (langages COBOL et DL 1).

Le poste est à pourvoir au siège, banlieue sud Paris. Compte tenu de notre caractère international, la connaissance de l'anglais est un atout important pour une bonne évolution de carrière, qu'elle se fasse au niveau du département informatique ou chez les utilisateurs.

Les analystes intéressés par ce poste sont invités à adresser leur candidature sous référence 4184 (mentionnée sur l'enveloppe) à :
DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS.

Dessein

THOMSON-CSF

La Division Télécommunications de Thomson-CSF implantée à Gennevilliers, spécialisée dans la fabrication d'équipements et de systèmes de radiocommunications mobiles et de produits bureautique (télécopie...), recherche ingénieurs de

DEVELOPPEMENT ET INDUSTRIALISATION

En équipe avec les laboratoires de recherche électronique, ils ont pour mission de concevoir l'architecture mécanique des matériels et sont responsables du suivi des opérations conduisant à la fabrication en série (prototypes, dossiers techniques, devis, planning...). Ils travaillent dans le cadre d'un budget par projet et sont assistés de collaborateurs techniciens et dessinateurs. Diplômés d'Ecoles à dominante mécanique, ils auront si possible une premère expérience d'industrialisation de produits fabriqués en petite et moyenne séria.

Adresser candidature, CV, photo et niveau de rémunération actuelle à : M. GALLAIS
Thomson-CSF, Division Télécommunications, 16 rue du Fossé Blanc - 92231 GENNEVILLIERS.



FRANCE GLACES FINDUS
Groupe Nestlé

2 MARQUES: • Les produits surgelés FINDUS • Les crèmes glacées GERVAIS
3.300 Personnes - 19 Agences réparties sur toute la France
notre développement nous amène à renforcer nos équipes en recrutant des jeunes diplômés Sup de CO, ou équivalent débutants ou ayant une première expérience.

responsables clients nationaux

Hommes de contact, ils assureront une relation permanente avec les clients nationaux.

Leur **esprit d'analyse et de synthèse** leur permettront de préparer les négociations avec ces clients et de suivre la bonne application des accords conclus.

Postes situés à Paris.

adjoint chef d'agence

Homme de terrain et de contact avant tout, il aura pour rôle de seconder le chef d'agence dans :
- le stockage et la distribution de nos deux gammes de produits
- la gestion administrative et informatique de l'Agence
- l'animation d'une équipe de 40 collaborateurs

Une mobilité géographique est nécessaire pour évoluer dans nos différentes agences.

Notre choix se portera sur des candidats ayant déjà fait preuve d'efficacité, de puissance de travail et de faculté d'adaptation.

PLUS QUE DES POSTES NOUS OFFRONS DES CARRIERES.

Adressez-nous votre CV, une photo et vos prétentions en précisant le poste choisi.
FRANCE GLACES FINDUS - DIRECTION DU PERSONNEL - 4, rue Brantôme - 75152 - PARIS CEDEX 03.

pmp

SIEMENS
ELECTROMENAGER S.A.R.L.
recherche

Chef comptable

Ce professionnel confirmé (DECS), 35-45 ans, sera responsable de la bonne gestion de nos comptabilités générale -clients - analytique ainsi que de l'établissement du bilan, avec l'aide d'un service de 7 personnes.

Cette fonction requiert la pratique de systèmes informatisés, mais aussi de bonnes aptitudes financières pour gérer au mieux notre trésorerie et la réglementation des devises.

De bonnes notions d'allemand parlé sont nécessaires pour ce poste basé à **PARIS**.

Il s'agit d'une fonction passionnante intégrée à l'équipe de direction d'une société en plein développement aux assises très solides. La rémunération et les avantages sont assortis à la responsabilité.

Adressez votre C.V. détaillé + photo sous référence n° 3693 à notre conseil qui vous garantit une totale discrétion.

40, rue du Tivoli,
67000 STRASBOURG.

managing

chef de groupe de produits
Réf. J 24 M

GERVAIS DANONE FRANCE - 2500 M de F de CA, 4400 personnes, 7 usines - développe régulièrement le volume de ses ventes et sa pénétration sur le marché des produits laitiers frais dont la situation est favorable.
Ses marques à forte notoriété occupent les toutes premières places sur les marchés des yoghourts (Danone), des fromages frais (Gervais, Jockey, Gervillage, Gerfruit....), et des desserts (Dany, Danette, Danino....). La Direction Marketing a confié à cinq chefs de groupe de produits le développement et la gestion des produits existants et nouveaux. Elle souhaite **confier la responsabilité de l'un de ces groupes** à un diplômé d'Études Supérieures ayant acquis environ 4 ans d'expérience du marketing de produits de grande consommation et assuré, de préférence l'animation, la formation et la supervision d'un ou plusieurs assistants chef de produits. Cette fonction représente une véritable opportunité de progression de carrière au sein d'une Société performante et d'un Groupe en constant développement. Lieu du poste : Levallois-Perret (92).

fonction achats
Réf. F 1 M

L'EUROPÉENNE DE BRASSERIES - 1,3 Md de F de CA, 2500 personnes, 11 usines - fabrique et commercialise des bières et des boissons gazeuses (Kanterbräu, Gold, Valstar, Canada Dry).
Elle recherche pour son Service Achats et Approvisionnements **une personne de formation supérieure** (École Supérieure de Commerce ou d'Approvisionnements...). **4 ans d'expérience des achats** auront développé ses qualités de négociateur.
Cette personne sera responsable des achats de sucres destinés à la fabrication des boissons gazeuses Elle suivra les prévisions des besoins des établissements et assurera leur approvisionnement. Elle négociera, en liaison avec le Marketing, l'achat des articles publicitaires nécessaires aux actions commerciales De réelles perspectives d'élargissement de responsabilités seront ouvertes. Le poste est situé à Sevres.

Adressez votre candidature avec CV détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

bsn gervais danone bsn.gervais danone . bsn

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE
recherche pour son siège PARIS

CONTROLEUR DE GESTION CENTRAL

30 ans minimum
ECOLE CENTRALE, HEC, ESSEC, MINES...

Chargé des missions :
- de planification économique
- d'analyse des résultats au niveau de la société et de ses filiales
- de l'évolution du système d'information.

Expérience 3 à 5 ans en milieu industriel en matière de contrôle de gestion, de direction de centres de profit.

Esprit d'analyse et de synthèse, sens des contacts humains, dynamisme.

Anglais, allemand souhaités.

Adresser CV, photo et prétentions à No 21.031 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

SAXBY
Département "AUTOMATISMES"
recherche

INGENIEUR
Grandes Écoles

pour lui confier la responsabilité d'installations complètes en France ou à l'étranger dans le cadre de budgets importants.

Une expérience de quelques années est indispensable dans les automatismes industriels, l'électronique et l'informatique.

Rémunération très ouverte en fonction de l'expérience du candidat.

Poste d'avenir pour candidat de valeur.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à :
SAXBY, 40 rue de l'Orillon, 75526 Paris Cedex 11.

média-system

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS ÉLECTRICIENS
ESE - TÉLÉCOM - IDN...

Vous avez développé vos compétences dans des secteurs tels que telecom, pétrochimie, énergie, dans une activité B.E., coordination ou travaux, et vous souhaitez élargir vos compétences dans un domaine de pointe. Notre société (5000 personnes, La Défense), à vocation internationale, leader sur le marché électronucléaire, vous offre cette possibilité.

Affectés au siège, vous aurez une responsabilité de coordination technique avec les services d'études, de chantier, les sous-traitants, ceci de la fabrication jusqu'à la mise en service pour tout le contrôle commande, l'installation électrique générale de nos équipements.

Une bonne pratique de l'anglais est indispensable, et permettra notamment des évolutions à l'exportation.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73324 à HAVAS CONTACT
156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Société spécialisée en C.A.O.
recherche:

INGENIEURS INFORMATICIENS
(pour développement applications graphiques de haut niveau)

- deux ans d'expérience (FORTRAN)
- en algorithmes complexes
- en graphique
- goût pour la géométrie indispensable

JEUNES INGENIEURS
(pour developpement d'un système graphique de hautes performances)

Libre rapidement

- SUPELEC
- ENSIMAG option conception
- ESIEE
- goût pour la microélectronique

ASSIGRAPH
72, quai des Carrières, 94220 Charenton-Tél.378.44.33



MINISTERE DE LA DEFENSE
GROUPEMENT INDUSTRIEL DES ARMEMENTS TERRESTRES

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Ingénieur d'études au sein du Département Automatique de la Division Tourelle Equipements, il aura, avec son équipe, la responsabilité technique de l'étude et du développement de systèmes d'arme d'intégrés sur hélicoptère.

Sa formation en électronique lui permettra de traiter des problèmes de motorisation et d'asservissements. Une connaissance de l'électronique numérique serait appréciée.

Une large initiative dans les contacts professionnels est offerte aux candidats pour mener à bien cette activité.

Envoyer lettre, CV, photo et prétentions
sous référence TA/H
Etablissement AMX-APX
Service du Personnel
Route de la Minière SATORY - RP 1342
78013 — VERSAILLES CEDEX

SURETE NUCLEAIRE

Grande entreprise nationale, secteur nucléaire, banlieue sud de Paris, recherche

ingénieurs électroniciens grandes écoles

pour conduire des études et analyses fonctionnelles des systèmes de contrôle - commande des centrales nucléaires. La fonction conviendrait à des Ingénieurs possédant une connaissance des systèmes à base de microprocesseurs utilisés dans les automates temps réel, et sachant dialoguer avec des Ingénieurs d'autres disciplines. Débutants ou possédant quelques années d'expérience, ils recevront une formation intense au fonctionnement des centrales PWR. Anglais souhaitable.

Si ces perspectives vous intéressent écrivez sous référence 82.01-M aux Consultants du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés de la recherche.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec



poursuivant sa très forte expansion, la Société I.E.R. recherche

area sales manager

Responsable du marché allemand et des pays de langue allemande.

Sa mission :
Participer à la mise en place des distributeurs dont il animera et coordonnera ensuite les activités.

Nous voulons :
Un homme d'expérience ayant une connaissance concrète du marché des périphériques en Allemagne Fédérale.

Rémunération très motivante.

Écrire curriculum-vitae, photo et prétentions
Direction Générale, I.E.R.
12, rue Sébastopol - 92400 Courbevoie.

PRB

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

conçoit et réalise des systèmes utilisés pour la recherche, l'évaluation et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures.
Au sein du Département Informatique, le Centre de calcul scientifique, équipé de 4 VAX et d'autres moyens avancés, recherche un

Ingénieur informaticien

(débutant à deux ans d'expérience)

Diplômé d'une Grande École ou de niveau équivalent. Intégré à l'équipe système, il aura un rôle de conseil auprès des utilisateurs, réalisera des projets systèmes, contribuera au développement de nos réseaux locaux et internationaux.
Ce poste nécessite une pratique courante de l'anglais. Il ouvre des perspectives de carrière dans le Groupe Schlumberger.
Les candidatures seront adressées, accompagnées d'une photographie, sous la référence 73313 à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART.

INTERNATIONAL MÉTAL SERVICE

Société Holding (CA consolidé 2 milliards de F.F.) contrôlant des sociétés de distribution de Produits Métallurgiques implantées dans les principaux pays industrialisés du monde renforce sa Direction Financière à PARIS et recherche un

contrôleur de gestion

Il participera - dans un premier temps - à un travail d'analyse et d'exploitation des résultats, permettant de suivre et de contrôler l'activité de plusieurs filiales du groupe.

Par la suite il se verra confier des missions plus étendues de Conseil et d'Assistance auprès des Directions de Filiales dans un esprit plus opérationnel.

Ce poste conviendrait à un titulaire d'un DIPLÔME d'ÉTUDES SUPÉRIEURES (HEC, ESSEC, ESC...) complété par le DECS, possédant une expérience similaire de 2 à 3 ans, parlant couramment ANGLAIS et si possible une autre langue (ALLEMAND, ESPAGNOL...) et désireux de poursuivre sa carrière dans un environnement international.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2316 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DÉVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Importante société d'ingénierie (5000 personnes - La Défense), leader sur le marché électronucléaire, recherche un

COST CONTROLLER

Technicien de formation, il a développé son expérience des domaines (5 ans minimum) dans le cadre de grands projets France ou export (pétrochimie, sidérurgie...), dont une partie sur chantier.

Affecté au siège, dans l'équipe chargée de la réalisation d'un important contrat en Extrême-Orient, il participera à :
- l'élaboration d'une méthodologie du cost pour le compte client ;
- l'analyse et la conception des supports informatiques ;
- au suivi des coûts des contrats et du planning.

La connaissance de l'anglais lu et parlé est indispensable ; elle favorise à terme l'évolution vers d'autres projets à l'exportation.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 73325 à HAVAS CONTACT, 156 boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

JEUNE DIPLOME ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE OU UNIVERSITAIRE

La comptabilité vous intéresse et vous avez choisi l'option Finance - Comptabilité. L'informatique ne vous est pas étrangère.
Au sein des services comptables, nous vous proposons la fonction :

Responsable "Procédures - Organisation - Informatique"

Vous devrez :
— analyser l'organisation actuelle de nos services afin de détecter le besoin de nouvelles procédures :
— en définir les objectifs et les moyens ;
— participer à leur élaboration, rédaction et mise en place définitive ;
— en tant qu'utilisateur de l'informatique, analyser et exprimer les besoins à nos correspondants informatiques.

Le développement de notre société (Paris - La Défense), leader dans son domaine, et notre dynamisme, permettront à un candidat de valeur d'élargir ses responsabilités.

Envoyer lettre + CV sous référence 73317 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Société de services mini et micro-ordinateurs recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Ayant une expérience d'une à deux années de vente de matériel ou service à des P.M.E.
Il sera responsable de la vente de systèmes micro-ordinateur clé en main et pourra rapidement prendre des responsabilités importantes dans une jeune société très dynamique.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à RÉGIE PRESSE, N° T 030738 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

hutchinson-mapa

15.000 personnes - 2,5 MILLIARDS F/an
UNE DES DIVISIONS DU GROUPE
(Produits pour clientèles industrielles)
rech. pour base à LEVALLOIS (92)
et 50 % sur le terrain

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT «PAYS DE L'EST»

RESPONSABILITÉ TOTALE DES VENTES (les développer + nouveaux distributeurs) ET DE LA MARGE BRUTE dégagée dans sa Zone.

INDISPENSABLE
- FORMATION INGÉNIEUR de préf. ou COMMERCIALE si expérience requise.
- ALLEMAND absol. COURANT
  Anglais si poss. Russe apprécié
- EXPÉRIENCE (3 à 7 ans) de la VENTE EXPORT, DE PRODUITS INDUSTRIELS, de préf. dans les Pays concernés.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunération et photo ss réf. 4786 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

---

ingénieur chargé d'affaires

Un Etablissement d'Etat, recherche un Ingénieur d'Affaires pour l'étude et le développement de systèmes électroniques. Ce poste conviendrait à un Ingénieur débutant ou possédant quelques années d'expérience, de formation électronique ou automatisme, ayant l'esprit de synthèse et l'habitude de la rigueur scientifique. Des connaissances dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : optronique, mécanique, hydraulique, optique, seraient appréciées, ainsi que la pratique de l'anglais ou de l'allemand.

Ce poste est basé dans la proche banlieue parisienne.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 82.05-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson
PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

VECTEUR S.A.

recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

E.C.P., A.M. ou similaire.
- 3 à 5 ans expérience en entreprise.
- Possédant compétences informatiques pour la mise en œuvre de projets d'organisation.
- Déplacements ou séjours éventuels en province ou à l'étranger.

Adresser C.V. détaillé, 78, avenue Raymond-Poincaré. 75116 PARIS.

Organiser et Gèrer

Des Cours de Langue 110 000 F/an

dans le cadre d'une croissance régulière, notre Société de formation aux langues étrangères, collaborant depuis plusieurs années, avec une centaine d'entreprises et d'organismes officiels de la Région Parisienne recherche pour Paris 9è

UN ORGANISATEUR GESTIONNAIRE.

— Il supervisera les tests de niveaux, planifiera, organisera et suivra le fonctionnement des groupes, sera en liaison étroite tant avec les entreprises qu'avec les stagiaires et les professeurs.
— Ce poste diversifié intéresse un homme de formation supérieure ayant 4 à 5 d'expérience, témoignant de qualité d'animateur, d'organisateur de gestionnaire et parlant anglais.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 82 604 à Madame Claude FAVEREAU.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL
recherche

DIRECTEUR

pour son centre familial de repos et de loisirs (200 lits), situé dans le VAL D'OISE.

Expérience de direction et d'animation de centres de vacances ou collectivités souhaitée.

Logement assuré, salaire élevé à débattre selon expérience.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 9580 à VALENS CONSEIL
B.P. 359 — 75064 PARIS Cédex 02

---

csee — compagnie de signaux et d'entreprises électriques — 5400 personnes dont 600 Cadres —

recherche pour sa Division

ETUDES SYSTEMES MILITAIRES EMBARQUÉS

JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN

TRAITEMENT NUMERIQUE DU SIGNAL

notamment dans le domaine du filtrage de Kalman
avec larges possibilités d'évolution en logiciel micro 8 et 16 bits.

Ecrire au Service Emploi et Développement des Cadres
17, Place Etienne Pernet 75015 PARIS.

THERMOCOAX & Cie

recherche pour renforcer son équipe
Recherche et Développement

INGENIEUR PHYSICIEN

Formation INSA ou ENSI
Débutant ou 2 à 3 ans d'expérience

Pour participer à l'étude et au développement ainsi qu'à l'application de nouveaux produits.

Anglais parlé souhaité.

Adresser C.V. manuscrit avec photo à THERMOCOAX et Cie - Service du Personnel
10, rue de la Passerelle - 92150 SURESNES

BANQUE INTERNATIONALE
ayant son siège social à PARIS
recherche

ASSISTANT(E)

du Chef de Département de Gestion des Crédits

- 30 ans minimum, ayant quelques années d'expérience de gestion de crédits en euro-devises et crédits acheteurs, si possible, acquise de préférence dans une banque parisienne, connaissance des procédures et réglementations bancaires.
- Qualités nécessaires pour aider à superviser une petite équipe de gestionnaires.
- Bonnes connaissances d'anglais.
- Pratique du traitement de dossiers par ordinateur.

Adresser curriculum vitae détaillé avec prétentions sous réf. 73.277 M
à HAVAS CONTACT
156, bd Haussmann, 75008 PARIS,
qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

consultant confirmé

sema sélection

Nous sommes spécialisés dans le conseil aux entreprises pour le recrutement d'ingénieurs et cadres de toute fonction, l'évaluation des candidats et des postes et tout ce qui est lié à la gestion des carrières. Nous souhaitons renforcer nos équipes et recherchons pour Paris un **consultant confirmé** dans le domaine du recrutement.

Après une période de formation, il bénéficiera progressivement d'une large délégation de responsabilités dans la réalisation des missions dont il aura la charge et trouvera un appui auprès des équipes pluridisciplinaires de **sema**.

Ce poste s'adresse exclusivement à des candidats très expérimentés dans le domaine des problèmes humains et en particulier dans le recrutement de cadres de haut niveau. De formation supérieure, ils doivent être rigoureux dans leurs méthodes de travail, entraînés aux contacts et à la négociation, soucieux de la qualité de leurs prestations et capables d'une grande autonomie d'action.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 10313/M à P. Salaberry, Sema-Sélection : **Centre Metra, 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE**

sema selection — Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

OFFRES D'EMPLOIS

CHEF DE PROJET

2 ANALYSTES - PROGRAMMEURS INFORMATIQUE DE GESTION

adjoint au chef du département exploitation

Ingénieurs Chefs de Projets
Ingénieurs Système
Analystes - Programmeurs



INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET AUTOMATISMES INDUSTRIELS
C.A. : 1,5 MILLIARD F - 5.500 personnes
PROPOSE A DES HOMMES DE VALEUR DES SITUATIONS EVOLUTIVES DANS SES DIFFERENTS ETABLISSEMENTS PARIS et PROVINCE.

INGENIEUR D'AFFAIRES EXPORT EN TUYAUTERIE INDUSTRIELLE

TOULOUSE - Réf. A 82 / 1

Responsable de la section Export et de son développement, il sera chargé de détecter, concevoir et réaliser (commercial, Devis, travaux), des installations de tuyauterie destinées à une clientèle nationale et internationale. De formation Mécanicien ou Hydraulicien, il aura une expérience de 5 ans en tant que responsable d'affaires dans une branche similaire. Déplacements FRANCE et ETRANGER.
ANGLAIS courant indispensable.

INGENIEUR D'AFFAIRES BATIMENT INDUSTRIEL EXPORT

PARIS - Réf. A 82 / 3

Capable de seconder un Chef de Division, il sera chargé d'étudier et de réaliser d'importants contrats à l'Export en électricité bâtiment industriel. De formation Ingénieur Electricien (ESE, IEG, SUDRIA ou équivalent), il aura une expérience similaire de 5 ans. Connaissance très approfondie de l'ANGLAIS.
Déplacements FRANCE et ETRANGER.

INGENIEUR D'AFFAIRES EXPORT U.S.A.

SAINT - OUEN (93) - Réf. A 82 / 5

Leader dans le domaine des parkings dont la mise en œuvre nécessite l'utilisation de techniques complexes, notre Division «PARKING» recherche un Ingénieur chargé de développer nos activités Export, notamment vers les U.S.A. Outre le suivi d'affaires au niveau commercial, chantier, fabrication, il assurera les relations avec les représentants US. Doté d'une forte personnalité, il sera bon commerçant et gestionnaire. De formation Grande Ecole d'Ingénieur, il aura 2 à 4 ans d'expérience dans l'industrie. ANGLAIS courant exigé. Déplacements FRANCE et ETRANGER.

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE DE GESTION

PARIS - Réf. A 82 / 7

Chargé de développer de nouveaux logiciels dans le domaine de la comptabilité et de la paye et diverses applications de gestion. De formation MIAGE ou équivalent, il aura 3 ans d'expérience minimum. Matériels utilisés IBM 434 I et PDP 1144. Connaissances impératives du BASIC et du PL 1.

2 ANALYSTES - PROGRAMMEURS INFORMATIQUE DE GESTION

PARIS - Réf. A 82 / 8

Pour participer à la conception de programmes destinés à la facturation et à des applications de gestion. De formation MIAGE ou équivalent, DEBUTANTS, ils travailleront sur matériels IBM 43 41, système VM / CMS et PDP 1144 système RSX. Très bonnes connaissances du COBOL et du PL I, BASIC souhaité.

TOUS CES POSTES OUVRENT D'INTERESSANTES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE CARRIERE DANS UN GRAND GROUPE INTERNATIONAL.

DES HOMMES A LA MESURE DE NOTRE ENTREPRISE

DES HOMMES A LA MESURE DE NOTRE ENTREPRISE

RESPONSABLE APPROVISIONNEMENTS

PARIS - Réf. A 82 / 11

Rattaché à la Direction Générale, il aura pour mission de définir et de faire appliquer la politique d'approvisionnements (FRANCE et ETRANGER) dans une structure décentralisée.
Professionnel, négociateur averti, apte à affronter des situations nouvelles, il possèdera une solide expérience (10 à 15 ans), de préférence dans le domaine de la CONSTRUCTION ELECTRIQUE. Sa formation : Grandes Ecoles d'Ingénieurs, HEC, ESSEC.
ANGLAIS souhaité.

2 INGENIEURS D'AFFAIRES EN TELEPHONIE ET COURANTS FAIBLES

PARIS et LYON - Réf. A 82 / 2

Responsables de la section Téléphonie de leur établissement, ils seront chargés de son animation, de sa coordination, ainsi que du suivi de la clientèle, de la négociation des prix, des études et devis.
Ingénieurs en TELECOMMUNICATIONS, ils auront une expérience similaire de 5 ans minimum. Une bonne connaissance de la profession sera un atout supplémentaire. ANGLAIS souhaité. Déplacements FRANCE et ETRANGER.

INGENIEURS D'AFFAIRES ELECTRICIENS

PARIS - GRENOBLE - ALBERTVILLE - Réf. A 82 / 6

Ayant 2 à 4 ans d'expérience pour assurer la responsabilité de l'étude, de la réalisation et de la mise en service d'importants équipements électriques et / ou d'automatismes industriels. Diplômés d'une Grande Ecole d'électricité (ESE, IEG ou équivalent), ils auront un goût prononcé pour la gestion des affaires et les relations humaines. Certains de ces postes impliquent une très bonne connaissance de l'ANGLAIS et des déplacements FRANCE et ETRANGER.

INGENIEUR ELECTRICIEN DEBUTANT

SAINT - DENIS (93) - Réf. A 82 / 4

Adjoint au Responsable Fabrication d'une unité de fabrication de matériel à base de systèmes automatiques, il sera chargé de le seconder dans ses fonctions. De formation ingénieur électricien et / ou automaticien (ESE, IEG, ARTS & METIERS ou équivalent), ses fonctions pourront évoluer à moyen terme vers un poste d'Ingénieur d'Affaires. ANGLAIS souhaité.

INGENIEUR SYSTEME ESE, IEG, ...

LYON - Réf. A 82 / 12

Possédant 3 à 5 ans d'expérience dans la conception et la réalisation de systèmes à base de minicalculateurs. Une bonne connaissance du SOLAR et / ou du DEC PDP 11, des logiciels de base, ainsi que des automates programmables sera très appréciée.

ANALYSTES - PROGRAMMEURS - SYSTEMES

SAINT - OUEN (93) - Réf. A 82 / 9

Ayant une expérience de 2 ans minimum en ASSEMBLEUR temps réel sur matériel DEC (PDP 11) et possédant des connaissances sur le moniteur et les structures des fichiers. Une première approche dans le domaine des horaires variables sera un atout supplémentaire.

Assurées d'une discrétion absolue, les candidatures (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions), précisant bien la référence TRINDEL **du poste choisi, sont à adresser à la Société TRINDEL - DP / PS - 44, Rue de Lisbonne - 75383 PARIS CEDEX 08**

RSCG CARRIERES

IMPORTANTE
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ÉDITION
Banlieue SUD PARIS
recherche

adjoint au chef du département exploitation

Jeune ingénieur avec 1 ou 2 années d'expérience sur le tas dans une activité mettant en œuvre des moyens mécanisés.

Formation appréciée :
T.P., A & M, ECAM, IDN ou assimilées.

Qualités requises :
Initiative, méthode, goût des contacts humains.

Ecrire avec C.V. à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 39267

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recrute

INGÉNIEUR-INFORMATICIEN

Diplômé SUPELEC.
Grenoble ou Toulouse. Connaissant traitement de textes et gestion de bases de données. 2 à 5 ans expérience.

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

connaissances radar et techniques digitales pour rédaction de notices techniques.

Salaire intéressant.
Tél. pour rendez-vous : 281-93-44.

CLAYE SOUILLY (77)

WABCO FREINAGE DE VEHICULES S.A.

Dans le cadre de la création de sa Direction organisation et systèmes d'information, cette entreprise qui réalise 320 M de C.A. propose de véritables opportunités à des informaticiens soucieux de réalisations concrètes en milieu industriel.
Elle souhaite rencontrer :

CHEFS DE PROJETS Réf. M 10391 E

Justifiant d'une expérience suffisante pour mener à bien avec leurs équipes des projets ambitieux de gestion de production articulés autour de «COPICS».

ANALYSTES PROGRAMMEURS Réf. M 10391 K

Sur des applications à prédominance temps réel sur bases de données. Ils connaissent nécessairement I.B.M. sous DOS VS/VSE, le COBOL/ANS, CICS et DL1.

PROGRAMMEUR SYSTEME Réf. M 10391 L

Qui en collaboration avec l'ingénieur système participe à la définition, à la mise en oeuvre des logiciels de base.
Connaissances requises : DOS VS/VSE sous power, Assembleur et cobol IBM, écritures de transaction sous CICS, DL1, ou VSAM.

Pour toute information complémentaire, écrivez sous la référence choisie ou téléphonez (359.13.82) à notre conseil Olivier CHAUMETTE à qui nous avons confié cette recherche et qui assure toute confidentialité.

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris



PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system



La Radiotechnique-Compelec
Composants Electroniques
recherche pour
ses Services Commerciaux
INGENIEURS Débutants ou Confirmés
diplômés d'Ecoles spécialisées en Electronique

- *Si vous êtes attiré :*
  - par les techniques avancées de l'électronique et particulièrement des circuits intégrés
  - par les négociations commerciales - l'établissement de contrats et le suivi des clients
- *Si votre anglais est suffisant*
- *Si la variété et la multiplicité des relations professionnelles vous intéressent.*

RTC se chargera de votre formation complémentaire.

Ecrire avec C.V.
RTC La Radiotechnique-Compelec
Service du Personnel
130, avenue Ledru-Rollin
75540 PARIS CEDEX 11.

TITN Société d'engineering en informatique
Filiale **THOMSON CSF INFORMATIQUE**

Notre expansion rapide dans les domaines de la téléinformatique, de la gestion interactive temps réel et des microprocesseurs, nous conduit à renforcer largement nos équipes techniques et à rechercher :

Ingénieurs Chefs de Projets

GRANDE ECOLE, pour la conception et la réalisation de systèmes (téléinformatique, base de données). (Réf. 1 M)

Ingénieurs Système

GRANDE ECOLE, expérimentés sur mini ou micro-ordinateur. (Réf. 2 M)

Analystes - Programmeurs

MIAGE ou IUT informatique, pour analyse et programmation de systèmes de Gestion interactifs sur mini-ordinateur. (Réf. 3 M)

Envoyez C.V., photo et prétentions en précisant les références choisies à T.I.T.N - 1 à 5 rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

MEDIA PA

Le département
TRAITEMENT DE TEXTES de la CERCI
recherche

formateur électronique/informatique

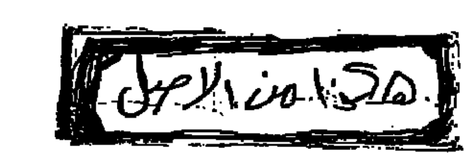
pour prendre en charge les actions de formation technique des utilisateurs de nos systèmes.

Profil : formation supérieure en électronique, première expérience professionnelle (mini. 2 ans), goût pour l'enseignement, autonomie.

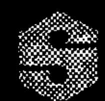
Déplacements de courte et moyenne durée en France et à l'Etranger sont à prévoir.

Merci d'adresser candidature manuscrite avec c.v. sous réf. 01/04 à CERCI - Direction du Personnel - 56, rue Roger-Salengro 94120 Fontenay-sous-Bois.

Cerci



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



L'INGENIERIE DU TEMPS REEL
LEADER A L'EXPORT

SODETEG T.A.I.

Filiale de SODETEG - Groupe THOMSON-BRANDT
Maitre d'Oeuvre d'importants projets d'informatique industrielle
1981 : 180 MF dont 2/3 à l'Export
renforce son potentiel

CHARGES D'AFFAIRES "PROCESS"

Ces Ingénieurs diplômé(es) au tempérament d'entrepreneur ont une large expérience des systèmes à base de mini et micro calculateurs pour la conduite de processus (nucléaire traitement du signal, transport de l'électricité, des fluides). Ils ont l'entière responsabilité d'affaires (de 2 à 10 MF et+) sur le plan financier, technique et humain. Réf. A

AUDIT, ETUDES LOGICIELLES

Cet Ingénieur (H/F) a un rôle technique central de conseil auprès des équipes logicielles opérationnelles, la maintenance de logiciels (applications industrielles) d'intérêt général pour les services, l'audit de projets, la gestion du centre de calcul, la responsabilité d'une petite équipe d'Ingénieurs d'études. Réf. B

SPECIALISTES "TEMPS REEL"

Ces Ingénieurs de haut niveau ont des compétences spécialisées dans les applications industrielles de l'informatique Temps Réel utilisant des mini-calculateurs. Chefs de Projets ayant une large autonomie, ils assureront l'animation d'équipes de 5 à 8 personnes chargées de la conception d'importants contrats clés en main. Réf. C

INGENIEURS ANALYSTES

Informaticiens confirmés et débutants, qui souhaitent assurer la réussite de leur développement technique et professionnel par une participation dynamique à un travail en petites équipes sur des applications diverses et de pointe utilisant la plupart des mini et micro calculateurs. La connaissance des applications en Temps Réel utilisant des calculateurs 16 ou 32 bits est nécessaire. Réf. D

Adresser curriculum vitae détaillé, prétentions et photo sous référence correspondante à SODETEG - T.A.I. - M. V. GUIU - 283, rue de la Minière 78530 BUC. Téléphone 956.80.60.

électronique avancée

Nous sommes l'un des leaders en matière de lutte contre le vol et l'incendie. Notre part de marché est très forte et assure à nos équipes techniques des moyens importants de développement de produits nouveaux. Nous recherchons un

INGENIEUR DEVELOPPEMENT CHEF DE PRODUITS

pour prendre en charge l'élaboration et la mise au point de nouveaux systèmes de sécurité comprenant capteurs, traitement du signal et systèmes de traitement de l'information. Une bonne connaissance de l'emploi des microprocesseurs est donc nécessaire.

Le poste exige aussi de savoir construire et tenir des plannings, de gérer des relations efficaces avec l'usine (fabrication, développement), les sous-traitants (choisis et contrôlés), les universitaires (pour des études spéciales et des tests). L'esprit de décision, la créativité, le goût de l'autonomie (mais pas de l'autarcie) et la rigueur intellectuelle et scientifique sont absolument nécessaires pour tenir ce poste difficile mais très enrichissant et évolutif.

Le "profil" le plus approprié est celui d'un ingénieur grande école (Supélec, ENSI, Télécom...) ayant quatre ou cinq ans de labo et/ou de fabrication de systèmes électroniques derrière lui. L'anglais est plus que souhaité. La capacité à effectuer des déplacements de courte durée en France, voire à l'étranger, est impérative.

Lieu de travail : 15 minutes Nord de Paris.

Envoyer C.V. détaillé sous référence 5485-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

benson
un nom français leader de périphériques informatiques.

Notre force: une dimension humaine (500 personnes en France, et une implantation internationale (dont les USA). Notre expansion nécessite des hommes capables d'enrichir ce potentiel.

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

garant de la production et de la fiabilité des informations mensuelles et leur diffusion, vous serez le gestionnaire des équipes comptables et l'animateur des moyens et procédures pour obtenir l'outil de pilotage adapté à l'avenir.
Une formation DECS, une pratique d'organisateur en entreprise si possible de systèmes anglo-saxons (relations avec les filiales en Anglais) ont fait de vous un créateur.

ASSISTANT DE PERSONNEL

gérer les ressources humaines, sur tous les plans, du recrutement aux relations sociales, vous l'apprendrez au niveau d'un secteur d'activité complet de l'entreprise. C'est conseiller, mettre en relations, analyser : être un moteur de l'épanouissement des potentialités. Quelle que soit votre première expérience, juridique, sciences sociales ou formation.

Ecrivez au Service du Personnel Benson Zone Industrielle Les Petites Haies 1, rue Jean-Lemoine - 94015 CRÉTEIL.

HAVAS CONTACT

interdeco

Après dix ans d'existence nous réalisons 1 milliard de chiffre d'affaires. Arriver à ce résultat n'a pas été si facile : il a fallu une idée puis la réaliser. Nous avons reconsidéré le concept de régies puis nous l'avons poli. Encore maintenant nous le repolissons en mettant en œuvre des moyens importants servis par des hommes de communication, rigoureux mais imaginatifs, autonomes mais autocritiques, généreux mais gestionnaires.
Notre développement implique pourtant que d'autres hommes, de cette même qualité, nous rejoignent.
Pourquoi pas vous, si vous êtes diplômé d'études supérieures et que vous avez 2 ou 3 ans de vie d'agence derrière vous?
Nous recherchons :

- **des responsables d'études et de promotion**
- **un directeur de filiale (80 millions C.A.)**
- **un directeur de publicité**
- **plusieurs chefs de publicité**

Tous ces hommes seront affectés aux plus grands magazines nationaux. En fonction de leur réussite, l'avenir pourra leur appartenir. Le présent sera rémunérateur, quel que soit leur niveau de compétences.

Envoyez C.V. INTERDECO - 67, Champs Elysées 75008 PARIS

SOCIÉTÉ DE PÉRIPHÉRIQUES POUR L'INFORMATIQUE
recherche

chef de groupe maintenance

POSITION CADRE

Au sein du Service Après Vente, ce Chef de Groupe sera chargé de :
- Encadrement d'une équipe de 12 techniciens.
- Planification de réparations et de suivi des contrats de maintenance.

Ce poste convient à un homme de 30 ans minimum, soit ayant exercé des fonctions similaires, soit ayant l'expérience technique de service après-vente et la capacité d'encadrer une équipe.

L'anglais sera apprécié, une expérience de périphériques électromécaniques équipés de micro-processeurs est indispensable.
Lieu de travail :
proche banlieue Ouest Paris.

Ecrire avec curriculum-vitae et prétentions, sous référence 39.628
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 Paris.

P.R.B.

CHANGEMENT DE SITUATION ?
LA PREMIERE DECISION : LE BILAN PROFESSIONNEL.

Changer? Ne pas changer?
Quand la question se pose, le pire, c'est de ne rien faire. 80 % des cadres dirigeants s'y prennent trop tard : au moment où la situation s'étant dégradée, ils sont en position d'infériorité. Pour prendre la bonne décision, encore faut-il bien s'évaluer.
Tout cadre supérieur a droit, de la part de son entreprise, à une orientation continue. C'est pourquoi beaucoup d'entre elles acceptent de prendre en charge notre intervention.
En tant que conseil extérieur, nous sommes mieux à même de faire un bilan et par là d'aider a orienter les évolutions de situation. En nous consultant, vous bénéficierez de notre expérience de plus de 20 ans aux Etats-Unis et en Europe dans ce domaine.
Pour une première évaluation sans frais et confidentielle, appelez le 574.24.24/574.25.20.

Forgeot Weeks
Conseil en orientation de cadres dirigeants
50, rue Saint-Ferdinand
75017 Paris.
Meeting in English welcomed.

IVECO

2ème Constructeur Européen de Véhicules Industriels
recherche pour accentuer sa progression

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS DE SUCCURSALE

Vous aurez au sein de l'équipe dirigeante la responsabilité de l'enregistrement des opérations et du suivi des créances clients.

Vous aurez aussi le rôle de conseil de gestion après avoir établi le compte rendu mensuel d'exploitation.

Vous aurez également la charge de l'administration du personnel pour 50 à 100 personnes.

Pour un jeune diplômé nanti d'une première expérience il s'agit là d'un poste tremplin qui peut déboucher sur une carrière nationale ou internationale au sein du groupe.

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions sous référence 828 à la Direction des Ressources Humaines IVECO - 6, rue Nicolas Copernic 78190 TRAPPES

Important Groupe de Services
Paris 8ème, recherche
POUR SON DEPARTEMENT ASSURANCES

un rédacteur

il devra assurer la gestion et le suivi des dossiers sinistres, des polices et contrats d'assurances. Une formation juridique et une première expérience dans ce domaine seront appréciées.

Merci d'adresser votre candidature détaillée en mentionnant votre salaire actuel s/réf. 323 à **INTER P.A. — B.P. 508 — 75066 PARIS Cédex 02** qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
intervenant dans le domaine de la fabrication de composants électroniques, recherche

JEUNES INGENIEURS

DIPLOMES GRANDES ECOLES
Option informatique souhaitée.

Pour participer aux travaux d'automatisation des flux d'information d'un centre industriel important et utilisant des technologies de pointe situé à 80 kms à l'Ouest de Paris.

Envoyer lettre de candidature, C.V. et prétentions à No 21.050 CONTESSE Publicité 20, Avenue *Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.*

SOCIÉTÉ DE DOCUMENTATION TECHNIQUE
Proximité place de la République - Paris
recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS
REDACTEURS ELECTRONICIENS

Pouvant assumer postes de
Responsables d'Affaires

Conception et réalisation documents de synthèse concernant systèmes complexes et électronique avancée.

Adr. C.V. et prét. s/nº 20.928, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01.

ÉDITIONS LÉGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES
recherchent
pour leur publication périodique
LE DICTIONNAIRE PERMANENT FISCAL

UN FISCALISTE

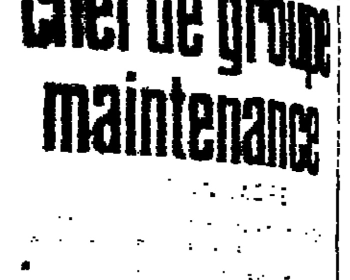
Il aura pour mission, sous l'autorité directe du Responsable de la publication :
de participer à la rédaction des bulletins d'information, des refontes périodiques et de tous autres travaux y afférant.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure ayant une expérience confirmée de la fiscalité sous tous ses aspects.

Statut de journaliste.

Adresser lettre man., C.V. très complet avec prét. aux EDITIONS LEGISLATIVES et ADMINISTRATIVES, 19, rue Peclet, 75739 Paris Cedex 15.
Le secret absolu des candidats est assuré.

électronique avancée



IVECO

RESPONSABLES
ADMINISTRATIFS
DE SUCCURSALE

TANDEM COMPUTERS.

former les utilisateurs de nos systèmes NonStop

TANDEM COMPUTERS poursuit une rapide pénétration du marché français par ses Systèmes NonStop (ordinateurs de grande capacité), protégés contre pannes et défaillances, pour l'informatique de gestion en temps réel.

Il souhaite renforcer son service de formation des utilisateurs, et recrute pour cela un informaticien expérimenté (4 à 8 ans chez un constructeur ou une SSCI importante).

Le candidat souhaité est un homme ou une femme de bonne formation technique, disposant de réelles aptitudes pédagogiques, attestées, si possible, par une première expérience d'activités de formation pour adultes.

Un stage de plusieurs semaines aux USA (Californie) est prévu. Une bonne maîtrise de l'anglais est donc un impératif.
Les perspectives d'évolution à partir de ce poste sont très ouvertes, compte tenu du développement de l'entreprise et de sa politique de mobilité fonctionnelle.

Un dossier détaillé de candidature est à adresser à la Direction Générale de TANDEM COMPUTERS S.A. - 1, place des États Unis - SILIC 255 - 94568 RUNGIS CEDEX

HAVAS CONTACT

CHARGEURS REUNIS

recherche

ASSISTANT TRESORIER

— Formation Grande Ecole de Commerce, ou d'Ingénieurs ou I.E.P.
— Le candidat retenu aura une expérience de quelques années des problèmes de trésorerie — francs et devises — et des financements internationaux, acquise de préférence dans une banque ou une entreprise multinationale.
— Il connaîtra l'anglais.
— Il sera chargé notamment :
- du suivi des positions de change.
- des études de financements à long terme.
- de la mise en place et du suivi des procedures.

Envoyer C.V., photo en précisant la rémunération souhaitée à :

CHARGEURS REUNIS
Direction du Personnel
3, boulevard Malesherbes — 75008 PARIS

Vous avez 32 ans minimum, une formation supérieure de type ESC plus DECS et une bonne expérience comptable acquise en entreprise ou en cabinet.

Nous sommes une importante société de promotion immobilière (1900 personnes), filiale d'un puissant groupe financier.
Nous cherchons pour l'une de nos directions régionales (Paris, proche banlieue Sud-Est)

un(e) responsable comptable de haut niveau

Sous l'autorité du chef de division financière et assisté d'une équipe, vous gérez la comptabilité de l'ensemble des programmes immobiliers: comptabilité générale et analytique, trésorerie, bilans et comptes d'exploitation mensuels, rapports d'activités, etc. en liaison avec un centre informatique extérieur.

C'est un poste tremplin pour accéder à terme à des responsabilités plus larges au sein du groupe.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4105 LM).

le chef de projet sur minis, bras droit du responsable informatique.

Une affaire d'ingénierie (Paris-Gare de Lyon) exportant la technologie française dans le monde entier dispose d'un service informatique de gestion équipé d'un HP 3000. Son responsable vous attend pour le seconder dans la gestion du service et piloter le développement en COBOL de nouvelles applications comptables et financières réalisées en temps réel et utilisant les bases de données.

Vous disposez d'une formation supérieure (ingénieur ou maîtrise) ou d'une compétence équivalente. Vous avez aujourd'hui une solide expérience de la réalisation d'applications conversationnelles sur matériel comparable (DEC, PRIME...et, bien sûr, HP), savez gérer un budget même serré et tenir vos délais.

Notre consultante, Mme B. ROQUES, vous remercie de lui écrire (réf. 4106 LM) à « Carrières de l'Informatique ».

un jeune chef de projet (minis, micros) ayant de l'étoffe

SSCI, leader sur notre marché, nous implantons des systèmes de gestion clés en main dans les professions du textile.

Vous avez, après une formation d'ingénieur ou d'universitaire, travaillé pendant trois ans ou plus sur minis ou micros (WANG, MICRAL, QUESTAR, HP 3000...) et souhaitez aujourd'hui conduire un chantier de A à Z.

Nous vous offrons de rejoindre, à Paris, une équipe jeune où les places sont à prendre.

Notre consultante, Mme B. ROQUES, vous remercie de lui écrire (réf. 4107 LM) à « Carrières de l'Informatique ».




ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes spécialisés en

OFFSHORE PETROLIER

Notre C.A. de 1 milliard de FF se compose d'affaires complètes depuis l'engineering jusqu'à la livraison "clés en mains" et il se développe très rapidement, notamment à l'étranger.

Dans le cadre de notre structuration, nous créons le poste de

DIRECTEUR DES ACHATS

Il devra prendre en charge toute l'organisation de nos approvisionnements en matériels incorporés aux ouvrages pétroliers que nous construisons. Pour cela, il doit non seulement maîtriser parfaitement les techniques de consultations-achats et import-export mais aussi être capable d'animer et diriger une équipe ainsi que de définir une politique dynamique dans ce domaine. Bien entendu, il est indispensable qu'il parle Anglais tout à fait couramment et si possible Espagnol, qu'il soit disponible pour de fréquentes missions à l'Etranger et qu'il dispose d'une expérience de 10 ans minimum dans cette activité.

Le poste est situé en banlieue Sud-Ouest de Paris.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 7370 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Sika

Société de **produits chimiques pour la construction,**
recherche l'

INGENIEUR

qui **secondera le responsable de l'AGENCE TRAVAUX PARIS.**

De formation **Génie Civil,** il aura de 2 à 3 ans d'expérience ainsi que des connaissances en **mécanique des structures et résistance des matériaux.**

Ce collaborateur participera à la gestion des chantiers et sera chargé des relations avec la clientèle, notamment prescripteurs et administrations.

Il devra faire preuve de disponibilité pour effectuer des déplacements de courte durée en France et à l'étranger. Des connaissances en **anglais** seront appréciées.

Envoyer CV et prétentions sous référence **ITM** au :

cog hébert conseil
**Poissonnière Building
11 Fg Poissonnière
75009 Paris
Discrétion assurée.**

MEMBRE DE SYNTEC

GROUPE INDUSTRIEL

**renforçant sa Division
Export télécommunications domaine câbles et installations réseaux publics**

recherche
proche banlieue PARIS

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Minimum 30 ans.
Grande école généraliste ou spécialisé énergie télécom.
Première expérience export.

INGÉNIEUR SYSTÈMES TECHNICO-COMMERCIAL

Formation spécialisée ou expérience systèmes sur câbles.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo à Nº 21.436, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU

GESTION DE PRODUCTION

GESTION DE LA MAINTENANCE

Un des premiers cabinets d'Ingénieurs Conseils en France, filiale d'une des plus importantes Sociétés d'Ingénierie Informatique européenne, la CORT souhaite élargir son équipe en intégrant ses nouveaux Consultants.

Diplômés de Grande Ecole, Universitaires + ICG, CPA, IAE...

Equipe volontairement restreinte d'Ingénieurs toutes formations, la CORT a acquis en 35 ans dans les domaines cités une réputation nationale et internationale auprès des plus grands groupes français.

Dans la sévère compétition économique actuelle, les entreprises ont deux objectifs majeurs et urgents : réduire leurs coûts de production, rentabiliser leurs investissements souvent considérables.

Les Consultants recherchés ont environ 35 ans, ils doivent faire preuve d'imagination, de créativité pour trouver des solutions nouvelles de progrès, posséder une personnalité forte, autonome, entrainante pour convaincre et animer les hommes et mettre en pratique les solutions retenues.

Ils auront en outre une excellente présentation, une bonne connaissance de l'informatique, la capacité d'appréhender une large palette de problèmes et d'établir des synthèses dans des situations comportant des aspects techniques très divers, des qualités de contact et d'animateurs.

Après une période d'expérience approfondie dans nos domaines d'intervention, la compétence acquise leur ouvre une évolution rapide vers des fonctions élargies d'une plus haute responsabilité dans notre équipe.

Anglais indispensable. Rémunération élevée.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à notre
DEPARTEMENT RECRUTEMENT
sous réf. 2783 M
D. DANGER,
65, avenue Kléber - 75116 PARIS.

Vous pouvez faire toute confiance à sa discrétion.

CORT

MEMBRE DE SYNTEC

Dessein

Département Construction Siège

ADJOINT AU DIRECTEUR ÉGYPTE

Notre entreprise, l'une des toutes premières dans le Bâtiment et les Travaux Publics a fortement développé son activité en ÉGYPTE ces dernières années.

Le Directeur du Département, pour faire face à cette expansion, crée un poste d'Adjoint, destiné à l'assister sur l'ensemble des problèmes du service.

Le poste basé à PARIS, mais impliquant de fréquents déplacements en ÉGYPTE, conviendrait à un INGENIEUR (CENTRALE - TP - A et M), bilingue anglais, possédant une dizaines d'années d'expérience d'Etudes, de Méthodes et de Direction de Travaux.

L'Expérience du Moyen-Orient serait appréciée.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous Nº 20041 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui nous le transmettra immédiatement.

Nous vous garantissons une absolue discrétion.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche pour l'une de ses filiales
(C.A. 150 MILLIONS)

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

Ce poste conviendrait à candidat âgé de 35 ans minimum, de formation supérieure (gestion, Science-Eco. ou équivalent) et/ou niveau DECS, ayant solide expérience dans poste similaire.

Il lui sera confié la responsabilité des services comptables, financiers, informatique et personnel.

Une connaissance de la langue anglaise serait appréciée.

Il sera répondu à tte lettre manus. accompagnée d'un C.V. dét., indiquant derniers émoluments perçus, adressée à :

référence 8045
B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Nous sommes une des premières entreprises commerciales françaises : nous distribuons nos produits dans un réseau de professionnels en France et en Europe. Nos objectifs sont ambitieux : en 82 nous réaliserons 350 Millions de francs de C.A., soit une progression de 30 % : c'est notre rythme de croisière !

Notre succès, bien sûr, vient de la qualité de nos gammes de produits, de l'efficacité de nos forces de ventes, de notre appartenance à un groupe puissant. Mais avant tout, il tient à notre état d'esprit : si nous avons grandi vite (nous sommes aujourd'hui 320 personnes), nous avons su garder notre enthousiasme de pionniers.

Pour gagner d'autres batailles, nous comptons sur de

JEUNES DIPLOMES DEBUTANTS
HEC, ESSEC, ESC...

qui veulent agir et se réaliser pleinement dans des postes vivants, concrets, actifs et très formateurs.

- Dans nos équipes Marketing - réf. M150S - ils participeront à l'élaboration, à la réalisation et au suivi de nos actions commerciales.
- Dans notre équipe Contrôle de gestion - réf. M250S - ils poursuivront la mise en place des procédures budgétaires et suivront l'évolution de notre rentabilité.

Ce sont des postes privilégiés, en somme des postes tremplins.

Ph. Gombeaud attend vos dossiers de candidature (en précisant la référence du poste). Vous rencontrerez dès le premier contact les responsables de l'entreprise.

1, rue Moncey
75009 PARIS.

COPERS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE UN VRAI TRAVAIL D'INGÉNIEUR

Nous sommes une très importante societe d'études informatiques et nous développons rapidement nos activités en **Ingénierie Industrielle.**

Nous recherchons pour renforcer nos équipes intervenant dans ce domaine, des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Expérimentés (1 à 5 ans)

ayant une expérience en informatique industrielle, notamment en micro-informatique industrielle (temps réel).

Les missions auxquelles ils participeront pour divers secteurs de l'industrie (mécanique, aéronautique, télécommunications, agro-alimentaire...) concerneront l'introduction d'innovations techniques dans les processus de fabrication ou de contrôle: **applications temps réel pour les automatismes, la robotique, la télésurveillance, la téléphonie...**

Les postes proposés sont basés à Paris. Très formateurs dans les domaines informatiques de pointe (mini et micro...), ils permettront d'évoluer vers de larges responsabilités techniques.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73279 à HAVAS CONTACT 156, *boulevard* Haussmann - 75008 *Paris, qui transmettra.*

HAVAS CONTACT

---

*annonce parlée**

Technologies du futur

Pour concevoir et réaliser des systèmes avancés d'exploitation

Jeunes ingénieurs

Électroniciens - Mécaniciens - Informaticiens

Nous recherchons de jeunes ingénieurs diplômés d'une Grande École, débutants à 5 ans d'expérience, pour participer au développement d'applications sophistiquées faisant appel à l'électronique, la mécanique et à l'informatique. Ils seront orientés vers un poste adapté à leur tempérament, à leurs goûts et éventuellement à leur expérience : Études (acoustiques, nucléaires), lancement de projets, tests automatiques, audit de fiabilité, achats...

Filiale du groupe SCHLUMBERGER, notre société située en Proche Banlieue Parisienne occupe à l'échelon mondial une position de leader, son développement accéléré nous conduit à renforcer en France notre potentiel d'ingénieurs dont les caractéristiques essentielles sont l'autonomie, l'initiative et le sens de l'équipe.

Un message réalisé à votre intention vous donnera des précisions sur notre société et les différents postes à pourvoir. RÉF. 1181.

Téléphonez SVP Information Carrière 763.11.15.

SVP Information Carrière

7 rue de Logelbach 75017 Paris

CENTOR

Un Chef Comptable affirmé

Travaux Publics Étranger

Aujourd'hui, une entreprise de BTP se développe surtout à l'Étranger, vous le savez bien. A l'intérieur de notre expansion globale, notre département TP Étranger illustre avec brio cette tendance : ses perspectives de CA en 1982 sont estimées à 660 MF, 2 fois et demi les chiffres de l'an dernier.

Vous serez le patron de sa comptabilité : responsable des opérations jusqu'au bilan et "manager" d'une équipe de plusieurs personnes dont certaines basées sur des chantiers étrangers. Une personnalité dynamique, affirmée et souple à la fois facilitera l'exercice de votre fonction, rattachée hiérarchiquement au Directeur Comptable et fonctionnellement au Directeur T.P.

Une formation supérieure, un niveau DECS minimum et une expérience de 5 ou 6 ans nous paraissent les conditions à réunir pour une maîtrise des techniques comptables, bien sûr informatisées.

Le poste est basé en région parisienne et permet des déplacements à l'Étranger pour lesquels la connaissance de l'Anglais est utile.

Veuillez adresser votre candidature sous référence 7433 à :



IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche pour son siège social Paris — La Défense

RESPONSABLE DE LA SECURITE

Le candidat recherché possède :
- une formation d'ingénieur en électronique ou électromécanique de préférence;
- des compétences sérieuses dans le domaine des systèmes de détection automatisés;
- une solide expérience en conception, organisation et contrôle des règles de sécurité en grande entreprise (incendie, protection des secrets, prévention des accidents, I.G. H...);
- une habitude du commandement et de l'encadrement d'équipes diversifiées;
- la gestion d'un budget de fonctionnement important.

Le poste proposé, intéressant tant par le niveau de **responsabilités** que par la **diversité des problèmes posés** (constitution et animation d'équipes, conception des moyens matériels de prévention et d'intervention, gestion de budget...), suppose une grande disponibilité et une personnalité affirmée.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73323 M à HAVAS CONTACT 156 boulevard Haussmann — 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

développer les activités d'un établissement financier

Établissement privé nous participons aux financements d'opérations immobilières à caractère social tant au niveau des maîtres d'ouvrage qu'à celui des particuliers. Le jeune cadre commercial que nous recherchons sera l'interlocuteur privilégié entre nos partenaires régionaux (organismes financiers, banques, prescripteurs divers...) et nos services internes.

Il contribuera à améliorer et promouvoir les prestations du département acquéreur en liaison directe avec son Directeur. De formation commerciale supérieure, il aura le goût et une première expérience d'une activité à caractère financier mais ouverte sur des contacts d'un certain niveau.

Notre équipe "à taille humaine" et performante souhaite intégrer un jeune collaborateur motivé désireux d'investir et d'enrichir ses qualités personnelles à travers les responsabilités qui lui seront confiées.

Élisabeth Greif vous en parlera plus longuement. Merci de lui adresser vos candidatures sous réf. M 631 à Key Men 23, rue d'Anjou 75008 Paris. Tél. 266.30.47.

KEY MEN

média-system

Société japonaise d'ingénierie
Spécialisée dans la construction de raffineries unités de traitement de gaz naturel
recherche

INSPECTEURS ET TECHNICIENS CONTROLE ET SUIVI

PROFIL :
- parle couramment Anglais, deuxième langue Allemand ou Italien, un avantage.
- justifie d'une expérience d'au moins 7 ans en inspection, contrôle et suivi dans le domaine de la construction d'usines.

MISSION :
Ces inspecteurs devront :
- voyager fréquemment,
- avoir expérience en inspection mécanique, machines tournantes, et/ou instrumentation,
- contrôler les essais,
- interpréter les spécifications,
- préparer les rapports en Anglais.

Ces techniciens contrôle et suivi devront :
- se rendre dans les usines des fabricants en Europe,
- vérifier l'avancement des fabrications,
- contrôler le matériel et les documents.

RÉMUNÉRATION SELON L'EXPÉRIENCE

Adr. lettre man. avec C.V. dét. et prét. à : M. TAJIMA, J.G.C. Corporation, Centre d'affaires Le Louvre 2, place du Palais-Royal, 75044 Paris Cedex 07.

SPÉCIALISTES SYSTÈME IBM

VM - VSE - MVS

ASYSTEL a pour vocation d'apporter rapidement des solutions concrètes aux besoins d'assistance système de ses clients en proposant un conseil objectif et indépendant du constructeur.

L'expérience de nos ingénieurs système s'appuie sur des moyens techniques importants regroupés autour de notre centre de calcul équipé de matériels IBM et des logiciels tels que VM/SP, OS/MVS, DOS/VSE, CICS, IMS.

Dans le cadre de la forte croissance de notre département assistance système, nous souhaitons rencontrer de jeunes spécialistes qualifiés et pragmatiques motivés par une réussite rapide, un travail varié, une formation régulière (1/4 temps) et des possibilités de gains très importants.

Pour un premier contact, écrivez à Claudine Mirault, 103 avenue Félix Faure 75015 Paris, tél. 554.97.04.

ASYSTEL

média-system

Filiale française d'un
GROUPE MULTINATIONAL AMÉRICAIN,
spécialisée dans l'équipement industriel (proche banlieue Sud de Paris) recherche

financial controller

Rattaché au Président Directeur Général et assisté d'une petite équipe, il assurera la supervision des fonctions liées à sa tâche : • Comptabilité (générale et analytique) • Reporting et consolidation des résultats • Trésorerie • Juridique et fiscal.

Le candidat retenu devra également exercer une véritable fonction de contrôle de gestion sur l'entreprise (qui possède une petite unité de fabrication).

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation Ecole de Commerce (ESC, ESSEC, HEC, MBA, etc.) qui auront déjà acquis une expérience dans un poste à responsabilité.

La connaissance de la comptabilité anglo-saxonne et la maîtrise de l'ANGLAIS sont indispensables.

Adresser C.V. et prétentions sous référence AE 12 au Cabinet à qui nous avons confié cette recherche

COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy 75012 PARIS

CENTOR

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE
(200 personnes)
PARIS Gare de Lyon, recherche

Jeune INGÉNIEUR
Diplômé (ENSAM - ENSI)

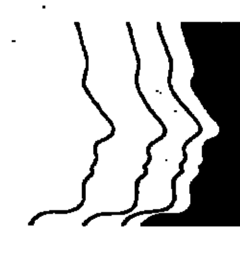
Débutant ou 4 à 5 ans d'expérience.
Intéressé par l'ingénierie, l'étude et l'implantation d'usines chimiques et parachimiques.

En appui de l'Ingénieur d'Affaires.
Responsable de contrats :

INGÉNIEUR débutant
Diplômé GRANDES ÉCOLES
CENTRALE - MINES

POUR :
participation à la gestion des contrats, coordination des équipes techniques.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à nº 21.214, CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.



Jeunes ingénieurs,
Venez faire carrière dans l'informatique de pointe...

L'offre :
- Participer à d'importants projets informatiques qui utilisent des techniques de pointe et des outils des plus sophistiqués :
  - **Réseaux,**
  - **Bases de données relationnelles,**
  - **Vidéotex,**
  - **CAO,**
  - **Robotique,**
  - ...
- Au sein de petites équipes, dans un environnement intellectuel de très haute qualité.
- La variété des missions proposées permet d'approcher de nombreux domaines de la vie de l'entreprise.

Vous êtes :
- Jeunes ingénieurs Grande Ecole (MINES, CENTRALE, ESE, TELECOM, ENSI...) possédant une expérience de 2 à 5 ans en informatique.
- Vous souhaitez une évolution rapide et vos compétences sont à la hauteur de vos ambitions.

Nous sommes :
- Une société de dimension internationale, qui pourra vous offrir la structure d'accueil idéale pour une évolution de carrière motivante facilitée par une formation permanente.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 20177 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Division **Informatique et Communication.**

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

Ingénieur soudeur

ENSAM ou ENI mécanique + ESA

La Société, importante, réalise des ensembles industriels complexes faisant appel à des techniques de pointe.
L'homme recherché est un spécialiste du soudage inox; il maîtrise parfaitement les derniers acquis technologiques.
Sa mission l'amène à développer les procédés, concevoir et contrôler l'exécution, garantir la qualité.
Il joue le rôle d'expert.
D'intéressants développements de carrière peuvent ultérieurement être envisagés dans l'entreprise.

Le lieu de travail est situé à Montlhéry.

Adresser C.V. et photo sous réf. 8692 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

SYNDICAT PROFESSIONNEL
ADHÉRENT DU C.N.P.F.
recherche

ASSISTANT (E)
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Formation juridique (droit social ou droit administratif).
Grande aisance dans les contacts humains.
Première expérience en entreprise ou en conseil appréciée.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous le nº 115.775 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF

Service Qualité Composants

TECHNICIEN ELECTRONICIEN-INFORMATICIEN

MAISON PHENIX

Ingénieurs soudeurs

Techniciens en construction métallique et chaudronnerie

Contrôleurs ultra sons

benson

Ingénieurs Logiciels Electroniciens Technico-commerciaux

MDS

INGENIEURS COMMERCIAUX

THOMSON-CSF

Dans le cadre du développement de son
Service Qualité Composants
recherche

TECHNICIEN ELECTRONICIEN-INFORMATICIEN

(Dégagé des obligations militaires)

Intégré à l'équipe en place, il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de logiciels permettant :

- l'analyse qualité et fonctionnelle de schémas électroniques ;
- l'étude de programmes d'interrogations d'une base de données, en temps réel.

Une formation de type B.T.S. ou D.U.T. en Electronique, Informatique est nécessaire.

La connaissance du langage FORTRAN ainsi qu'une expérience industrielle sont des atouts supplémentaires.

Adr. C.V. dét., photo et prét. au SERVICE DU PERSONNEL 68 av. Pierre-Brossolette, 92242 MALAKOFF Cedex.

MAISON PHENIX

POUR QUE CHACUN AIT SA MAISON

rscg carrières

Le premier constructeur européen de maisons individuelles

(C.A. : 3 milliards - effectif : 7.500 personnes)
crée au sein de sa Direction des Ressources Humaines

PHENIX FORMATION

afin de coordonner les différentes actions de formation.
PHENIX FORMATION sera confié à un homme travaillant depuis 5 ans au moins dans la formation (conception des programmes, création de supports pédagogiques, animation de stages).
L'analyse permanente des besoins lui permettra de participer à l'établissement du plan de formation. Il gèrera le budget, coordonnera les actions de formations, animera son équipe et interviendra lui-même dans certains stages.
Ce responsable, de formation supérieure, est avant tout un homme de dialogue, à l'écoute des autres, possédant un esprit rigoureux et créatif.
Assurée d'une discrétion absolue, votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo) est à adresser sous référence 8307 M à RSCG CARRIERES - 48 rue St Ferdinand - 75017 PARIS, qui transmettra.

GOULD

FILIALE SOCIETE MULTINATIONALE AMERICAINE

recherche pour son SERVICE ETUDES

AT2 - AT3 ELECTRONIQUE

- DUT électronique ou BTS exigé,
- expérience microprocesseurs et conversion analogique - numérique souhaitées,
- minimum 2 ans d'expérience professionnelle, libre rapidement.

Avantages sociaux : cantine, horaires libres.

Envoyer C.V. et prétentions
GOULD INSTRUMENTS SAF, Service du Personnel, 57, rue Saint Sauveur - 91160 BALLAINVILLIERS près Longjumeau

Publicités Réunies

LE GROUPE SOFRESID est l'un des premiers de l'Ingénierie Internationale, plus de 3.000 INGENIEURS/TECHNICIENS 80% du C.A. à l'exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants: MINES - METALLURGIE - PETROLE-PETROCHIMIE - ENGRAIS-CHIMIE-OFF-SHORE - PIPELINES CENTRALES.

SOFRESID recherche

▪ Ingénieurs soudeurs diplomés

possédant 2 à 3 ans de pratique dans la construction métallique soudée, la chaudronnerie ou la tuyauterie. 7877 A

▪ Techniciens en construction métallique et chaudronnerie

possédant quelques années de pratique dans le suivi de l'avancement et de la qualité (soudage, dimensionnel, revêtements anti corrosion). 7877 B

▪ Contrôleurs ultra-sons

possédant 5 ans d'expérience minimum dans la pratique du contrôle par ultra-sons des soudures (certification COFREND II appréciée). 7877 C

Ces Ingénieurs et Techniciens assureront leurs activités depuis le siège de la Société et seront amenés à effectuer des déplacements fréquents de courte, moyenne et longue durée en France et à l'Etranger.

Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous référence correspondante à :
B. MAZIERES Direction du Personnel
SOFRESID 59, rue de la République
93108 MONTREUIL Cédex.


SOFRESID

SCS Jouvion

SOCIÉTÉ DE LOTISSEMENT
SIÈGE SOCIAL A PARIS

recherche
pour l'une de ses filiales

DIRECTEUR COMMERCIAL

de formation supérieure

Age 35 ans minimum. Il aura pour mission en outre la diffusion et la commercialisation des terrains à bâtir, issus des lotissements réalisés par le groupe, mais aussi l'organisation de la recherche foncière.

A cet effet, il aura une grande expérience de l'animation d'une équipe de la négociation et des relations extérieures. Une parfaite connaissance de l'immobilier et de la législation sur l'urbanisme est indispensable.

Adr. C.V. + photo et prét. s/réf. 3.870 à PUB. GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 Paris qui transm.

GROUPE D'ASSURANCES DE PREMIER PLAN

recherche pour son Siège à Paris

INGÉNIEURS DIPLÔMÉS

ayant de préférence quelques années d'expérience industrielle ou assurances, appelés dans un premier temps à devenir

INSPECTEURS CHARGES D'AFFAIRES

pour sa clientèle d'entreprises.

Les postes à pourvoir peuvent comporter l'inspection, l'assistance technique, la souscription et/ou le suivi d'affaires tant françaises qu'éventuellement internationales.
Déplacements fréquents de courte durée à prévoir. Bonne connaissance de l'anglais indispensable.
Les candidats retenus seront affectés après formation à l'un ou l'autre des départements suivants :

- **INCENDIE** : préférence sera donnée à candidat ayant déjà acquis expérience industrie pétrole, pétrochimie et/ou chimie ;
- **BRIS DE MACHINES/TOUS RISQUES CHANTIERS** : formation ingénieur mécanicien ou électro-mécanicien souhaitée.
- **RESPONSABILITE CIVILE** : le candidat, outre son diplôme d'ingénieur, devra avoir un certain bagage juridique et être disposé s'il y a lieu à poursuivre sa formation dans ce domaine.

Perspectives d'avenir certaines pour candidats à fort potentiel.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à Média-System, sous réf. 8726, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

NANTERRE — NOUS SOMMES UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL FRANÇAIS DU SECTEUR AUTOMOBILE

Nous recherchons

L'ADJOINT DE NOTRE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Diplômé d'Études supérieures.
Age minimum 30 ans.
Il devra avoir des compétences dans les domaines : comptable, juridique, fiscal, de la Trésorerie, de la planification et du contrôle. Il sera immédiatement opérationnel dans la cellule planification et contrôle, qu'il animera.
Il disposera d'une petite équipe parfaitement rodée, pour exercer des responsabilités sur l'ensemble du groupe, qui comprend des filiales françaises et Etrangères.
Il est indispensable qu'il ait une expérience réelle de ces problèmes.

Envoyez C.V. + photo + prétentions à :
Mme MASSOT
121, rue Aristide-Briand,
94430 CHENNEVIÈRES,
qui transmettra.



Un nom français en expansion dans le monde.

Nous avons contribué à créer notre marché : l'infographie dont nous sommes devenus l'un des leaders mondiaux. La poursuite de notre réussite passe par des hommes innovateurs et responsables dans des fonctions à créer.

Ingénieurs Logiciels, Electroniciens, Technico-commerciaux

connaissant bien les systèmes, vous êtes prêts à prendre des responsabilités techniques ou humaines dans nos différents secteurs :

- Promotion marketing France,
- Support et assistance France,
- Support et assistance Internationale,
- Formation produit France.

Ecrivez au Service du Personnel Benson
Zone Industrielle les Petites Haies, 1, rue Jean Lemoine
94015 CRETEIL.

HAVAS CONTACT

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche à PARIS

pour son Service « TELECOMMUNICATIONS »
intégré à la Direction Informatique

« SPÉCIALISTE RÉSEAUX »

Mission :

- Seconder le chef de service dans les domaines suivants :
  - Adaptation des réseaux de transmissions de la société à l'évolution des besoins (téléphone, télégraphe, téléinformatique, bureautique) ;
- coordination des activités de maintenance ;
- Amélioration des procédures d'exploitation.

Profil :

- 35 ans minimum ;
- Ingénieur ayant une solide expérience des réseaux de télécommunications ;
- Sens marqué des relations humaines ;
- Anglais courant.

Ecrire sous le nº 115.475 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Sté ALSTHOM ATLANTIQUE

DEPARTEMENT ELECTRONIQUE
DE MASSY PALAISEAU

recherche

UN INGENIEUR

GRANDES ECOLES
Option électronique

Bonne connaissance des asservissements et des microprocesseurs, pour application nouvelle des semi-conducteurs de puissance (diodes, thyristors, transistors) en commutation.

UN TECHNICIEN ELECTRONICIEN

(BTS OU DUT)

Adresser C.V. et prétentions à
ALSTHOM ATLANTIQUE
Laboratoire Electronique de la Division des Matériels Ferroviaires
de Massy Palaiseau - 91303 MASSY.

CONTESSE



MDS FRANCE S.A.

EN MINI INFORMATIQUE
Nos résultats sont très bons.
Nous les voulons meilleurs.
Nos objectifs commerciaux sont précis.

Nous recherchons :

INGENIEURS COMMERCIAUX

Nous demandons :

- d'excellentes qualités commerciales,
- une expérience informatique de 2 à 3 ans chez un grand constructeur,
- une habitude des contacts et des négociations à haut niveau,
- une large capacité d'action

POSTES A POURVOIR A PARIS

Adresser C.V. manuscrit et photo
Direction des Ventes PARIS
MDS FRANCE S.A. — 197 rue de Bercy
75582 — PARIS Cédex 12

NORTON, producteur leader mondial dans son domaine, recherche :

JEUNE ASSISTANT COMMERCIAL

Formation souhaitée ESC Province.
80 % du temps en clientèle sur toute la France.
Avenir assuré si «fana» du bricolage, pédagogue, travailleur, débrouillard et excellent contact.

Allemand et anglais souhaités pour évolution rapide.

Excellente formation assurée. Frais réels.
Avantages sociaux.
Siège 25 kilomètres N.-O. Paris.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
NORTON S.A. - Service du Personnel
route de l'Ambassadeur - 78702 Conflans

Publicité - Réunies

construire l'industrie du futur...

chef des études

MECANIQUE ROBOTIQUE

200.000 F +

Nous sommes une société (300 personnes, CA 150 MF), filiale d'un grand groupe, et dont la notoriété et les résultats croissent rapidement. Nous fabriquons et commercialisons des matériels d'Automation.

Nous recherchons notre Chef des Etudes. Il dirigera et coordonnera l'activité de nos équipes d'Etudes — 70 personnes dont une douzaine d'Ingénieurs — chargées d'élaborer des Produits diversifiés dont les applications révolutionnent l'Industrie de demain. Il apportera sa créativité et exploitera au mieux celle d'autrui. Il devra faire circuler les idées, mener les concertations au niveau de la conception des Produits, ainsi que dégager les facteurs propres à leur industrialisation jusqu'à la mise en route chez les clients.

VOUS avez une formation supérieure du type ARTS et METIERS.

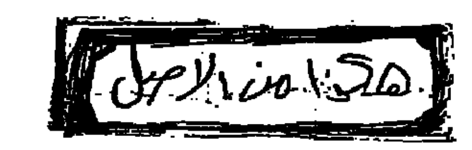
VOTRE VOCATION EST LA MECANIQUE : c'est la voie royale qui vous a déjà permis de résoudre des problèmes utilisant des compétences pluridisciplinaires — par exemple **en matière d'AUTOMATION** — Votre expérience de 5 ou 6 ans minimum à une fonction d'Etudes ou Développement se situe dans une branche qui pourrait être l'Aéronautique, l'Armement, le Spatial, le Nucléaire, l'Off shore...

Vous souhaitez vous épanouir par une large mission de dynamisation d'une équipe à fort potentiel, que vous serez libre de structurer, dans le contexte d'une société performante.

LE POSTE EST SITUE EN BANLIEUE SUD DE PARIS.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence 185-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS



OFFRES D'EMPLOIS

...nologies du futur

...nes ingénieurs

RESPONSABLE DE LA SECURITE

SPECIALISTES SYSTEME IBM

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31.00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

spécialisée dans
LE MATÉRIEL DE PESAGE

recherche pour son
DÉPARTEMENT CAPTEURS

INGÉNIEUR MÉCANIQUE

Il devra prendre en charge les études dans le domaine des capteurs.

Ce poste s'adresse à un ingénieur ayant acquis au moins deux ans d'expérience, si possible dans la métallurgie. De bonnes connaissances en analyse de contraintes serait un atout supplémentaire de même qu'une bonne maîtrise de l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous réf. 7.612 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris, qui transmettra.

Directeur Délégué
Gestion Finances

De formation Grandes Ecoles Commerciales, DECS, Gestion, ... , vous avez, à 35 ans minimum, une solide expérience du contrôle de gestion acquise en entreprise et/ou cabinet conseil. Vous recherchez un poste évolutif et opérationnel.

Dans ce cas, vous pouvez, à Paris, participer au développement d'un organisme de formation.

Vous regrouperez et prendrez en charge les fonctions administratives et financières. Vous serez responsable de l'établissement des états financiers, de la préparation et du suivi des budgets de fonctionnement et d'investissement. Vous aiderez les responsables opérationnels régionaux à gérer avec une rigueur accrue leurs différentes activités.

La rémunération, les conditions offertes sont de nature à intéresser une forte personnalité.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 82202 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL
FILIALE D'UN GRAND GROUPE FRANÇAIS

recherche

UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Connaissant le béton, les techniques et machines permettant sa mise en œuvre (malaxeurs, presses...) Il assistera les filiales étrangères du groupe dans leurs actions de prospection, de mise au point technique, et de ventes d'équipements fabriqués en FRANCE.

Le candidat, diplômé d'une école de travaux publics par exemple, est motivé par le commerce international.

Il a une première expérience du bâtiment et parle anglais.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous le nº T 030646 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

PHILIPS
DIVISION SCIENCE ET INDUSTRIE

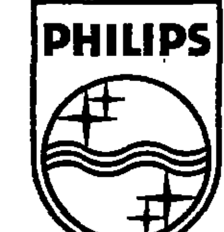
recherche un

ingénieur technico-commercial

Il sera responsable du support technique de l'équipe de vente pour analyseurs logiques et assurera la formation des INGENIEURS DE VENTE, les démonstrations et présentations chez les clients, la promotion, les études de marchés.

Il aura une formation d'Ingénieur-Electronicien, spécialisé en électronique digitale.

Connaissance indispensable de la logique cablée et connaissance de base des micro-processeurs et de leurs circuits périphériques.



Pratique du langage Assembleur et du BASIC.

Pour ce poste, l'anglais écrit et parlé est indispensable. Voyages fréquents en France et à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. et photo à S.A. PHILIPS Service du Personnel 105, rue de Paris 93002 BOBIGNY.

GIRAVIONS DORAND INDUSTRIES
5, r. Jean Macé 92151 Suresnes

recherche

INGENIEUR-ELECTRONICIEN

Il aura pour mission de structurer et animer une équipe de techniciens dans la fonction METHODE du service contrôle (optimisation de l'outil de production, industrialisation de produits nouveaux, etc...)

Une première expérience dans un service contrôle ou dans un service méthode est nécessaire.

Les candidats devront faire parvenir une lettre manuscrite, un C.V. détaillé avec photo, qui précise leurs prétentions et la date de disponibilité.



Société leader en publicité de recrutement souhaite intégrer à son équipe un



Le candidat, âgé d'au moins 25 ans, possèdera le BAC, une formation complémentaire (commerciale de préférence) et un véhicule.

Une première expérience aura confirmé ses qualités de vendeur et son goût pour les contacts humains.

Une connaissance du marché du travail et de la presse serait vivement appréciée.

Ses activités seront partagées entre le conseil-vente auprès d'une clientèle existante et la recherche de nouveaux marchés.

Rigueur, fiabilité, ténacité et autonomie sont indispensables, ainsi qu'une excellente présentation.

Rémunération motivante pour candidat de valeur.

Adresser C.V., photo et prétentions sous no 20694 à Thierry Baudard-Contesse
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01.

LE SERVICE FORMATION
d'une importante société, secteur tertiaire, Centre de Paris, recherche un

ANIMATEUR DE FORMATION

Le candidat devra avoir :
- une trentaine d'années
- une formation de base solide
- une expérience professionnelle qui peut être variée
- une connaissance pratique de la formation des adultes.

Ses capacités seront heureusement complétées par une ouverture portant notamment dans les domaines suivants :
— Informatique — Marketing — Comptabilité
— Relations humaines, etc...

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V.+photo et prétentions sous réf. 20761, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

le Groupe BUITONI FRANCE

crée le poste d'

ASSISTANT

auprès du

RESPONSABLE LOGISTIQUE

dans le cadre des problèmes de DISTRIBUTION PHYSIQUE ET DE GESTION DES STOCKS, cet assistant opérationnel sera chargé, sous la direction du responsable logistique, d'assurer :
— la gestion de la distribution des produits surgelés de la commande à la livraison
— le suivi et l'analyse des différents tableaux de bord concernant les coûts de distribution et les niveaux de stocks.
— les études ponctuelles en vue d'améliorer le système logistique.

De préférence il posséde un DUT transport logistique avec une première expérience professionnelle réussie.

Adresser C.V.+lettre manuscrite
+photo récente à BUITONI FRANCE
Direction des Ressources Humaines
76, rue Garibaldi
94100 SAINT MAUR.

LABORATOIRE FRANCAIS NIVEAU INTERNATIONAL
recherche pour PARIS

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

Le candidat recherché, 38 ans au moins, est un homme expérimenté, de préférence issu du secteur pharmaceutique. Il devra assumer la fonction de D.R.H. dans la définition la plus large et la plus évoluée de cette importante responsabilité. Rattaché au PDG, ce collaborateur de haut niveau, travaillera en étroite liaison avec le comité de Direction. Il est souhaité que le candidat est acquis une expérience des relations avec les partenaires sociaux.

Adresser C.V. + photo + rémunération actuelle à

SODECI
140, rue de la Croix-Nivert
75015 PARIS

DARTY
TRESORIER ADJOINT

DARTY recherche pour sa
DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
à BONDY (93) UN TRESORIER ADJOINT

Rattaché au trésorier il aura pour mission de seconder celui-ci.

Ce poste *implique la responsabilité d'une équipe étoffée - le goût de la négociation à haut niveau et après formation des contacts fréquents à l'extérieur.*

Nous recherchons un jeune diplômé ESCP - HEC - ESSEC ou équivalent, débutant ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience professionnelle.

La rémunération en fonction du profil ne sera pas inférieure à 80.000 F.

Adresser votre CV et photo à Jean PROVOST
Directeur du Personnel - DARTY
123, avenue Galliéni - 93140 BONDY.

PAMPUS FLUORPLAST
Z.I. ARGENTEUIL

recherche pour son service commercial

UN COLLABORATEUR

ayant :
— *d'excellentes connaissances en matières* plastiques et en caoutchouc synthétique,
— *une très bonne expérience commerciale.*

Place stable.

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

qui, APRES UN AN DE TRAVAIL SEDENTAIRE
— sera chargé (sur tout le territoire national), du suivi commercial des produits existants et de la promotion des nouvelles gammes récemment mises au point.
— âgé de 28 ans minimum, de formation commerciale, le titulaire du poste aura obligatoirement une expérience à la fois de la vente des produits techniques, mécaniques de précision et du conseil concernant leurs applications et utilisations auprès des bureaux d'études, services méthodes, fabrication, etc...

Envoyer C.V. manuscrit et photo
4, rue de Salonique
95103 ARGENTEUIL Cédex



LABORATOIRES DE MARCOUSSIS
Centre de Recherches de la C.G.E.

recrutent

1 ingénieur grande école
(X, MINES, Centrale, Polytechn. Zurich)

Pour assister directement le Directeur chargé de la définition et de l'exécution de programmes de Recherche et Développement portant sur les ECONOMIES D'ENERGIE et l'ENERGIE SOLAIRE.

Compétence confirmée en thermique indispensable.
Connaissances en Electronique et en Informatique souhaitées.

Pour ce poste de haut niveau scientifique

Adresser votre lettre manuscrite + CV très détaillé + prétentions sous référence ES/1 aux LABORATOIRES DE MARCOUSSIS, CENTRE DE RECHERCHES DE LA C.G.E. - Route de Nozay, 91460 MARCOUSSIS.

OFFRES D'EMPLOIS

cadres confirmés
assurances transport

ingénieurs Grande Ecole
30 ans environ

Ingénieur d'application

conseil en informatique de gestion

MANAGER

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col *	Le mm/col T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47,04
DEMANDES D EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31.00	36,45
AUTOMOBILES	31.00	36,45
AGENDA	31.00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCES propose deux postes de

cadres confirmés en assurances-transport

- l'un, destiné au SERVICE FACULTES, devra être un bon souscripteur, en même temps qu'un très bon gestionnaire
- l'autre, destiné au service CORPS MARITIMES et OFF-SHORE devra avoir une solide expérience dans ces catégories.

Ces postes nécessitent de nombreux contacts avec des producteurs courtiers et agents. ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais. Une formation supérieure (juridique, économique,...) serait un atout supplémentaire.

Adresser c.v., photo et prétentions sous référence 8730 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris. qui tr.

Dans le cadre de son expansion à l'Étranger, Importante Société d'Ingénierie, Filiale de l'un des premiers Groupes Industriels Français, recherche pour sa Division Internationale

Ingénieurs Grande Ecole
30 ans environ

dont la mission sera la prospection, la négociation et la vente d'usines clés en mains dans des zones géographiques dont ils auront la responsabilité. Le poste basé à Paris (secteur La Défense) implique des qualités d'homme de terrain ainsi qu'un sens commercial aiguisé et un dynamisme certain.
Disponibilité : environ 40% du temps passé en mission à l'étranger.
Expérience préalable dans une même activité souhaitée et connaissance de l'anglais indispensable.
Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6891 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

*annonce parlée**

Ingénieur d'application
Tests Automatiques

Importante société française développant des systèmes de technologie avancée dans le domaine des tests automatiques, recherche pour renforcer son service d'application, un Ingénieur Électronicien, diplômé d'une grande école ou université. Il participera aux études préliminaires et aux négociations et assurera l'interface technique entre les clients et l'entreprise pour des projets importants. Une bonne connaissance de l'anglais constituera un atout supplémentaire.

** Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre, conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez 763.11.15, référence 1190.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

---

conseil en informatique de gestion

MANAGER

Vous avez acquis au moins 3 ans d'expérience en tant que MANAGER au sein d'un Cabinet de Conseils ou d'une S.S.C.I.

VOUS ASSUREZ la définition, la gestion et la réalisation de projets dans le domaine de l'informatique de gestion à l'aide de moyens et grands systèmes : vous dirigez des équipes, participez aux pré-études et à la négociation des contrats.

NOUS VOUS OFFRONS la possibilité de vous exprimer pleinement et de réaliser vos ambitions en rejoignant l'équipe d'ingénieurs conseil de notre cabinet international en pleine croissance dont la réputation est due à la très haute qualité de ses services.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et rémunération souhaitée sous référence 10 310 M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris (en mentionnant le nom des cabinets auxquels vous ne souhaitez pas que votre candidature soit communiquée) qui transmettra

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

GROUPE INGÉNIEURS CONSEILS
H.E.C.-E.S.S.E.C.-E.S.C.
(ou équivalent).
Désirant s'orienter vers l'exercice d'une profession libérale dans les domaines du conseil aux entreprises.

Formation assurée par nos soins. Première implantation à TROYES.

Adr. C.V., (photo) n° 16232 sous enveloppe JEAN REGNIER PUBLICITÉ, 39, rue de l'Arcade, Paris-8e qui transmettra.

PORTE CHAMPERRET
Organisme Financement du Logement Social offre situation intéressante à

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF
HOMME ou FEMME

Ce poste de confiance conviendrait notamment à jeune diplômé enseignement supérieur, ayant 2 à 3 années activité similaire.

Connaissance comptabilité appréciée. Goût pour l'analyse et l'interprétation de documents chiffrés indispensable.

Adr. lettre manuscr. avec C.V. indiquant derniers émoluments perçus à B.E.O. sous référence 8.047, 3, r. de Téhéran, 75008 PARIS.

GESTION IMMOBILIÈRE
Syndic Gérance Transaction 91
RESPONS. d'AGENCE
ESC-ICH-DEC S-Lic Droit gestion ayant une première expérience. Rejoindre une équipe vous tente. Vous voulez réussir par votre travail. Un jeune PDG vous propose de participer à l'évolution des ses stés. Adr. C.V. photo ss réf. 5.157 MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, PARIS-2e.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE PARIS-16e recherche
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERC.
pr sect. TÉLÉCOMMUNICAT. et COURANTS FAIBLES. Expérience négociation contrats souhaitée.

Adr. C.V. et prét. à n° 20.802 Cont. Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Ced. 01 qui tran.

DACTYLOS RUSSE
IBM 82 CM, 770-81-33.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
GRANDES ÉCOLES
LOGICIEL TEMPS RÉEL
EXPÉRIENCE 2 à 7 ANS.
SALAIRES MOTIVANTS.
Envoyer C.V. sous n° 6.372 à : PRIAIRAL, 47, rue des TOURNELLES, 75003 PARIS ou Téléphoner au 806-50-00.

VILLE DE NOISY-LE-GRAND ville nouvelle 40.000 habitants recrute d'urgence pour son service INFORMATION
1 JOURNALISTE
Expérience secrétariat de rédaction et formation supérieure souhaitées. Rémunération de début : 5.600 F/mois environ. Adresser C.V. à Mme le Maire, secrétariat général 93160 NOISY-LE-GRAND.

CHASSEUR DE TÊTES
cherche pour diverses sociétés Paris, province et étranger COMMERCIAUX (attachés, inspecteurs, ingénieurs, technico, V.R.P., agents). Tél. matin, (1) 771-65-59.

P.M.E. INDUSTRIELLE Banlieue Nord Paris recherche
RESPONSABLE ADMINISTR. ET FINANCIER
Formation ESCAE, maîtrise de gestion, DECS. Expér. 3 à 4 ans contrôle de gestion, pratique de la mini-informatique indispens. Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 30.718 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Importante Société de conditionnement des eaux, recherche
CHIMISTES-MICROBIOLOGISTES
Hommes même débutants, niv. DUT ou BTS. Nombreux déplacem. Envoyer C.V. s/réf. 8.535 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

Ets sous contrat recherche
PROFESSEUR
ENSEIGNEMENT COMMERCIAL
et
PROFESSEUR
E.F.S.
SUPPLÉANTS
Adresser C.V., 36, avenue du Président-Wilson, 94230 Cachan.

Le Centre d'Informations Financières, recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du contact haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Pour R.-V. 553-20-00, poste 210.

Recrutons Paris - Province
INGÉNIEURS LOGICIEL
MINI ou MICRO, temps réel, langages évolués, orientation, téléphonie appréciée.
Tél. 563-17-27, p. 254 ou 255.

SOCIÉTÉ DE LOTISSEMENT SIÈGE SOCIAL A PARIS recherche pour l'une de ses filiales

DIRECTEUR COMMERCIAL

de formation supérieure

Age 35 ans minimum. Il aura pour mission en outre la diffusion et la commercialisation des terrains à bâtir, issus des lotissements réalisés par le groupe, mais aussi l'organisation de la recherche foncière.
A cet effet, il aura une grande expérience de l'animation d'une équipe de la négociation et des relations extérieures. Une parfaite connaissance de l'immobilier et de la législation sur l'urbanisme est indispensable.

Adr. C.V. + photo et prét. s/réf. 3.870 à PUB. GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 Paris qui transm.

Société de services mini et micro-ordinateurs recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Ayant une expérience d'une à deux années de vente de matériel ou service à des P.M.E.
Il sera responsable de la vente de systèmes micro-ordinateur clé en main et pourra rapidement prendre des responsabilités importantes dans une jeune société très dynamique.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à RÉGIE PRESSE, N° T 030738 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recrute

INGÉNIEUR-INFORMATICIEN
Diplômé SUPELEC.
Grenoble ou Toulouse. Connaissant traitement de textes et gestion de bases de données. 2 à 5 ans expérience.

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS
connaissances radar et techniques digitales pour rédaction de notices techniques.

Salaire intéressant.
Tél. pour rendez-vous : 281-93-44.

IMPORTANT CABINET FRANÇAIS D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE recherche pour ses bureaux de PARIS et LYON

DES COLLABORATEURS

Ayant au moins :
- D.E.C.S.
- 2 ans de pratique en cabinet.

Une langue étrangère sera appréciée.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
GDV 114, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

SERVICE DE DOCUMENTATION recrute

INGÉNIEUR EN SCIENCES DE LA TERRE
possédant formation ou expérience documentation pour gestion et exploitation bases de données informatisées.

LIEU DE TRAVAIL : BONDY.

Ecrire : ORSTOM
70, rue Route d'Aulnay, 93140 BONDY.

Sté d'expertise comptable 9e recherche
UN ASSISTANT
Il aura 2 ans d'expérience en cabinet, un DESC ou certificat supérieur et des notions d'anglais. Poste d'avenir. Env. C.V., prét. n° tél. sous réf. 180 à notre conseil
ELYANE MONJAUX
17, rue Turbigo, Paris 2e

INGÉNIEURS et TECHNICIENS
BTS ou DUT
1°) EN ÉLECTOMÉCANIQUE
2°) EN INSTRUMENTATION et RÉGULATION avec expérience en pétrochimie

Pour ces postes anglais courant expér. de chantier préférence. I.R.C. 233-19-04.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ TRANSPORTS MARITIMES Quartier CHAMPS-ÉLYSÉES recherche pour service ASSURANCES MARITIMES
JEUNE RÉDACTEUR (TRICE)
Poste nécessitant une formation en droit (niveau capacité). Une expérience des dossiers de réclamations sera appréciée.

Adr. C.V. et prét. à n° 21.326 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL Siège Etoile recherche
JEUNE DIPLOMÉ HF
IUT Gestion, Sciences Eco...

pour assurer : tenue de position, change, trésorerie. Anglais indispensable. Poste évolutif.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, sous la référ. 5.122, à MEDIA-SYSTEM 104, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ville de ROISSY-EN-FRANCE (Catégorie 5.000 à 10.000 habitants) recrute
1 RÉDACTEUR
pour le Secrétariat général (formation juridique ou économique souhaitée)
1 ADJOINT TECHNIQUE
pour seconder le responsable des services techniques
Pour ces deux postes, la préférence sera donnée à des candidats jeunes, diplômés de l'enseignement sup. et disposant d'un min. d'expér. professionnelle. Adr. candidature et C.V. détaillé à M. le Maire 95500 ROISSY-EN-FRANCE

AGENT DE CHANGE recherche
Spécialiste obligataire confirmé pour développer ses relations avec importante clientèle institutionnelle.
Ecr. s/n° 7.688 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société Fabrication Groupes Électrogènes recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Electro-Mécanicien E.S.M.E. Bréguet ou similaire pour poste sédentaire Gennevilliers. Préparation offres et suivi commercial.

Répondre sous n° T 030.750 M à : REGIE PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS spécialisé dans les équipements électroniques et électromécaniques

recherche pour sa DIRECTION TECHNIQUE PARIS

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

27 ans minimum.
Ingénieur électronicien ou électromécanicien avec expérience professionnelle indispensable en conception ou fabrication de « Matériel électronique moyenne et grande série ».

Adjoint au chef de B.E. électronique et en liaison avec les différents services, il devra, en partant des demandes clients, aboutir à la définition du produit, et participer avec les chefs de produits à la conception du produit et au suivi des essais.

Adr. C.V. et prét. à n° 21.194, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

CONSEILS EN ORGANISATION
recherchent
DIPLOMÉS
GRANDES ÉCOLES UNIVERSITÉS.
Une expérience professionnelle dans le conseil et/ou la familiarisation avec l'informatique seront appréciées.
Adr. lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions sous la référence 7.609 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ DE SERVICES en très forte expansion recherche
ÉLECTRONICIEN
CONFIRMÉ
D.U.T. ou B.T.S. exigé.
Responsable d'atelier de maintenance et conception d'appareillages nouveaux.
3 ans d'expérience minimum.
Lieu de travail : Z.I. Banlieue Sud

Adresser C.V. ss n° 21.225 à CONTESSE P., 20, av. l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
Cours de perfectionnement pour pupitreurs (système IBM) programmeurs (tous langages) commerciaux en informatique
Tél. : 205-24-63 - 241-83-83.

ENTREPRISE DE PRESSE CENTRE DE PARIS recrute
JOURNALISTES
spécialistes des questions économiques et de l'information sur les sociétés.
Adresser candidature avec réf. à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

PMI EN EXPANSION SPÉCIALISÉE DANS LE DOMAINE DES POMPES A CHALEUR ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR

recherche pour son siège commercial Evry

UN TECHNICIEN EN THERMODYNAMIQUE

de bon niveau BTS-DUT ou équivalent. Connaiss. et expériences souhaitées en chauffage et climatisation. Disponible pour déplacements fréquents en province.

Position cadre : directement rattaché à la Direction commerciale.

SA MISSION :
- Relations au niveau technique, avec les divers organismes officiels de la profession.
- Support des commerciaux sur le terrain par des interventions auprès de bureaux d'études, installateurs ou distributeurs spécialisés.
- Formation des techniciens et vendeurs de nos principaux clients.

Formation à nos produits assurée au départ.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 39.311.

Association pour l'Enseignement et la Formation des Travailleurs immigrés, recrute
2 conseillers pédagogiques pour animation et suivi pédagogique des équipes assurant formation en entreprises cours de quartiers, stages intensifs. Expérience nécessaire en alpha, mise à niveau, préfo. 6.000 F. brut mensuel + avantages. C.V., A.E.F.T.I., 7, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris.

Société de Négoce International Siège Social Paris renforce son département d'analyse et d'études économiques et recherche

économiste HF Réf 01

- ayant de solides connaissances des techniques d'analyse et de traitement des données;
- ayant préférablement une expérience de plusieurs années dans le domaine des productions agricoles. Une très bonne maîtrise de l'anglais est indispensable, la connaissance de l'espagnol est appréciée. Déplacements fréquents dans les zones de production.

statisticien HF Ref 02

Formation type ENSAE ou ISUP.
- maîtrisant les techniques de traitement des données et d'informatique;
- capable d'établir, pour le département, les programmes et leur traitement, et de participer à l'analyse des résultats. Une expérience professionnelle même courte, démontrant ces capacités est très appréciée. Familiarité avec l'anglais très souhaitable

Ces deux personnes constitueront des éléments essentiels d'une équipe de prévision à long terme, en cours de constitution

Lettre manuscrite et C.V. détaillé seront reçus par Média-System «Emplois et Carrières» 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

TRÈS IMPORTANT ORGANISME PARAPUBLIC DE PARIS recherche

CHEFS DE PROJET
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PROGRAMMEURS

pour développement d'applications comptables dans un contexte DB/DC.

Diplôme d'Etudes Supérieures en Informatique souhaité.

CHEF DE SALLE

justifiant d'une bonne pratique professionnelle de la gamme HB 66.

Envoyer C. V. détaillé et prétentions sous enveloppe, la seconde portant la mention « CANDIDATURE » à :
SOUS-DIRECTION DU PERSONNEL U.R.S.S.A.F. DE PARIS, 3, rue Franklin, B.P. 430, 93518 MONTREUIL CEDEX.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PUBLICITÉ PRESSE Quartier CHAMPS-ÉLYSÉES *recherche*

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Jeune, dynamique, bonne culture générale, 2 ans d'expérience, disponible, esprit d'initiative et d'équipe.

Env. C.V., photo et prétentions s/n° 478 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

PARIS-OUEST
Association sans but lucratif en forte expansion avec connexions internationales recherche :
SECRÉTAIRE DIRECTION BIL. FRANÇAIS-ANGLAIS
DEMANDONS : initiative, débrouillardise, goût des responsabilités, esprit pratique, forte adaptabilité, sens des relations publiques, grande disponibilité.
OFFRONS : travail varié et passionnant, esprit d'équipe fortement motivé, horaire adaptable, rémunération concurrentielle.
AGE INDIFFÉRENT MAIS EXPÉRIENCE NÉCESSAIRE
Discrétion assurée
Ecrire avec C.V. et prétentions à Mme HAAS, 51, rue Moulin-des-Prés, 75013 PARIS.

P.M.E. - NATION
CENTRALE ACHATS ÉLECTRODOMESTIQUE regroupant 36 adhérents recherche
SECRÉTAIRE COMMERCIALE CONFIRMÉE
- connaissance des produits,
- suivi des marchés,
- liaisons téléphoniques avec adhérents et fournisseurs,
- informations et calculs de prix,
- bonne sténodactylo.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo (retournée) + prétentions annuelles à :
LAMA S.A.
82, boulevard de Picpus, 75012 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
Leader mondial dans sa spécialité - Gare de COURBEVOIE-LA DÉFENSE recherche pour DIRECTION EXPORT
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
- Bilingue anglais.
- Sténo anglaise indispensable.
- Expérience service EXPORT souhaitée.

Adr. C.V. et prét. s/n° 21.070, Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

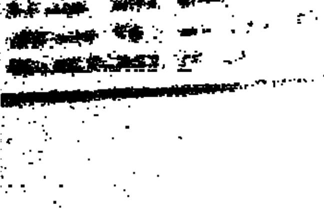
LA VILLE DE CACHAN recherche
UNE SECRÉTAIRE
très qualifiée pour le cabinet du Sénateur-Maire

Adresser candidature et C.V. à Monsieur le Maire, 8, rue Camille-Desmoulins, 94230 CACHAN.

Jeune journal professionnel recherche
J.F. SECRÉTAIRE
pour rédaction
Excellente dactylo pour frappe articles (mi-temps) et secrét. divers (doc., économie, etc.). Bonne culture générale souhaitée. Libre de suite. Envoyer lettre + C.V. à MEDIAS, 18, boulevard Montmartre, 75009 PARIS.

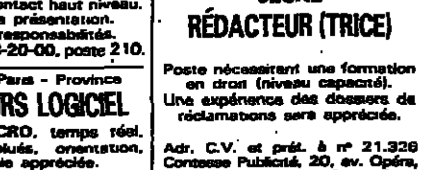
Association recherche
SECRÉTAIRE COMPTABLE.
niveau B.T.S.
- Secrétariat de l'association.
- Tenue de la comptabilité.
- Administration du personnel.

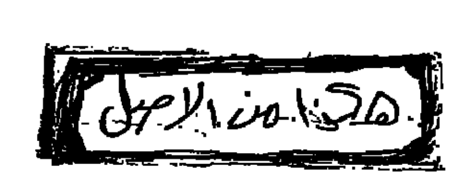
Envoyer lettre et C.V. au Club de Créteil, rue Charpy 94000 CRÉTEIL.











ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

DEMANDES D'EMPLOI

RESPONSABLE AU PLUS HAUT NIVEAU
INFORMATIQUE et ORGANISATION
dans un grand établissement financier décentralisé
EFFICACITÉ PROUVÉE
recherche situation analogue banque ou industrie
Discrétion absolue assurée.
Ecrire s/nº 2139, *le Monde* Publicité, service Annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

MÉDECIN DE CAMPAGNE

35 ans, habitué responsabilités médicales : urgences, petite chirurgie, médecine générale approfondie. Clientèle rurale importante tenue depuis 8 ans, pour compléter expérience professionnelle
cherche :
Emploi salarié ou libéral avec responsabilités au niveau du suivi des cas médicaux. Etranger possible si stable.
Recyclage anglais rapide si besoin.
Ecrire s/nº 2.093 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES
CHERCHE EMPLOIS pour EMPLOYÉS(ÉES)
de service commercial
connaissant la comptabilité usuelle et la dactylographie.
Disponibles fin janvier. Téléphoner au 547-18-30 poste 86.

Cadre expérimenté effectuant cycle intensif informatique recherche entreprise pour STAGE PRATIQUE non rémunéré de 6 semaines dans le cadre d'une analyse d'étude informatique.
Ecr. s/nº 6.234 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE HOMME 21 ANS
dégagé des obligations militaires
C.A.P. et niv. B.E.P.
TÉLÉCOMMUNICATIONS
COURANT FAIBLE
ch. emploi. Tél. : 959-38-12.

VRAI ADJOINT POUR GRAND P.-D.G.

38 ans, apportant :
- une formation supérieure complète (droit, Sc. Po.) ;
- une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes ;
- une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, client. française et internationale, marchés étrangers ;
- un esprit de synthèse, créateur et volontariste ;
- anglais + espagnol.

Connaissances allemand + italien.
Cherche :
Situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. ou poste de directeur dans P.M.I.-P.M.E. ou grande sté française ou internationale
Ecr. s/nº 6.233 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre supérieur ingénieur E.S.E., 46 ans, expér. direction, organisation, gestion, étudierait toutes propositions Paris.
Ecr. s/nº 2.134 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

U.S.A.

INGÉNIEUR MANAGER
Électronique
cherche poste délégué
20 ans expérience gestion, fabrication, marketing systèmes digitaux.
Négociateur niveau élevé transfert technologie.
M.B.A. E.E. I.T. total. bilingue.
Ecr. s/nº 2.082 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANTE DIRECTION EXP., maîtrise droit, IDA, études comm., éco., financ., anglais, sans resp., form. secrétaire, ch. situation stable PARIS.
Ecr. s/nº 7.846 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE anglais, 36 ans, recherche place stable, libre immédiat.
Ecr. s/nº 2.141 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMERCIALE

F. 40 ans, exc. présentation, goût des relations publiques, parfaite conn. des différentes tâches et problèmes de la vente
RECHERCHE
Sté avec direction responsable, dynamique et efficace souh. s'attacher ses services. Ecrire : HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, réf. nº 67972.

H. D.E.C.S. + Révision Comptable, *recherche missions France*, étranger.
Ecr. s/nº 2143 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire de Direction, 47 ans, bonnes présentation et éducation, niveau études supérieures, cultivée, efficace, consciencieuse, très bonne sténo-dactylo, grande expér. secrétariat,
cherche
poste Paris,
domaine littéraire, juridique, politique, artistique ou mode.
6.200 × 13. 354-81-32.

Journaliste, 37 ans, dix ans d'expérience, formation juridique, cherche place attaché de presse ou relations publiques dans collectivités ou entreprises privées.
Tél au 16 (21) 51-09-78.
Ecr. s/nº 7.698 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 23 ans, maîtrise droit privé, mention carrières judiciaires, ch. emploi stable chez avocat ou conseiller juridique.
Tél. 942-64-44, Paris R.P.

J.H., 31 ans, licence ès sc. éco., bac. G2, 5 ans d'exp. dans sté de négoce intern. en qualité de cadre admin., rech. poste dans service admin. ou compt., région paris., disponible rapid. Ec. à M. Speck, 8, allée de la Cascade, 92500 Rueil-Malmaison.

J.F. 35 ans, niveau DEUG, Secrétaire Documentaliste espagnol, anglais, cherche emploi entreprise, organisme fonction publique, presse, éd., France, étranger. A. Ficoteaux, 26, rue Chevert (7e).

H. 32 ans trilingue français, angl., allem. + suéd., ch. emploi TRADUCTEUR RÉDACTEUR, expér. traduct., rédact., négociation domaine contentieux, technique et technico-commercial.
Ecrire sous le nº T 030706 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MÉDECIN 30 ANS
Spécialiste rapports médecine/littérature. Thèse, articles, sens des contacts humains, anglais cour. Ét. ttes prop. (librairie, journalisme, éditions).
Ecrire sous le nº 6597 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. préparant DESS Droit Notarial, ch. stage chez notaire. Tél. 341-00-84.

Ingénieur informatique CNAM, 5 ans anal., prog., 4 ans resp. infor. + for. gest., compt. étudie propos. sur rég. Paris.
Ecrire sous le nº T 030696 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire, 22 ans, bac G1, exp. intérim pendant études sup., anglais, ch. poste stable SECRÉTAIRE BILINGUE dans importante société (Paris ou La Défense).
Ecrire sous le nº T 030724 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Fme, 37 ans, opératrice saisie, 18 ans expérience comptabilité, cherche place stable.
Ecrire sous le nº T 030733 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 40 ans. Formation supérieure, enseignement, spécialiste audiovisuel. ATTACHÉ de DIRECTION, chargé d'Etudes, enquête conjoncture, encadrement personnel, exp. gestion, administration. Esprit de synthèse, créatif et volontaire. Espagnol + angl. ch. poste responsabilités évolutif. Étudie ttes propositions. Disponible rapidement. Le Bouvier, 10, rue Thouin, 75005 Paris. Tél. 325-92-16.

J. Fme, 29 ans, comptable, 4 ans expér. cabinet, ch. place stable, banlieue Saint-Lazare. Tél. 410-12-57.

Docteur en Sociologie, 34 ans, allemand, résidant en France depuis 4 ans, spécialisé dans la sociologie d'art, cinéma culturel, trilingue franç., all., angl., ch. empl. dans *Sud France* (Côte d'Azur). Ecrire à A. GOTZ, 41, rue Mazarine, 75006 Paris.

ARCHITECTE, large exp. INGENIERIE, ch. poste responsable dans l'INDUSTRIE.
Ecrire sous le nº 6594 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 21 a., réf., bonne présent., C.A.P., B.E.P. secrét. sténodact., bil. anglais ccial. I.B.M. 82 CM ou Olivetti trait. de textes, TES 621, télexiste ch. emploi.
Ecrire sous le nº 030.715 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 34 ans et sup. asste direct. rel. extér. en conseil format. études, exc. présent ch. situat.
Ecr. s/nº 2.138 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Diplômée psychologie et linguistique 38 ans ch. place centre enfants ou similaire.
Ecr. s/nº 6.224 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE TECHNIQUE pour Extrême-Orient, ingénieur, 46 a., électromécanicien, génie clinique plomberie, exp. industrielle et bâtiment rech. poste contrôle supervision possédant visa et carte de travail en ARABIE SAOUDITE, dispon. immédiat. LHUILLIER, tél. : 365-11-61.

J.H., 38 ans, double licence Sciences Eco et Sciences Humaines + maîtrise + DEA Economie, formation supérieure électronique, expérience 10 ans, *cherche emploi* pour le Cameroun, le Gabon ou la Côte-d'Ivoire.
Ecrire sous le nº T 030.695 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Journaliste, 28 ans
Audiovisuel + presse écrite. Dipl. Sciences Po + D.E.A. Rel. internationales. Etudie ttes proposit. poste responsabilités *presse-information, niveau* national ou international.
Ecrire sous le nº 6.577 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

formation professionnelle

LE CENTRE DE FORMATION
ASTER INFORMATIQUE
forme
DE FUTURS ANALYSTES PROGRAMMEURS
qui, à l'issue d'une formation privée très complète (COBOL, BASIC, TÉLÉTRAITEMENT) d'une durée de quatre mois, se verront confier un poste au sein de notre SOCIÉTÉ ou d'ENTREPRISES CLIENTES.
BAC + 2 minimum
Adr. C.V., lettre manuscr., photo et dispon. au respon.
CENTRE DE FORMATION ASTER INFORMATIQUE
6, impasse des Deux-Cousins, 75017 Paris.

STAGE DE FORMATION DE 13 SEMAINES
GESTION INFORMATISÉE DES STOCKS
du 29 MARS au 25 JUIN 1982 pour cadres licenciés économiques, sous le régime de l'indemnité de formation.
AFRAMP : 874-78-87 ou 285-58-51.

L'INSTEP CEFRAS

Organise dans le cadre du diplôme d'Etat aux fonctions d'animateur (le DEFA) les formations suivantes :
- Psycho-pédagogie : 8 février, 14 mars 1982 ;
- Socio-économie : 15 mars, 9 mai 1982 ;
- Gestion-administration : 3 mai, 4 juin 1982.

Ainsi que des cessions de formation aux techniques gérontologiques et audio-visuelles.
Renseignements et inscriptions : Téléphoner à M. CELLIER au 665-74-40.

Cherchons RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE et ADMINISTRATIF pour centre de formation. Env. C.V. : ASPROFORC, 153, bd Haussmann, Paris-8e.

FORMATIONS INFORMATIQUES POUR INGÉNIEURS
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
205-24-63. Tous langages.
241-83-83 Scientifiques.
238-14-55 et gestion.
118, rue de Crimée, 75019.

capitaux propositions commerciales

Sté pleine expansion importatrice produits nouv. ss concur. rech. PARTENAIRE actif dispos. 300.000 F.
Curieux s'abstenir.
Ecr. Havas Bergerac 21888.

cours et leçons

ITALIEN DOCTEUR SC. HUM. donne cours italien tous niveaux. Tél. 751-09-51.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Canada, Afrique, Amériques, Asie) dem. la revue spécialisée MIGRATIONS (L M), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

travail à domicile

Spécialisée en rédaction et correction de textes littér. et autres, cherche trav. simil. Tél. 236-88-74.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. référ. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat., coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 & 893-30-02.

traduction demande

URGENT. J.F. TRADUCTRICE dipl. Univers., fr., angl., all. comm., éco., scient., ch. emploi traduct. salariée à domicile.
Ecr. s/nº 7704 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Cause double emploi, vends R4 F6 rallongé, année juillet 1980. 51.000 km. État parfait. 14.000 F T.T.C. Tél. : 436.85-35. Créd. poss.

de 12 à 16 C.V.

A vendre Chambord 1960. Véhicule de collection après expertise. 8.500 km. Prix : 12.000 F. Tél. : 959-04-67.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

RIVOLI VUE TUILERIE pied à terre except., 115 m², Serge KAYSER, 329-60-60.

2e arrdt

OPÉRA
Dans imm. réhabilité à neuf par architecte spécialisé STUDIOS et 2 Pièces, livrables de suite à partir de 350.000 F. Sur place 1, RUE MONSIGNY, ts les jours 10-12 h 30 et 14-17 heures, 261-15-15 - 522-95-20.

4e arrdt

ILE-SAINT-LOUIS
Chaleureux pied-à-terre 35 m² tout cft. poutraison cheminée clarté, 326-22-63.

MARAIS, imm. pierre de t., XVIIe, très belles surfaces de 50 m² et 35 m². A aménager. Possib. duplex, 272-40-19.

5e arrdt

PANTHÉON
dans bel imm., avec ascenseur, duplex, liv., 2 chbres, cuis., w.-c., en cours d'aménagement. Téléphone : 562-41-28.

PANTHÉON. Imm. 17e, bel appt., 85 m², décorat. époque, boiseries, poutres, cheminées + studio 26 m². T. 589-49-34.

VAL-DE-GRACE. Imm. classé. STUDIO tout confort, calme, 187.000, 325-97-16.

PANTHÉON, 1er étage, 5 PIÈCES, cuisine, s. de bains, bail 3 ans, à juin 1983, 106 m². Prix 1.000.000 F. — 285-32-32.

Mº CENSIER. 2 PIÈCES.
IMM. RÉCENT. TT CONFORT. 8e étage, entrée, cuisine, bains. PX INTÉRESSANT. Terrasse. 2, square ADANSON. Mardi, mercredi, de 14 h à 17 h.

6e arrdt

ODÉON
Dans très bel immeuble d'angle en cours de réhabilitation GRAND STANDING du STUDIO au 3 PIÈCES. Tél. : 522-95-20.

RUE DE SAVOIE, GD STUDIO + mezzanine, particulièrement soigné, caractère, cheminée. Téléphone : 633-38-80.

ASSAS-PORT-ROYAL, part. vd 3 p. tt confort, calme. 575.000 F. Tél. 325-10-05.

COURS ROHAN Except., imm. 17e, 3 p. + véranda + terras. charme. 1.950.000. 325-89-35.

ST-GERMAIN, gd liv., 2 chbres + studio indép., park. dble expos., 1.500.000, 325-89-35.

ODÉON, bel imm. pierre-de-t. 2e ét., balc., pied à terre ou gd stud. 60 m², 700.000 F, possib. service, 100.000 F, 705-31-13.

CŒUR ST-GERMAIN-DES-PRÉS Loft grenier aménagé 1.180.000 Marnier 222.89-50.

8e arrdt

EUROPE
90 m² - 480.000 FRANCS
Bel imm. p. de t., tapis escalier, occupé, loi 48. Tél. 503-12-13.

RUE LABORDE
2 pièces sur rue avec grande cuis. 33 m² environ + grenier. Petits travaux à prévoir. 4e ét. sans ascenseur. 260.000 F. CAB. DESLANDES. 293-64-78.

12e arrdt

PORTE DORÉE, 4 pièces, refait à neuf, 2e étage, visite sur place les 19 et 20, de 13 heures à 17 heures, 18, rue du Colonel-Oudot. — Téléph. : 257-03-03.

13e arrdt

PLACE ITALIE. 1er, rue calme, CHARMANT STUDIO, tt cft, clair 155.000 F. tél. : 296-00-45.

GOBELINS gd 2 p., tt cft, excellent état, ét. élevé, 390.000. T. 325-97-16.

14e arrdt

MAINE-MONTPARNASSE
Propriétaire vend dans immeuble entièrement réhabilité, STUDIO/Jardin, 395.000 F. 2/pces à partir de 450.000 F. FINITIONS PERSONNALISÉES Tél. 288-84-74 - 522-95-20.

Bd Montparnasse
3 pces, 63 m², calme, soleil, 630.000 F. Tél. 833-78-87.

MONTPARNASSE 354-42-70
STUDIO 120.000 F.
Rapport intéressant, tt cft.

ALÉSIA-PLAISANCE 180 m²
TERRASSE 90 m²
Plein ciel. Tél. 354-95-10.

DENFERT-ROCHEREAU (près) part. à part., beau 2 p. bs, cuis. équip. cft. parf. état, soleil vue dégagée ét. élevé, imm. 1976, grand stand. Téléphone : 327-68-61

15e arrdt

RUE DE LA CONVENTION près Beaugrenelle, pierre de t. asc., 4 p., cft, 840.000 F + service, tél. : 577-96-85.

CHARLES-MICHELS PRÈS SQUARE, part. vd 2 pces, tout confort, 39 m², 8e étage, ascenseur, px 375.000 F. 579.10.50.

Croix-Nivert, petit studio équipé. Tt cft, 1er ét., 95.000 F. Téléphone : 526-00-35.

16e arrdt

MAISON DE LA RADIO
Splendide séjour + chambre, tout confort, 78 m² + *Studio de service*
GARBI, téléphone : 567-22-88.

TROCADÉRO - 150 m²
Appartement de réception, 2/chbres, parking, chbre serv., immeuble grand standing. GARBI, téléphone : 567-22-88.

XVIe TROCADÉRO
DANS MAGNIF. IMM. PIERRE DE TAILLE, VUE IMPRENABLE
5 PIÈCES, 190 m²
(récept. 54 m² + 2 chbres + un studio en DUPLEX indépend.).
A RÉNOVER
PROFESSION LIBÉRALE AUTORISÉE
+ chbre de service avec ascens.
PRIX 1.675.000 F.
Me voir mercredi, jeudi 14/18 h. 38, RUE DE LUBECK.

AUTEUIL 125 m²
6e étage, asc., gd 4 p., verdure, 1.300.000. Eicher, 359-99-69.

17e arrdt

ETOILE s/jardin fond cour MAISON 2 APPTS
Living + chambre 45 m², tt cft, à chaque niveau, 550-34-00.

78-Yvelines

BUC près de VERSAILLES b. 5 p. vue jardin 440.000 F. MAT IMMOBILIER 953-22-27.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE métro près BOIS gde récept., 3 ch., jdinet RÉNOVATION de QUALITÉ. Px 1.400.000, 603-60-08.

BOULOGNE, résidentiel immeuble grand standing, 2 pièces, balcon, verdure. EXCLUSIVITÉ SANTANDREA 260-67-36/66.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ (résidentiel)
av. SAINTE-MARIE, gd studio dans belle résidence moderne, cuisine équipée, confort, loggia. 470.000 F. Delfiel 346-95-27.

ST-MANDÉ (résidentiel)
5 P., dans bel immeuble pierre de taille massive. Bonne distribution, soleil, 2 parking. 900.000 F. DELFIEL : 346-95-27.

A vdre part. à part. appt 4 p., prox. RER et ts coms. Libre de suite. T. 663-28-65 le soir.

Province

(03) VICHY. Rénovation exceptionnelle, CARACTÈRE. Du 2 p au 4 p. Px lancement. Téléphone : 16 (1) 263-08-25 et : 874-43-98 après 20 heures.

Etranger

NEW-YORK CITY
Très belle zone résidentielle. Récent condominium de luxe, libre Printemps 1982
Appartements de 3 (1 chambre) à 10 pièces (6 chambres) et toutes tailles intermédiaires. Quelques duplex Penthouses avec vue panoramique
Prix d'achat :
330.000 à 3.500.000 dollars.
Pour plus d'information, appeler
JERRY KIERUS COMPANY
19 - 1 (212) 888 01 04
ou écrire : P.O. Box 4220, Télex 128.285 KRESUS
• Grand Central Station
NEW-YORK NY 10017
U.S.A.

appartements achats

RECHERCHE 2 à 4 pces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE. Recherche, urgent, 2 à 3 pces, Paris, avec ou sans travaux. Mme LEULIER, tél. 281-39-78, ou le soir au 900-84-25.

URGENT RECHERCHE
3 à 5 pces, tt cft, 8e, 16e, 17e, Rive Gauche. M. MICHEL SOGEVIM. Tél. : 293-36-82.

appartements occupés

366 bis, rue de VAUGIRARD Mº Convention ou Pte Versailles, mise en coppté d'un imm. 1930 pierre de t., asc., concierge, garage en ss-sol.
1) BEAU 4 p., 101 m², tt cft, pl. soleil, chbres au calme. Occupé dame seule 80 ans.
PRIX : 710.000 FRANCS.
2) Appt identique avec bail échu et libérable en juin 1983. Prix : 800.000 F. Voir pptaire s/pl. mercr., 15 h 30/17 h 30.

locations non meublées offres

Région parisienne

PRÈS SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
VILLAS NEUVES ILE-DE-FRANCE
Séjour double avec mezzanine, 4-5 chambres, 3-4 bains, lingerie, nombreux placards, garage 2 voit., terrain 900 m² environ. Libre de suite 5.000 F/mois.
KATZ - 741-33-33

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillon pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

Ch. appt 3/4 p. (80 m²) Maisons-Laffitte/Mesnil-le-Roi, p. mois de mai. Px max. 2.200 F. Tél. 912-09-21 après 19 h.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

immobilier information

Pour ACHETER ou VENDRE Directement sans Commission 764-93-42
L'Ordinateur Immobilier.

bureaux

Locations

BUREAUX MEUBLÉS
Sièges de Stés av. secrétariat. Tél., télex toutes démarches pour création d'entreprise.
ACTE S.A. 261-80-88+
BORDEAUX (56) 81-96-80
TOULOUSE (61) 42-14-40

BUREAUX MEUBLES
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secret - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét - délais rapides
ASPAC 293.60.50

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L., R.C., R.M.
Constitution de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique
355-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e
TÉLEX - SECRÉTARIAT
CONSTITUTION SOCIÉTÉ
AGECO - 294-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L., R.C., R.M.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous servs.
Permanence téléphonique
355-17-50.

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
Sièges sociaux - bureaux
CRÉATION SOCIÉTÉS
A.F.C. - 359-20-20

locaux commerciaux

A SAISIR - EXCEPTIONNEL SANS COMMISSION - BAIL A CÉDER. Loyer mensuel : 10.300 F, ch. compr. 170 m², 7 bureaux. Reprise installation téléphonique 7 postes, 3 lignes. Bail : 9 ans expirant 31-12-83. Libre début février 1982. 24, rue Pierre-Sémard, 75009 Paris (1er étage). Métro : Cadet ou Poissonnière. Tél. 280-61-98, 10 à 17 heures.

A louer
LOCAL COMMERCIAL
front de mer
PALAVAS (34)
360 m² sur rez-de-chaussée. Entresol, terrasse en plus possible.
Conviendrait brasserie pour société plan national ou chaîne hôtelière.
Ecrire HAVAS MONTPELLIER nº 197.746 qui transmettra.

fonds de commerce

VENDS FONDS BAR-REST., 36 pl., 19, bd Belleville, 75011 Paris. Tél. 806-22-54 - 664-81-87.

pavillons

LE VÉSINET 15' RER, maison de caractère 1.000 m² terr., 145 m² habit. 1.750.000 F. Agence ROYALE. 950-14-60

CHATILLON, limite CLAMART, PAVILLON 10 p., sur 465 m² de jardin. Prix : 1.200.000 F. Tél. 645-34-31 ou 645-96-46.

villas

PARC DE SCEAUX
R.E.R., très résidentiel, calme, villa Mansart, salon, s. à manger, cheminée, boiserie, gde cuisine, 4 chambres, 2 bains, grenier, s/sol total, garage, joli jardin dessiné et arborisé.
KATZ, 741-33-33.

maisons de campagne

Part. vd région du Mans (72), maison de 120 m², 5 p., 2 s. de bs + garage, chauffage électrique, terrain aménagé 1.000 m², 360.000 F. Tél. 16 (7) 872-63-76.

propriétés

Société recherche en
CAMARGUE
grande propriété d'agrément.
Ecrire : STIIM - Tour Méditerranée, 65, av. J.-Cantini, 13298 MARSEILLE CEDEX 6.

GARCHES, 3' golf St-Cloud. Résidentiel, ravissante maison particulière, 800 m² terrain sur 3 niv., 265 m² hab. + terr. + balcon. Téléph. : 706-31-13.

terrains

Vds terrain 2.400 m² env. à VENCE, exposition Est-Sud. Construction possible 250 m².
Ecr. : HAVAS MARSEILLE sous nº 92.035.

viagers

FONCIAL VIAGERS
19, bd MALESHERBES, 8e
266-32-35. SPÉCIALISTE
43 ANS d'expérience, étude gratuite, rente indexée.

8e, Fg-St-Honoré-Matignon Bureaux 105 m², tt cft, 3e ét. Gar. 2 têtes 81-73 a. Bouquet + rte. 15.000 F/mois. LIBRE. 763-66-79 & 490-72-15.

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

6e VAVIN. Atelier artiste, 140 m², occupé homme 75 ans, 350.000 F + 5.200 F mensuels.
F. CRUZ, 266-19-00

Victor-Hugo, 3 p., 100 m², 450.000 F + 5.000 F. Occupé femme 74, bel imm. 266-19-00.

Le Monde
Ile-de-France
Vingt et une cités dans du bidonville

Le Monde

régions

Ile-de-France

DU NEUF DÉJA PAUVRE

Vingt et une cités dans la hantise du bidonville

RÉUNIE vendredi 15 janvier à l'initiative du préfet de région, M. Lucien Vochel, un groupe de travail associant élus et administrations, tant départementaux que régionaux, ainsi que des représentants de neuf ministères, a décidé de s'attaquer, dès cette année, à la réhabilitation de vingt-deux « îlots sensibles », ces quartiers « physiquement et socialement dégradés » en Ile-de-France. La volonté régionale rejoint une des grandes priorités du gouvernement.

De « la Grande-Borne » à Grigny (Essonne) à « la Rose-des-Vents » à Aulnay-sous-Bois en passant par la ZUP de Surville à Montereau (Seine-et-Marne) et « le Val-Fourré » à Mantes-la-Jolie (Yvelines), le mal est bien connu. Même s'il n'a pas (encore ?) atteint en région parisienne la même gravité que dans la banlieue lyonnaise. Les grands ensembles, construits à la va-vite et à l'économie dans les années 1950 et 1960 pour résorber la crise du logement, accueillir les ouvriers parisiens chassés des meublés et des logements sordides des arrière-cours par la spéculation immobilière et reloger les miséreux jusqu'alors entassés dans les baraques en planches posées sur la boue des bidonvilles, ont tous mal vieilli. Mais certains ont, plus que d'autres, souffert des outrages du temps.

Il a suffi que les immeubles se dégradent particulièrement, que les trop rares plantations ne réussissent pas à faire oublier la platitude de la terre d'Ile-de-France, qu'aucun effort n'ait été fait pour raccrocher la nouvelle cité aux vieux villages et aux moyens de communication, que quelques familles mal préparées à la vie collective perturbent les habitudes des autres pour qu'un quartier entier bascule. Ceux qui le peuvent le fuient pour les lotissements de maisons individuelles, jugés plus accueillants. Pour les remplacer, les organismes H.L.M., propriétaires des logements, ne trouvent que plus misérables qu'eux. La paupérisation du quartier est en route, s'aggravant de plus en plus vite, comme une boule de neige grossit en dévalant une pente.

La crise économique n'a fait qu'aggraver la situation. Il est déjà bien difficile de trouver du travail pour un jeune Métropolitain, mais la tâche est pratiquement impossible pour un adolescent maghrébin ou originaire des territoires et départements d'outre-mer, sans formation professionnelle, l'école n'étant guère adaptée à son niveau culturel. Que faire alors, dans ces quartiers sans vie, quand on n'a pas de travail ? S'y promener en bande, affirmer sa personnalité en faisant état de sa force physique... La délinquance est vite là. Les derniers « petits Blancs », épouvantés, fuient...

La santé des enfants

Aujourd'hui, il y a une centaine de ces quartiers dégradés en Ile-de-France. Plus de cent mille familles y vivent. Il devient urgent de s'attaquer au dossier, de rompre un cercle infernal qui pourrait un jour dégénérer en émeute. Les bidonvilles de 1968 n'étaient pas acceptables ; les « îlots sensibles » de 1982 ne le sont pas plus. Tout le monde — ou presque — est d'accord ; reste à trouver une solution. La commission nationale présidée par M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble et député socialiste, va s'y atteler. Le groupe de travail du préfet de région aussi ; tous les deux étant bien décidés à travailler en bonne intelligence.

Les préfets et les présidents de conseil général des huit départements d'Ile-de-France ont sélectionné — en accord avec les maires — vingt et un quartiers où une action immédiate est possible pour redonner goût à la vie à leurs quelque deux cent mille habitants. La lecture des fiches préparées pour la réunion du vendredi 15 janvier est éclairante : *« L'humidité, le manque de chauffage et les mauvaises conditions d'hygiène semblent être responsables de la mauvaise santé des enfants » ; « On tire à la carabine sur les femmes et les enfants à la sortie des écoles » ; « Des enfants de douze ans se droguent » ; « Les caves, inutilisables, sont devenues des lieux de passe » ; « Située sur le plateau, à 3 kilomètres de la ville ancienne, elle en est séparée par deux rivières et une route à grande circulation ; » « Douze mille six cents habitants ; 40 % d'étrangers et 20 % originaires des DOM-TOM » ; « Presque partout, absence d'antenne de l'Agence nationale pour l'emploi... »*

Que dire de plus ? Le problème paraît insoluble. Il y a 15 % d'étrangers en Ile-de-France ; leur misère fréquente les expédie, en grand nombre, dans ces quartiers défavorisés où ils retrouvent tous les exclus de notre société, toutes ces familles *« lourdes »* — horrible jargon administratif, — dont tous les organismes H.L.M. se débarrassent en les envoyant dans ces « îlots sensibles » devenus des dépotoirs. Contre cette ségrégation de fait, il sera bien difficile de lutter, à une époque où chacun tente plus d'envoyer « ses pauvres » chez le voisin que d'accepter que joue, là aussi, une réelle solidarité régionale.

Hors des lourdeurs administratives

Mais il est possible au moins d'atténuer les effets de cette concentration de misère. Certes, il faut souvent s'attaquer au « bâti », à la qualité des immeubles. Les opérations « Habitat et vie sociale », lancées en mars 1977, ont commencé à le faire avec un certain succès, atténué, il est vrai, par la bataille politique autour du conventionnement. Déjà seize mille logements ont été traités ou sont en cours de travaux, en région parisienne, l'Etat y ayant consacré 176 millions de francs. Mais aujourd'hui il faut aller au-delà. Il ne sert à rien d'améliorer le logement si les causes de sa dégradation ne sont pas supprimées.

Le groupe de travail régional l'a parfaitement compris. Il faut aussi qu'un autobus permette à l'infirmière de Bichat, qui habite à Aulnay-sous-Bois, de quitter son domicile autrement qu'à travers champs pour arriver à 7 heures du matin à l'hôpital. Il faut des instituteurs parlant l'arabe ou le portugais pour enseigner dans des classes où se retrouvent parfois dix-huit nationalités différentes. Il faut des animateurs locaux et des lieux de rencontre — autres que des caves — pour ces jeunes qui ont envie d'écouter ou de jouer de la pop-music. Il faut des conseillères pour aider toutes ces femmes entassées dans des appartements si peu conformes à leur style de vie traditionnel. Il faut des policiers pratiquant l'îlotage pour que cesse de régner la peur, des policiers de type *« gros costaud débonnaire sans arme »*, explique Ahmed Gonzales dans une rédaction où la plume lui fut tenue par les fonctionnaires de la Direction régionale de l'équipement.

De tout cela, les fonctionnaires présents autour du préfet de région, vendredi dernier, ont parfaitement pris conscience. D'autant que finalement les besoins ne sont pas considérables, surtout comparés à l'enjeu : moins de deux cent cinquante policiers, cent vingt travailleurs sociaux, quelques « écrivains publics », une centaine d'enseignants, etc.

Mais cet effort ne servira à rien s'il n'est pas soutenu par une réelle volonté communale. D'où l'idée de M. Vochel de demander aux maires concernés de désigner un adjoint *« si possible habitant le quartier »* pour coordonner toutes ces actions. Car toutes ces opérations qui demandent moins d'argent que de cœur ne doivent surtout pas s'ensevelir dans les lourdeurs administratives.

Surtout, elles sont vouées à l'échec si les jeunes adolescents désœuvrés de ces cités ne trouvent pas très vite une activité. Là aussi ces « îlots sensibles » doivent être prioritaires dans les stages promis par le premier ministre. Ne pourrait-on déjà leur confier les travaux de réhabilitation de leur quartier ? S'il faut pour ce faire, « oublier » quelques règlements administratifs, le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ? Déjà des jeunes d'Aulnay-sous-Bois sont prêts à créer une coopérative ouvrière.

C'est une difficile bataille qu'engagent le gouvernement et le préfet de région. Malgré leur détermination, malgré l'argent qui pourra y être consacré, ils ne peuvent être sûrs de gagner. La bonne volonté ne peut suffire pour s'attaquer à un tel phénomène de société. Mais si elle est perdue les séquelles seront terribles.

THIERRY BRÉHIER.

Paris envoie ses déshérités à La Courneuve

« *LA COURNEUVE ! Nous gérons quatre-vingt-cinq mille logements, et on ne me parle jamais que de La Courneuve !* » M. Louis Morel, directeur général de l'Office d'H.L.M. de la Ville de Paris, est très irrité. Il ne veut pas recevoir de journalistes, ni répondre aux questions, à propos de cet ensemble de quatre mille logements construits par l'Office de 1963 à 1968, sur des terrains maraîchers, aux portes de Paris. Il préfère attendre que les discussions en cours avec la commune et avec l'Etat aient abouti à des choix.

Bien sûr, on a parlé de démolir certains immeubles. *« Mais qui financera ? »*, demande M. Morel qui ne veut lancer aucune rénovation, ou démolition, avant d'avoir réglé le contentieux qui traîne depuis dix ans avec l'entreprise de construction (qui a d'ailleurs fait faillite). *« C'était en 1963*, explique le directeur de l'Office, au téléphone. *On expérimentait des procédés de préfabrication lourde qui n'étaient pas encore très au point, mais qui ont rendu des services ensuite. Il faut se reporter au contexte de l'époque. On présente toujours La Courneuve comme le type même des grands ensembles qu'il ne fallait pas faire. Mais on les a faits. Et on était bien contents de les trouver ! »*

Il n'empêche que la cité des « 4 000 », la cité sans nom, sinon ce chiffre tout rond qui en dit long, cumule bien des difficultés propres aux grands ensembles. Et qu'il n'a pas été nécessaire d'y brûler des voitures, l'été dernier, pour qu'elle reçoive la visite, en septembre, de M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement. Ni pour qu'on s'apprête à l'inscrire dans la liste prioritaire retenue par la commission Dubedout, dont fait partie le maire communiste de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), M. James Marson.

Les barres de La Courneuve sont loin d'atteindre le record détenu par le Haut-du-Lièvre, à Nancy — la plus longue n'a « que » 180 mètres de long, — et leur couleur bleu-gris a dû inspirer des descriptions lyriques aux architectes. Mais elles « barrent » le ciel de leur platitude, d'où n'émergent, pour tout décor, que des balcons peints en blanc, régulièrement espacés, au dixième étage... à la hauteur de l'échelle des pompiers.

Il y a quatre grandes barres. La plus dégradée, la plus mal famée, est celle qui porte le nom de Debussy. Pour mêler les populations, on y a installé les vieillards émigrés du dix-neuvième arrondissement : parfois, ils se retrouvent seuls, à leur étage, les autres locataires ayant fui. Debussy, c'est le point extrême, l'immeuble que l'on voudrait démolir, comme un symbole.

Une « galère »

Dans les barres, il y a *« jusqu'à trois cents personnes par escalier »* fait remarquer M. Maurice Bernard, conseiller municipal, qui habite depuis toujours les « 4000 » et préside l'amicale des locataires. Quand il y a un drame (six suicides l'an dernier) tout le monde le sait tout de suite.

Et parfois de ces escaliers délabrés, peinturlurés, où règne une forte odeur d'urine, on s'étonne presque de voir sortir des gens correctement habillés, des jeunes femmes coquettes, des locataires « normaux », qui promènent leurs enfants, font leurs courses.

Pourtant, *« les appartements sont bien »*, dit Mme Rouet, qui est rentrée la première rue Renoir, le 15 mai 1963.

Les appartements sont « bien », quand ils n'ont pas, en façade ou d'un étage à l'autre, une fissure béante, résultat d'une mauvaise conception qui a mal prévu le « jeu » de la dilatation pour ces panneaux de béton de 6 mètres de large qui ne résistent pas aux chocs thermiques. Pour résoudre le problème, il faudrait pratiquement construire de nouvelles façades, pour protéger celles-là, et les coûts de réhabilitation ont été évalués à 65 000 francs par logement.

Pourtant, les équipements sont présents : un centre médical et social, des boutiques (beaucoup ferment, mais l'ensemble se tient à peu près), un centre culturel et une piscine. C'est plutôt l'état des espaces communs, l'atmosphère d'insécurité, surtout la nuit, et la concentration des « graines de violence » qui rend la vie si difficile aux dix-sept mille habitants des « 4 000 ».

Formée à l'origine, pour une petite moitié, de rapatriés d'Afrique du Nord, la population de la cité n'est évidemment pas aussi diversifiée que dans une ville ordinaire. Les enfants et les jeunes sont très nombreux : 46 % des habitants ont moins de dix-neuf ans. Un chef de famille sur deux est ouvrier et 40 % des femmes travaillent. Plus de la moitié des familles reçoivent l'aide sociale et 6 % ont des dettes de loyer de plus de 10 000 francs, tandis que 45 % ont un retard de 2 000 francs, correspondant par ailleurs à une action organisée de l'amicale des locataires

Les étrangers représentent 17 % des familles : beaucoup de travailleurs maghrébins au départ, un mélange plus complexe aujourd'hui. *« C'est la tour de Babel »*, dit un commerçant qui habite la cité depuis le début et qui fait partie de cette génération qui a longtemps espéré que les conditions de vie s'amélioreraient, qui *« y a cru »*, et qui constate, depuis quelques années, au contraire, une dégradation rapide.

L'augmentation du chômage, qui rend les gens plus agressifs et les jeunes plus désemparés, l'absence de réparations et même d'un entretien correct, enfin la situation particulière de ce déversoir commode pour la Ville de Paris, qui peut caser à La Courneuve les populations rejetées de la capitale, ont aggravé le malaise.

« Les habitants sont captifs », note un responsable. Et la municipalité de La Courneuve n'a pas la maîtrise de la gestion de cet immense quartier qui abrite 43 % de sa population totale. *« Nous pouvons attribuer trente logements par an, et nous n'arrivons évidemment pas à les placer »*, affirme M. Bernard.

Un dossier politique

Le dossier est politique. Le conseil municipal de La Courneuve a voté, en décembre, une délibération demandant que la cité des « 4000 » lui soit dévolue par l'office de la Ville de Paris. Elle estime à 40 000 francs par logement les sommes restant à amortir et qu'il faudrait donc rembourser.

La négociation n'est pas encore ouverte, et il est vraisemblable que ni M. Chirac, maire de Paris, ni son adjoint, M. Jean Tibéri, président de l'office, ne l'entendent de cette oreille. L'ensemble de La Courneuve est particulièrement bien placé, aux portes de Paris et relié par le train à la gare du Nord. Il est commode pour la Ville de Paris, estime un technicien de La Courneuve, de *« s'en servir comme d'un sas tout en espérant utiliser autrement les terrains quand les dépenses seront amorties. »*.

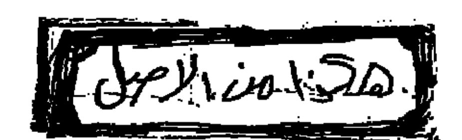
Mais il est anormal qu'une commune, quelle qu'elle soit, soit pratiquement gouvernée de l'extérieur, par un propriétaire foncier qui a tout pouvoir de lui envoyer les habitants de son choix. Et il est vraisemblable qu'un accord devrait être recherché pour qu'au moins les attributions de logements soient décidées par les deux partenaires.

Sans attendre, des projets d'urbanisme ont été imaginés. La commune souhaite faire démolir environ quinze cents logements, pour en construire d'autres et réorganiser le quartier autour de rues et de places urbaines, mieux reliées au reste de la ville et surtout à la gare, qui doit par ailleurs être reconstruite. Elle a organisé un concours qui sera jugé le 27 janvier et dont les maquettes sont exposées jusqu'au 17 février sur place.

La nécessité de démolir, pour provoquer un « choc psychologique », montrer que le quartier change, est soutenue par les autorités départementales, et elle correspond à ce qu'avait affirmé M. Pierre Mauroy, lors des assises du logement social, en octobre dernier. *« Il faut savoir couper sa main droite, quand on a fait des logements dégueulasses, même si ce sont par malheur les plus récents »*, dit-on à la direction départementale de l'équipement.

La direction de la construction, au ministère de l'urbanisme, ne partage pas cet empressement, craignant d'être assaillie de demandes de toutes parts. Cette *« attitude d'exorcisme, de Savonarole qui veut détruire par le feu, nous semble excessive »*, dit-on Quai de Passy. Le ministère propose plutôt de commencer sur un petit secteur, en mêlant les différentes interventions et en ne démolissant qu'une centaine de logements. M. Quilliot a visité les lieux mais n'a pas pris officiellement position. La commission Dubedout, le ministère et la mairie de Paris auront à débrouiller ce dossier difficile, qui se chiffre par centaines de millions de francs.

MICHÈLE CHAMPENOIS.



TRANSPORTS

Un marché de sept navires pour 7 milliards de francs

Tous les constructeurs de méthaniers ont les yeux fixés sur l'Australie

On n'avait plus vu ça depuis des années : les chantiers navals européens (suédois, allemands, belges, français) proposer à des armateurs, pour des grands navires méthaniers de 125 000 m3, des prix moins élevés que les offres japonaises ! Les offres des premiers tournent autour de 180 millions de dollars pièce, alors que les cotations japonaises sont plus proches de 200 millions de dollars.

Il est vrai qu'il s'agit d'une affaire et d'un marché considérables pour l'ensemble des constructeurs navals du monde entier, et notamment pour les quatre grands chantiers français et les deux *sociétés d'ingénierie* ayant acquis de longue date une réputation internationale dans la construction des méthaniers : Technigaz et Gaz Transport.

Les Australiens et des compagnies pétrolières ont en effet découvert d'importants gisements de gaz « off shore », à l'ouest du pays, à quelque 150 kilomètres de la ville de Dampier. Ils prévoient d'y construire une usine de liquéfaction du gaz naturel qui srait exporté vers le Japon par grands méthaniers (une autre partie de la production du gisement, 50 % environ, étant acheminée par gazoduc, sur 500 kilomètres, vers la zone industrielle de Perth, au sud-ouest de l'Australie).

Plusieurs importateurs japonais ont signé une lettre d'intention *pour l'achat de quelque 10 milliards de mètres cubes de gaz à* partir de 1986. Cette lettre devrait être confirmée, dans les prochaines semaines, par un contrat en bonne et due forme, lorsque *tous les détails — de prix notamment —* auront été réglés.

Pour l'acheminement de ce gaz, sept navires de gros tonnage sont nécessaires : Shell en aurait deux, la firme australienne Broker Hills Property deux, B.P un, Caltex un, et un pool d'armateurs japonais le dernier. Pour mettre en service la chaîne de transport maritime en 1986, il faudrait que les commandes *soient passées en 1983*. Voilà pourquoi armateurs, chantiers et sociétés d'ingénierie fourbissent leurs armes financières et techniques, car si l'affaire ne capote pas en chemin *il s'agira, dans le domaine du* transport de méthane liquéfié, de l'affaire du siècle. Un marché, d'ailleurs, qui après avoir nourri des espoirs considérables vers les années 1970, a provoqué bien des déceptions dont ont été victimes notamment des importateurs américains (El Paso) et des armateurs français, norvégiens ou britanniques.

Plus de dix grands méthaniers sont actuellement « à la chaîne » pour avoir été construits trop tôt ou en pure spéculation.

« *Mais par chance*, explique M. Petit, gérant de Gaz Transport (1), qui revient d'une mission en Australie, *les promoteurs du projet australien veulent des navires nouveaux. Ceux qui sont actuellement disponibles sur le marché ne leur conviennent pas. Ils veulent des navires à faible évaporation et relativement lents pour ne pas consommer trop de fuel. Les sept navires prévus auront donc des spécifications complètement nouvelles.* »

La compétition va se jouer entre cinq détenteurs de licences *spécifiques pour la construction* des méthaniers : deux techniques proposées par Technigaz, une par Gaz Transport, une autre de Gaz Transport associé avec MacDonnel Douglas et la dernière, redoutable pour les ingénieurs français, dénommée MOSS (*norvégienne*). Chacune de ces techniques met en œuvre des procédés différents de transport et d'isolation du méthane liquéfié à très basse température.

L'affaire est à ce point déterminante que les chantiers français vont probablement faire aux armateurs une offre commune pour résister aux pressions de leurs concurrents européens et japonais. Le ministère de la mer, évidemment, sera sollicité pour que les propositions françaises en matière de prix, de financement, de garanties techniques, apparaissent les plus intéressantes possibles.

La nouvelle société en cours de constitution avec France-Dunkerque, les CNIM et *La Ciotat*, et qui devrait être présidée par M. Jacques Dollois, directeur industriel du groupe Empain-Schneider, pourra, pour sa part, mieux que des entreprises en ordre dispersé, mener une politique commerciale audacieuse.

La « commande australienne », comme on dit actuellement dans les milieux maritimes, pourra redonner un coup de fouet au marché du transport de méthane qui, ces toutes dernières années, n'a été marqué que par des commandes d'armements japonais (sept navires) pour la ligne Indonésie - Japon. En attendant *d'autres trafics qu'on dit prometteurs*, mais qui buttent encore sur des obstacles techniques et financiers, au départ du Cameroun, du Nnegria ou du Grand Nord canadien...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le capital de cette société d'ingénierie est ainsi réparti : Worms, 51 % ; CNIM, 25 % ; Chantiers de Dunkerque, 14 % ; Gaz de France, 10 %.

TROIS CENTS « MAISONS DU TEMPS LIBRE »

« *Désireux de mettre en œuvre une politique de développement du loisir social et de l'éducation populaire, aussi bien dans les zones rurales que dans les quartiers des villes, j'ai décidé d'apporter l'appui du ministère du temps libre aux collectivités locales en les aidant à créer des maisons du temps libre* », a déclaré M. André Henry, ministre du temps libre, le 16 janvier à Pau, dans les Pyrénées-Atlantiques, devant les participants au quatorzième congrès de la Fédération Léo-Lagrange.

Cette opération, qui a fait l'objet d'un concours national entre des équipes d'architectes associées à des constructeurs, sera axée sur deux principes : un programme de construction pluriannuel qui comporte la réalisation de trois cents maisons du temps libre d'ici à 1984 (ce chiffre ne répond qu'à une petite partie des besoins) et des systèmes de construction qui ont été retenus en raison de leur simplicité et de leur grande souplesse d'adaptation.

Les équipements proposés aux collectivités locales permettront donc d'abriter des activités de tous ordres à caractère social, culturel, éducatif et physique pour les enfants, jeunes, adultes ou personnes du troisième âge.

CARNET

Naissances

— M. Jean Claude JOLAIN et Mme, née Marie-Hélène de Soto, Sophie et Olivier ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Dorothée.

Paris, le 10 janvier 1982.
5, place Wagram,
75017 Paris.

— Françoise et Philippe LABRO ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean,

frère de Valérie, Alexandra, Clarisse, le 14 janvier 1982, à Neuilly.

— Tassos et Vasso XANTHOPOULOS et leur fille Jeannette ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexis.

Paris, le 17 janvier 1982.

Mariages

— M. Paul DUCHATEAU, ancien secrétaire général du « Monde », et Mme Paul DUCHATEAU,
M. Willy PLETINCKX,
sont heureux de faire part du mariage de

Dominique DUCHATEAU,
journaliste cameraman à FR 3 Reims,
et de
Vinciane PLETINCKX,

qui sera célébré en l'église Saint-Christophe de Javel (rue Saint-Christophe, Paris-15e), le samedi 23 janvier 1982, à 16 heures.
7, rond-point Mirabeau,
75015 Paris.
18 Natelanendreel 3091 Berg,
Kampenhout (Belgique).

Décès

— M. et Mme André Artur,
M. et Mme Geoffrey A. Lawman,
M. Gilles Artur,
Mme Olivier Artur,
M. et Mme Yves Artur,
M. Daniel Artur,
M. et Mme Patrick Artur,
M. et Mme Jean-Pierre Artur,
M. et Mme Philippe Artur,
Mlle Odile Artur,
M. et Mme Jean Dreano,
M. et Mme Yves Léon-de-Treverret,
Mlle Thérèse Artur,
ses enfants, ses trente-trois petits-enfants et ses huit arrière-petits-enfants,
M. Jean Artur,
ses enfants et petits-enfants,
son frère, sa sœur et ses neveux,
Les familles Bodin et Prigent,
Thérèse Berginal,
Et les personnes qui l'ont assisté avec dévouement,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre-Emile ARTUR,
ancien directeur général
de « l'Ouest-Eclair »,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
avec palmes,

rappelé à Dieu le samedi 16 janvier 1982, dans sa quatre-vingt-dixième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe d'enterrement a eu lieu le mardi 19 janvier 1982 en l'église Saint-Jean-Marie-Vianney, à Rennes, sa paroisse.
La Bellangerais, Rennes.

— Mme Elise Chouraqui-Dupuy, sa mère,
Mme Anouchka Chouraqui-Misotelski, son épouse,
Marcel, Sabine, Pierre-Alexandre, ses enfants,
Mme Jeanine Chouraqui-Masselot,
M. et Mme Jacques Chouraqui-Clot et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Vaillant-Chouraqui et leurs enfants,
Les familles Dupuy,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur cher et regretté

Serge CHOURAQUI,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur.

— Mme Jean Poulenc,
Mlle Raymonde Garand,
Mlle Sylviane Poulenc,
M. et Mme Marcel Hus et leurs enfants,
Mlle Mireille Poulenc,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. le chanoine Pierre GARAND.

Ni fleurs ni couronnes.

— Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris,
Mgr Daniel Pezeril et les évêques auxiliaires de Paris,
M. l'abbé Michel Coloni, vicaire général, directeur de l'enseignement diocésain,
M. l'abbé Yves Brossard, directeur de l'école Bossuet,
M. l'abbé Etienne Juignet, sous-directeur,
MM. les abbés G. Lefebvre, J. Schneider, J. Robin, J.M. di Falco,
Les éducateurs, professeurs, le personnel de l'école Bossuet,
L'Association des anciens élèves de l'école,
L'Association des parents d'élèves,
ont le regret de faire part du décès de

M. le chanoine Pierre GARAND,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien directeur de l'école Bossuet,
ancien Supérieur général
des externats de lycéens,

rappelé à Dieu le 17 janvier 1982, dans sa quatre-vingt-septième année.

La messe des obsèques sera concélébrée le jeudi 21 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

« Le Seigneur est la part de mon héritage. »
(Ps. 15.)

— Mme Alfred Golliard,
M. et Mme Michel Barbier, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Alfred GOLLIARD,
directeur honoraire
au siège de la Société générale
à Paris,

survenu le 10 janvier 1982, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Rizerolles - Azé,
71260 Lugny.

— Mme Louis Joubert,
son épouse,
M. et Mme Jean-Louis Joubert,
M. Daniel Joubert,
Mme J.-Cl. Roux,
Mlle Denise Joubert,
M. et Mme Alain Joubert,
M. Christian Joubert,
leurs enfants,
Cosette, Vickie, Rose,
leurs petits-enfants,
Mme Reboul Joubert, sa sœur, et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis JOUBERT,
chevalier de l'ordre
de la Légion d'honneur,
ancien inspecteur général
de l'éducation nationale,
ancien pasteur
de l'église réformée de Niort,

survenu le 14 janvier 1982, dans sa soixante-treizième année.

Un service religieux a eu lieu dans l'intimité à son domicile de Mougon.

« J'ai combattu le beau combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. »
(II Timothée, 4 v. 7.)

Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Monnet-de-Lorbeau,
Mougon,
79230 Prahecq.

— M. et Mme Guy Gregory et leurs filles,
M. et Mme Henri Masmejean, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Thierry Masmejean et leurs enfants,
Mlle Marie-Thérèse Masmejean,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jean Ducamin,
M. René Martin,
Mme Henry Roussin,
sa belle-sœur, son frère et sa sœur,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 12 janvier 1982, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

Mme Pierre MASMEJEAN,
née Madeleine Martin.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité *familiale*, le 16 janvier 1982, à Selvezet (Lozère).

Une messe sera célébrée à Saint-Etienne-du-Mont, sa paroisse, le samedi 23 janvier, à 9 heures.
9 heures.
20, rue de la Fédération,
75015 Paris.
25, avenue du Louvre,
78000 Versailles.
Route de Saint-Romain,
69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.
5, rue des Lions-Saint-Paul,
75004 Paris.

— M. et Mme Francis Dumoulin,
Le docteur Jean-Philippe Méry,
M. et Mme James Clark, ses enfants,
M. Jérôme Dumoulin,
M. et Mme Pierre Dawiat,
Mlle Sybil Clark,
M. David Méry,
ses petits-enfants,
font part du décès de

Mme Roger MÉRY,
née Sybil Rebland,

survenu le 14 janvier 1982, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
5, rue Mathurin-Régnier, 75015 Paris ;
59, rue Madame, 75006 Paris ;
34, Kensington Square, Londres, W8.

— Idrissa Yerodia et son épouse,
Abdoulaye Yerodia et son épouse,
font part du décès de leur mère

Djenaba Sidi NDUNDU MASANGU,

à Kinshasa (Zaïre), le 14 janvier 1982.

— Mme Pham Van Tiec, Chaudoc (Sud-Vietnam),
M. Pham Van Phan et ses enfants (Los Angeles),
M. et Mme Pham Van Khan (Rungis),
M. Pham Van Trinh (Genève),
M. Pham Van Tin (Sharjah),
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

M. PHAM VAN TIEC,
médecin,
ancien conseiller colonial,

leur époux, père et grand-père, survenu le 14 janvier 1982 à Saigon (Sud-Vietnam), *dans sa* quatre-vingt-septième année.

— Mme Jacques Picard,
son épouse,

Mme Maurice Picard,
sa mère,

M. Jean-François Picard,
M. et Mme Michel Picard,
Mme Marie-Charlotte Picard,
M. et Mme Georges Picard,
Mlle Antoinette Picard,
ses enfants,

Emmanuelle, Virginie, Elisa, Elodie, Antoine, Adrien, Noémie et Alexandra, ses petits-enfants,

M. et Mme François Picard,

Les familles Weydert et Valette,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques PICARD,

survenu dans sa *soixantième* année, le 17 janvier 1982.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Neuilly-sur-Seine, le jeudi 21 janvier, à 11 heures (métro Pont-de-Neuilly).

— Mme Louis Rivals,
son épouse,
M. et Mme Jean Rivals et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre Kaufmann,
M. et Mme Jean Caillis et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

l'ingénieur général de l'armement Louis RIVALS,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à l'hôpital du Val-de-Grâce, le 17 janvier 1982, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 janvier 1982, à 10 h. 30, en la chapelle du Val-de-Grâce (277 bis, rue Saint-Jacques, Paris-5e).

L'inhumation aura lieu au cimetière Terre-Cabade de Toulouse (31), dans le caveau de famille.

7, route de la Reine,
92100 Boulogne-Billancourt.

— Mme Charles-Rodolphe Testut, son épouse,
M. et Mme Charles-Pierre Testut, son fils et sa belle-fille,
Mme la générale Monhoven, sa sœur,
Les familles Testut, Runser, Monhoven, Taillan, Payolle, Pernet-Robert, Taittinger, Burnouf, Comet, Tinel, Sabatier, Schwab et Deiber,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles-Rodolphe TESTUT,
président d'honneur
des anciens Etablissements
Charles Testut,
administrateur honoraire
des peintures Astral,
président honoraire
du comité de la Croix-Rouge
du XIe arrondissement de Paris,
conseiller honoraire
du commerce extérieur de la France,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole,

survenu le 15 janvier 1982, dans sa quatre-vingt-treizième année, en son domicile.

Les obsèques seront célébrées en la chapelle Notre-Dame-de-toutes-Grâces (145, avenue Pierre-Brossolette, *Le Perreux-sur-Marne*, Val-de-Marne), le jeudi 21 janvier, à 13 h. 45, suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Georges Boudeville et leur fils,
Le professeur et Mme Jean-Pierre Vesperini et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre VESPERINI,
née Jeanne-Maria Rossi,

leur mère et grand-mère,
survenu le 13 janvier 1982.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale en l'église Saint-Léon, le vendredi 15 janvier.

Cet avis tient lieu de faire-part.
11, boulevard d'Inkermann, 92200 Neuilly ;
12, avenue de Breteuil, 75007 Paris.

— M. et Mme Léon Zauberman et leurs enfants,
M. et Mme Max Hecht et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès de leur père, beau-père et grand-père,

M. David ZAUBERMAN

survenu à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, le mercredi 20 janvier 1982, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.
9 bis, rue Casimir-Pinel,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Erratum

— Dans l'avis de décès de

M. Marc DESACHÉ,

paru le samedi 16 janvier 1982
il fallait lire :
« Ancien syndic de la Compagnie des agents de change de Paris. »

Remerciements

— Mme Jean Catinat,
Jean-Pierre et Dominique Catinat,
très touchés de la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès du

professeur Jean CATINAT,

remercient bien vivement tous ceux qui ont pris part à leur peine.

— Les familles NATAF,
Parentes et alliées,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de leur fils chéri,

Rémi,

et les informent que les prières de huitaine seront dites le mercredi 20 janvier, à 19 heures, à la synagogue de Fontenay-aux-Roses, 17, avenue Paul-Langevin.

Anniversaires

— Que tous ceux qui ont connu

Laurence DENOIX,

disparue en mer le 20 janvier 1981, s'unissent aux messes célébrées ce jour à son intention.

Messes anniversaires

— Une messe anniversaire sera célébrée à l'intention de

M. Rémi MATHIEU,
conservateur en chef
aux Archives nationales,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite
et
des Arts et Lettres,

décédé le 29 décembre 1981, à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie aura lieu en l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 53, rue des Francs-Bourgeois, le vendredi 29 janvier, à 17 h 30.

Société française d'héraldique et de sigillographie,
Société des amis des Archives de France, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3e.

[Né le 2 décembre 1919 à Saint-Bonnet-de-Montauroux (Lozère), Rémi Mathieu était entré à l'Ecole des chartes. Archiviste-paléographe en 1944, conservateur en chef en 1974, Rémi Mathieu *était chargé de diriger la section* moderne des Archives nationales. Il avait publié *sa thèse* en 1946, « Le système héraldique français », qui demeure un monument de réputation internationale et qui, en 1981, l'avait conduit à donner une communication très remarquée au Congrès international des sciences généalogiques, héraldiques et sigillographiques de Copenhague. Spécialiste des Netsuke japonais, son importante collection était l'une des plus remarquables actuellement connues.]

Communications diverses

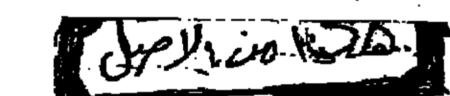
— La messe annuelle de la presse, *présidée par Mgr Jean-Marie Lustiger*, archevêque de Paris, aura lieu lundi 25 janvier, à 11 heures, en l'église des Carmes de l'Institut catholique, 70, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

— A la suite d'un arrêté du ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, Gilbert Lallia, directeur d'OCCAJ-Contacts et fondateur des Amis de la cité du Val-de-Marne, vient de se voir décerner la médaille d'or de la *jeunesse, des sports et des* loisirs.

Le Monde

SOCIAL





Le Monde

économie

AFFAIRES

20 000 FAILLITES EN 1981

1981, « creux historique » pour les résultats financiers des entreprises, M. Gattaz, le nouveau patron des patrons, n'exagérait pas en évoquant (le Monde du 19 janvier) la situation « dramatique » des firmes françaises, sorties « exsangues » d'une année catastrophique. Les statistiques des défaillances d'entreprises publiées par l'INSEE confirment ces propos : pour la première fois en 1981, on a dépassé le seuil symbolique des 20 000 défaillances avec 20 895 entreprises mises en règlement judiciaire ou en liquidation de biens, un cinquième (20,3 %) de plus qu'en 1980 (considéré en son temps comme un record avec 17 735 défaillances). Il faut remonter à 1975, année noire elle aussi, pour retrouver un taux de progression supérieur :

Avec 15 000 jugements prononcés, 1975 marquait la fin de l'époque bénie où le nombre des entreprises faillies oscillait (peu) autour d'une moyenne annuelle de 10 000 entreprises Depuis, à l'exception de 1976, le nombre de défaillances n'a cessé d'augmenter, restant toutefois jusqu'ici largement inférieur à 20 000. 1981 marque donc un nouveau « saut » et une aggravation, d'autant plus inquiétante qu'elle touche d'abord l'industrie où on observe la plus forte progression des défaillances, ainsi que dans les services rendus aux entreprises et dans le commerce, tandis que les secteurs des transports, du bâtiment génie civil, des hôtels-cafés restaurants et des services rendus aux particuliers s'en tirent mieux.

Un espoir toutefois. Contrairement au pessimisme affiché par M. Gattaz sur l'avenir proche, les experts de l'INSEE notent, depuis quatre mois, un infléchissement de la tendance vers « une certaine stabilisation, après une longue période de croissance ». En clair, depuis l'automne, le rythme des défaillances d'entreprises ralentit, surtout, note l'INSEE dans le bâtiment, dans l'industrie, le commerce et les services.

SOCIAL

La C.G.T. souhaite « tout de suite » une réforme transitoire de la Sécurité sociale

M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., et Mme Thérèse Poupon, responsable du secteur social et membre de la commission exécutive de cette centrale, ont exprimé, lundi 18 janvier, leur impatience devant le fait que le changement n'ait pas encore « franchi les murs d'une institution qui devrait être rendue aux travailleurs : la Sécurité sociale ». Il a demandé que « tout de suite » soit supprimé le paritarisme dans les conseils d'administration des caisses.

« Qui aurait cru, au lendemain du 10 mai, a déclaré Mme Poupon, *qu'au mois de janvier 1982 le patronat aurait toujours la haute main sur le régime général de la Sécurité sociale ? »* Souhaitant *« une nouvelle Sécurité sociale »* décentralisée et démocratisée et qui, en assurant la satisfaction de besoins essentiels, contribue au développement de la croissance. les orateurs ont formulé *« deux critiques essentielles, présentées à plusieurs reprises au gouvernement »* : le rétablissement de la cotisation du 1 % sur les salaires — *« chose très mal reçue par les travailleurs »* — et le maintien du paritarisme dans les conseils d'administration de la sécurité sociale.

Ce paritarisme, issu des ordonnances de 1967 qui avaient privé les travailleurs de la gestion qu'ils assumaient, n'est rien d'autre, selon M. Krasucki, qu'une *« formule truquée au profit du patronat »*, qui détient les postes de commande (1), tandis que *« les syndicats réformistes, F.O., C.F.T.C., C.G.C., s'entendent comme larrons en foire pour se partager la présidence des caisses »* : la Caisse nationale d'assurance-vieillesse est dirigée par le C.N.P.F., la Caisse nationale d'assurance-maladie par F.O., celle des allocations familiales par la C.F.T.C., *« alors que la C.G.T. a recueilli 42 % des suffrages des salariés aux élections prud'homales de 1979 »*. Il ne s'agit pas de privilégier la C.G.T., mais le paritarisme *« a fait suffisamment de mal pour qu'on y mette fin »*. Selon Mme Poupon, *« c'est tout de suite qu'il faut redonner la maîtrise des caisses aux salariés si l'on veut créer un climat de confiance »*.

M Krasucki réclame en conséquence la modification *« transitoire, mais rapide »* des conseils d'administration des caisses, *« pour donner aux organisations syndicales représentatives la place qui leur revient au prorata des suffrages obtenus aux élections prud'homales »*. M. Krasucki estime qu'il suffirait d'une nouvelle ordonnance pour mettre fin au paritarisme : *« La gestion de la Sécurité sociale*, a-t-il répété, *doit être de la responsabilité des salariés, des assurés et de leurs représentants. »* Envisageant *« des initiatives d'actions de la C.G.T. »* dans les semaines qui viennent, le secrétaire confédéral de la C.G.T. a ajouté : *« Oui, la C.G.T. hausse le ton. Mais notre position est simple : ni surenchère ni renoncement. Simplement, tout le programme social doit être accompli. »* — J. B.

(1) Sur 125 caisses primaires d'assurance-maladie, 78 présidences sont assumées par le patronat, 31 par F.O., 12 par la C.G.C., 4 par la C.F.T.C., une par la C.F.D.T. (à la Réunion) et une par la C.G.T. (à la Martinique). La C.G.T. avait refusé ces présidences en raison de son hostilité au paritarisme.

● *Mutuelles : nette progression des remboursements en optique, orthopédie et invalidité-vieillesse.* — Selon un rapport du ministère de la solidarité nationale relatif à l'activité des cinquante plus grandes mutuelles en 1980, les remboursements de soins d'optique et d'orthopédie ont augmenté de 40 % et les prestations invalidité-vieillesse de 33 %. Ces mutuelles ont versé plus de 4,7 milliards de francs à treize millions de bénéficiaires en 1980, le montant des remboursements ayant progressé en un an de 15 % et celui des *« personnes protégées »* de 18 %. Les prestations maladie représentent à elles seules près de 84 % des remboursements.

LES OFFRES D'EMPLOI NON SATISFAITES ONT DIMINUÉ DE 16 % EN UN AN

Tandis que *« la tendance à la hausse du chômage continue en décembre »*, selon le commentaire du ministère du travail, qui a publié lundi *(le Monde* du 19 janvier) ses statistiques mensuelles, la situation des offres d'emploi non satisfaites reste toujours aussi préoccupante : leur nombre passe, en données observées, de 59 000 en novembre à 55 600 en décembre, soit une baisse de 5,8 %. La diminution est de 16 % par rapport à décembre 1980.

En données corrigées des variations saisonnières, le stock remonte légèrement de novembre (61 400) à décembre (64 500), soit une hausse de 5 %, mais là aussi, on enregistre une chute de 16,1 % par rapport à décembre 1980. Ces offres *« sont très peu nombreuses »*, estime le ministère du travail, qui indique que l'Agence nationale pour l'emploi a réalisé moins de placements en décembre 1981 (33 600) qu'en décembre 1981 (35 300).

Forte montée du chômage en Alsace

Alors que la part des jeunes de moins de vingt-cinq ans, dans le total des demandeurs d'emploi, reste stable de décembre 1980 (45,2 %) à décembre 1981 (45,5 %), toutes les régions sont touchées, d'une année à l'autre, par la monté du chômage : les plus fortes progressions sont enregistrées en Alsace (+ 46,7 %), en Lorraine (+ 31,5 %), en Franche-Comté (30,5 %) et en Bourgogne (+ 30,4 %), tandis que seuls le Nord-Pas-de-Calais (+ 16,2 %), la Haute-Normandie (+ 18 %) et la Basse-Normandie (+ 18,7 %) connaissent une augmentation inférieure à 20 %.

CONSOMMATION

« Quand M. Darty va acheter son pain... »

« Nouveaux » philosopes, romantiques, économistes ou autres... l'adjectif a tant fait florès qu'il sonne suspect. A juste titre parfois. Ainsi des « nouveaux » consommateurs regroupés depuis 1979 sous la houlette de M. Henry Estingoy (1) au sein de l'A.N.C. (2). On ne s'interroge plus désormais sur leur nature réelle grâce à la Confédération des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.), laquelle manifeste à l'égard de l'A.N.C. depuis peu un zèle aussi subit que maladroit.

Dans une lettre circulaire adressée, peu avant les fêtes de fin d'année, à ses adhérents (syndicats professionnels de tous ordres) la centrale de M. Bernasconi, après avoir constaté que les associations de consommateurs sont « *presque toutes contrôlées ou noyautées par des adversaires déclarés de l'économie de marché* » et reconnu qu'il ne paraît *ni « possible » ni « sans doute souhaitable »* que la confédération crée de toutes pièces son propre mouvement, estimait qu'« *une coopération efficace* », à la base de laquelle « *se situe évidemment une adhésion massive des foyers de* (son) *groupe professionnel* », peut être mise en place avec la seule A.N.C. Et d'insister sur la « *chance unique de pouvoir faire prendre en compte quelques notions objectives (...) au sein du mouvement consommateur* ». Etait jointe une liasse de bulletins d'adhésion « *à faire remplir dans les délais les plus brefs dans les foyers des ressortissants* » des syndicats concernés.

Mieux. Inquiète sans doute de la lenteur des réactions de certains de ses adhérents, la C.G.P.M.E. leur adressait, la semaine suivante, une lettre de relance encore plus explicite. Mots d'ordre rappelés en lettres capitales : « RAPIDITE » et « DISCRETION ». Motif : il fallait éviter que « *cette opération ne soit étouffée dans l'œuf, et qu'un pointage du nombre de ses adhérents au 31 décembre 1981 ne soit mis en place immédiatement* ». Le péril ayant été évité grâce à ceux des syndicats qui avaient « *largement répercuté la consigne* », la confédération, estimant « *bénéficier d'une prorogation de fait* », demandait à ses adhérents d' « *amplifier le mouvement et de le mettre en place de manière systématique* ». En guise de conclusion, cette précision : « *Si vous n'avez pas transmis encore les bulletins d'adhésion (...), rien ne vous interdit de les composter à l'avance en les datant de fin décembre 1981 avant de les faire remplir par vos adhérents* » !

L'Association des nouveaux consommateurs, interrogée, se défend à peine. Oui, elle a constaté depuis peu « *quelques adhésions qui semblent émaner de professionnels* », mais « *quand M. Bernard Darty va acheter son pain, c'est un consommateur* »...

La loi Royer, qui sert de référence pour l'agrément des associations de consommateurs par l'administration, exclut certes les mouvements liés à des organismes professionnels, mais, dit-on, elle « *n'a jamais dit qu'un citoyen, parce qu'il est boulanger, ne peut adhérer à une association de consommateurs* »... même que celle de M. Dassault, « *poseraient quelques problèmes de déontologie* ». En revanche, si la femme du boulanger du coin... On assure quand même que « *cela reste une minorité pour l'instant* ».

Reste une question : pourquoi la précipitation, l'alarmisme, montrés par la C.G.P.M.E. en l'occurrence ? C'est que l'Association des nouveaux consommateurs a vu, début décembre, le sol s'effondrer sous ses pieds avec, hasard des changements politiques, la défection brutale des associations de consommateurs des territoires d'outre-mer (Guadelope, Martinique, Guyane, etc.), qui constituaient l'essentiel de ses troupes : plus de vingt mille adhérents sur un total de vingt-sept mille environ. Devenue purement métropolitaine, l'A.N.C. risquait de perdre, faute d'un nombre suffisant d'adhérents (le minimum est de dix mille), le droit d'exercer une action civile (dont d'aller en justice) et de siéger dans de nombreux organismes, notamment le conseil d'administration de l'Institut national de la consommation. Prévenue par les pouvoirs publics de cette situation, début décembre, elle était alors mise en demeure de fournir un nouveau dossier pour justifier son agrément.

On comprend mieux la hâte montrée par la C.G.P.M.E....

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Ancien directeur de l'Institut national de la consommation et candidat malheureux aux élections législatives de 1978 sous l'étiquette U.D.F.-P.R.

(2) Association des nouveaux consommateurs (A.N.C.).

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

• La grève des chemins de fer se poursuit • La menace d'un conflit dans les charbonnages semble écartée

De notre correspondant

Londres. — La situation sociale britannique offre actuellement une image contrastée. Alors que la grève des chemins de fer ne paraît pas près de se terminer, il semble que les mineurs se soient prononcés contre un conflit avec les charbonnages. Pour sa part, le syndicat de l'acier a décidé de faire un geste de bonne volonté afin de soulager les difficultés de British Steel.

Les instances de conciliation sociale ont convoqué, pour ce mardi 19 janvier, les trois syndicats de l'Union et la direction de British Rail, pour des conversations séparées. Le syndicat des conducteurs de locomotives, le plus représentatif de cette catégorie de personnel, qui est à l'origine de la grève commencée la semaine dernière, a réservé sa position. Il se refuse toujours à accepter des aménagements du temps de travail en contrepartie d'une augmentation de 3 % des salaires promise en 1981.

De son côté, la direction des chemins de fer fait de l'acceptation d'une journée de travail flexible, comprise entre sept et neuf heures (au lieu de huit actuellement), la condition préalable à tout accord. Pour faire pression sur les conducteurs de locomotives en grève, elle a accordé une hausse de salaires à la petite minorité de leurs collègues syndiqués à l'Union nationale des cheminots. Quels que soient les résultats des efforts de conciliation, il paraît difficile d'arrêter la grève de deux jours prévue pour mercredi 20 et jeudi 21 janvier.

Le précédent de 1974

Le conflit, qui coûte 6 millions de livres par jour à British Rail, perturbe, en fait, le trafic sur toute la semaine. Il ne crée pas seulement des difficultés pour les banlieusards qui couchent dans le centre des villes, partent en voiture plusieurs heures avant le début de leur journée de travail créant des embouteillages monstres, ou restant tout simplement chez eux, il commence aussi à poser des problèmes à l'industrie.

Le gouvernement craignait la conjonction d'une paralysie du trafic ferroviaire et d'une grève des mineurs. Le syndicat des mineurs le plus puissant, sinon le plus nombreux de Grande-Bretagne, passe pour l'un des plus combatifs. Alors qu'il vient de se donner un nouveau président très marqué à gauche, personne n'a oublié le précédent de 1974 où le syndicat a largement contribué à la chute du gouvernement conservateur de M. Edward Heath.

Cependant, la menace d'un conflit semble écartée. Le dépouillement du vote de la semaine dernière n'est pas encore terminé, mais les premières indications montrent que la majorité de 53 % requise pour une grève officielle ne sera pas atteinte. Les mineurs devraient accepter l'offre de 9,3 % d'augmentation faite finalement par les charbonnages.

Fort mécontent de ce résultat, M. Arthur Scargill, le nouveau président du syndicat, qui doit prendre ses fonctions en avril prochain, a violemment attaqué son prédécesseur, M. Joe Gormley, un modéré qui s'était prononcé, dans le journal populaire *Daily Express*, pour l'acceptation des propositions patronales. « *Utiliser la presse capitaliste* » est une attitude de « collaborateur », a déclaré M. Scargill qui a dénoncé cette « *trahison sans précédent dans l'histoire du syndicat* ».

Du côté de British Steel, le temps est à l'apaisement. Après avoir accusé la direction de chercher à utiliser les difficultés conjoncturelles pour réduire encore les capacités de production, les syndicats ont promis de lever leur refus des heures supplémentaires, à partir du 7 février, pour aider la compagnie à sortir de la mauvaise passe qu'elle traverse actuellement. L'hiver rigoureux qui a ralenti la production, la grève des chemins de fer, les menaces américaines sur les importations d'acier en provenance d'Europe ont amené les responsables de British Steel à réexaminer leur plan à moyen terme. Ils ont assuré les syndicats que les capacités de production — 14,4 millions de tonnes — ne seraient pas diminuées même si les effectifs devaient, l'année prochaine, être réduits de dix-sept mille à vingt-trois mille employés (sur un total de quatre-vingt-trois mille) par mise à la retraite anticipée.

DANIEL VERNET.

Le chômage et la relance en R.F.A.

(Suite de la première page.)

La première question est de savoir d'où viendra l'argent. Pour l'année à venir le gouvernement a promis de ne pas emprunter plus de 26,5 milliards de marks Même là, les autorités ont laissé quelques portes ouvertes : la limite imposée pourrait être dépassée si les rentrées d'impôts devaient être beaucoup plus faibles que les prévisions des experts. Le recours à de nouveaux crédits deviendrait tout aussi nécessaire, si le nombre des chômeurs devait dépasser en 1982 la moyenne de 1 700 000. Or beaucoup d'experts prévoient qu'en janvier déjà, il y aura plus de deux millions de sans-travail.

Jusqu'ici toutefois le chancelier, son ministre des finances, M. Matthöfer, sans parler des dirigeants libéraux, se déclarent opposés à un endettement supplémentaire qui ne manquerait pas de faire monter à nouveau les taux d'intérêt. Leur thèse est qu'une baisse de ces taux est le meilleur moyen de stimuler les investissements et de créer ainsi de nouveaux postes de travail. Il est certes des experts qui suggèrent de renouveler l'opération de 1981 consistant à emprunter sur les marchés étrangers et à faire distribuer les crédits en question à des conditions favorables par la Banque de reconstruction. Le comte Lambsdorff, ministre libéral de l'économie, appuyé par la Bundesbank, a cependant fait savoir qu'il ne donnera en aucun cas son approbation au renouvellement d'une telle procédure.

Une autre solution théorique consiste à restructurer le budget de l'Etat pour faire prévaloir les dépenses d'investissement sur celles consacrées aux services sociaux. La simple allusion en ce sens soulève cependant des protestations des syndicats et de la gauche social-démocrate.

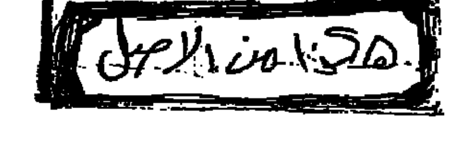
Aussi en revient-on à un accroissement de la fiscalité. Les syndicats ne craignent d'ailleurs pas de proposer un impôt de solidarité et une augmentation du taux de l'impôt sur le revenu, Là encore cependant on se heurte à l'opposition des libéraux. Au surplus, beaucoup d'experts estiment qu'une telle solution découragerait les petites et moyennes entreprises, dont on attend qu'elles jouent un rôle essentiel dans la relance.

En viendrait-on alors à adopter l'idée chère au ministre des finances qui est celle d'une nouvelle surtaxe sur les carburants ? Pour rendre cette solution plus acceptable, on envisagerait d'accorder de modestes dégrèvements d'impôt aux ouvriers contraints d'utiliser leur automobile pour se rendre au travail. Plus probable cependant est la solution qui a toujours été considérée comme la plus facile : élever la T.V.A. de 13 % jusqu'à 14 % ou même 15 %. Le parti libéral, hostile en principe à tout accroissement de la fiscalité, ne vient-il pas de faire savoir qu'il ne s'opposerait pas nécessairement à une telle solution ?

Reste à savoir quels objectifs seraient fixés au programme de relance. Une tâche essentielle consisterait, sans aucun doute, à stimuler les investissements privés par le biais de subventions et par des allégements fiscaux. Certains dirigeants syndicaux sont d'ailleurs sur le point de reconnaître que leur programme classique de travaux publics ne serait qu'un *« feu de paille »*.

Un conflit subsiste. Du côté du gouvernement comme de l'industrie, personne ne tient à prendre définitivement position sur un programme de lutte contre le chômage avant de savoir quels seront les règlements salariaux pour l'année 1982. Or, dans la plupart des branches, notamment dans la métallurgie qui joue un rôle directeur. le marchandage est à peine entamé. Aussi est-il peu probable que l'étendue et les objectifs du plan de relance soient définis, avant que les organisations ouvrières aient démontré qu'elles sont prêtes à modérer leurs revendications.

JEAN WETZ.



AGRICULTURE

Polémique autour d'un projet d'élevage industriel de porcs dans le Var

Mille six cents emplois pourraient être créés en 1990

De notre correspondant

Toulon. — Le bassin minier de *Brignoles est marqué par une dépression* économique liée à un accroissement du chômage. La région Provence-Languedoc-Roussillon connaît un déficit en viande de porc avoisinant les 300 000 tonnes par an... Ces deux éléments, très éloignés, ont incité la chambre de commerce et d'industrie du Var et la direction départementale de l'agriculture à étudier un projet d'élevage porcin industriel pouvant relancer l'économie et l'emploi dans le haut Var.

Dans un premier temps, il est prévu que cet élevage produirait vingt *mille porcs à l'année*, chiffre qui pourrait être doublé par la suite. Pour une plus grande efficacité, les auteurs du projet envisagent de regrouper une série d'élevages sur un même terrain. Cette installation pourra être réalisée sur un domaine de 40 hectares situé à Montauroux (dans l'aire brignolaise) et que la commune pourrait louer aux éleveurs regroupés en SICA (syndicat d'intérêt collectif agricole). Côté environnement et nuisances... « *aucun problème* », affirme M. Benghouzi, directeur de la chambre d'agriculture. « *Le terrain choisi est en lisière d'un bois, à 1 kilomètre de la première habitation. L'idée reçue qui consiste à croire que le cochon est un animal sale est fausse. Et, pour un élevage de ce type, nous devons être draconiens en matière d'hygiène. C'est pourquoi on ne sentira pas les cochons à plus de 200 mètres...* » Les riverains sont plus réservés, car, avec le regroupement de sept unités d'élevage, on comptera une moyenne de quatre mille truies présentes en permanence, auxquelles il faut ajouter les porcelets. « *Les déchets seront utilisés pour la production de méthane et d'électricité, et ils pourront être recyclés dans l'élevage* », précise M. Benghouzi, qui est « *très favorable à la production et à la fabrication des aliments par les éleveurs eux-mêmes, sur place et en commun* ».

Déjà, le conseil général du Var a voté une subvention de 300 000 F pour l'achat du terrain. Le conseil régional doit se prononcer pour le déblocage des 700 000 F manquants, mais le début des travaux de viabilité, approvisionnement en eau et courant électrique, est déjà prévu pour septembre 1982. L'élevage pourrait être lancé dès septembre 1983 et produire ses premiers porcs prêts à l'abattage cinq mois plus tard. A ce stade-là, l'opération n'est pas particulièrement génératrice d'emplois : une quarantaine seulement ; le double quand le complexe fonctionnera à plein rendement.

Les agriculteurs exclus

Mais les *promoteurs* de *cet* élevage industriel ont déjà en projet la construction (vers 1985) d'un abattoir pour petits animaux. Il pourrait être installé sur la zone industrielle de Brignoles et permettrait de traiter chaque année 6 000 tonnes de porcs et également d'ovins (lesquels ne peuvent être actuellement abattus dans le département). De plus, il serait envisagé de créer entre 1985 et 1990 une usine de transformation (salaisons, charcuterie, plats cuisinés et surgelés). Avec le projet global, élevage, abattoir et transformation, *les responsables de la chambre de* commerce et d'industrie ainsi que ceux du ministère de l'agriculture estiment que six cents emplois pourraient être créés au seuil de 1985 et mille six cents en 1990. Sans préjuger des réactions des populations directement concernées par l'implantation de cet élevage industriel, dont le coût est évalué à 5 millions de francs, les promoteurs auront à tenir *compte des réserves des agriculteurs.*

Pour le C.D.J.A., « *compte tenu des investissements, les agriculteurs sont exclus de ce projet* ». Aussi le C.D.J.A. propose-t-il que « *les sept unités de production géantes soient remplacées par des élevages de type familial, ce qui permettrait d'en faire bénéficier cent à deux cents agriculteurs, notamment des jeunes, ou de conforter la situation d'un certain nombre de petites et moyennes exploitations à la recherche d'un revenu complémentaire et disposant d'une réserve de temps de travail* ». D'autre part, le C.D.J.A. « *s'oppose à ce que des crédits réservés aux agriculteurs soient alloués pour financer de gros intérêts particuliers sans rapport avec l'agriculture* ».

De plus, la Fédération nationale porcine vient d'affirmer son opposition à ce projet, rappelant son attachement au développement de la production dans le cadre d'exploitation de type familial. La F.N.P. demande aux pouvoirs publics de préciser sans plus tarder leur position. Ainsi, ce projet de la chambre de commerce et d'industrie et de la direction départementale de l'agriculture prend-il une valeur de test pour la politique agricole socialiste.

JOSÉ LENZINI.

PRESSE

LE SERVICE LATINO-AMÉRICAIN DE L'A.F.P. EST INFORMATISÉ

L'Agence France-Presse vient de mettre en œuvre le projet auquel elle travaillait depuis plusieurs mois : l'informatisation de son service latino-américain. Désormais, les dépêches de l'A.F.P. *peuvent être transmises* aux clients de ces secteur en majuscules - minuscules et selon les normes d'accentuation et de ponctuation de la langue. Ce qui veut dire que les grands journaux et les chaînes de radio de cette région, équipés en ordinateurs, peuvent exploiter directement les dépêches de l'A.F.P. Ce qui améliore également la vitesse de transmission.

L'agence a mis au point un matériel spécialement conçu, depuis les microprocesseurs de gestion des messages jusqu'aux consoles de visualisation multilingues. Chaque dépêche comporte des instructions permettant aux ordinateurs de travailler sur le texte. En outre, chacune est caractérisée par son « type », selon qu'il s'agit d'une information internationale, économique, sportive ou autre. Le client peut ainsi consulter les dépêches sur ses terminaux d'ordinateurs selon son numéro, sa rubrique ou le mot-clé qui lui a été attribué,
une nouvelle facilité pour les journalistes et les secrétaires de rédaction.

Les journaux équipés de photocomposeuses reçoivent le service A.F.P. selon le code souhaité au moyen d'un perforateur de bande et d'une imprimante de contrôle. La bande perforée comporte le numéro de la dépêche, afin de permettre son repérage.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Pioneer s'intalle à Bordeaux.* — La société Pioneer Electronic Japon et la société Musique Diffusion française, distributeur de la marque Pioneer en France, ont fait connaître leur décision d'implanter dans la région de Bordeaux, sur la commune de Lestas, une usine de fabrication de haute-fidélité et d'auto-radios. La construction de cette usine, qui emploiera deux cents personnes, commencera dans les jours prochains.

● *TECHNIP*, l'une des principales sociétés françaises d'ingénierie à rayonnement mondial, s'est associée avec Uranium PUK, l'un des premiers producteurs dans le cycle d'élaboration du combustible nucléaire, pour créer une société commune, Stel International. Cette filiale commune (65 % pour TECHNIP et 35 % pour Uranium PUK) exercera son activité d'ingénierie et de *constructeur d'unités de traite*ment dans le domaine des minéraux uranifères. Reprenant les équipes et le savoir-faire de Stel, filiale à part entière d'Uranium PUK, elle bénéficiera de ses procédés et de ses références, notamment au Niger ; elle y ajoutera les compétences et les références de TECHNIP dans le monde. Dès maintenant, Stel International participe avec Uranium PUK à la construction d'un complexe uranifère au Brésil et à des études au Hoggar.

Etranger

GRANDE-BRETAGNE

● *La production industrielle britannique* a diminué de près de 1,50 % en novembre, interrompant la reprise qui s'était amorcée en juin. L'indice officiel (base 100 en 1975) est revenu à 100,8, après être remonté de 98,4 en mai, le « creux de la vague », à 102,3 en octobre. Il se situait à 100,9 en novembre 1980. En outre, le ministre de l'emploi, M. Norman Tebbit, vient d'avertir que le nombre des chômeurs franchirait probablement en janvier, pour la première fois, la barre des trois millions qu'il frôlait depuis plusieurs mois. — *(A.F.P., Agefi.)*

ITALIE

● *La balance des paiements italienne* a enregistré en 1981 un excédent de quelque 1 900 milliards de lires (9,5 milliards de francs environ) contre un déficit de 6 400 milliards en 1930. Selon la Banque d'Italie, ce bilan positif est essentiellement imputable à l'afflux dans la péninsule de capitaux à moyen et long terme, la balance commerciale du pays restant lourdement déficitaire. Cependant la production industrielle italienne a diminué de 2,8 % durant les onze premiers mois de 1981. En novembre cette production a toutefois été supérieure de 3,3 % à son niveau du même mois de 1980. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Social

● *Reprise du travail chez Prestil-Eclair.* — Le personnel de l'usine du Petit-Quevilly (Seine-Maritime) qui occupait l'entreprise depuis le 7 janvier a repris le travail le mardi 19 janvier. A l'appel de la C.G.T. les ouvriers ont préalablement adopté le protocole d'accord signé la veille entre la direction de l'usine et les syndicats. Les neuf cent cinquante licenciements qui avaient été annoncés sont suspendus. Ils devaient toucher la moitié des effectifs des quatre usines de la société. En attendant, un plan de redressement sera préparé par des délégués des syndicats ouvriers, des représentants des actionnaires de la firme et des hauts fonctionnaires.

● *Après la clôture de la régularisation des immigrés clandestins*, M. Autain, secrétaire d'État chargé des immigrés, s'est félicité du « succès » de cette opération. Faisant état d'environ 120 000 dossiers déposés depuis le 31 août 1981, il a exprimé l'espoir que le plus nombre possible fasse l'objet de décisions favorables. Les Turcs, les Marocains et les Tunisiens figurent en tête des candidats à la régularisation. De son côté, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples a demandé à M. Autain de reporter de trois mois la date limite du dépôt des dossiers.

● *« Le Pavillon royal »*, célèbre restaurant du bois de Boulogne fermé depuis le 9 décembre, est occupé, depuis le lundi 18 janvier, par les seize salariés de l'entreprise, affiliés au Syndicat indépendant de l'hôtellerie et des cafés-restaurants. Ils entendent ainsi protester contre le licenciement de dix d'entre eux, refusé par l'inspection du travail.

● PRECISION. — Lip, qui emploie 174 personnes dont 60 dans son secteur horloger, a réalisé en 1981 un chiffre d'affaires de 10,5 millions de francs avec ses produits horlogers, et de 8,5 millions de francs avec ses autres produits, principalement mécaniques.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	5,8030	5,8080	+ 65	+ 105	+ 90	+ 150	+ 60	+ 210
$ can. ..	4,8590	4,8645	— 5	+ 45	— 25	+ 50	— 195	— 30
Yen (100)	2,5870	2,59~5	+ 190	+ 230	+ 370	+ 415	+1080	+1175
D.M.	2,5420	2,5460	+ 100	+ 125	+ 195	+ 220	+ 600	+ 685
Florin ...	2,3190	2,3225	+ 80	+ 110	+ 160	+ 195	+ 500	+ 585
F.B. (100)	14,93	14,95	— 600	— 300	—1290	— 910	—4250	—3330
F.S.	3,1565	3,1608	+ 185	+ 220	+ 330	+ 380	+ 990	+1110
L. (1 000)	4,7428	4,7472	— 270	— 200	— 580	— 450	—1820	—1580
£	11,0010	11,0190	— 10	100	— 20	+ 235	— 20	+ 325

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	9 7/8	10 1/4	10 3/16	10 9/16	10 3/16	10 9/16	10 3/16	10 9/16
$ E.-U. ..	12 7/8	13 3/8	13 5/16	13 15/16	13 7/8	14 1/4	15 1/16	15 7/16
Florin ...	10	10 3/4	10 3/8	11	10 3/8	11	10 1/2	11 1/8
F.B. (100)	14	15	18	20	19 1/8	20 5/8	20 1/2	22
F.S.	2 7/8	3 5/8	8 1/8	8 1/2	8 7/16	8 13/16	8 9/16	8 15/16
L. (1 000)	18 1/4	19 1/2	20	21 1/2	21 1/4	22 1/4	23 1/8	24 1/8
£	14 1/4	15	14 7/8	15 1/2	15	15 5/8	15 1/4	15 15/16
F. français	15	15 3/4	15	15 1/2	15 1/2	16 1/4	17	17 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CCF — CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Le conseil d'administration du Crédit Commercial de France s'est réuni le 18 janvier 1982, sous la présidence de M. Jean-Maxime Lévêque.

Le conseil constate avec une profonde satisfaction que la spoliation dont les actionnaires du C.C.F. allaient être victimes n'aura pas lieu. Il rend hommage à l'action menée par son président, qui a largement contribué à mettre en lumière le caractère inéquitable de l'indemnisation qui avait été prévue.

La décision du Conseil constitutionnel ayant, d'autre part, précisé que les règles applicables aux cessions d'actifs d'entreprises nationalisées relèvent exclusivement du domaine législatif, le conseil d'administration souhaite que des dispositions soient proposées par le gouvernement et adoptées par le Parlement en vue de donner suite, en cas de nationalisation du C.C.F., à l'intention formulée par le premier ministre, dans son discours-programme du 8 juillet 1981, de ne pas procéder à des nationalisations indues et de rendre au secteur privé les participations et les actifs non nationalisables. Il rappelle que le C.C.F. détient des participations et des actifs importants rentrant dans cette catégorie.

∴

Actuellement, le C.C.F. reste une entreprise privée et indépendante.

A ce titre, le conseil du C.C.F. poursuit, dans le respect des directives gouvernementales, la politique qu'il s'est fixée depuis très longtemps et qui est une politique d'expansion, conforme aux intérêts de l'économie française, à ceux de la clientèle, du personnel et des actionnaires.

Il arrêtera le 10 février prochain les comptes de l'exercice 1981, *dont il est d'ores et déjà en mesure de préciser que les résultats* sont favorables, en vue de les soumettre à l'assemblée générale des actionnaires.

Le C.C.F. poursuit le développement de son réseau en France et dans le monde. L'année 1982 sera notamment marquée par l'installation d'un réseau d'exploitation bancaire en Asie.

Afin de pouvoir satisfaire les besoins de crédits accrus de sa clientèle, le C.C.F. procède dès aujourd'hui à l'émission dans le public d'emprunts obligataires de 400 millions de francs.

∴

Ainsi, le C.C.F., banque française privée et indépendante, poursuit son activité au service du pays.

MAJORETTE (JOUETS)

LETTRE AUX ACTIONNAIRES (extraits)

L'activité commerciale s'est achevée avec un chiffre d'affaires de 235,1 millions de francs en progression de 34,64 %.

-L'exportation (+ 36,7 %) continue de progresser plus vite que les ventes « FRANCE » (+ 32 %) ; sa part représente 56,7 % du chiffre d'affaires global contre 55,9 % en 1980.

Une nouvelle filiale a été créée, MAJORETTE DE MEXICO, portant à dix le nombre de filiales MAJORETTE dans le monde. Toutes les filiales devraient présenter des résultats positifs, y compris les dernières en date.

Les résultats devraient connaître une progression supérieure à celle du chiffre d'affaires.

INVESTISSEMENTS : la société a investi, en 1981, environ 53,5 millions de francs totalement autofinancés, dont :

— 46 millions de francs dans du matériel productif et dans la construction d'une quatrième unité de production ;

— 7,20 millions de francs dans le capital de la société constituée pour le rachat de l'activité SOLIDO.

BOURSE : l'évolution du titre MAJORETTE a continué d'être très remarquée. A la Bourse de Lyon, la valeur est classée de loin « la plus active », enregistrant en un an une progression de 36 %.

LE FAIT EXCEPTIONNEL : l'événement particulier de l'année 1981 a été la reprise de l'activité SOLIDO le 17 juillet 1981 avec effet rétroactif au 1er juillet.

Une société anonyme indépendante au capital de 12 millions de francs a été créée qui reprend la raison sociale « SOLIDO ». La société MAJORETTE en détient 60 % et son groupe majoritaire 40 %.

L'activité commerciale et industrielle de l'entreprise SOLIDO a été complètement revue dans un esprit de grande simplification. L'intention est de développer la collection de voitures anciennes « Age d'Or », collection de classe internationale.

Les ventes, qui ont atteint entre le 1er septembre et *le 31 décembre 1981* 9,8 millions de francs, dont FRANCE : 5 millions de francs et EXPORT : 4,8 millions de francs, permettent de dégager un résultat bénéficiaire.

Dès 1982, la PARTICIPATION sous forme d'actionnariat sera mise en place, afin qu'il règne la même ambiance et la même qualité de rapports entre personnel et direction que chez MAJORETTE. Mais déjà 60 % du personnel est librement devenu actionnaire en achetant des titres de la société.

La *présidence*, la direction administrative et la prospection de l'exportation sont assurées par MM. Emile Veron, Jacques Vedelago et *Alexandre Veron.*

PERSPECTIVES 1982

Plutôt qu'un développement spectaculaire, MAJORETTE a préféré s'assurer d'une plus grande indépendance financière possible.

Aussi, est-il envisagé une progression volontaire limitée du chiffre d'affaires de l'ordre de 22 %, des investissements sensiblement égaux à ceux de 1981 et des résultats approximativement du même ordre.

Pour SOLIDO, l'année 1982 s'annonce favorablement et le chiffre d'affaires devrait atteindre ou dépasser 20 millions de francs. L'activité devrait connaître un résultat bénéficiaire.

DIVIDENDE

Il est trop tôt pour parler du dividende de l'exercice 1981, mais sa progression devrait normalement suivre celle du bénéfice.

Si les circonstances le permettent, il pourrait être envisagé le renouvellement des opérations réalisées sur le capital en 1980 :

— Distribution de la « quasi-totalité » du bénéfice sous forme de dividende net ;

— Augmentation de capital en numéraire et,

— Attribution d'actions gratuites (une pour une) par incorporation de réserves et primes d'émission.

conserve à l'esprit le souci de l'équilibre entre ses possibilités commerciales, *financières et surtout humaines.*

— *Avis financiers des sociétés* —

LES MARCHÉS FIN

BOURSE DE PARIS 18 JANVIER

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 JANVIER

Forte hausse des valeurs françaises

On a beau avoir le triomphe modeste au palais Brongniart, c'est la jubilation qui l'emporte sous les colonnes. Non seulement le Conseil constitutionnel a pratiquement réduit en pièces le projet de loi sur les nationalisations à l'issue d'une quantité impressionnante de « considérants », mais la victoire indubitable de l'opposition aux élections législatives partielles de dimanche est venue donner le coup de grâce aux dernières réticences.

Du coup, les achats redoublent d'intensité lundi, et leur effet se fait d'autant plus sentir que le marché parisien se trouve rétréci après la suspension de cotation, jusqu'à nouvel avis, annoncée sur les titres des sociétés nationalisables.

La cote s'en ressent et l'indicateur instantané gagne 2 % en dépit de quelques prises en cours de séance, ce qui porte à près de 10 % la progression des cours depuis la dernière liquidation.

Parmi les titres les plus en vue, Maisons Phénix, C.F.D.E. et Roussel-Uclaf ont été initialement « réservés à la hausse », ce dernier s'adjugeant ultérieurement 8,6 % alors que se développe une polémique entre les dirigeants de la firme et son actionnaire majoritaire, Hœchst, à propos de sa nationalisation.

Maisons Phénix gagne 7,6 % pour sa part, tandis que Mumm, Simco, la Hénin, B.I.S., Thomson-C.S.F. s'adjugent 6 % environ. A l'inverse, Saupiquet, Creusot-Loire Pechelbronn et Casino perdent de 1,5 % à 2,5 %.

Sur le marché de l'or, le napoléon est en progrès de 9,90 F à 700 F. Le lingot perd 745 F à 70 500 F. L'emprunt 7 % perd 80 F compte tenu d'un coupon de 504 F et le dollar se négocie à 5,87 F, le dollar-titre atteignant 6,90/92 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

Calcul des cours de compensation pour la liquidation du mois de janvier

La cotation au comptant et, le cas échéant, à terme, des actions et des obligations convertibles des sociétés visées par la loi de nationalisation étant suspendue depuis le 18 janvier, la Chambre syndicale des agents de change fera connaître la date de reprise de ces cotations, dont il avait été envisagé un instant qu'elle pourrait survenir le 21 janvier.

C'est à cette date, qui marque le début des opérations de liquidation pour le mois de janvier, et si aucune cotation n'intervient ce jour-là, que seront déterminés les cours de compensation sur la base des premiers cours cotés à terme, le vendredi 15 janvier 1982, c'est-à-dire la dernière séance avant la suspension de cotation.

C.I.C. — Les cadres supérieurs de l'ensemble des banques du groupe du Crédit industriel et commercial annoncent leur regroupement en une association dont l'objet est « d'affirmer les liens de solidarité, de coordonner les initiatives, d'étudier et de transmettre aux autorités compétentes les vœux et suggestions de ses membres ».

COCHERY. — La Société générale d'entreprise, filiale de la Compagnie générale d'électricité, a informé la Chambre syndicale des agents de change qu'elle avait acquis 549 567 actions de la Société Cochery, le 19 janvier 1982, auprès du groupe de la Lyonnaise des eaux et de l'éclairage et de la société Opfi-Paribas. Cette acquisition, réalisée au prix unitaire de 95 F par action Cochery, confère à la S.G.E. une participation de 60,8 % dans le capital de Cochery.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	15 janv.	18 janv.
Valeurs françaises	104	105,3
Valeurs étrangères	101,4	99,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	94,2	95,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 19 janv. 15 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/1	18/1
1 dollar (en yens)	225,80	225,90

NEW-YORK

Résistant

En dépit de la pression haussière constatée sur les taux d'intérêt, Wall Street a fait preuve de résistance lundi après s'être affaibli, il est vrai, à l'ouverture de la séance. L'indice Dow Jones, qui perdait plus de six points dès les premières cotations, s'est rapidement repris pour s'adjuger finalement un gain de 7,52 points, à 855,12, tandis que le volume des échanges progressait légèrement à 44,92 millions d'actions contre 43,31 millions le vendredi précédent.

Pourtant, les hausses et les replis apparaissaient passablement équilibrés (772 contre 685 respectivement) et il semble bien que seules les valeurs « blues chips » aient contribué à sortir la cote du « rouge ». C'est ainsi que I.B.M., l'une des valeurs les plus populaires au Big Board, a gagné 2 1/8 points, pour s'établir à 61 7/8.

Pour les autres titres, le sentiment est beaucoup plus partagé, au moins autant que l'opinion que se font les spécialistes à l'égard du marché. A ce sujet, l'annonce d'une baisse, au mois de décembre, du taux de productivité de l'industrie américaine a été paradoxalement ressentie comme un élément favorable. Ce taux s'est certes situé à son plus bas niveau depuis 1975 (72,90 % en décembre dernier contre 74,80 % le mois précédent) mais les analystes en retiennent surtout que les firmes devront comprimer leurs stocks et, restreindre leurs recours au crédit.

VALEURS	Cours du 15 janv.	Cours du 18 janv. 82
Alcoa	24 3/8	24 3/8
A.T.T.	58 3/4	58 1/2
Boeing	21	21 1/4
Chase Manhattan Bank	54	55 1/2
Du Pont de Nemours	35 7/8	36 1/4
Eastman Kodak	70 1/8	71 1/8
Exxon	30	30
Ford	17 1/2	18 1/8
General Electric	56	57 1/2
General Foods	29 1/8	30
General Motors	39 5/8	39 5/8
Goodyear	18 1/8	18 1/2
I.B.M.	59 7/8	61 7/8
I.T.T.	27 5/8	27 5/8
Mobil Oil	23	23
Pfizer	51 3/4	52 3/4
Schlumberger	50 3/4	51 1/8
Texaco	31 7/8	31 5/8
U.A.L. Inc.	15 5/8	16 1/8
Union Carbide	48	47 3/8
U.S. Steel	27 1/8	27
Westinghouse	24 7/8	25 3/8
Xerox Corp.	38 1/2	39

BOURSE DE PARIS 18 JANVIER COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25	0 904
5 %	33 80	4 822
3 % amort. 45-54	71	1 405
4 1/4 % 1963	98 50	1 432
Emp. N. Eq. 6 % 67	104 10	3 814
Emp. 7 % 1973	5896	..
Emp. 8,80 % 77	91 55	5 810
Emp. 8,80 % 78	78 30	5 128
E.D.F. 7,8 % 61	....	7 672
E.D.F. 14,5 % 80-82	92 56	8 402
Ch. France 3 %	211	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	155 10	....
Aciers Peugeot	79	80 40
Actibail	135	140 40
Agence Havas	316	320
A.G.F. (St Cent.)	380	380
A.G.P. Vie	2812	2816

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	75 75	73 o
Air-Industrie	16 20	15 10 o
Alfred Herlicq	56 50	58
Allobroge	332	350
Alsacienne Banque	270	....
Amrep	930	950
André Roudière	112	120 d
Applic. Hydraul.	217	216
Arbel	125	125
A. Thiery-Sigrand	20 50	20
Artois	263	260
At. Ch. Loire	35	35 50
Aussedat-Rey	20	20
Bain C. Monaco	95	96
Banania	330	331
Banque Hervet	183 50	....
Banque Hypoth. Eur.	240	239
Banque Nat. Paris	444	....
B.O.I.C.	27 50	27 60
Banque Worms	170	....
Bénédictine	760	760
Bernard-Moteurs	50	50
Biscuit (Génér.)	386	393

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bongrain S.A.	795	800
Bon-Marché	72 70	71
Borie	798	872 d
Bras. Glac. Int.	480	....
Bretagne (Fin.)	74 50	77
B. Scalb. Dup.	133 50	....
B.S.L.	65 50	65 80
Cambodge	154	154
C.A.M.E.	95 50	95 50
Campenon Bern.	225	225
Caout. Padang	285	292
Carbone-Lorraine	42 10	43 80
Carnaud S.A.	71 10	73
Caves Roquefort	550	540
Cedis	780	784
C.E.G.Frig.	115	115
Centen. Blanzy	421	420
Centrest (Ny)	109 10	....
Cerabati	139 20	139 20
C.F.F. Ferrailles	162 50	167
C.F.S.	490	500
C.G.I.B.	11 50	10 20
C.G.Maritime	18 20	13 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.G.V.	112 10	112
Chambon (M.)	183	198
Chambourcy (M.)	600	....
Champex (Ny)	116	....
Chim. Gde Paroisse	84	88
C.I. Maritime	279	278
Ciments Vicat	229	229 50
CIPEL	82 50	....
Citram (B)	123	118 d
Clause	370	370
Cl. MA (Fr.-Bail)	302	305
CMM-Mar Madag.	44 50	34 50 d
Cochery	56 30	60 20 d
Cofradel (Ly)	485	....
Cogifi	136	137
Comindus	310	322 40
Comiphos	124 90	124
Comp. Lyon-Alem.	150	151 50
Concorde (La)	250	248
C.M.P.	29 80	13 10 d
Conte S.A. (Li)	21 80	22 50
Crédit (C.F.B.)	161	164
Créd. Gén. Ind.	200	201 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	55 50	57 70
Magnant S.A.	48	49
Maritimes Part.	88 50	90
Marocaine Cie	25	25
Marseille Créd.	150	....
Maurel et Prom.	32 80	31 20
Merlin-Gerin	505	510
Métal Déployé	270	270
Mic	241	242
Mors	190	190
Nadella S.A.	15 80	18 30 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Vincey Bourget (Ny)	10 85	....
Virax	46 80	48 60
Waterman S.A.	170	170
Brass. du Maroc	172	172
Brass. Ouest-Afr.	20 20	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	123	....
Akzo	84	85

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
La Mure	71	....
Océanic	26 60	6 90 o
Petrofigaz	446	....
Prosperia	215	....
Radar For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	75	....
Ufinex	190	....
Voyer S.A.	1 55	....
Rorento NV	382	378
S.K.F. (Applic. méc.)	61	....

HORS-COTE

SICAV

18/1	Émission Frais inclus	Rachat net
Uni-Japon	626 96	598 53
Unirente	1364 09	1319 24
Valorem	256 10	244 49
Valreal	....	....
Worms Investiss.	448 97	428 61

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

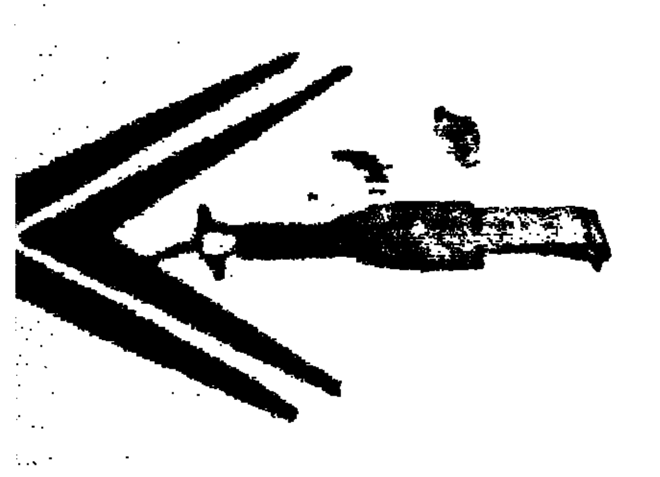
La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2000	4,5 % 1973	1924	1942	1940	1945
2845	C.N.E. 3 %	2795	2760	2740	2740
475	Air Liquide	458	468	465	461 10
350	Als. Superm.	317	321	321	321
86	A.L.S.P.I.	88	89 90	89 90	89 50
285	Eurafrance	285	282	282	282
620	Europe n° 1	610	625	625	613
460	Facom	507	510	520	510
150	Finextel	151 50	152 50	152 50	150
121	Fives-Lille	128 50	128 90	129 90	129 80
296	Penhoet	320	318	318	311 40
285	Pernod-Ricard	294	301 20	287	301 20
111	Pétroles (Fse)	133	135	134	135
157	– (obl.)	157	158	158	158
29	– (certific.)	31 90	32 40	32 20	32
134	U.C.B.	136	139	139	136 20
7 50	Usinor	5 20	5 55	5 55	5 55
94 20	– (obl.)	93 50	93 30	93 30	93 30
122	U.T.A.	139	145	142 50	142 10
173	Valéo	220	226	224	225
240	Gen. Motors	272	268	266 50	268
58	Goldfields	58 15	57 80	56	57
84	Harmony	76 40	73	74	74 50
20	Hitachi	20 95	20 80	20 90	20 95
340	Hoechst Akt.	339	333	333	331
375	Gén. Electr.	386 10	385 50	384 50	381 50
2 57	Zambia Corp.	2 51	2 51	2 53	2 50

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

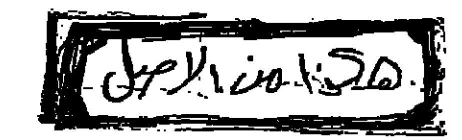
COTE DES CHANGES MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 837	5 868	5 690	5 950
Allemagne (100 DM)	253 960	254 120	246	258
Belgique (100 F)	14 926	14 921	12 800	13 600
Pays Bas (100 fl.)	232 100	232 200	225	236
Danemark (100 krd)	77 830	77 860	75 500	80 500
Norvège (100 k)	99 570	99 920	96	101
Grande-Bretagne (£ 1)	10 967	10 972	10 550	11 150
Grèce (100 drachmes)	9 927	9 960	....	....
Italie (1 000 lires)	4 740	4 750	4 450	4 850
Suisse (100 fr.)	315 650	316 140	305	318
Suède (100 krs)	103 780	103 970	100	105 500
Autriche (100 sch)	36 280	36 300	35 200	36 800
Espagne (100 pes.)	5 905	5 913	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 785	8 790	7 500	8 500
Canada ($ can 1)	4 882	4 911	4 740	4 970
Japon (100 yens)	2 614	2 607	2 500	2 630

MARCHÉ LIBRE DE L'OR MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/1
Or fin (kilo en barre)	71900	70500
Or fin (en lingot)	71245	70600
Pièce française (20 fr)	690 10	700
Pièce française (10 fr)	516	530
Pièce suisse (20 fr)	600	594
Pièce latine (20 fr)	545	546
Souverain	678	679
Pièce de 20 dollars	3060	3020 40
Pièce de 10 dollars	1560	1515
Pièce de 5 dollars	780 50	.....
Pièce de 50 pesos	3305	3300
Pièce de 10 florins	672	575









Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19 janvier 1982 a été tiré à 597 882 exemplaires.

A B C D E F G

M. Mitterrand et Jean-Paul II sont invités à la conférence internationale du travail

M. Mitterrand assistera probablement à la conférence annuelle de l'Organisation internationale du travail qui doit s'ouvrir, à Genève, le 1er juin. Il a reçu, le lundi 18 janvier, M. Blanchard, directeur général du Bureau international du travail (B.I.T.), qui l'a invité à prendre la parole à cette conférence (nos dernières éditions).

Le pape est également invité à Genève. Il devait participer à la conférence de 1981, mais en avait été empêché par l'attentat dont il fut victime.

Après son entretien avec M. Mitterrand, M. Blanchard a dit que la France *« avait toujours exercé au B.I.T. un rôle considérable par ses engagements politiques et par les hommes qui l'ont représentée .»* Il estime que l'organisation genevoise pourrait jouer un rôle accru en ce qui concerne les droits de l'homme. En 1981, le B.I.T. a reçu quatre-vingt-huit plaintes pour violations des droits syndicaux. Dans ce triste tableau d'honneur, il faut mentionner l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud, quelques pays d'Europe et d'Asie (Roumanie, Turquie).

Depuis deux ans, nous a dit M. Blanchard au sujet de la Pologne, le B.I.T. a prévenu le gouvernement de Varsovie qu'il allait au-devant de graves difficultés en persistant à soutenir des structures syndicales aberrantes : *« Nous avons dit qu'il n'était pas possible de maintenir une situation aussi contraire au regard du droit et des activités syndicales. »* Le gouvernement polonais avait affirmé qu'il allait modifier son attitude.

Il n'en a rien été malgré les avertissements de 1978, 1979 et 1980. En mai 1980, la mission envoyée par Genève fut acceptée de bonne grâce à Varsovie et, après les grèves de juillet, la reconnaissance de Solidarité incluait intégralement le texte de la convention 87. A partir de cette date, le directeur du B.I.T. ne cessa de demander que le cadre juridique national soit rendu conforme. En mai 1981, M. Blanchard et un autre haut fonctionnaire du B.I.T., M. Valticos, mirent au point à Varsovie la visite de M. Walesa et des autres syndicats « traditionnels » à la conférence de l'O.I.T. en 1981.

Lors des événements de décembre, M. Blanchard, dans un message au général Jaruzelski, soulignait l'absence de cadre juridique où placer l'action des syndicats, cadre nécessaire pour que Solidarité reste dans la légalité. Il proposait les conseils du B.I.T. sur ce point.

Le général a remercié le B.I.T. mais jugé qu'une visite de ses représentants n'était pas possible avant que la situation ne soit « normalisée ». Il a exprimé l'espoir que le B.I.T. rappellerait que l'action syndicale devait être limitée à la défense des droits syndicaux. M. Blanchard a répondu que c'était bien sa thèse, mais que le gouvernement ne devait pas se mêler des activités des syndicats. Pour la quatrième fois en un mois, M. Blanchard a récemment demandé qu'une mission du B.I.T. puisse se rendre à Varsovie (1). En effet, en février, un débat doit s'ouvrir à Genève devant le comité des libertés syndicales et le conseil d'administration du B.I.T.. Celui-ci est saisi de deux plaintes au sujet de la Pologne, l'une de la Confédération internationale des syndicats libres et l'autre de la Confédération mondiale du travail.

Cette situation a été évoquée devant le président de la République par M. Blanchard. Il a le sentiment que Paris est très soucieux d'appuyer l'action du B.I.T. Cet intérêt vise d'ailleurs toutes les actions du B.I.T. en faveur des droits de l'homme. Toutefois, Paris n'a pas déposé de plainte auprès du B.I.T. en dépit de la demande en ce sens présentée par F.O.

L'inquiétude au sujet de la Pologne n'est pas universelle, constate-t-on à Genève. Elle est beaucoup plus vive en Europe, par exemple, qu'au Proche-Orient ou en Afrique.

JOANINE ROY.

(1) M. Blanchard a demandé à Varsovie la liste des syndiqués qui figurent parmi les cinq mille quarante-six personnes arrêtées, chiffre officiel. Leur nombre serait important. Il a également demandé à rencontrer ceux qu'il connaît.

A CREYS-MALVILLE

Des roquettes ont été tirées contre le chantier du réacteur Super-Phénix

Il n'y a pas de blessés et les dégâts sont minimes

Lyon. — *Un attentat contre le chantier de la centrale nucléaire de Creys-Malville (Isère), où est en construction le surgénérateur Super-Phénix de 1 200 mégawatts, a été commis, lundi 18 janvier, peu avant minuit. Des inconnus ont tiré plusieurs roquettes en direction du bâtiment du futur réacteur, provoquant de légers dégâts. Il n'y a pas eu de blessés.*

Un individu se présentant comme un « écologiste pacifiste » a revendiqué cette action par un appel téléphonique adressé, une heure trente plus tard, à l'A.F.P. à Paris. Cet appel est pris au sérieux par les enquêteurs car, au moment de la « revendication », seuls quelques riverains et les services de sécurité étaient au courant de l'attentat.

Mardi, les gendarmes ont retrouvé — de l'autre côté du Rhône par rapport au chantier — le tube lance-roquettes. Il est d'origine soviétique.

De nos correspondants

L'attentat a été commis vers 23 h. 30. Plusieurs roquettes — au moins cinq — ont été lancées à partir de la rive droite du Rhône, sur la commune de Flavieu (Ain) en direction du chantier. Les tirs ont été entendus à 5 kilomètres à la ronde. Quatre impacts ont été relevés dont l'un sur un engin de levage et trois sur l'extérieur du bâtiment abritant le réacteur. Ils n'ont provoqué que des dégâts mineurs, selon les responsables de la NERSA, société chargée de la construction du surgénérateur. été retrouvés, mardi matin

Les débris de cinq roquettes ont ét éretrouvés. Mardi matin, les gendarmes on taussi récupéré le tube lance-roquette et son trépied à un endroit situé à 400 mètres environ du bâtiment visé. L'arme est d'origine soviétique Il s'agit d'un modèle des années 1960 de calibre 60, utilisant des obus à charge creuse.

La gendarmerie observe que les projectiles ont provoqué des dégâts minimes par rapport à ceux qu'auraient provoqué des roquettes de l'armée française. Ces dernières sont capables de traverser plusieurs dizaines de centimètres de blindage ou d'entamer sérieusement le béton.

Le bâtiment réacteur — cible des auteurs de l'attentat — est un ensemble de béton cylindrique haut d'environ quatre-vingt mètres et épais d'un mètre. Il peut, en principe, résister à la chute d'un avion et préserver ainsi les installations nucléaires proprement dites. Ce n'est ailleurs qu'une des trois enceintes de protection de la centrale. Les deux autres sont, en effet, constituées par la cuve principale du réacteur, et par la cuve de sécurité, qui lui sert de protection.

En dépit de l'affirmation du correspondant anonyme qui a déclaré à l'A.F.P. que *« toutes les précautions avaient été prises pour qu'il n'y ait pas de blessés »*, les responsables du chantier pensent que l'attentat aurait pu coûter des vies humaines. Ainsi M. Maurice Barbeger, chef de l'aménagement de la centrale, a fait part de son « indignation » et de sa « colère ». *« C'est la sécurité des travailleurs qui est en cause. C'est intolérable. Une vingtaine de personnes travaillaient à l'intérieur du réacteur. Un des projectiles qui est passé à travers une brèche du bâtiment — nécessaire pour la pose du matériel technique — est tombé à 20 mètres d'un employé. »*

Ce n'est pas la première fois qu'un attentat est commis contre Super-Phénix.

En décembre 1977, deux militants antinucléaires, Patrick Bunoz, vingt-deux ans, et Joël Larrivé, vingt-six ans, originaires de l'Isère, avaient été arrêtés par les gendarmes de Morestel, alors qu'ils circulaient en 2 CV et qu'ils transportaient des cocktails Molotov et de la dynamite. Ils avaient reconnu vouloir faire sauter la clôture de la centrale. En juin 1979, un pylône en cours de construction pour une ligne de 400 000 volts, avait été soufflé par une explosion. L'attentat avait été revendiqué par *« des personnes qui essaient de résister »*.

D'autre part, une alerte à la bombe a contraint mardi peu avant 9 heures les occupants de la tour *« M + M »*, de Lyon, qui abrite notamment les bureaux de la Nersa, à évacuer leurs locaux. caux.

CLAUDE FRANCILLON et CLAUDE RÉGENT.

UN PROTOTYPE DE DÉMONSTRATION

La centrale nucléaire Super-Phénix, qui devrait en principe entrer en service début 1984, appartient à la catégorie des réacteurs surgénérateurs. Comme l'installation prototype Phénix (250 mégawatts), dont elle est dérivée, 'Super-Phénix présente, en principe, l'avantage d'un meilleur rendement grâce à la transformation en plutonium de l'uranium 238, peu mis en valeur dans les réacteurs nucléaires classiques et très abondant dans la nature.

Les opposants à l'énergie nucléaires voient dans cette production de plutonium, qui est ensuite brûlé dans le surgénérateur, un grave danger dû à la nature même de ce produit difficile à manipuler, auquel s'ajoutent ceux inhérents à la présence de milliers de tonnes de sodium liquide destiné à refroidir le cœur de la centrale. Le sodium présente, en effet, l'inconvénient de réagir violemment avec l'eau.

Certains pronucléaires, en revanche, voient dans ce type de réacteur les centrales nucléaires de l'avenir, même si des incertitudes économiques pèsent sur le coût réel du kilowatt-heure qui sera produit. Pour cette raison, Electricité de France, en association avec un producteur d'électricité italien (ENEL) et un groupement (S.K.B.) international allemand, belge, néerlandais et anglais), a lancé, en 1976, la construction en France de la centrale Super-Phénix d'une puissance de 1 200 mégawatts. Ce prototype de démonstration, qui préfigure ce que seront les centrales surgénératrices de type industriel, est de conception française, la France s'étant forgé dans ce domaine un « leadership » mondial que personne ne lui conteste. Des enseignements recueillis sur ce prototype, dont le coût, à l'achèvement, devrait atteindre 13 milliards de francs, dépendra de la décision de lancer en France la construction de nouveaux surgénérateurs.

● *M. Pierre-Emile Artur*, ancien directeur général de *l'Ouest-Eclair*, est mort samedi 16 janvier à Rennes.

[Responsable d'*Ouest-Eclair* sous l'occupation, M. Artur comparut avec d'autres lors du procès engagé contre ce journal devant la cour re justice de Rennes, les 11 et 12 février 1946. *« Ayant accordé à Pierre Artur l'excuse d'avoir effectivement pensé à la sauvegarde des intérêts légitimes de son personnel,* écrit M. Henri Fréville dans son ouvrage *la Presse bretonne dans la tourmente* (Plon, édit.), *le ministère public affirma que ce qui pouvait être le plus reproché aux inculpés était moins d'avoir, au départ, pratiqué la « politique de la main tendue » que d'avoir persévéré dans cette voie, après que fut apparue, avec évidence, la nocivité de la politique hitlérienne. »* La cour acquitta effectivement Pierre Artur.]

UN CONFLIT AUX « TEMPS MODERNES » AU SUJET DE LA POLOGNE

Le numéro de janvier des *Temps modernes*, la revue fondée par Sartre en 1945, et qui a joué au milieu des années 60 un rôle important dans le débat intellectuel en France, publie deux éditoriaux contradictoires sur la Pologne.

Le premier, signé par la majorité du comité de direction, Simone de Beauvoir, Jacques-Laurent Bost, Claire Etcherelli, Elisabeth de Fontenay, André Gorz, Claude Lanzmann et Jean Pouillon, dénonce l'intervention soviétique masquée et tire de la situation polonaise la leçon que *« ce n'est pas le socialisme qui apporte ou garantit les libertés, mais au contraire que c'est d'abord leur établissement sans conditions qui peut, si l'on veut, le rendre possible.*

Le second éditorial, signé par Dominique Pignon et Pierre Rigoulot, affirme, plus radicalement, que *« le socialisme démocratique n'existe pas et* [que] *la doctrine marxiste-léniniste qui nourrit peu ou prou toute la gauche conduit inévitablement à l'oppression et à la dictature.* Solidarité *nous le rappelle encore une fois tragiquement aujourd'hui : la terrible évidence est dure à penser et chacun doit faire son travail de deuil du socialisme... »*

Ce désaccord, qui porte aussi sur l'appréciation du rôle du catholicisme et de l'antisémitisme polonais, a entraîné la démission de Pierre Rigoulot.

LA COMMISSION EUROPÉENNE RETARDE LA PRÉSENTATION OFFICIELLE DE SES PROPOSITIONS DE PRIX POUR LA CAMPAGNE 1982-1983

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne n'a finalement pas adopté, officiellement lundi ses propositions sur les prix agricoles applicables en 1982-1983. Elle a préféré ajourner *ses décisions au 27 janvier*, c'est-à-dire au lendemain de la réunion que les ministres des affaires étrangères des Dix consacreront à la négociation agro-budgétaire. Il y a peu de chances que les Dix, en admettant qu'ils parviennent alors à un accord d'ensemble, et renn n'est moins certain, retiennent des orientations un tant soit peu surprenantes en matière agricole. Leur débat est, en effet, concentré sur le problème de la compensation à accorder au Royaume-Uni à partir de 1982 pour alléger sa *« contribution nette »* au budget européen.

Le volet agricole de leur négociation, parce qu'ils l'ont voulu ainsi, est devenu très accessoire. Il ne porte pratiquement plus que sur les aménagements à apporter au marché laitier ; et encore est-ce là trop dire : les Dix, faute de *pouvoir faire mieux, sont* d'ores et déjà d'accord pour préconiser le *statu quo* ; la seule pomme de discorde, heureusement là pour conserver l'apparence d'un débat, concerne la portée du geste à consentir en faveur des petits producteurs de lait.

La Commission a sans doute estimé qu'il était politiquement préférable de ne pas préjuger des résultats de ce débat entre ministres des affaires étrangères. S'il tourne court une fois de plus *les 25 et 26 janvier, elle a cependant* l'intention d'arrêter ses propositions de prix. Les ministres de l'agriculture des Dix se retrouvent ce mardi 19 janvier à Bruxelles. Ce devait être, en principe, l'occasion pour eux de prendre connaissance des propositions de prix de la Commission et de livrer leurs premières réactions. La défaillance de leurs collègues des affaires étrangères, et l'absence de propositions de la Commission qui en résulte, pourraient ne pas les empêcher d'exprimer leur opinion sur le fond du problème. — Ph. L.

REPLI DU DOLLAR

A la grande surprise des milieux financiers internationaux, le dollar a nettement fléchi sur les marchés ***des changes mardi 19 janvier***, **revenant, à Paris, de 5,8650 F à 5,81 F, et à Francfort, de 2,31 DM à 2,2850 DM.**

Ce repli est attribué à la fois à des interventions massives des banques centrales (750 millions de dollars pour la Banque fédérale d'Allemagne) et à une légère détente des taux d'intérêt aux Etats-Unis, où l'on redoute malgré tout une nouvelle hausse du loyer de l'argent après « l'explosion » de la masse monétaire annoncée à la veille du week-end.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est légèrement raffermi à 375 dollars, contre 369,75 dollars.

● *Au Conseil régional d'Ile-de-France.* — M. Michel Giraud, maire du Perreux, sénateur R.P.R. du Val-de-Marne, a été élu, ce mardi 19 janvier, président du Conseil régional d'Ile-de-France. Il a obtenu 96 voix sur 154 votants. Il y avait 163 inscrits. M. Guy Schmaus, sénateur communiste des Hauts-de-Seine, candidat unique de la gauche, a pour sa part recueilli 58 suffrages. M. Michel Giraud est le président du Conseil régional d'Ile-de-France depuis la création de celui-ci, en 1973.

La totalité du bureau, où la gauche n'est pas représentée, a été réélue sans changement.

Le Conseil régional d'Ile-de-France est composé de 96 membres appartenant au groupe « Union pour l'Ile-de-France », rassemblant les élus du R.P.R., de l'U.D.F. et les Modérés, de 36 communistes et 32 socialistes.



